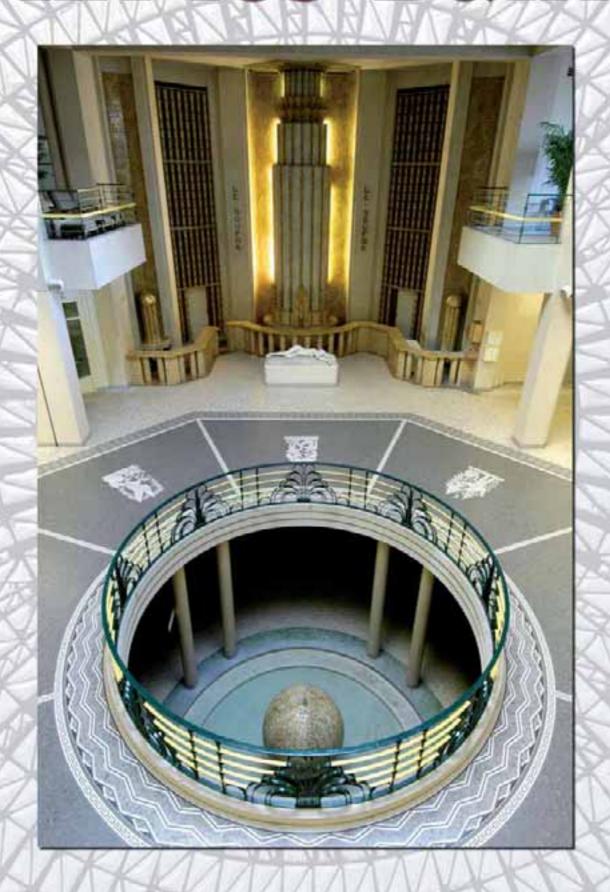
Aix-les-Bains



Candidate au label Ville d'art et d'histoire

Aix-les-Bains,

candidate au label Ville d'art et d'histoire.

2013

Synthèse et rédaction : Béatrice Druhen-Charnaux

Mise en page : François Fouger

Photos de couverture : Franck Ardito <u>www.franckardito.com</u> et photothèque Office de Tourisme

Impression: In'Pressco - 73000 Chambéry

Édition : Office de Tourisme d'Aix-les-Bains

Plan du dossier

```
1 Introduction
 7 Partie I : Présentation d'Aix-les-Bains
 9 Chapitre 1 : Un cadre d'exception entre Lac et montagnes
 9
       1-1 Présentation du site géographique
       1-2 Aix est un don des eaux
10
10
           1-2-1 Le lac du Bourget
           1-2-2 Les eaux thermales
11
12
           1-2-3 Les eaux minérales
           1-2-4 Les rivières
12
15 Chapitre 2 : Une histoire rythmée par l'évolution du thermalisme
15
       2-1 L'époque romaine : les débuts de l'histoire d'Aix-les-Bains
18
       2-2 Du Moyen Âge au XVIIIe siècle
19
       2-3 1773 - 1860 : la naissance de la ville d'eaux
23
       2-4 De 1860 à la seconde guerre mondiale : un âge d'or devenu mythique
28
       2-5 Depuis 1945 : une double évolution dessine la ville d'aujourd'hui
32 Chapitre 3 : L'évolution urbaine
32
       3-1 La préhistoire
32
       3-2 La période antique
33
       3-3 Du Moyen-âge à l'Epoque moderne
           3-3-1 Aix au XVIIe : le Theatrum Sabaudiae
35
36
           3-3-2 Le XVIIIe siècle jusqu'en 1775
36
       3-4 1775 – 1860 : la naissance de la ville d'eaux
36
           3-4-1 1775 - 1792 : la construction des Bains de Victor-Amédée III
37
           3-4-2 1792 -1815 : la période française
           3-4-3 De la restauration sarde à l'annexion
38
39
       3-5 1860 – 1939 : essor et apogée de la ville d'eaux
39
           3-5-1 1860 1880 : la mise en place de l'administration française
40
           3-5-2 1880 - 1914 : le thermalisme façonne le paysage urbain ; l'action municipale accompagne le développement
42
       3-6 D'une guerre à l'autre : un développement en dent de scie
43
       3-7 Après 1945, période contemporaine : une redéfinition de l'espace urbain
43
           3-7-1 Reconversion de l'habitat
44
           3-7-2 Du plan directeur d'urbanisme au PLU
44
           3-7-3 Le temps des ZAC, ZUP, ZI
47
    Chapitre 4 : Aix-les-Bains aujourd'hui
       4-1 Une situation géographique privilégiée, au cœur d'une région en plein développement
47
47
       4-2 Les moyens de communication
48
       4-3 L'organisation du territoire
48
           4-3-1 La Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget, CALB
49
           4-3-2 Le Territoire « Lac du Bourget et ses Montagnes »
50
       4-4 La population aixoise
51
       4-5 Les équipements de la ville
51
           4-5-1 Les établissements d'enseignement et de formation
54
           4-5-2 Aix-les-Bains, ville santé et de bien-être
           4-5-3 Aix-les-Bains, ville touristique et sportive
55
           4-5-4 Aix-les-Bains et l'activité économique
61
           4-5-5 Les équipements culturels de la ville
65
    Chapitre 5 : Un patrimoine riche et varié
67
67
       5-1 Le patrimoine antique
           5-1-1 Le temple de Diane
67
           5-1-2 L'arc de Campanus
68
```

```
69
        5-2 Le patrimoine ville d'eaux
69
            5-2-1 Le patrimoine thermal
            5-2-2 Le Casino Grand Cercle
 76
 78
            5-2-3 Les demeures anciennes
80
            5-2-4 Les grands hôtels et les palaces
85
            5-2-5 Les villas
 87
            5-2-6 La nature, un élément du patrimoine ville d'eaux
93
            5-2-7 Le patrimoine religieux
94
        5-3 Le patrimoine XX<sup>e</sup> siècle
95
            5-3-1 L'architecture Art nouveau : Etienne Jules Fanton
95
            5-3-2 Les architectes de la Ville qui ont « façonné » Aix
96
            5-3-3 L'architecture Art déco
            5-3-4 Maurice Novarina et l'église Saint-Simond
98
98
            5-3-5 L'œuvre de Jean-Louis Rey, dit Chanéac, 1931 - 1993
99
            5-3-6 Le Monument de la Victoire, signé Alfred Boucher
100
            5-3-7 la sculpture dans la ville
        5-4 Le patrimoine littéraire
101
            5-4-1 La période romantique
101
            5-4-2 Les écrivains de la deuxième génération du Romantisme
101
103
            5-4-3 Les écrivains de La Belle Époque
     Partie II : Politique de la ville, culture, patrimoine, tourisme, l'aménagement de l'espace...
105
     Chapitre 1 : la politique culturelle d'Aix-les-Bains
107
107
        1-1 Les musées
108
            1-1-1 Le musée archéologique
109
            1-1-2 Le musée Faure
111
        1-2 La Bibliothèque municipale Lamartine
            1-2-1 Présentation
111
            1-2-2 Les actions particulières
112
        1-3 Les Archives municipales
113
        1-4 L'enseignement artistique
114
            1-4-1 Le conservatoire de musique et d'art dramatique
114
116
            1-4-2 DEVA
118
            1-4-3 La MJC, Maison des Jeunes et de la Culture
        1-5 Les festivals
119
119
            1-5-1 Les Nuits Romantiques du Lac du Bourget
120
            1-5-2 Le Festival de l'Opérette
121
            1-5-3 La Nuit du Jazz
121
            1-5 4 Le Festival du livre Jeunesse
            1-5-5 Prix Charles Dullin / Masque d'Or du théâtre amateur
122
        1-6 Le cinéma, un acteur incontournable
123
    Chapitre 2 : L'office de Tourisme, un acteur important entre tourisme et culture.
125
125
        2-1 Présentation
        2-2 Les visites guidées, bilan de 20 ans d'animation du patrimoine avec Le Fil de l'Eau
126
            2-2-1 Historique
126
128
            2-2-2 Les Journées européennes du patrimoine
129
            2-2-3 Les activités pédagogiques
            2-2-4 Les guides-conférenciers
130
            2-2-5 Le bilan du Fil de l'eau
131
131
        2-3 Le service Animation : programmation spectacles
        2-4 L'espace curistes
133
134
        2-5 Les actions spécifiques
135 Chapitre 3 : la valorisation du patrimoine et l'aménagement de l'espace urbain
135
        3-1 Les outils de la connaissance
```

135	3-1-1 L'Inventaire général du patrimoine culturel
137	3-1-2 Les associations attachées à la protection du Patrimoine
141	3-2 Les mises en valeur du patrimoine
141	3-2-1 Les restaurations du patrimoine
143	3-2-2 Les Réhabilitations
148	3-2-3 Le plan de rénovation des façades
149	3-2-4 Le plan lumière
149	3-3 La maîtrise de l'espace
149	3-3-1 La mise en place du PLU
150	3-3-2 Le projet d'AVAP d'Aix-les-Bains
151	3-3-3 La rénovation urbaine, opération ANRU
154	3-3-4 Le plan de cohésion sociale, CUCS
155	3-3-5 Le projet Urbain Intégré
156	3-4 La création architecturale
156	3-4-1 L'architecture publique : les thermes Chevalley
157	3-4-2 L'architecture industrielle
185	3-4-3 L'architecture de loisirs
159	3-5 La mise en valeur du patrimoine naturel
159	3-5-1 Un acteur important : le service des Parcs et Jardins
161	3-5-2 Les aménagements des bords du lac
	and the state of t
167	Partie III : Aix-les-Bains ville d'Art et d'Histoire
169	Chapitre 1 : les enjeux du label Ville d'Art et d'Histoire
170	Chapitre 2 : une ville qui s'est mise en marche pour préparer la candidature au label Ville d'Art et d'Histoire
171	Chapitre 3 : les objectifs du Service de l'Architecture et du Patrimoine
171	3-1 Coordonner les actions de connaissance
171	3-2 Protéger et valoriser le patrimoine, promouvoir la qualité architecturale
172	3-2-1 La valorisation du patrimoine
172	3-2-2 L'urbanisme et la qualité architecturale
173	3-3 L'élaboration d'un plan de gestion du patrimoine
173	3-4 Développer une politique des publics
174	3-4-1 La mise en place d'une politique commune et concertée de médiation
174	3-4-2 Les animations pour les habitants
175	3-4-3 Initier le jeune public à l'architecture et au patrimoine
177	3-4-4 Accueillir les visiteurs
178	Chapitre 4 : Les moyens pour faire vivre le label
178	4-1 La création du Service de l'Architecture et du Patrimoine
178	4-1-1 L'animateur de l'Architecture et du Patrimoine
178	4-1-2 L'adjoint de l'Animateur de l'Architecture et du Patrimoine
179	4-1-3 Les guides-conférenciers
179	4-2 La mise en place de partenariats
179	4-2-1 Avec les services de la Ville
179	4-2-2-Les partenariats vers l'extérieur
179	4-3 La création d'un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine, CIAP
181	Annexes
182	1 Les cartes
184	2 Les plans
186	3 Liste des bâtiments protégés au titre des Monuments Historiques
187	4 Bilan des visites guidées du Fil de l'Eau
188	5 Un exemple de dossier électronique de l'Inventaire
190	6 Présentation de l'AVAP
193	7 Présentation de la Rénovation urbaine.
197	8 Fiche de poste de l'AAP et organigramme
200	9 Remerciements

Depuis l'antiquité, le récit d'Aix-les-Bains est très étroitement lié à l'histoire de son thermalisme. Construite dès la période romaine autour de ses sources, la ville fut immédiatement identifiée comme un lieu privilégié de villégiature, de soins et de bien-être dans un cadre naturel d'exception, identité encore prioritairement revendiquée de nos jours dans le cadre de la promotion touristique et du développement de la cité.

Dès le XVIII^e siècle, le thermalisme est le principal vecteur du rayonnement mondial de la ville qui attire toute l'aristocratie, accélérant par la même occasion un niveau de développement hors normes, caractéristique des villes d'eaux : thermes, palaces, casino, golf, hippodrome, clubs sportifs, le Revard première station de ski en France, omniprésence de la nature avec des parcs et jardins d'exception... C'est également dans cet esprit de fastes, de monumentalité et de fêtes que s'est construite son architecture Belle Époque et villégiature.

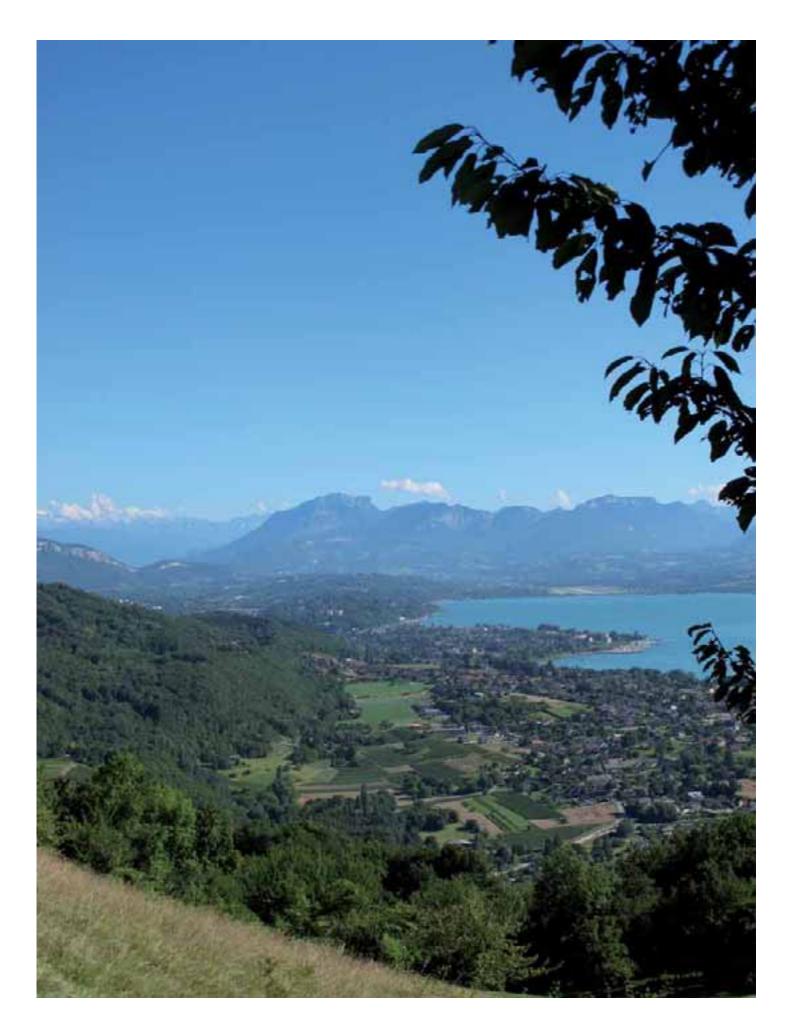
L'après 1945 amorce la construction d'un thermalisme médicalisé permettant à un nombre de curistes, sans cesse croissant jusqu'aux années 1980, d'accéder à la santé par l'eau. La ville se transforme, la fonction des bâtiments évolue pour s'adapter. Aujourd'hui, si le thermalisme n'est plus le seul moteur de la ville, il demeure cependant sa première économie, très étroitement lié au développement touristique et à un retour du thermalisme de bien-être.

La Ville se doit aujourd'hui de revendiquer, protéger et valoriser cet héritage spécifique à un moment où elle acquiert l'ensemble des thermes historiques anciennement propriété de l'État. Fort d'une meilleure connaissance de ses atouts, révélés par l'Inventaire général du Patrimoine culturel réalisé dans le cadre d'une convention avec la Région Rhône-Alpes et par l'étude pour la création d'une AVAP, la Ville construit depuis 2009 les bases nécessaires pour l'obtention du label Ville d'art et d'histoire. Le travail pour la candidature a créé une mise en mouvement active et permis de rassembler les acteurs du monde de la culture pour échanger, partager et construire ensemble une vision nouvelle de la ville à travers le prisme de son passé. Cette animation a donné lieu à un certain nombre d'actions mises en place par la Ville et les acteurs associatifs désireux d'engager une dynamique forte.

Construire « l'Aix-les-Bains de demain sur les fondations de son passé dans un souci permanent d'excellence », permettre aux Aixois et aux visiteurs de s'approprier la richesse de ses patrimoines historique, architectural, paysager et immatériel, telles sont les ambitions d'un label Ville d'art et d'histoire à Aix-les-Bains.

Dominique Dord *député-maire d'Aix-les-Bains*

I Présentation d'Aix-les-Bains



1 - Un cadre d'exception entre lac et montagnes

Aix-les-Bains, bien adossée aux premiers contreforts du massif préalpin des Bauges, est située sur la rive orientale du lac du Bourget en Savoie. Lac et montagnes offrent ainsi à la ville un cadre naturel d'exception avec lequel Aix-les-Bains a tissé des liens importants, différents selon les périodes de son histoire, mais participant toujours fortement à son identité.

1-1 Présentation du site géographique

La ville est implantée en bordure d'une longue dépression, synclinal ou val, étirée entre les derniers sommets du Jura à l'ouest avec la montagne de la Charvaz, le mont du Chat, et la montagne de l'Épine, qui culminent entre 1150 et 1450 mètres d'altitude et, à l'est, les premiers contreforts préalpins du massif des Bauges avec le mont Revard qui domine Aix-les-Bains et le Nivolet, plus au sud, qui culminent à 1550 m. Quelques accidents secondaires comme la colline molassique de Tresserve et le chaînon calcaire qui s'étire du Corsuet jusqu'au Gros Foug plus au nord, compliquent, sans le dénaturer, ce schéma, et le compartimentent en deux vallons :

Celui de l'ouest est occupé par le lac du Bourget et par les plaines alluviales qui le prolongent au nord avec la Chautagne et au sud avec celle de Voglans.

Aix-les-Bains occupe celui de l'est, terminaison de la vaste dépression de l'Albanais. La ville basse s'est installée sur les cônes de déjection et les alluvions des torrents locaux, le Sierroz et le Tillet, qui se jettent dans le lac, dessinant une ouverture remarquable vers le lac, un effet de porte et une topographie accueillante pour la ville. La ville haute escalade le flanc oriental du val fait de petits chaînons superposés, déversés vers l'ouest, abritant de courtes et étroites vallées agricoles, offrant comme des marches d'un vaste escalier s'élevant vers le front du massif des Bauges, constitué à partir de 800 m d'altitude par les falaises du Revard - Nivolet. Il y a donc ici une limite géologique très nette entre le monde préalpin et l'avant-pays qui appartient encore au Jura.

Ce val est large, 15 km au droit de la ville, il est également bien ouvert vers le sud et les Alpes intérieures par la cluse de Chambéry, vers le nord par la dépression de l'Albanais en direction de la Haute-Savoie et secondairement vers le sillon rhodanien par Culoz puis la cluse des Hôpitaux à travers le Jura méridional.

Le Revard domine la ville d'Aix-les-Bains de ses 1550 m. Ses falaises de calcaires offrent un écrin naturel exceptionnel qui se découvre depuis la ville grâce à de très nombreuses perspectives.



Le lac du Bourget vu vers le nord Photo François Fouger / OT Aix



La Dent du Chat, bordant le lac du Bourget à l'ouest Photo François Fouger / OT Aix

Le Lac du Bourget
Photo François Fouger / OT Aix





Le mont Revard, et, au loin, le mont Blanc, à l'est de la ville. Photo François Fouger / OT Aix

Il s'agit en fait d'un plateau de moyenne montagne, son altitude moyenne est de 1400 m, incliné de l'ouest vers l'est et du nord vers le sud et qui constitue un bel exemple de plateau karstique. Ce vaste espace, communément appelé Savoie Grand Revard, offre un dépaysement total entre forêts et alpages, en balcon sur le lac du Bourget, et facilement accessible d'Aix-les-Bains.

Il est partie intégrante du Parc Naturel Régional des Bauges, inauguré en janvier 1996, le 4 ème en Rhône Alpes et qui en 2011 a été classé par l'UNESCO comme Géoparc. Le massif des Bauges est un véritable ilot de nature préservée, qui se décline aussi bien en hiver qu'en été avec de très nombreuses activités, sportives, familiales, culturelles...

Longtemps méconnue, cette montagne était autrefois le domaine des seuls éleveurs, la ville va l'intégrer progressivement dans son développement à partir du XIX^e siècle.

Voir carte annexe 1.

1-2 Aix-les-Bains est un don des eaux

1-2-1 Le lac du Bourget

Le lac du Bourget étire ses 18 km de longueur le long des derniers plissements jurassiques. Sa largeur varie entre 1,6 km et 3,2 km. Qualifié habituellement de plus grand lac naturel entièrement français, sa superficie est de 44,5 km² et sa profondeur maximale de 145 m.

Il est aujourd'hui le reliquat d'un vaste lac primitif consécutif à la dernière glaciation. Il s'est progressivement comblé, sans aucun doute par étapes, contrôlées par les évènements climatiques, à partir des dépôts glaciaires puis par les apports alluviaux de la Leysse et de l'Hyère au sud, du Sierroz et du Séran, latéralement et surtout du Rhône et du Fier au nord.

Ainsi le lac du Bourget n'occupe guère plus qu'un dixième du volume de ce qu'il a été au retrait des glaciers würmiens. Les sédiments concentrent l'évolution des évènements depuis 35 000 ans. Son histoire est d'autant plus précieuse que cette vallée du Bourget contient, sur ses flancs, des traces d'un lac encore plus ancien, de côte

supérieure, consécutif à l'avant-dernière glaciation.

Jusqu'à une époque récente le lac du Bourget a fait peur aux riverains et la ville d'Aix-les-Bains s'en est plutôt éloignée. Les habitants craignaient les variations brutales du niveau de ses eaux, dues en grande partie au lien naturel qui existe entre le lac et le Rhône par le canal de Savières. Ce canal naturel, mais plusieurs fois surcreusé, sert en effet de lien à double sens avec le Rhône. Ce grand fleuve a très longtemps utilisé le lac comme stabilisateur de son régime irrégulier : en période de fortes crues, le fleuve déversait dans le lac ses excédents. Depuis les travaux régulateurs de la Compagnie Nationale du Rhône et les derniers travaux pour créer un nouveau cours au fleuve, le lac est plus stabilisé et la ville s'en est rapprochée sans crainte.

1-2-2 Les eaux thermales

Les plus connues sont celles qui alimentent les Thermes Nationaux d'Aix-les-Bains. Elles jaillissent en deux résurgences, la source de Soufre et la source d'Alun, exploitées dès l'antiquité. Ce sont des eaux chaudes, à gros débits et minéralisées surtout en sulfates et soufre, avec dégagement d'hydrogène sulfuré. Ces paramètres physico-chimiques sont rapidement variables : les températures vont de 35 à 46°, les débits de 25 à 60 l/s. Ils traduisent un aquifère perméable en grand, de type karstique. Des mélanges avec des eaux superficielles sont reconnus.

Ces eaux émergent naturellement vers 300 - 310 m d'altitude, de calcaires massifs clairs urgoniens, présentant de vastes réseaux de dissolution visitables.

Les dernières recherches entreprises pour connaître l'origine des sources chaudes alimentant les Thermes Nationaux, datent du début des années 1990. Elles ont été menées par deux hydrogéologues de l'Université de Savoie, et ont établi des bilans hydriques ainsi que des traçages nombreux dans les chaînons calcaires afin de préciser les circulations souterraines.

Ces études ont permis de montrer que seul le jurassique supérieur de la montagne de la Charvaz, sur la rive ouest du lac, n'a pas d'exutoire.

À partir de ces études deux forages ont été menés par le BRGM en 1993, pour permettre de capter l'eau thermale en profondeur et l'isoler du ruissellement des eaux de surface, garantissant ainsi ses qualités thermales.

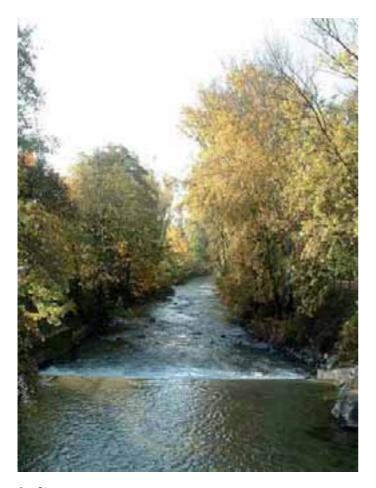
Ces forages confirment bien les études préalables : l'eau proviendrait bien des calcaires de la montagne de la Charvaz, sur la rive ouest du lac. Le transit de l'eau se fait d'ouest en est, suivant la structure synclinale du Val de Bourget. Elle s'enfonce jusqu'à plus de 2000 m de profondeur sous Aix-les-Bains. La remontée des eaux s'effectue le long des failles transverses au-travers d'un plan de chevauchement qui place l'unité chevauchante



Le griffon de la source thermale chaude dite « Source d'Alun » Photo François Fouger / OT Aix

Les thermes de Marlioz : source Esculape Doc. AC Aix-les-Bains





Le Sierroz
Photo François Fouger / OT Aix



La Chaudanne Photo François Fouger / OT Aix

d'Aix-les-Bains au-dessus de la série de la Charvaz.

Les eaux qui alimentent les thermes de Marlioz sont hypothermales, entre 11 et 18°, elles sont fournies par les sources Adélaïde, Bonjean et Esculape, en petite quantité. Chimiquement neutre, l'eau thermale de Marlioz est sulfurée calcique, riche en sulfure de sodium, légèrement iodurée et riche en oligo-éléments. Du fait de la stabilité chimique et thermique de cette eau et de la présence de corps voisins de la barégine, la tolérance est exceptionnellement favorable.

Elles sont utilisées pour le traitement des maladies des voies respiratoires. Leur exploitation commerciale commença qu'en 1860, date de l'ouverture du premier établissement thermal.

1--2-3 Les eaux minérales

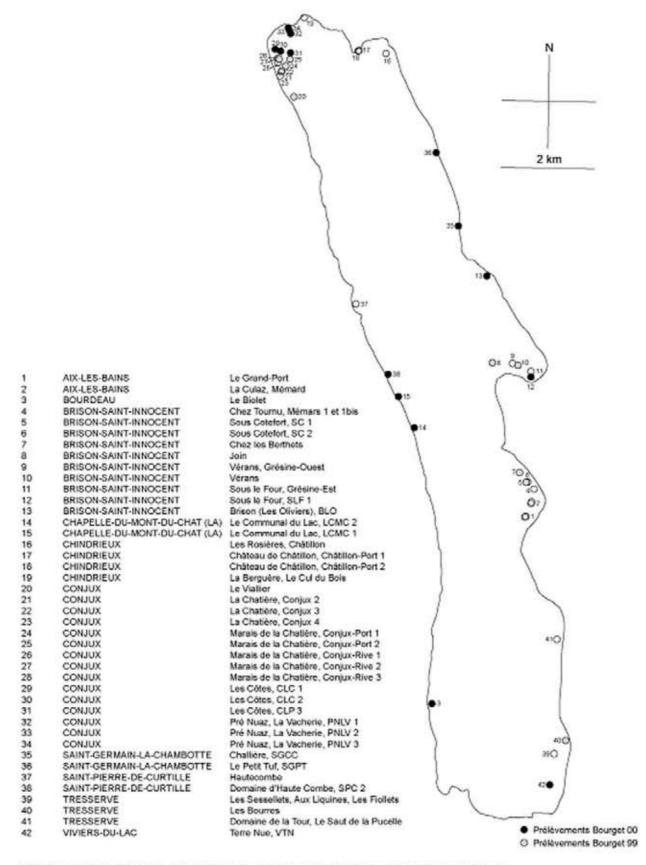
De nombreuses sources sourdent de la région aixoise. La plupart sont captées et servent à alimenter les réservoirs communaux. L'une d'elle, la source Raphy Saint-Simon jaillit au nord de la ville, au lieu-dit le Champ des Fontaines, elle a été étudiée et analysée en 1853 et son exploitation commence juste après. Source privée, elle était alors proposée en boisson dans des kiosques, puis dans les thermes de Pétriaux. La ville en devient propriétaire à la fin des années 1960. L'exploitation de la source a été affermée à la société I.T.M. entreprises, Intermarché, elle est commercialisée sous la marque « Raphy Saint-Simon eau minérale d'Aix-les-Bains ». La société produit 300 000 bouteilles par jour. Peu minéralisée, bicarbonatée calcique et magnésique, l'eau d'Aix convient à toute la famille

1-2-4 Les rivières

Les deux principales rivières qui traversent le site de la ville sont le Sierroz, qui descend des Bauges et se jette dans le lac au niveau du Grand Port et le Tillet qui vient du col de Saint-Saturnin et qui se jette dans le lac au niveau du Petit Port.

La Chaudanne vient du Revard, recevant plusieurs petits affluents dont le ruisseau des Garins et le Cambo. Son cours a été plusieurs fois modifié ; la dernière fois c'était dans les années 1930, quand elle a été entièrement canalisée, passant dorénavant sous la montée des Moulins, puis rue Davat, le Parc thermal et rejoignant le Tillet, également souterrain, en passant sous l'avenue de Tresserve.

À côté de ces trois principales rivières, de nombreux cours d'eau, appelés « nants », traversent la ville, avec des niveaux d'eau très variables suivant les précipitations. Pour les plus connus, on peut citer le nant de la Baye, au nord et le nant des Gachet qui traverse le bois Vidal.



Elaboration de la carte archéologique des gisements savoyards. Inventaire des sites sous-lacustres du lac du Bourget.

Carte de localisation des gisements sous-lacustres actuellement reconnus dans le lac du Bourget (A. MARGUET / DRASSM Annecy, novembre 2000).

2 - Une histoire rythmée par l'évolution du thermalisme

L'image d'Aix-les-Bains est associée à ses eaux thermales chaudes et bienfaisantes. Leur mise en valeur depuis l'époque romaine tisse la trame de l'histoire locale, articulée autour de 5 étapes, et fait apparaître la cité comme le modèle de référence de la ville de villégiature thermale.

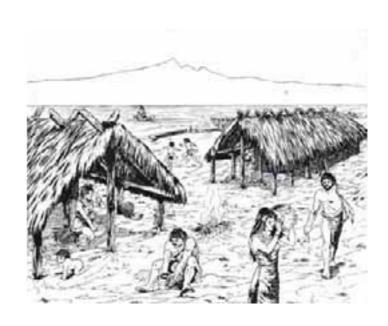
2-1 L'époque romaine : les débuts de l'histoire d'Aix-les-Bains

Même si nous ne disposons pour l'époque préhistorique de pratiquement aucune trace archéologique à l'emplacement de la ville, des populations ont sillonné le secteur en jetant leur dévolu, à l'époque néolithique (5 500 à 2 500 av JC) puis à l'âge des métaux (2 500 à 700 av JC) sur les rives du lac du Bourget. Ici, des agriculteurs-pêcheurs ont édifié des « cités lacustres », appelées plus justement aujourd'hui des villages littoraux. 16 stations littorales ont été découvertes par l'archéologie sous-marine sous les premières eaux du lac. Elles ont laissé des traces ténues dans les sédiments lacustres (cendres, nourriture) ou très curieuses telles ces rangées de pieux formant une palissade de protection du côté de la terre ferme. Proches d'Aix-les-Bains, nous trouvons Mémars I, du néolithique final, découverte au XIXe siècle; Mémars II, du bronze final, découverte en 1980 ; La Culaz, face à l'usine de pompage, datant du bronze final et mise à jour en 1993 ; le Grand Port, enfin, mise en évidence en 1992, datée du bronze final.

À l'âge du fer, dès 700 av JC, ces stations littorales sont abandonnées pour deux raisons probables : l'une climatique due à une phase de réchauffement qui entraine la fonte des glaciers et la remontée du niveau du lac du Bourget. Mais l'état d'abandon précipité de certains villages laisse supposer que des causes politiques ont pu jouer ainsi que des arrivées d'envahisseurs venus d'Europe centrale, maîtrisant la première métallurgie du fer (civilisation de Hallstatt, VIIe-Ve siècles av JC) et disposant donc d'armes efficaces pour évincer les occupants des lieux.

Dès le deuxième âge du fer, d'autres migrants venus du Nord de l'Europe, des Celtes, des Gaulois, de la tribu des Allobroges, s'implantent sur les lieux en laissant peu de traces archéologiques.

Des auteurs grecs et latins, tel Polybe les ont décrits et nous donnent des informations sur leurs habitudes



Village préhistorique au bord du lac du Bourget Dessin de Brigitte Masonal. Doc. Société d'Art et d'Histoire



Pieux découverts dans le lac du Bourget Photo Raymond Castel



Carte des Allobroges



Inscription romaine conservée dans le temple dit «de Diane»

de vie. Pour le moment les recherches effectuées dans la région n'ont fait connaître qu'un petit nombre d'habitats agglomérés protohistoriques, alors que le pays devait en compter beaucoup plus.

Dès 125 av JC des campagnes romaines ont lieu à la demande des Marseillais, alliés fidèles de Rome, attaqués par les Salyens. Les textes anciens sont contradictoires, plusieurs interventions semblent avoir eu lieu. Venu en renfort, le Consul Q. Fabius Maximus défait une coalition Avernes - Allobroges en 121 av J.C., au confluent de l'Isère et du Rhône. C'est probablement lui qui reçoit la reddition des Allobroges.

Peu après la région est intégrée à la province de la Narbonnaise et relève de la cité de Vienne sur le Rhône. La romanisation peut commencer.

Aix-les-Bains recèle de nombreuses inscriptions latines et des monuments célèbres qui attestent de son origine romaine :

- Un ensemble thermal, dont les vestiges sont abrités au cœur des thermes historiques, ayant peut-être une double fonction curative et de villégiature, fréquentés par l'aristocratie viennoise.
- Le temple de Diane qui continue à susciter nombre interrogations quant à sa fonction : temple ou tombeau-temple ?
- L'arc de Campanus : arc funéraire ou porte monumentale ou bien construction destinée à « l'autocélébration » d'une famille ?

Que nous dit l'épigraphie?

Les documents épigraphiques désignent en effet les habitants comme des vicani aquenses : il y avait donc un vicus. Leur nom indique l'origine romaine du site et l'importance de l'activité thermale qui perdure aujourd'hui.

Ces vicani bénéficiaient des avantages accordés par Rome aux Allobroges et en particulier le titre de colonie romaine honoraire, sans doute attribué sous le règne de Caligula, ce qui a entraîné l'octroi de la citoyenneté romaine à tous les hommes et toutes les femmes libres du territoire de l'ancienne Allobrogie.

Le vicus se situe à l'écart des grands axes de circulation, mais dispose d'un véritable arrière-pays constitué par le massif des Bauges et les bassins des rivières comme le Sierroz. Il est de plus voisin du lac, qui a joué un rôle comme voie de communication et dont les rives sont favorables au développement d'activités lucratives, commerciales ou artisanales. Le dossier épigraphique conduit à caractériser les vicani aquenses comme une communauté de paysans propriétaires, les possessores.

Deux inscriptions témoignent d'une organisation locale. Les représentants des possessores associent le culte impérial et le divertissement des habitants. Le vicus parait avoie eu une certaine autonomie par rapport à la cité de Vienne

Deux familles implantées dans le vicus émergent très nettement :

- Les Titii, qui comptent 4 représentants parmi les possessores. Aix pourrait être le berceau de cette famille, dont, dès le milieu du Ier siècle, un représentant D. Titius Iustus parvient aux plus hauts honneurs dans la cité de Vienne
- Les Pompeii, auxquels Campanus a dédié l'arc mais qui n'apparaissent pas parmi les possessores et semblent exclusivement attachés à l'ensemble monumental Thermes - arc - temple. Cette dernière grande famille est connue dans toute la Province.

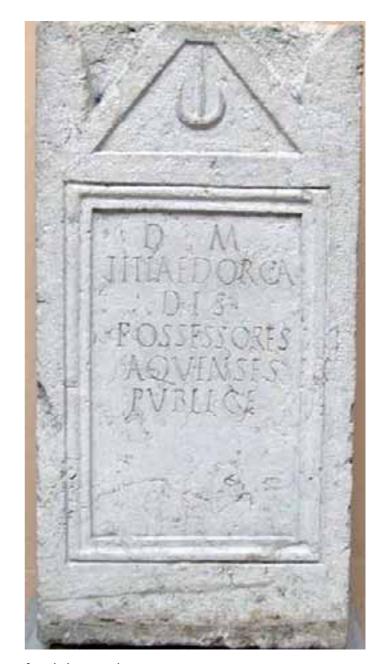
Enfin un certain nombre d'activités est avéré :

- La tenue d'un marché périodique, nundinae, pour lequel une autorisation est nécessaire
- La présence de pavillons, Asiciana ou Paconiana, pour héberger des personnes de passage.
- Une activité de potier avec la présence d'un four dont les revenus servent à financer un repas à la gloire de l'empereur.
- La pêche était pratiquée dans le lac et probablement complétée par de la pisciculture selon la dédicace d'un autel qui fait référence à un lacus, bassin de grande dimension qui a pu servir à l'élevage de poissons plutôt qu'à l'irrigation.
- Des vignobles, un bois sacré complètent le paysage.

Le dossier archéologique montre le rôle du thermalisme dans le développement du vicus Aquensis.

Il faut cependant noter que dans l'état actuel des connaissances, nous ne savons rien sur l'urbanisme du vicus lui-même, son implantation, sa situation, seule l'épigraphie, comme on vient de le voir, donne des informations.

Il semble probable que l'activité thermale cesse dès le IV^e siècle, mais le site n'est pas totalement abandonné.



Inscription romaine
Photo François Fouger / OT Aix



Inscription romaine : règlement de police. Photo François Fouger / OT Aix

Les armes de la famille de Seyssel dans l'escalier de l'Hôtel de Ville Photo François Fouger / OT Aix



Amédée VIII, premier duc de Savoie

2-2 Du Moyen Âge au XVIIIe siècle

Les problèmes de ces siècles résident en grande partie dans une instabilité politique présente à tous les niveaux. D'abord les « barbares » s'implantent dans la région, souvent à la demande de l'empire romain tout heureux de trouver des « auxiliaires » pour essayer de maintenir sa domination contre des envahisseurs agressifs tels que les Alamans ou les Huns. Les Burgondes, venus d'Europe du Nord, sont installés dans les Alpes au milieu du Vème siècle par Aetius, le chef des armées impériales en Gaule qui venait de les vaincre. À l'exception d'une belle inscription qui se trouve à Grésysur-Aix, ils n'ont laissé aucune trace à Aix même de leur passage.

Dès 534, l'État qu'ils ont fondé disparaît et cède la place à celui des Mérovingiens, puis des Carolingiens à partir de 751, auxquels succède après quelque péripéties le second royaume de Bourgogne en 888 conduit par la dynastie des Rodolphiens.

Plusieurs chartes, dont une en 867 et une seconde en 1011 font référence à Aix qui est alors un fisc royal dans lequel le dernier roi Rodolphe III fait de nombreux séjours, multipliant les dons aux églises.

Dans la charte de 1011, le roi de Bourgogne Rodolphe III fait don de la villa d'Aix, qualifiée de siège royal, avec ses colons et ses esclaves, à sa femme Ermengarde, qui à son tour les transmet à l'évêque de Grenoble, diocèse dont relève la région.

Au début du XIIe, saint Hugues, évêque de Grenoble fait don de ces mêmes territoires au monastère de Saint-Martin de Miséré. L'église est alors érigée en prieuré cure.

À la mort de Rodolphe III, le territoire d'Aix fait partie des terres sur lesquelles s'assoit l'autorité d'une nouvelle dynastie comtale, avec Humbert aux Blanches Mains (première moitié du XIe siècle), placée sous la protection de l'empereur du Saint-Empire. C'est le premier souverain de la dynastie des Savoie à laquelle l'empereur Sigismond attribue le titre de duc en 1416 (Amédée VIII) et qui reçoit le titre de roi en 1713 (Victor-Amédée II).

Aix est alors un fief inféodé à la dynastie des Seyssel d'Aix, baron puis comtes et enfin marquis, vassaux des Savoie. Les Seyssel jouent un rôle important dans l'échiquier politique savoyard, si bien qu'on ne les rencontre que rarement dans leur château aixois, où ils sont représentés par des châtelains qui gèrent leurs biens. D'au-

tant qu'à partir du XVIII^e, les Seyssel s'implantent définitivement de l'autre côté des Alpes, dans la région de Turin, au plus près de la cour.

Aix en Savoie, traverse tous les évènements liés à l'histoire de ce pays, en particulier les nombreuses invasions françaises et celle des espagnols entre 1742 et 1748.

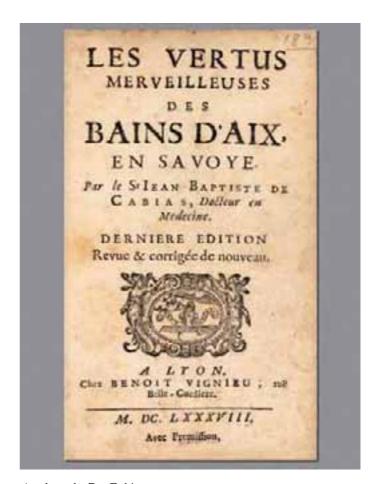
Le bâtiment des thermes romains ayant presque totalement disparu, le thermalisme prend une forme différente pendant ces longues années, seule une piscine romaine est restée apparente et les sources restent accessibles. Les personnes se baignent alors soit dans les bassins aménagés au pied des sources, soit dans la piscine romaine. On pratique aussi le bain à domicile, dans les pensions, en transportant l'eau thermale. Parfois la famille de Savoie fait venir dans son château du Bourget des barriques remplies d'eau thermale aixoise! Les eaux chaudes servent aussi aux lessives familiales, voire aux barbiers.

Au XVIIe siècle un renouveau se fait sentir que la tradition locale relie au passage du roi de France Henri IV et aux éloges qu'il fait de la qualité de son bain, après le siège de Montmélian et après la venue de quelques princes de Savoie ou de nobles français. Dans son livre de 1623 « Les merveilles des bains d'Aix-en-Savoie », le docteur Jean-Baptiste Cabias couvre d'éloges le site aixois : environnement excellent « fort propre aux phtisiques... abondance des aliments... excellentes promenades...habitants affables ». Bientôt la réputation gagne Paris où, selon le Mercure de France « il est difficile que vous n'ayez pas entendu parler des bains qu'on va prendre à Aix-en-Savoie ». C'est l'amorce d'un effet de mode qui prendra de l'ampleur à partir de la fin du XVIIIe siècle.

La ville est enserrée dans ses remparts et compte 1.300 habitants en 1743.

2-3 la naissance de la « ville d'eaux » : 1773-1860

Dans les dernières années du XVIII^e siècle, ici, comme dans le reste de l'Europe, le thermalisme attire de plus en plus de monde, se modernise, aiguillonné par l'intérêt de nouveaux buveurs d'eaux et étayé par des études scientifiques comme celle du docteur Joseph Daquin qui publie en 1772 « Analyse des eaux thermales d'Aix-en-Savoie ». Dans ce contexte porteur, les aixois réussissent à persuader le roi Victor-Amédée III de lancer la construction d'un nouvel établissement thermal, réalisé entre 1773 et 1783 selon les plans de



Analyse du Dr Cabias Doc. AC Aix-les-Bains



Joseph Despine, 1737-1830 Collection particulière



Le monument des généraux Forestier Photo François Fouger / OT Aix



Un des premiers hôtels Doc. AC Aix-les-Bains

Nicolas de Robilant. La direction en est confiée assez rapidement à Joseph Despine, médecin-inspecteur de l'établissement et premier représentant d'une dynastie de médecins, grands voyageurs qui implantent à Aix des techniques thermales très novatrices. Les 16 doucheurs patentés accueillent les baigneurs ou buveurs d'eau, en nombre croissant. Ils sont 800 en 1790.

Deux ans plus tard, commence la période révolutionnaire et impériale déclenchée en septembre 1792 par l'intervention des troupes françaises qui occupent sans difficulté une Savoie dont la population avait pris ses distances avec ses princes installés à Turin, la capitale du royaume. Aix-les-Bains devient française, intégrée au département du Mont-Blanc jusqu'à la chute de l'Empire napoléonien en 1814-1815.

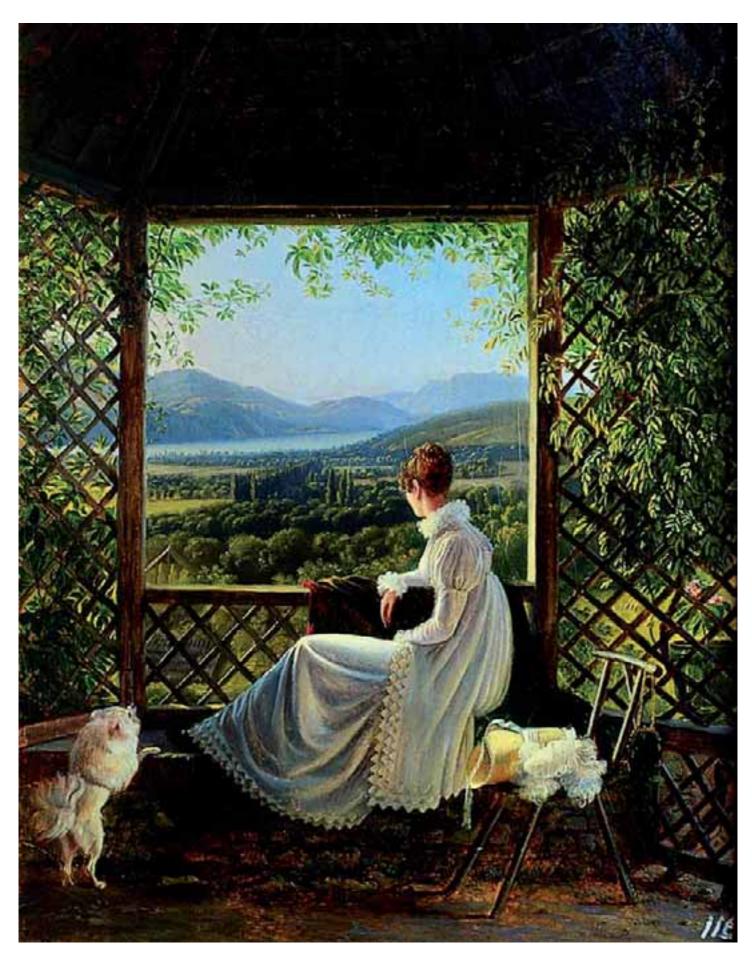
Quel bilan tirer de ces 23 années ?

La ville qui ne possédait jusqu'alors pas de chartes de franchises en profite pour se libérer des charges seigneuriales qui pesaient sur sa population. La bourgeoisie locale accède alors aux pouvoirs, politique et économique, permettant le développement d'activités en lien avec le thermalisme : création de pensions de famille, d'hôtels, développement d'activité de transport, portuaires...

Les guerres révolutionnaires, notamment la campagne d'Italie menée par Bonaparte conduit les autorités militaires à implanter pour la première fois à Aix une formation sanitaire militaire pour les blessés de l'armée des Alpes. Aix devient alors célèbre parmi la population française et c'est dans un courrier d'un militaire français en convalescence à Aix que l'on trouve pour la première fois la mention « les Bains » accolée au nom de la ville.

Mais en même temps que ce vent de liberté, la ville n'échappe pas à la destruction de quelques bâtiments emblématiques de l'aristocratie (la tour du château a été découronnée, les clés de voûte de l'escalier portant les armes des Seyssel, ont été bûchées), ou de l'église (destruction du clocher comme partout en Savoie) et à la pesante conscription militaire, surtout avec les campagnes napoléoniennes. Aix doit fournir chaque année un contingent de conscrits, souvent épargnés cependant par le biais de certificats médicaux de complaisance qui excusent des « crétins, goitreux ou épileptiques »!

Mais la guerre permet aussi à quelques personnalités d'Aix-les-Bains de se réaliser: c'est le cas des frères Forestier: Gaspard-François, engagé en 1792, devenu général et baron d'Empire; François-Louis, engagé lui



La reine Hortense à Aix-les-Bains en 1813 par Antoine Duclaux. Collection Château Arenenberg



Le monument à la mémoire de la baronne de Broc Doc Musée Faure



Les ruines d'Hautecombe

aussi en 1792, devenu général et tué au combat de Bienne en 1814 pendant la campagne de France.

Sous l'Empire, l'effet mondain amorcé au XVIIIe siècle s'amplifie avec la venue des « dames de l'Empire », ambassadrices « d'une mode que les médecins s'empressent de consacrer par leurs ordonnances ». On vient aussi à Aix sans être malade! Beaucoup d'épouses de militaires s'y réfugient pendant les campagnes de leurs maris. D'autres y trouvent un havre pour abriter leurs amours, leur liberté, voire pour s'éloigner de l'hostilité de l'empereur Napoléon Ier. On recense à Aix la venue de nombreux membres de la famille de l'Empereur, les fameux « Napoléonides » : Pauline la sœur, Laetitia la mère, Joséphine l'ex-impératrice répudiée, Marie-Louise la nouvelle épouse sur le chemin de l'Autriche après la chute de son époux, Hortense la fille du premier mariage de Joséphine, passée à la postérité à la suite de la mort de sa dame de compagnie, Adèle de Broc, dans les gorges du Sierroz en 1813... Gravite autour de ces dames une foule de personnalités politiques, culturelles : Mme de Staël, Mme de Rémusat, Benjamin Constant, le tragédien Talma... Les auberges ou autres relais de poste étant peu recommandés, ces étrangers logent dans des maisons devenues célèbres : Domenget rue du Dauphin et surtout Chevalley sur les hauteurs.

La renommée aixoise est définitivement lancée!

Entre 1815 et 1860 Aix-les-Bains renoue avec la domination autoritaire des princes de Savoie. Les aixois, du moins au début, s'adaptent à la situation d'autant qu'ils apprécient les visites de leurs souverains : celle de Victor-Emmanuel II en 1816 et surtout les quatre déplacements de son successeur Charles-Félix. Au cours de l'un d'entre eux, ce dernier achète les ruines de l'abbaye d'Hautecombe, face à Aix, sur la rive opposée du lac, à l'abandon depuis la Révolution. L'église est reconstruite en néo-gothique troubadour conformément aux goûts romantiques du moment et confirme ainsi son rôle d'excursion incontournable pour tout séjour à Aix.

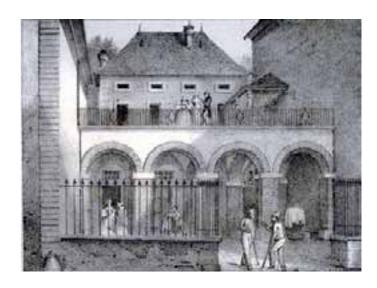
Durant cette période la vie politique savoyarde et aixoise est secouée par deux révolutions qui conduisent à la démission d'un roi, et la promulgation d'une constitution d'inspiration libérale en 1848. Le souverain Charles-Albert s'oriente alors vers une monarchie parlementaire, libérant l'économie et inaugurant une politique où des ministres comme le comte de Cavour ou Urbain Rattazzi, grands amis d'Aix, incitent à investir dans la ville. Les princes de Savoie veulent offrir une image attrayante car ils ont compris que leur intérêt était de se tourner vers l'Italie et d'y réaliser l'unité de la péninsule autour de leur couronne,

quitte à abandonner la Savoie à la France de Napoléon III en échange de son aide pour chasser les autrichiens de la région. Pour sceller cet accord concrétisé en 1859-1860, un plébiscite est organisé en Savoie. « La Savoie veut-elle être réunie à la France ? » demande-t-on aux électeurs masculins. Préparé par des envoyés de Napoléon III, favorisé par l'absence d'isoloirs et par l'état d'esprit des populations qui pensent que « (leurs) cœurs vont là où coulent (leurs) rivières », le vote est un succès impressionnant : À Aix, 1091 électeurs optent pour le oui...et 13 pour le non!

L'essor du thermalisme pousse la ville à intégrer facilement l'espace français auquel la relie désormais le chemin de fer depuis 1857-1858. Le bâtiment royal des thermes du XVIIIe siècle a été agrandi des « thermes albertins », en hommage au roi Charles-Albert, en 1832. Bientôt plus de 2 000 baigneurs les fréquentent. En complément de cette mode thermale, les courants artistiques du début du XIXe siècle donnent à Aix-les-Bains une renommée internationale grâce au romantisme qui idéalise la petite ville nichée au cœur d'une nature omniprésente et changeante. Lamartine y séjourne une première fois en 1816. « Il y vécut avec Julie Charles une idylle mémorable qui demeure l'emblème de l'amour tel que le conçoit le XIXe siècle et associe définitivement le nom du héraut du romantisme à celui de la cité et du lac... dans les Méditations poétiques (1820)... révélation officielle du romantisme dans le public ». D'autres écrivains suivent les traces de Lamartine à Aix: Alexandre Dumas, Honoré de Balzac qui y ébauche son roman « Médecin de campagne ». Ces personnes fortunées ou célèbres sont hébergées dans des pensions et dans les premiers hôtels dignes de ce nom : 11 en 1860, dont le « Grand Hôtel » qui ouvre ses portes en 1857. Elles se rencontrent entre gens du même monde dans un « cercle des étrangers » d'abord installé dans le château (1824) puis dans un bâtiment entièrement nouveau, le Casino Grand Cercle, inauguré le 15 juillet 1849. Ainsi « des hommes et des femmes issus de la véritable microsociété des hôtels aristocratiques et des cercles littéraires » viennent ici « pour voir et être vus ». La ville d'eaux, la ville de villégiature prend toute sa dimension.

2-4 De 1860 à la Seconde Guerre mondiale : un âge d'or devenu mythique

La fréquentation de la ville d'eaux ne cesse d'augmenter pendant cette période. Venir prendre les eaux correspond alors à la première forme de tourisme : « aller aux eaux, c'est le complément, la continuation obligée des élégances de l'hiver ; c'est le premier devoir social de tout homme qui tient à l'estime de soi, plus encore à celle d'autrui. S'en dispenser ce serait non seulement une faute de goût, mais un crime de lèse-société »



Les thermes Albertins
Doc. AC Aix-les-Bains



La pension Chabert, ancienne pension Perrier
Doc Musée Faure



Le Grand Hôtel



Sadi Carnot, président de la République, saluant Georges 1^{er}, roi de Grèce, dans l'escalier de l'Hôtel de Ville d'Aix-les-Bains. Collection particulière



La Reine Victoria et sa famille dans la grotte du Grand Cercle Doc. AC Aix-les-Bains

(un journaliste). On vient bien sûr ici pour chercher la santé grâce à l'eau thermale, (près de 9.000 « curistes » en 1935) mais plus encore pour passer un temps de détente et de loisirs au prétexte de l'eau (48.000 « étrangers » en 1935). Ces visiteurs appartiennent au monde du pouvoir et de l'argent.

Aix-les-Bains est alors « la reine des ville d'eaux et la ville d'eaux des reines », de nombreuses têtes couronnées séjournent ici :

Georges I^{er}, roi de Grèce, s'installe ici tous les étés entre 1889 et 1912,

Victoria, « reine d'Angleterre et impératrice des Indes », effectue 3 séjours avec sa fille en 1885, 1887 et 1890,

On rencontre aussi pendant cette « Belle Époque », l'empereur du Brésil, le roi des Belges, l'impératrice d'Autriche Sissi, les reines de Hollande. Après 1918, Aix reçoit des dignitaires du Moyen Orient, le prince héritier du Japon...

Ajoutons des personnalités politiques en cure comme Winston Churchill, la famille Windsor, Édouard Herriot, Paul Deschanel, Chamberlain... ou en visites officielles Napoléon III en 1860, Sadi Carnot en 1888 et 1892, Félix Faure en 1897, Armand Fallières en 1910...

Les écrivains fréquentent aussi la station : Maupassant, Verlaine, Bergson, Bordeaux, Claudel..., comme à la période romantique.

Le banquier et mécène américain John Pierpont-Morgan est également fidèle à la station, c'est au Grand Hôtel qu'il apprend le naufrage du Titanic, fleuron de la Compagnie de transatlantiques qu'il a en partie financée.

Ces noms figurent sur le « livre d'or de la saison », une belle publicité pour la ville qui attire aussi des aventuriers avides de rencontres pas toujours honnêtes. Près de la moitié des arrivants sont d'origine étrangère avec un très fort contingent de britanniques séduits par le cadre dès la deuxième moitié du XIX^e siècle, mettant leurs pas dans ceux de la reine Victoria. Leur présence importante a très nettement marqué la ville, qui pour mieux les accueillir, quand ce n'est pas directement sous leur impulsion, multiplie les infrastructures :

Une église anglicane, Saint-Swithun, est ouverte au culte dès 1870. Les très nombreux équipements sportifs comme le golf, l'hippodrome, le Tir aux Pigeons, le club nautique...

Leur influence est également très lisible dans la toponymie : un grand nombre de rues et de bâtiments affiche l'adjectif « britannique » ou le mot « Angleterre »

Pour héberger ces hôtes exigeants, des investisseurs qui ont compris les potentialités aixoises construisent des palaces luxueux qui sont la marque spécifique de la ville d'eaux : les hôtels fleurissent dans le paysage, bâtiments prestigieux aux enseignes internationales : le complexe Royal-Splendide-Excelsior, l'hôtel de l'Europe, l'Albion, l'Astoria, l'International...

Les distractions ne peuvent être négligées.

Le Casino Grand-Cercle s'agrandit régulièrement et se transforme en permanence. Un premier théâtre y est installé en 1881 qui accueille en 1897, la première représentation pour la France de l'opéra de Richard Wagner, Tristan et Iseult. Un théâtre plus grand lui succède en 1899, construit sur les plans de l'architecte du gouvernement Henri Eustache.

Un casino concurrent dynamique mais moins prestigieux, la Villa des Fleurs, ouvre en 1879.

Des excursions sont proposées aux alentours d'Aix : liaisons par bateaux pour Hautecombe à partir du Grand Port, excursions en barque et à pied dans les gorges du Sierroz, accès au Mont-Revard qui domine la ville par une voie ferrée à crémaillère, inaugurée en 1892 où se développe au début du XX° siècle une des premières stations de ski de France

L'offre de soins monte en puissance et devient exceptionnelle. Le complexe thermal s'agrandit vers le sud : l'extension du bâtiment Pellegrini est terminée grâce à l'investissement de l'État français décidé par Napoléon III à l'occasion de l'annexion de la Savoie, en échange de la propriété des thermes et des sources à l'État (1862). Les thermes d'Aix-les-Bains deviennent alors des Thermes Nationaux.

On construit l'annexe Revel en 1881, le quadrant Lecoeur en 1893.

Les médecins spécialisés en rhumatologie, ils sont 36 en 1933, s'investissent dans une « Société médicale » pour vanter les bienfaits des eaux aixoises, pour organiser des rencontres scientifiques spécialisées comme la « Conférence internationale des maladies rhumatismales » la première édition se tient en 1934, elle est prolongée après 1950 par la « Semaine de rhumatologie »,toujours d'actualité. Pour former le personnel, l'«École des techniques thermales » est fondée en 1932.



Le théâtre de Boudier (1881) Doc. AC Aix-les-Bains



Le chemin de fer à crémaillère Aix-les-Bains / le Revard



Papier à en-tête de la première entreprise Léon Grosse Doc Archives Léon Grosse



La Savoisienne
Doc. Société d'Art et d'Histoire

Un institut de physiothérapie et de mécanothérapie, inspiré des méthodes du suédois Gustav Zander, voit le jour à Aix en 1899. Autre innovation mondiale : un « solarium tournant », inauguré en 1930 par le docteur Saïdman, permet de traiter des malades par héliothérapie. Un peu en marge du centre ville, dans le quartier de Marlioz, d'autres sources, captées dans un bâtiment édifié en 1861, soignent les muqueuses buccales et les voies respiratoires.

Aix-les-Bains devient méconnaissable. Sa population augmente: 4 000 habitants en 1865; près de 13 000 en 1939, beaucoup par solde migratoire positif. L'électricité et l'eau courante se généralisent, un hôtel de ville digne de ce nom s'installe dans l'ancien château des marquis d'Aix acheté en 1864 ; une nouvelle église après maintes querelles est édifiée en 1899; des hôpitaux naissent, impulsés par de généreux donateurs comme Pierpont-Morgan pour l'hospice Brachet et l'hôpital Léon Blanc ou la reine Hortense pour l'établissement qui porte son nom. La ville attire les capitaux et les talents, nombre d'architectes, mais aussi des entrepreneurs fascinés par le dynamisme local : Léon Grosse implante à Aix en 1881 une modeste entreprise qui est devenue un des grands du BTP en France; en 1922 deux ingénieurs suisses installent la « Société savoisienne de construction électrique » spécialisée dans les transformateurs indispensables pour l'utilisation de l'hydro-électricité. La ville conforte son ouverture sur l'extérieur avec une nouvelle gare ferroviaire (1866) et le financement d'un aéroport. Ces transformations sont conduites par des maires visionnaires, souvent entrepreneurs euxmêmes (Paulin Bonna de 1886 à 1892 ou Alphonse Mottet entre 1875 et 1883), ou médecins thermaux (Dr Petit, Dr Marty, Dr Gaillard...), à très forte personnalité comme Philippe Navarro (1919-1927) ou Maurice Mollard élu en juin 1932. Celui-ci a voulu combattre la crise de 1929 par des méthodes keynésiennes en multipliant les constructions financées par la ville comme la plage ou par l'État avec les thermes Pétriaux, le parc de verdure et l'aquarium, à tel point que ses adversaires, qui le poussent à la démission en 1937, le surnomment « Béton Premier ». Les tensions politiques n'ont donc pas épargné le monde aixois.

Les deux guerres mondiales représentent malheureusement des parenthèses éprouvantes. La première guerre touche Aix par la mobilisation des hommes dont beaucoup sont « morts pour la France » : 334, soit 2,7% de la population de 1911. Leurs noms sont gravés sur le monument réalisé par A. Boucher inauguré en juillet 1922. Mais ces années imposent aussi des pénuries de toutes sortes, par exemple de charbon indispensable pour le chauffage et la production d'électricité. Cepen-

dant les aixois s'adaptent : l'usine de feux d'artifice Collombert se reconvertit dans l'armement ; faire tourner la station reste une priorité en privilégiant la clientèle étrangère. En pleine guerre, en 1917, les aixois décident d'agrandir le golf, les tennis et financent même une campagne de publicité dans les colonnes du New-York Herald Tribune! La ville accueille, loin du front, deux catégories de soldats : les blessés d'une part, entassés dans les hôpitaux, les écoles, les thermes et même le casino ; des soldats américains d'autre part qui viennent ici en permission par roulements de 7 jours, dans cette petite ville riche en hôtels et éloignées des tentations des grands centres.

Avec la Seconde Guerre mondiale, les combats cernent directement Aix. En juin 1940 les troupes du général Cartier ralentissent l'avance allemande en Chautagne et la stoppent à Viviers-du-Lac tandis qu'Aix, déclarée « ville ouverte », est occupée le 23 juin. L'armistice place la localité en « zone libre » jusqu'à l'occupation italienne en décembre 1942, conséquence du débarquement allié en Afrique du Nord, elle-même remplacée en août 1943 par le retour des troupes allemandes qui pallient la défection militaire italienne. La population souffre là encore de privations et prend progressivement ses distances avec le régime du maréchal Pétain, même si le maire de l'époque Paul Dussuel ne cache pas son empathie pour la « révolution nationale ». Après 1942, l'évolution de la guerre et l'imposition du STO poussent à l'attentisme ou à la résistance dans des mouvements, plus ou moins coordonnés avec le reste de la Savoie, qui animent des maquis comme celui du Revard sévèrement combattu par l'armée allemande en juin 1944. La libération de la ville le 21 août met fin aux épreuves.

Malgré les épisodes des deux guerres, le bilan de la période semble très positif. Aix-les-Bains est devenue méconnaissable. Les mentalités en restent marquées, à tel point que le sociologue J. Ion parle du « mythe Victoria » pour caractériser le jugement porté sur ces années.



Le Casino Grand Cercle transformé en hôpital en 1914-18 Doc. AC Aix-les-Bains

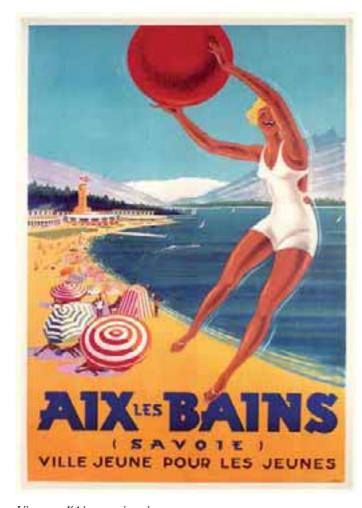


L'occupant devant l'Hôtel de Ville - Juillet 1940 Collection Brun / Évrard



Le maire Dussuel en tête du défilé de la Libération

Construction des thermes Pétriaux (1933)
Collection particulière



L'image d'Aix se rajeunit Collection particulière

2-5 Depuis 1945 : une double évolution dessine la ville d'aujourd'hui

Depuis 1945, deux époques, articulées autour des années de la fin du XX^e siècle, ont profondément marqué la ville.

Dès les lendemains de la guerre, beaucoup manifestent leur inquiétude. Certes Aix-les-Bains garde une vocation d'accueil. Pour preuve, une organisation américaine finance ici le regroupement d'enfants juifs rescapés des camps nazis. Leur intégration dans des structures scolaires préfigure la création d'une école talmudique à Tresserve qui fait de l'endroit un des centres du judaisme français aux côtés de Paris et Strasbourg. Mais, déjà avant la guerre, la prospérité héritée de la Belle Époque semblait se tarir. Les saisons des années 30 n'avaient plus guère de points communs avec celles « d'avant ». Aix-les-Bains allait-elle demeurer une ville touristique prospère ou sombrer dans le marasme? En réalité la deuxième moitié du XXe siècle correspond à l'apogée de la fréquentation thermale parce que l'on passe du « thermalisme aristocratique » marqué par une clientèle que sélectionnent l'argent et les loisirs, à un «thermalisme sanitaire et social » touchant une clientèle modeste, nécessiteuse de soins mais pléthorique. Aix touche les dividendes des options choisies après la guerre sur la lancée des principes formulés par le Conseil National de la Résistance : démocratiser les loisirs et surtout, pour ce qui nous concerne, l'accès aux soins. Une circulaire de la toute nouvelle Sécurité sociale de 1947 affirme en effet que « tout homme, quelle que soit sa condition sociale, a droit au bénéfice de la cure thermale si son état de santé l'exige ». Cela suppose des aides financières (transport, logement, encadrement médical...) testées à Aix dès 1946 pour les régions parisienne et lyonnaise et généralisées en 1947 à la France entière. Parallèlement l'aristocratie de l'avant guerre décline, remplacée par de nouvelles couches sociales dirigeantes (cadres, professions libérales, chefs d'entreprise...) qui trouvent totalement désuète la villégiature en station thermale et préfèrent l'exotisme géographique, les structures touristiques « branchées » comme le « Club Méditerranée », les vacances au ski...Le relai pris par la Sécurité sociale évite donc la crise à Aix qui connaît des chiffres considérables de fréquentation : 10.000 curistes en 1946, 40.000 en 1973, 52.860 en 1986, record historique qui place Aix-les-Bains au premier rang des stations thermales françaises. La majorité de ces curistes viennent de l'hexagone; c'en est fini du cosmopolitisme qui marquait la ville d'eaux avant 1939.

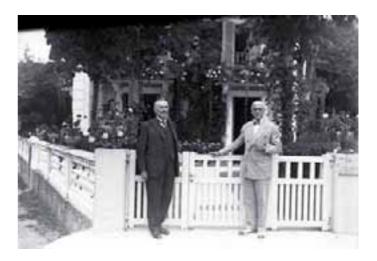
De ce fait, Aix doit adapter ses capacités d'accueil. Inutile de proposer à une clientèle incapable d'en profiter des palaces prestigieux qui ferment un à un, transformés en appartements pour héberger les nouveaux venus le temps des 3 semaines de cure. Bientôt ne reste plus en activité que l'Astoria, sauvé de la fermeture par une intervention municipale. Par contre se multiplient les meublés et les hôtels modestes.

Évidemment l'infrastructure thermale doit évoluer, surtout en atteignant, à la fin des années 60, le chiffre extraordinaire de 10.000 soins par jour. L'énorme complexe Pétriaux trouve alors toute son utilité. Piloté par un directeur d'exception en la personne de Louis Rigaud (1945-1971), il devient une énorme ruche que l'on doit rehausser de 4 étages entre 1969 et 1972, de manière à y déplacer les services administratifs en libérant de nouveaux espaces de soins. Sur ce plan aussi l'innovation règne : apparition de l'application de boues argileuses mêlées à l'eau thermale pour soigner l'arthrose, Berthollet mécanique, rééducation en piscine des accidentés...

Après les tâtonnements de la Libération, les jeux politiques reprennent leur cours. On retrouve Paul Dussuel à la mairie entre 1947 et 1953. Ses liens amicaux et professionnels avec le docteur Faure permettent à la ville de devenir légataire de l'exceptionnelle collection d'œuvres d'art du médecin, abritée dans la villa des chimères, acquise en 1946 et transformée en musée en 1949. L'influence aixoise grandit avec des élus qui cumulent les fonctions de maire et de député, à l'image de Robert Barrier, infatigable promoteur du tourisme, élu en 1953 et mort prématurément en décembre 1955. On retrouve ce double mandat avec Gratien Ferrari dans les années 80 et Dominique Dord depuis 2001. Une forte personnalité entre en lice dans la politique locale : André Grosjean, élu maire en 1969, réélu ensuite jusqu'à sa démission obligée, par décision judiciaire, en 1984, et revenu pour un ultime mandat de 1995 à 2001. Ces maires gèrent une ville qui change beaucoup. Outre sa croissance démographique (plus de 20.000 habitants en 1969), en partie due à l'arrivée de centaines de rapatriés d'Algérie, elle s'industrialise davantage en accueillant des entreprises nouvelles (Savoie-Yaourts. CIT-Alcatel) ou en voyant se conforter des réussites antérieures (plus de 1.000 salariés à la « Savoisienne » en 1965). Elle se tourne vers le tourisme d'affaires (inauguration du centre des congrès en 1977). L'intercommunalité progresse, ne serait-ce que pour la gestion du lac du Bourget dont on entreprend des travaux d'assainissement coûteux mais efficaces, ou pour le Revard qui, avant de retrouver ses belles années actuelles liées à la réussite des sports d'hiver (premier



L'établissement thermal de 1972 Doc. AC Aix-les-Bains



Le docteur Faure et le maire Paul Dussuel Doc. Société d'Art et d'Histoire / Photo Édouard Navello

site français de ski nordique), vit une période difficile qui blesse l'amour propre des aixois : le téléphérique, qui avait succédé au train à crémaillère en 1937, ferme en 1968, victime de la concurrence de la route et de l'inachèvement initial de son tracé (seul le tronçon Mouxy-Revard avait été construit).

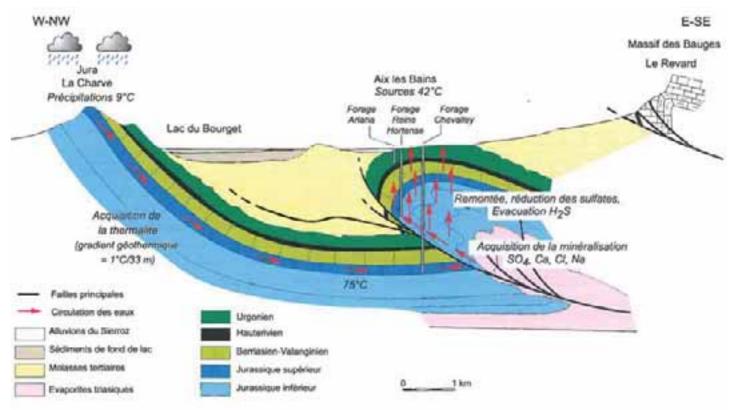
À partir des années 1990, la situation se dégrade, de sérieux problèmes bousculent l'économie thermale et obligent à des réorientations parfois douloureuses.

Des difficultés liées au thermalisme animent des débats sur la place publique ou dans des cercles de spécialistes. La qualité des eaux thermales pose problème : dans un environnement de roches calcaires, de multiples fissures ne filtrent pas les pollutions superficielles qui viennent ainsi contaminer les eaux thermo-minérales issues des grandes profondeurs. La législation n'arrange rien, elle qui, par un arrêté de mars 1989, oblige les eaux thermales à être aussi pures que les eaux minérales destinées à la boisson! De plus, dans l'environnement d'eaux chaudes circulant dans des kilomètres de tuyauteries peut de développer une bactérie, la légionelle, responsable de graves attaques pulmonaires sur des patients âgées ou (et) fragiles. En 1990 le procureur de la République de Chambéry, particulièrement écouté des médias, Éric de Montgolfier, reçoit une plainte du syndicat CGT des Thermes nationaux qui

estime que les employés travaillent de ce fait dans un environnement risqué. Quel mauvais retentissement sur les curistes potentiels!

Face à ces menaces, des réponses sont apportées dans l'urgence : une désinfection systématique et draconienne des thermes, réalisée l'après-midi désormais fermé aux soins ; la réalisation de forages profonds, jusqu'à 2.200 mètres, pour capter de l'eau thermale intacte de toute contamination superficielle.

Mais apparaissent ensuite progressivement des insatisfactions liées aux thermes Pétriaux. Grandioses en 1934, ils semblent maintenant démesurés et peu rationnels. Avec le bâtiment Pellegrini contigu, ce sont 50.000 m² de locaux dans lesquels les traitements sont éclatés, les curistes perdus dans de longs déplacements. Les soins eux aussi subissent des critiques. La cure est-elle efficace et doit-on continuer de la rembourser alors que se généralisent des opérations réparatrices comme sur les prothèses de hanches, alors que, depuis la fermeture de l'école de formation des masseurs thermaux en 1982, pour concurrence déloyale vis-à-vis de kinés à la recherche de travail, de nombreux soins s'orientent vers des pratiques collectives d'hydro-massage ou sont dispensés par des auxiliaires thermaux formés de manière plus superficielle ? Des médecins d'Aix ou d'autres stations multiplient pourtant des études scien-



Circuit des eaux thermales d'Aix-les-Bains. Doc Carfentan 2003

tifiques qui confirment l'intérêt de la cure thermale; rien n'y fait, le doute s'installe. D'autres stations dynamiques comme Balaruc-les-Bains ou Dax concurrencent sérieusement Aix qui perd sa place de leader; les effectifs de curistes s'effondrent après le record de 1986: 46500 en 1990, 36000 en 1996. Malgré un ralentissement du déclin en 1997-1998, la baisse reprend ensuite.

Comment réagir ? En trouvant des solutions innovantes, impulsées par un autre directeur des thermes, exceptionnel comme Louis Rigaud, Jean-François Bénévise (1987-1997). Il sait qu'un projet de thermes privés, hauts de gamme, dans le parc du bois Vidal, avait été présenté dans les années 1960 par la Société médicale emmenée par le docteur Deslou-Paoli. Sans succès à cause d'une levée de boucliers de ceux qui refusaient une privatisation et surtout par manque de financements. Jean-François Bénévise lance des audits en 1988 et 1989 qui analysent les faiblesses de la machine thermale ; il essaie, malgré des grèves, d'augmenter la productivité de l'entreprise. Au final, il opte, avec les acteurs de la filière, pour la construction de nouveaux thermes sur les hauteurs d'Aix-les-Bains à côté de la villa Chevalley. Il pose la première pierre en 1996, avant son départ, et les thermes nouveaux ouvrent en mai 2000. Un moment, les soins se partagent entre ancien complexe thermal et nouveaux thermes. Puis, en 2008, tout est concentré sur Chevalley où sont aussi lancées avec succès des formules axées sur la remise en forme. L'État souhaitant se désengager, un processus de gestion plus souple est mis en place pour aboutir, malgré une très forte résistance du personnel, à la création d'une Société anonyme en 2009. En 2011, la Compagnie Européenne des Bains - Valvital rachète Chevalley à l'État, tandis que ce dernier cède à la ville le complexe désaffecté Pellegrini-Pétriaux en mars 2012. Une étape historique est franchie. Propriétaire des thermes depuis 1860, l'État disparaît de la scène aixoise et la ville aligne le statut de ses eaux sur le reste de la France, avec désormais deux ensembles privés, dont les thermes de Marlioz, totalement reconstruits par la famille Burnet en 1982.

L'histoire d'Aix-les-Bains a donc été rythmée par l'évolution de son thermalisme qui reste essentiel, même s'il n'est plus le seul facteur du dynamisme local. Mettre en valeur ce passé, une référence nationale en matière de modèle de villégiature thermale, permet de souligner la forte spécificité aixoise.



Ouverture du Centre des Congrès en 1976 Doc. AC Aix-les-Bains



L'extérieur des thermes Chevalley...
Photo François Fouger / OT Aix



... et l'intérieur de la grande piscine d'eau thermale. Photo François Fouger / OT Aix

3 - L'évolution urbaine

Le thermalisme, on vient de le voir, a été le moteur de l'histoire d'Aix-les-Bains ; son développement a structuré la ville et son évolution.

3-1 La préhistoire

On ne connaît pas d'occupation préhistorique du site même d'Aix-les-Bains. Ce sont les bords du lac qui ont vu les premières installations humaines depuis le Néolithique jusqu'à la fin de l'Age du bronze. Les restes de ces villages sont aujourd'hui immergés.

3-2 La période antique

Les premières occupations à l'intérieur du périmètre actuel de la ville sont datées du premier siècle avant notre ère, il s'agit d'enclos et de constructions légères, mais ces vestiges ne correspondent pas forcément à un habitat fixe.

Pour la période romaine, trois monuments visibles aujourd'hui, témoignent de la richesse du vicus à cette époque. Il s'agit du temple de Diane, de l'Arc de Campanus et des vestiges des thermes romains abrités aujourd'hui au cœur du bâtiment des thermes historiques.

Ils ont longtemps laissé penser qu'ils appartenaient à un centre monumental témoignant du caractère urbain du vicus

Une importante campagne de fouilles en 1989-1990 a permis de faire avancer la connaissance des différentes étapes de construction de la ville à la période romaine. L'Aix antique, dans son cœur monumental, était en terrasses. Sur la terrasse inférieure, le temple, 4,38 m plus haut l'arc et enfin à 5,5 m plus haut que l'arc, les thermes.

Malgré cela, la topographie urbaine de l'agglomération reste mal connue.

Au nord à 300 mètres, une importante zone de nécropole a été observée à différentes reprises. Au sud, dans ce qui est le parc de verdure aujourd'hui, des comptes-rendus de fouilles du XIXe siècle signalent de nombreux bâtiments, peut-être identifiés comme un quartier d'habitations.

Enfin deux zones d'habitat sont repérées par les fouilles : à l'ouest à 100 mètres, rue du Casino,

à l'est à 400 mètres, rue du Puits d'Enfer.



Carte archéologique du centre-ville Doc. Inventaire du Patrimoine

Ces différentes découvertes permettent actuellement d'évaluer la superficie du vicus entre 10 et 15 hectares. Mais de nombreuses interrogations demeurent. S'agissaitil de deux ensembles, plus juxtaposés que complémentaires : un cœur thermal fréquenté par une « clientèle » extérieure et à côté un vicus à caractère rural où vivaient les possessores, des artisans, des aubergistes...

La chronologie connue de cette période permet d'étaler les constructions du premier siècle avant JC à la fin du IIe siècle après JC. Puis, au IIIe siècle, une destruction probablement due à un glissement de terrain affecte le site. Restauré, celui-ci ne retrouve pas l'importance de ses aménagements antérieurs.

Le site a sans doute était abandonné dès le IV^e siècle, mais probablement pas totalement délaissé. Des nouvelles structures apparaissent, et c'est sans doute dans ce contexte que s'implante une nécropole à inhumations en usage entre les IV^e et X^e siècles, dont 16 tombes ont été fouillées.

Voir plan en annexe 2.

3-3 Du Moyen Âge à l'époque moderne.

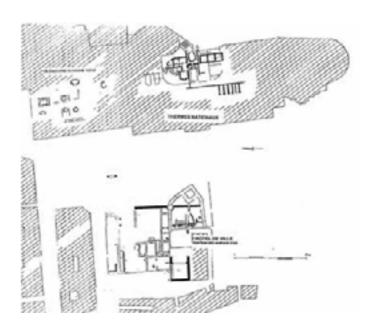
L'édifice thermal est probablement abandonné au IVe siècle. La période du haut Moyen Âge ne nous est guère connue. Les premières références à Aix dans des textes apparaissent dans des chartes de la fin du IXe siècle. La ville semble être alors un fisc royal, appartenant aux rois de Bourgogne, qui y séjournent régulièrement. La bourgade paraît alors posséder une église et certainement une aula seigneuriale.

Au XI^e siècle, Aix est le siège d'un fief de la mouvance des comtes de Savoie, très tôt inféodé à la famille seigneuriale des Seyssel d'Aix. Ils implantent le centre de leur pouvoir et ils édifient leur château à proximité du temple romain.

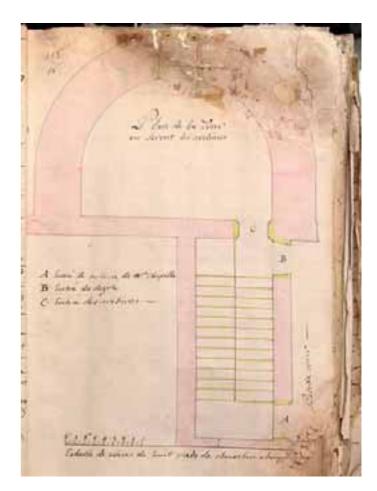
À la fin du XII^e siècle, le cartulaire de saint Hugues révèle l'existence de 3 paroisses sur le territoire d'Aix : Sainte Marie, Saint-Simond et Saint-Hippolyte.

La géographie urbaine se dessine peu à peu : la petite ville est enserrée dans des remparts, dont on ne connaît pas la date de construction ; à proximité de l'ancien temple romain, le prieuré Sainte Marie, centre religieux, voisine avec le château seigneurial. Deux hameaux sont attestés : Saint-Hippolyte, à proximité immédiate de la ville, hors des remparts, doté d'un petit prieuré et d'une maison-forte du XIIIe siècle, dépendant de la famille de Savoie ; Saint-Simond (Saint-Sigismond) doté lui aussi d'une église et d'un cimetière. Les autres hameaux n'apparaissent dans les sources que lors du dénombrement général de la population pour la gabelle du sel, en 1561.

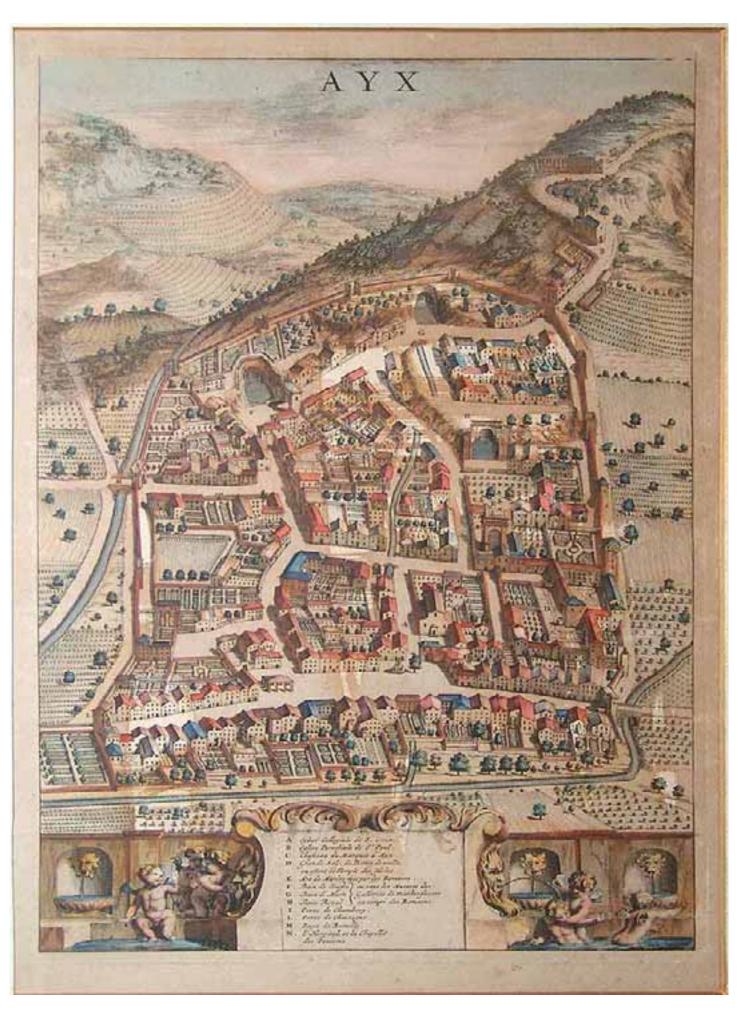
À cette date, sur les 1.095 habitants d'Aix, 46% logent dans le bourg ; Saint-Simond compte 125 habitants, Puer



Plan topographique des fouilles Doc. Alain Canal - 1988



Ancienne tour des remparts, restaurée en 1726 pour abriter le tabellion. Doc. AC Aix-les-Bains



91, Choudy 87, Lafin 86 et le reste de la population est réparti dans une dizaine de hameaux.

Le centre urbain est profondément remanié à la Renaissance, suite à l'incendie du prieuré et à la reconstruction du château.

3-3-1 Aix au XVII^e siècle : le Theatrum Sabaudiae

Grâce au *Theatrum Sabaudiae* nous avons une représentation de la ville en 1674. Cet ouvrage, dessiné par Borgonio a été commandé par le duc de Savoie pour magnifier sa puissance et soutenir ses prétentions dynastiques et territoriales. En ce qui concerne Aix, cette gravure permet de mieux appréhender la ville :

Celle-ci est enserrée par des remparts, flanqués de tours circulaires ou semi circulaires. Une seule subsiste aujourd'hui, située rue Daquin, à l'arrière de l'ancienne maison forte dite du Mollard. La route reliant Chambéry à Genève traverse la ville dans sa partie ouest et constitue un axe nord-sud important bordé de nombreuses constructions. Entre les deux portes se situe la Place centrale, accueillant une petite halle pour le marché, une fontaine d'eau potable et des auberges. À l'est deux autres portes desservent les quartiers périphériques.

Le centre administratif est représenté par le château qui s'appuie sur les remparts au sud et qui, jouxte le temple romain au nord. La collégiale située à proximité qui remplace le prieuré en 1514, accompagnée de son cimetière et des bâtiments du chapitre, forme le centre religieux.

Pendant cette période, le thermalisme joue un rôle plus secondaire. Toutefois, cette activité n'a jamais cessé et les grands auteurs humanistes du XVe siècle écrivant sur le thermalisme, n'oublient pas de citer les bienfaits des eaux d'Aix.

Les thermes romains ont été ensevelis sous des mètres de terre, à l'exception d'une piscine alimentée par la source d'Alun et appelée le Bain Royal. Les deux sources jaillissent de grottes aménagées, situées à l'est, remaniées au XVIIe siècle par le célèbre architecte savoyard Cuenot. Les baigneurs prennent les eaux dans les bassins aménagés au pied des sources ou à domicile, chez leur logeur. La rue des Bains s'ouvre à l'angle nord-est de la place centrale ; elle monte en serpentant pour rejoindre la source de soufre. Elle abrite également les bancs des bouchers et reçoit le trop plein des sources, ce qui permet d'évacuer les déchets laissés par cette activité.

Trois auberges sont connues dès le XVIIe siècle, cependant la plupart des étrangers sont logés chez l'habitant.

Une dizaine de hameaux complètent le paysage urbain de la ville d'Aix à l'extérieur des remparts. Le plus important est Saint-Simond, avec sa paroisse et son cimetière et ses 18 familles. Pour les autres on peut citer entre autres



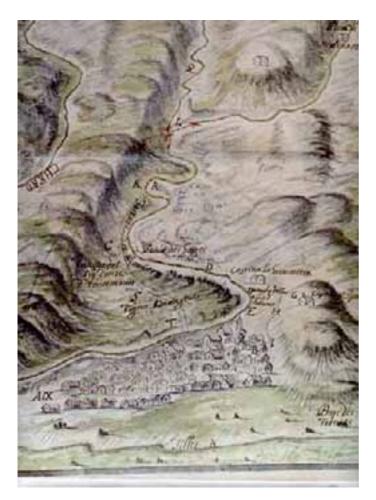
Extrait du Theatrum Sabaudiae : la place centrale Collection particulière



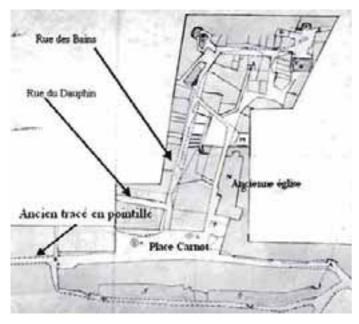
Extrait du Theatrum Sabaudiae : le château et son clos Collection particulière



Extrait du Theatrum Sabaudiae : les bains Collection particulière



Plan pour dérivation de la Chaudanne début XVIII^e Doc. Archives départementales de la Savoie



Plan Garella pour la reconstruction de la ville après l'incendie de 1739

Doc. AC Aix-les-Bains

Lafin, Puer, Choudy, Cornin, Marlioz, les Massonnats, les Murguets : des noms que l'on retrouve aujourd'hui dans les quartiers périphériques.

3-3-2 Le XVIIIe siècle jusqu'en 1775

Entre 1720 et 1739, afin de protéger les eaux thermales des infiltrations du ruisseau de la Chaudanne qui traverse la ville, un important chantier est programmé par l'Intendance Générale modifiant la distribution urbaine du centre ville. On creuse un nouveau lit à ce ruisseau, à l'extérieur des remparts qui oblige à déplacer les moulins alimentés par le ruisseau. Le quartier de la Montée des Moulins et de la rue Daquin voit ainsi le jour.

Le chemin qui relie depuis très longtemps le centre ville aux hameaux du nord est modifié en 1720 lors de la création de digues sur le Sierroz, entraînant la construction entre autres du Pont Rouge. C'est la création d'un nouvel axe de développement important, aujourd'hui devenu l'avenue du Grand Port.

Le 9 avril 1739, un grand incendie détruit 80 maisons, soit la moitié de la ville. Pour la reconstruction il est fait appel au roi de Sardaigne qui impose un plan d'alignement confié à l'ingénieur turinois Garella. Ce plan, réalisé en 1740, prévoit un alignement des rues ainsi que des règles d'urbanisme strictes comme l'interdiction de construire des maisons de plus de deux étages, l'interdiction des toits de chaume. Ce plan qui ne concerne que le centre de la ville est appliqué de manière sporadique jusqu'en 1808.

3-4 1775 - 1860 : la naissance de la ville d'eaux

3-4-1 La construction des Bains de Victor-Amédée III : 1775 - 1792

En 1775, le roi de Sardaigne, Victor Amédée III en visite à Aix est sollicité par les notables locaux afin de financer la construction d'un bâtiment thermal. Il charge alors le comte de Robilant du projet qui est réalisé entre 1779 et 1783. Ces travaux nécessitent la démolition d'un important quartier de la ville. Ces modifications annoncent le début d'une profonde mutation urbaine.

À ce moment Aix ne possède pas de parc thermal. L'actuel Parc des Thermes est le jardin privé du château des marquis d'Aix.

La place Centrale offre alors le seul espace dégagé et très animé. Pour offrir un lieu ombragé aux « étrangers », le conseil de la commune fait réaliser en 1783, une promenade bordée d'une double rangée de marronniers, la promenade « du Gigot ». Il est fait appel à l'architecte Louis Lampo pour sa réalisation achevée vers 1785, et qui constitue l'un des premiers aménagements d'espaces publics.

Cette promenade se prolonge vers le lac par l'avenue du Lac réaménagée en 1787 par la plantation de peupliers d'Italie

« ... Une longue avenue de peupliers séculaires, semblable à ces allées d'ifs à perte de vue qui conduisent, en Turquie, aux sites des tombeaux, rattache la ville au lac... » Lamartine, Raphaël 1849.

Les Bains de Victor Amédée III sont un facteur de développement pour Aix. Jusqu'à la Révolution, la ville reçoit environ 600 baigneurs par an, dont une majorité de Français. La population de la ville augmente pour atteindre 1 700 habitants en 1793. La création de la promenade du « Gigot » permet le développement de la ville de ce côté-ci des remparts.

En 1784, le gouvernement par l'intermédiaire des Royales Finances, décide l'aménagement d'un môle au bord du lac dans le but de « mettre à couvert les barques du transport des sels de Peccais des vents du midy et du nord ». Cette installation d'un premier port est alors complétée par l'aménagement d'un chemin reliant le môle à la ville et à la grande voie de communication vers Chambéry.

3-4-2 Période française : 1792 - 1815

Sous la Révolution le thermalisme marque le pas. Aix prend pour la première fois un rôle de formation sanitaire et l'État y envoie les soldats des armées révolutionnaires se remettre de leurs blessures. C'est toutefois une publicité qui fait connaître la ville sur l'ensemble du territoire et c'est à cette époque qu'Aix prend pour la première fois le nom d'Aix-les-Bains.

Les cafés et auberges se développent de façon importante, on en compte pas loin d'une cinquantaine en 1799.

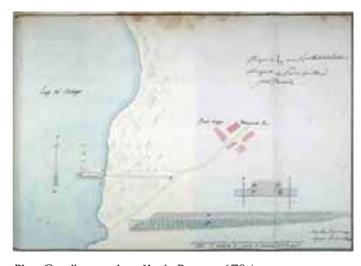
En 1793, le port Puer prend son essor grâce à la construction de deux magasins pour les subsistances militaires. Le développement de ce quartier se manifeste par les premières constructions le long de l'avenue du Lac de plus en plus fréquentée. Les hameaux se développent également à ce moment à cause des activités préindustrielles qui apparaissent, comme la création de moulins, de scieries, de forges hydrauliques.

Sous l'Empire, les femmes de la noblesse remettent le séjour aux eaux à la mode. La venue à Aix-les-Bains des personnalités du monde politique et notamment les membres de la famille Bonaparte donnent l'exemple. Ne dit-on pas en 1812 que « toute l'Europe est savoyarde » ?

Pour accueillir ces personnes Aix se dote de pensions, tandis que les maisons et les appartements à louer se multiplient. Les habitations sont restaurées, parfois transformées en pensions. Dans les noms des logeurs se reconnaissent les édiles de la ville, les magistrats, les rentiers, traduisant leur implication dans cette évolution. Cette mutation conduit la municipalité à se préoccuper de plus



La promenade du Gigot à la fin du XVIII^e siècle Doc. AC Aix-les-Bains



Plan Garella pour le môle de Puer en 1784 Doc. AD Savoie



Magasin à Port Puer en 1829 Doc. AC Aix-les-Bains / Album Castellan



La pension Bocquin, rue Davat Doc. AC Aix-les-Bains



Le plan de 1808 Doc. Inventaire du Patrimoine

en plus de l'aspect de la ville, notamment en matière de propreté, d'hygiène et d'entretien des rues.

Le nombre de baigneurs passe de 400 en 1802 à 1200 en 1808, date à laquelle est levé un plan d'embellissement et d'alignement des rues, en application du décret impérial du 27 juillet 1808. Ce plan ambitieux a pour objectif de redresser les rues principales en prenant pour axe central l'établissement thermal. La rue des Bains devient la principale rue est-ouest traversant l'agglomération ancienne et menant aux Bains. Le plan prévoit également un itinéraire de délestage du centre, par la création d'un axe sur les anciens remparts.

3-4-3 De la restauration sarde à l'Annexion

Le plan d'embellissement de 1819

Sous la restauration sarde, consciente de l'exiguïté du centre ancien, la municipalité reprend le plan de 1808 tout en modérant ses ambitions pour le rendre plus facilement réalisable. Approuvé le 22 octobre 1822 il a été partiellement appliqué, mais souvent source de conflits. Ce plan crée de grandes artères de circulation, autour desquelles la ville se développe progressivement.

La nouvelle route de Chambéry à Genève traverse de manière rectiligne la plaine de Marlioz, évite la place Centrale et rejoint les confins de Grésy-sur-Aix par l'avenue de Saint-Simond. Elle accueille des constructions nouvelles et en particulier des auberges et des restaurants comme l'hôtel du Parc ou l'hôtel Venat. C'est sur cet axe que se construit le Casino Grand Cercle (1849), l'hôtel Royal (1853) à l'initiative des notables aixois fortement soutenus par le gouvernement.

La rue des Bains est élargie et alignée sur son côté sud entre 1846 et 1847.

Dans ce secteur, sous le bourg, entre 1852 et 1859, le comte de Pommereu fait l'acquisition de nombreux terrains non bâtis qu'il lotit. Il fait construire le Chalet de Marie de Solms, la villa la Sapinière, un théâtre. Cet ensemble préfigure l'aménagement de ce quartier encore peu urbanisé et la création d'une vie culturelle intense animée par Marie de Solms.

Au sud de la ville, le parc du domaine de Marlioz, disposé à la façon d'un jardin anglais, est déjà fréquenté avant la construction de l'établissement thermal en 1860. Il devient dès lors un lieu de promenade incontournable et fort apprécié.

Le gouvernement et le conseil de ville se préoccupent d'accompagner l'essor du thermalisme en agrandissant l'établissement thermal par la construction des Thermes Albertins en 1832 et des thermes Pellegrini entre 1854 et 1866.

Durant cette période, peu de changements interviennent dans les villages excepté la construction des grandes digues du Sierroz pour protéger les habitations et les cultures.

Les nouveaux moyens de transport

L'arrivée du chemin de fer dans les années 1855 contribue fortement à développer la ville. Le premier tracé suit le bord du lac et la gare desservant Aix se trouvait à Choudy, éloignée du centre thermal en plein essor. Jusqu'en 1860 c'est la Compagnie du Victor Emmanuel qui exploite la ligne.

Le port d'Aix est concédé à une société privée qui l'aménage, tout en développant des activités à proximité : auberge, verrerie.

En 1837, un lyonnais passionné réalise la première liaison en bateau à vapeur entre Lyon et le port d'Aix et dès les années 1840 un service régulier entre ces deux villes se met en place.

3-5 Essor et apogée de la ville d'eaux : 1860 - 1939

3-5-1 Mise en place de l'administration française : 1860 - 1880

L'Annexion de la Savoie à la France permet un nouvel essor du thermalisme en supprimant les difficultés douanières qui étranglaient l'économie aixoise. La construction des nouveaux thermes élaborés par l'architecte Pellegrini, commenceé en 1857 et stoppée faute d'argent, est réactivée par Napoléon III lors de son passage en Savoie. En contrepartie, la Ville cède à l'État la propriété des bâtiments thermaux et des sources. À l'est de ce chantier, l'hospice thermal de la Reine Hortense est reconstruit.

Pour harmoniser ces changements, la préfecture confie à l'architecte Pellegrini la réalisation d'un nouveau plan d'urbanisme qui ne connait pas un grand suivi.

En 1866, la Ville d'Aix achète le château du marquis d'Aix pour en faire son hôtel de ville, tandis que l'État acquiert le clos du château pour créer un parc thermal. L'aménagement de ce dernier est confié à l'architecte Revel.

La même année, pour rapprocher la gare du centre de la ville, la voie de chemin de fer est transférée à l'est de la colline de Tresserve. Une nouvelle gare est alors construite à son emplacement actuel. Cette décision marque définitivement la géographie urbaine en scindant le territoire de la ville en deux zones bien distinctes : la ville haute, ville de villégiature, et la ville de l'autre côté de la voie ferrée accueillant au XIX^e siècle les quartiers populaires où s'installent les nombreux immigrés venus participer par leur travail à l'essor de la villégiature.

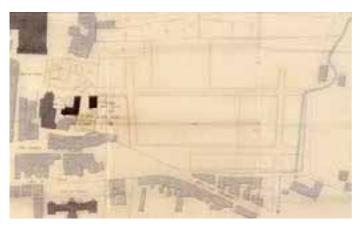


Le parc de Marlioz vers 1862 ▲, et en vue aérienne un siècle plus tard avant la destruction du «château» (en 1980), à gauche sur les images ▼

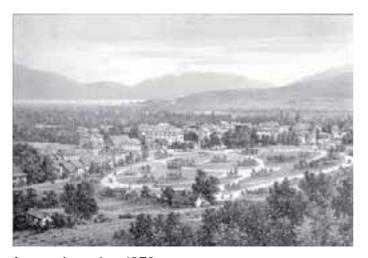




Le train en gare de Choudy Doc. AC Aix-les-Bains



Plan parcellaire d'acquisition (1865) pour la crétion du parc Doc. AC Aix-les-Bainss



Le parc thermal en 1870 Doc. AC Aix-les-Bains



Les palaces, construits sur les coteaux

Doc AC Aix-les-Bains

3-5-2 Le thermalisme façonne le paysage urbain, l'action municipale accompagne l'urbanisation : 1880 - 1914

Pendant cette période, l'essor du thermalisme devient le moteur du développement urbain : Les thermes s'agrandissent et se modernisent ; les médecins améliorent les techniques thermales, forment le personnel, veillent à l'organisation des distractions après les soins et assurent la promotion de la ville par leurs écrits et leurs voyages à l'étranger pendant l'hiver. En 1870 Aix accueille 7.938 étrangers, 34.000 en 1899

La mode est lancée et la ville voit naître toutes les structures d'accueil et de loisirs caractéristiques de la ville d'eaux et nécessaires pour rendre ce séjour le plus agréable possible : Casino de la villa des Fleurs, salle de spectacles de l'Éden, garages automobiles, cinémas, kiosques, à musique et à fleurs.

Pour loger ces baigneurs ou buveurs d'eau de nombreux hôtels sont construits. C'est la période où le palace et la villa de villégiature font leur apparition.

À l'exception de quelques exemples comme l'hôtel Métropole (1883) ou l'hôtel Astoria (1906), les promoteurs quittent le centre ancien au profit de la périphérie immédiate et c'est le début de la conquête des coteaux au détriment du vignoble. Une quinzaine de grands hôtels et de nombreuses villas sont construits. Il faut de l'espace pour les jardins qui leur font un écrin de verdure et une vue dégagée sur les lointains pour profiter du panorama du lac et des montagnes.

Le centre est également concerné par ce mouvement. Il est presque entièrement reconstruit entre 1885 et 1910, faisant table rase de son aspect ancien et savoyard au profit d'une architecture de villégiature, caractéristique des villes d'eaux. Les constructions sont quelquefois modifiées, surélevées ou plus souvent entièrement refaites pour des immeubles de trois ou quatre étages avec des boutiques en rez-de-chaussée. De grandes propriétés foncières, comme celles de Marie de Solms et Ratazzi, sont loties par des sociétés immobilières entre 1880 et 1890

L'action des différentes municipalités de cette période joue un rôle important. L'aménagement de nouvelles rues détermine de nouveaux axes d'urbanisation. Des artères sont créées, souvent à partir de chemins préexistants, comme le boulevard de la Roche du Roi, le boulevard des Anglais La sécurité et l'hygiène des rues sont améliorées grâce aux avancées technologiques de l'époque : bitume, éclairage au gaz puis électrique, extension des réseaux d'eau potable, création du réseau d'assainissement.

La création de nouveaux espaces urbains :

Entre 1867 et 1910 un réaménagement important, en plusieurs étapes, modifie complètement l'espace central entre la Mairie et les thermes. Des bâtiments sont démolis pour agrandir l'espace sur lequel des kiosques sont édifiés abritant un marché aux fleurs et des buvettes.

En 1899, une nouvelle église est construite au nord de la Chaudanne et, en 1909, l'ancienne collégiale est démolie ainsi que d'autres édifices, permettant de dégager complètement le temple de Diane.

Toujours avec l'objectif d'aérer et de dégager le centre ancien, la ville achète en 1890 des terrains aux Prés Riants, situés à proximité de la promenade du Gigot pour installer le champ de foire et un lotissement. Le marché couvert s'y implante en 1911.

Tous ces aménagements permettent de structurer l'espace urbain en fonction des activités. Se dessinent alors un quartier pour le commerce autour du marché, un quartier pour les écoles, un quartier thermal et en périphérie des quartiers pour l'artisanat et l'industrie, derrière la gare ainsi que des quartiers populaires d'habitation. Les nombreuses constructions, la marche des hôtels et le développement des commerces nécessitent de la main d'œuvre : en 1913, 13% de la population aixoise est d'origine étrangère, en grande majorité italienne.

Les infrastructures sportives :

Le club nautique est fondé en 1882 au Grand Port, regroupant les deux activités, voile et aviron. Les premières courses hippiques sont organisées en 1872 dans le parc de Marlioz. En 1884 l'hippodrome est inauguré, il permet alors de s'essayer aussi au tir aux pigeons et certains se risquent à ce jeu nouveau et étrange venu d'outre-manche : le golf. Le premier vrai parcours est créé en 1895, au nord de la ville en bordure de la forêt de Corsuet. En 1904, un nouveau parcours de 9 trous est dessiné par un architecte anglais, Edwar Hesson, au cœur de l'hippodrome. Exploité jusqu'en 1923, il est alors remplacé par un parcours de 18 trous qui empiète en partie sur les communes voisines.

Ces sont les palaces qui accueillent les premiers cours de tennis, comme celui de l'hôtel Splendide. Le premier club public est installé dans le parc des thermes puis déménage le long de l'avenue de Marlioz en 1913. Ainsi le secteur sud de la ville voit sa vocation sportive se dessiner puis s'affirmer.

La mise en place d'un service d'urbanisme et plan d'alignement de 1895 (loi de 1884)

Un des premiers actes politiques de la municipalité Mottet, en 1900, est de réorganiser les services municipaux et de se doter d'un véritable service technique pour prendre en charge les travaux publics. La ville dis-



Projet d'implantation de kiosques pour fleuristes Doc. AC Aix-les-Bains



Démolition du quartier de l'ancienne église Doc. AC Aix-les-Bains



Le marché au pré de foire Doc. AC Aix-les-Bains



Les premiers tennis, au Splendide Doc. AC Aix-les-Bains

PLAN THERMANISHED, RE. LA. VIII.A. P. MY-LEV BUSN.

Plan topographique de la ville d'Aix-les-Bains vers 1890 Doc. AC Aix-les-Bains

posait depuis 1860 d'un architecte de ville qui contrôle de plus en plus les constructions par l'instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme sur l'ensemble du territoire de la commune.

Pour la première fois en 1895, un plan d'alignement déborde du centre historique et prend en compte quelques avenues extérieures comme celles de Saint-Simond, du Grand Port ou du Petit Port. C'est à cette période que le redressement de la rue des Bains, prévu dès 1740, voit son aboutissement.

L'augmentation de la population aixoise touche également les hameaux périphériques. Les municipalités successives les avaient dotés d'équipements ruraux : fours et lavoirs ; puis au virage du XXe siècle, sous la municipalité Mottet l'aménagement urbain de ces villages est désormais pris en compte. Ils sont alors raccordés aux réseaux publics d'eau et d'assainissement et des écoles voient le jour à Lafin et Marlioz. Les hameaux demeurent cependant des agglomérats de fermes disposés autour d'une place centrale, reliés encore pour certains par une route de campagne plus ou moins bien entretenue.

L'aménagement des bords du Lac

Le Grand Port est agrandi et devient vraiment un lieu touristique vers 1875. De 1880 à 1886, la ville établit une place située en bordure du port, aujourd'hui la place Édouard Herriot, réaménagée en 1906 avec des trottoirs et des bancs.

Le Petit Port est aménagé à la fin du XIXe siècle à l'embouchure du Tillet pour recevoir les barques de pêcheurs et de promeneurs.

Un ambitieux projet voit le jour au début du XXe siècle : la création d'un boulevard reliant Grand Port et Petit Port. Ce projet interrompu par la guerre ne voit le jour que dans les années 1920.

3-6 D'une guerre à l'autre : un développement en dent de scie

L'activité thermale pâtit de la Grande Guerre, les hôtels sont réquisitionnés au profit des soldats français puis par les américains du YMCÀ jusqu'en 1920.

La municipalité de Philippe Navarro décide de diversifier les activités économiques en favorisant l'implantation industrielle : la Savoisienne de Constructions Électriques s'installe dans le quartier nouvellement assaini des Plonges. Autour d'elle, plusieurs unités de petites tailles transforment ces anciens marais en zone industrielle, délimitée par les quartiers ouvriers de la Liberté, à l'ouest de la gare, et la plaine de loisirs au sud

période atteignant 13 000 habitants en 1931. Le développement de la ville passe alors par la construction de zones pavillonnaires. De multiples maisons particulières peu à peu mitent le paysage entre les anciens lieux de résidence, les hameaux et même le lac. De nouveaux équipements publics sont réalisés pour accompagner l'augmentation de la population, comme les écoles, à Saint-Simond et Boncelin, des abattoirs et un stade au nord de la ville.

En 1919, une loi impose l'établissement d'un nouveau plan d'aménagement et d'embellissement pour toutes les villes thermales ou balnéaires. Plusieurs projets vont se succéder jusqu'à la seconde guerre mondiale, celui de Duquesne, puis Hébrard et Duval et enfin de Meyer Heine, sans qu'aucun ne soit vraiment réalisé. Chacun a pour objectif de rattacher davantage la ville au lac par de nouvelles voies, ou même canaux, d'organiser des zones industrielles, des zones pavillonnaires, des zones de loisirs et prenait enfin en compte les problèmes de transit automobile. Tous se heurtent au délicat problème de la déviation de la voie ferrée séparant en deux parties l'espace urbain, qu'aucun organisme ne veut prendre en charge financièrement

Les bâtiments publics Pétriaux

Dans cette période, le thermalisme n'est moteur en matière d'urbanisme que dans la construction publique. Sous l'égide du maire Maurice Mollard, de nouveaux thermes monumentaux sont construits qui marquent profondément le paysage urbain par leur ampleur. Ils s'inscrivent dans une politique de grands travaux d'édilité accompagnant les plans de relance économique de l'après crise de 1929. Cela se concrétise par le remodelage de la place de l'hôtel de ville, du parc des thermes, la construction de la plage, de l'aquarium, d'un stade bouliste, d'une maternité.

3-7 Après 1945 : La période contemporaine, une redéfinition de l'espace urbain.

3-7-1 La reconversion de l'habitat

Après la guerre de 1939-1945, le thermalisme change de visage. Suite à la prise en charge des cures thermales par la Sécurité Sociale en 1947, la fréquentation des thermes évolue très progressivement vers un thermalisme ouvert au plus grand nombre. Aix devient la première station thermale de France et accueille jusqu'à 60.000 curistes au début des années 1980.

La clientèle aisée choisit désormais des destinations plus lointaines rendues accessibles par l'avion ou reste



L'embouchure du Tillet aménagée en port à barque Collection particulère



Les anciens abattoirs Photo François Fouger / OT Aix



Le Savoy, 1955-1957, au centre ville Doc. Inventaire du Patrimoine



La «Grande Plage Fleurie» construite en 1934 collection particulière



La nouvelle école de Marlioz (1963)

Doc AC Aix-les-Bains

fidèle à la Côte d'Azur. Les grands hôtels et palaces ne survivent pas à cette évolution et ferment peu à peu leurs portes entre 1950 et 1965. Pour accueillir le nombre croissant de curistes ils sont transformés en appartements ou en meublés loués aux curistes.

De nombreux immeubles sont construits qui modifient l'aspect du centre historique.

Cette évolution connaît son apogée dans les années 1970-1980 et pour faire de la place à de nouvelles constructions dans l'espace urbain, de nombreux bâtiments du XIXe siècle sont démolis.

3-7-2 Du plan directeur d'urbanisme au PLU.

La ville accompagnée des organismes de logements sociaux est à l'origine d'opérations d'urbanisme visant la création de nouveaux logements. La première zone d'HLM, initiée dans les années 1950 est celle de Marlioz implantée en plein champ juste au-dessus de l'ancien hameau.

Pour accompagner l'augmentation de la population, la ville se dote entre 1965 et 1980 de nombreuses infrastructures publiques : la poste, le centre des Impôts et la Police Nationale. De nouvelles écoles voient le jour à Marlioz et dans le quartier de la Liberté, trois nouvelles églises de quartier entrent en service.

Pour harmoniser ce développement un plan directeur d'urbanisme est confié successivement à différents architectes, dont Laurent Chappis, chambérien, connu pour sa participation à la construction de Courchevel.

C'est un urbaniste lyonnais, Joseph Maillet, qui finalise le premier plan d'urbanisme moderne, approuvé en 1961. Il est plusieurs fois modifié jusqu'en 1973 où le premier Plan d'Occupation des Sols (POS) est mis en chantier, lui-même plusieurs fois modifié pour aboutir au Plan Local d'Urbanisme.

3-7-3 Le temps des ZAC, ZUP, ZI...

L'augmentation importante de la population au milieu du XXe siècle a conduit à la création de Zones d'Aménagement Concerté, et à l'émergence de nouveaux quartiers. Le premier a été implanté le long de l'avenue d'Alsace-Lorraine dans les années 1960, puis un second est né dans le quartier Franklin Roosevelt entre 1968 et 1970. Entre 1970 et 1975 la ZAC de Lafin est créée avec la construction par phases des six tours. Le stade Jacques Forestier, situé entre les immeubles Franklin-Roosevelt et le quartier du Sierroz est construit en 1974. Enfin un nouveau quartier est créé à Puer en 1980.

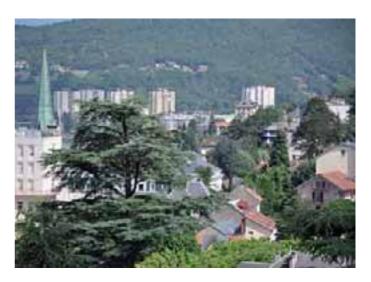
Les hameaux sont parfaitement intégrés à la ville au point de ne plus les distinguer. De nombreux lotissements apparaissent continuant ainsi à miter le paysage dans les quartiers périphériques.

Depuis les années 1990 la construction des logements sociaux se concentre le long du Boulevard Lepic, derrière la gare, au pied de Tresserve et dans le bas de la ville. La tendance actuelle est la densification du centre historique et de son immédiate périphérie, par la construction d'immeubles en lieu et place d'anciennes villas ou hôtels du siècle précédent, au risque de faire perdre à Aix le caractère particulier de ville d'eaux par une banalisation de son architecture et par l'inexorable réduction de ces espaces de respiration que constituent les jardins privés des villas.

La prise de conscience de cette évolution et la volonté de protéger le caractère villégiature de la ville a conduit à la création d'une ZPPAUP en cours de validation en tant qu'AVAP par la Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget.



Le premier immeuble construit à Marlioz Doc. Archives municipales Aix / Photo Édouard Navello



Les 6 tours de Lafin Photo François Fouger / OT Aix



Les nouveaux immeubles remplacent les anciens Doc. Inventaire du Patrimoine

4 - La ville d'Aix-les-Bains aujourd'hui

4-1 Une situation géographique privilégiée, au cœur d'une région en plein développement

Aix-les-Bains, avec près de 28 000 habitants est la deuxième ville du département de la Savoie. Le territoire de la commune recouvre une superficie de 12,62 km² et s'étend de 231m, le niveau du lac, à 524 m d'altitude ; la ville est très vite limitée par les communes limitrophes, elle a peu de réserves foncières.

Aix-les-Bains est située à 15 km au nord de Chambéry, chef-lieu de département de la Savoie, et à 30 km au sud d'Annecy, chef-lieu du département de la Haute-Savoie. Au cœur de la Savoie, la ville bénéficie d'une situation géographique privilégiée : elle s'inscrit sur un axe nord -sud très important, reliant Genève à Grenoble, et au-delà la Suisse, l'Allemagne à la Méditerranée et à l'Espagne ; proche de Chambéry, véritable carrefour alpin, Aix-les-Bains profite aussi de l'axe ouest - est transversal à la chaîne alpine reliant Lyon et Turin, la France à l'Italie.

Aix-les-Bains se situe donc à proximité immédiate des grandes métropoles régionales : Lyon, Grenoble, Valence, Chambéry, Annecy et Genève.

Voir cartes en annexe 1

4-2 Les moyens de communication

Cette situation privilégiée se concrétise par un réseau de voies de communication performant :

La ville est desservie par l'autoroute A41 ; reliant Grenoble à Genève ; deux sorties permettent d'accéder directement à Aix-les-Bains.

L'autoroute A43, relie Lyon à L'Italie, via Chambéry et Turin, avec une jonction entre ces deux autoroutes au niveau de Chambéry.

Le TGV dessert plusieurs fois par jour la gare d'Aixles-Bains, mettant la ville à trois heures de Paris.

La région Rhône-Alpes a mis en place des très nombreux TER qui permettent de rejoindre en une heure Genève, Lyon ou Grenoble, avec des cadences de trains très régulières.

Deux aéroports internationaux sont à moins d'une heure en voiture :

L'aéroport de Lyon Saint-Exupéry, desservi depuis Aix-les-Bains par le TGV et par une navette bus et l'aéroport de Genève Cointrin.

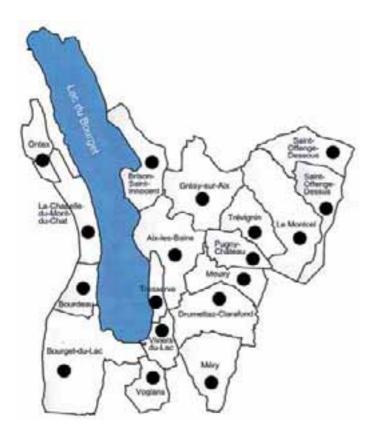
La ville a été à l'origine de la création de l'aéroport de Chambéry - Aix-les-Bains au début du XX^e siècle,



Aix-les-Bains et les deux Savoie



Les voies de communication qui desservent Aix-les-Bains



Les communes de la CALB



Le SCOT de Métropole Savoie Doc. Métropole Savoie

aéroport très orienté aujourd'hui dans les liaisons avec de nombreuses villes européennes pour desservir les stations de skis, de décembre à avril et qui s'appelle maintenant Chambéry - Savoie.

4-3 L'organisation du territoire

La ville d'Aix-les-Bains fait partie de différents groupements de communes qui ont des missions différentes

4-3-1 La Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget, la CALB

Aix-les-Bains fait partie de la Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget qui regroupe 18 communes et compte un peu plus de 55 000 habitants. La CALB a été créée en janvier 2007. Cette nouvelle forme d'intercommunalité est venue se substituer à la Communauté de Communes du Lac du Bourget créée fin 2001 par transformation du Syndicat Intercommunal du Lac du Bourget qui existait depuis 1954.

Une analyse rapide des communes qui composent la CALB, révèle des différences parfois importantes :

Aix-les-Bains, la ville centre représente 52% de la population. Six communes forment une première couronne dans l'attraction directe d'Aix-les-Bains, et compte 25,5% des habitants. Le Bourget du Lac est un pôle urbain secondaire plus détaché avec 8% de la population. 10% des habitants vivent dans 3 communes périurbaines plutôt sous influence chambérienne. Enfin 7 communes-villages, avec des caractéristiques différentes, représentent 5% de la population de l'agglomération.

La CALB est compétente pour L'aménagement de l'espace. Elle regroupe l'ensemble des compétences nécessaires en matière d'urbanisme pour assurer la cohérence et la coordination entre l'urbanisme règlementaire et opérationnel, le foncier, les projets d'aménagements communaux et intercommunaux.

Concernant l'urbanisme, elle est plus particulièrement chargée de l'élaboration des dossiers de ZAC, de la mise en œuvre des politiques d'urbanisme, du suivi des procédures d'évolution des documents d'urbanisme (étude, financement, adoption, abrogation, élaboration, modification ou révision des Plans Locaux d'Urbanisme et des cartes Communales) et de l'aide en matière de consultance architecturale.

En ce qui concerne le Schéma de cohérence territorial, le SCOT, elle adhère à une structure spécifique : Métropole Savoie, en lieu et place des communes. Métropole Savoie regroupe 9 communautés de communes ou d'agglomérations, elle se situe au cœur du sillon alpin qui est un axe de développement régional particulièrement dynamique aux plans économique et démographique.

Elle est compétente pour les actions de développement économique d'intérêt communautaire, soit la création, la réalisation, la gestion et l'entretien de zones d'activités ou de zones d'aménagement concerté à caractère industriel, commercial, tertiaire, artisanal, touristique, portuaire, aéroportuaire.

Depuis sa création la CALB a placé le développement économique au cœur de son action : elle agit pour favoriser la création d'entreprises sur son territoire, accompagner le développement de son tissu économique et faciliter l'implantation d'entreprises extérieures.

Elle intervient sur deux zones d'activités : Savoie Technolac et Savoie Hexapole.

Elle s'occupe de la création de toutes zones et installations de tourisme, d'intérêt communautaire, sur l'ensemble du bassin du lac, y compris en zone de montagnes. Sont qualifiées d'intérêt communautaire, toutes les installations portuaires du bassin du domaine public lacustre du Lac du Bourget, l'Aquarium, la création et la gestion des plages du Lac du Bourget et les sentiers de randonnée. Au titre de cette compétence, elle adhère au Syndicat Mixte Savoie Grand Revard pour le renforcement de l'activité neige et hors neige sur le site du Revard.

La CALB agit également pour l'équilibre social de l'habitat, elle participe à la politique de la ville dans la communauté. Elle a des compétences pour la création, l'aménagement et l'entretien de la voirie, pour la construction, l'entretien et le fonctionnement d'équipements culturels et sportifs, essentiellement les gymnases à usage scolaire, et depuis 2010 du Centre Nautique à Aix-les-Bains.

Dans le contexte de sa constitution en communauté d'agglomération, le 1 er janvier 2007, la CALB a choisi de ne pas décliner sa nouvelle compétence en matière de politique de la ville à "côté" de ses autres compétences, mais de l'intégrer de façon totalement transversale à ses interventions, en liaison et en cohérence avec une approche développement durable. Elle soutient à ce titre certaines actions inscrites au Contrat Urbain de Cohésion Sociale d'Aix-les-Bains et elle porte directement des actions qui contribuent aux objectifs d'insertion visés par le CUCS, dans un souci de mutualisation.

4-3-2 Le territoire « Lac du Bourget et ses montagnes »

Ce territoire s'étend sur différents espaces : le pourtour du Lac du Bourget avec une importante zone urbaine autour d'Aix-les-Bains et de sa rive sud, des territoires plus ruraux comme la Chautagne et l'Albanais et un secteur de moyenne montagne avec les Bauges. Il regroupe la CALB, les communautés de communes de Chautagne, de l'Albanais, et du cœur des Bauges. Ce



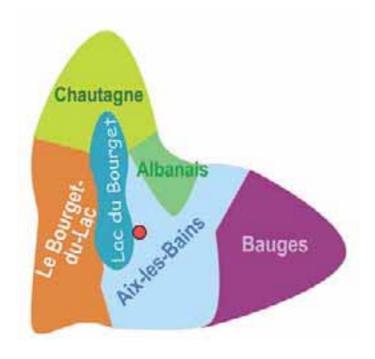
Tombée de nuit au Grand Port d'Aix-les-Bains Photo Gilles Lansard / OT Aix



Randonnée sur le plateau du Revard Photo François Fouger / OT Aix



Sur le plateau du Revard Photo Gilles Lansard / OT Aix



Le territoire du Lac du Bourget et ses montagnes



territoire compte 47 communes pour 75 364 habitants. Il est très attractif, la croissance de la population est importante depuis 1999, elle se situe à +1.4% par an, contre 1% pour le reste du département.

Cet ensemble a mis en place une démarche intercommunautaire appelée « l'Entente »qui a été initiée en vue de mener une action pluriannuelle de promotion et de communication de ce territoire d'exception entre « Lac et Montagnes ». L'objectif est d'améliorer la notoriété de la destination, d'attirer les touristes en séjours et susciter l'envie de venir à la découverte du territoire.

Au final ce sont en moyenne plus de 200 000 euros d'actions de promotion et de communication qui sont votés chaque année pour faire du Lac du Bourget une destination reconnue et attendue. Cela a permis depuis de mener des opérations comme la création d'une charte graphique commune, l'édition de nouveaux guides, d'une nouvelle carte touristique, la mise en ligne des sites de chaque office de tourisme. C'est L'office de Tourisme d'Aix-les-Bains qui a été chargé de la mise en œuvre de ce portail unique.

4-4 La population aixoise

Aix-les-Bains, ville principale de la CALB et du Territoire du « Lac du Bourget et de ses Montagnes » comptait en 2010 27 982 habitants ; sa population augmente plus lentement que l'ensemble de ces communautés : elle a augmenté constamment de 0.4% en moyenne par an entre 1999 et 2009. La tendance démographique attendue pour les prochaines années devrait être un peu plus soutenue, +1,2%, en raison de différents programmes de construction comme la ZAC des Bords du Lac.

L'indice de jeunesse de la ville est assez bas, 0,70, par rapport à celui de la CALB qui est de 0,97%. La part des plus de 60 ans est supérieure aux moyennes nationale et départementale. Le taux de retraités était de 32,2% en 2009.

En 2005, le territoire de la CALB comptait parmi les territoires de Savoie aux ressources les plus élevées et à la part de foyers fiscaux imposables les plus élevés. Cependant sur Aix-les-Bains on relève la présence de ménages aux ressources très faibles, la ville présente en effet des écarts de revenu avec certaines communes périphériques allant jusqu'à 45%. Le taux de Rmistes est également très élevé, 17/1 000 habitants, alors qu'il est de 9,3/1 000 en Savoie.

Cette situation s'explique par le grand nombre de retraités et de pensionnés dans les quartiers du centre et de la population modeste logée dans les quartiers plus sensibles, comme Lafin et le Sierroz.

En 2009, en ce qui concerne les emplois par catégories socioprofessionnelles, près de 60% de la population relèvent des professions intermédiaires et des

employés; 19,5% sont des ouvriers, 12,9% des cadres et des professions intellectuelles intermédiaires; l'agriculture ne concerne plus que 0,2% de la population et les artisans 8,3%.

En 2009 le taux de chômage était de 8,2%.

En février 2013 Pôle Emploi comptait 3031 demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A.

Depuis 2001 la ville est divisée en 17 quartiers qui correspondent en partie aux anciens hameaux dont ils ont bien souvent gardé le nom.

Voir carte des quartiers annexe 2.

4-5 Les équipements de la ville

La position stratégique d'Aix-les-Bains au cœur d'une région en fort développement, la proximité du Lac du Bourget et du Parc Naturel Régional des Bauges, l'histoire particulière de la ville liée à l'eau thermale, permettent à Aix-les-Bains de décliner aujourd'hui une identité plurielle, qui se lit dans la variété de ses équipements.

4-5-1 Les établissements d'enseignement et de formation

Les établissements scolaires

Aix-les-Bains compte 9 écoles maternelles publiques accueillant 785 élèves et 9 écoles élémentaires publiques accueillant 1270 élèves

Ce qui correspond à un total de 2055 élèves. Depuis 2003 où il y avait 2195 élèves, ce chiffre a légèrement baissé, mais depuis deux ans il augmente à nouveau et se révèle finalement assez stable.

Il y a sur le territoire de la ville 3 collèges publics : le collège Jean-Jacques Perret qui compte 456 élèves, le Collège Garibaldi, 583 élèves et le collège de Marlioz avec 573 élèves. Il s'agit des chiffres pour l'année scolaire 2012/2013.

La ville ne compte qu'un seul lycée public, le Lycée de Marlioz qui regroupe 1200 élèves

C'est un établissement polyvalent d'enseignement général, tertiaire et professionnel

On y prépare aux baccalauréats L (littéraire), ES (économique et social), S (scientifique) et STG (sciences technologiques Tertiaires).

Deux sections de Techniciens Supérieurs (STS) préparent en deux ans des étudiants bacheliers aux BTS « Management des Unités Commerciales » et « Notariat ».

4 baccalauréats professionnels : secrétariat comptabilité commerce et accueil relation clients et le CAP Agent Polyvalent de Restauration sont proposés dans le cadre de la SEP (Section d'enseignement professionnel).

Des écoles privées viennent compléter l'offre d'enseignement :



L'école de Choudy Photo Mairie d'Aix-les-Bains



L'école du Sierroz Photo Mairie d'Aix-les-Bains



Le lycée de Marlioz Photo Mairie d'Aix-les-Bains



L'Université de Savoie à Technolac



L'école Peyrefitte

Le groupe Lamartine comprend une école maternelle, une école élémentaire, ce qui représente pour ces deux niveaux 221 élèves et un collège qui accueille 259 élèves.

L'école Saint-Joseph compte 155 élèves, pour les seuls niveaux maternelle et élémentaire.

L'importante communauté juive d'Aix-les-Bains a son propre système scolaire depuis la maternelle jusqu'au lycée, avec des écoles pour les filles et d'autres pour les garçons. Pour tous niveaux confondus, il y a environ 450 élèves.

La formation professionnelle

En ce qui concerne la formation supérieure, il n'y a pas de facultés à Aix-les-Bains, L'Université de Savoie se trouve à Chambéry, répartie sur plusieurs sites : les filières scientifiques sont regroupées sur le site de Savoie Technolac - présenté un peu plus loin dans le chapitre.

L'école Peyrefitte

L'école Peyrefitte de Lyon, École International d'esthétique, a ouvert en 2006 à Aix-les-Bains un pôle d'enseignement complet du CAP aux Cycles Peyrefitte Expert, pour les formations aux métiers de l'esthétique et des soins au corps. L'école est installée au premier étage des thermes anciens, en plein cœur de la ville et accueille, sur l'ensemble des différents niveaux, entre 400 et 420 étudiants. Aix-les-Bains bénéficie ainsi d'un centre de formation spécialisé dans les métiers du bienêtre et des soins du corps, ce qui contribue à renforcer l'orientation de la ville vers le Bien-être.

Cette école a tissé des liens avec de nombreuses structures aixoises. Les étudiantes interviennent dans les maisons de retraite, auprès des chômeurs de longue durée. Elle a également des liens avec les différents établissements de soins, depuis les Thermes nationaux d'Aix-les-Bains jusqu'aux différents centres de balnéo-thérapie et des instituts de soins du corps. Certains membres du personnel des thermes suivent la formation de l'école, sur trois mois, pour les soins du corps.

Lycée technique la Savoisienne

Le lycée privé professionnel « la Savoisienne », est issu du centre de formation lié à l'entreprise aixoise du même nom. Aujourd'hui il n'est plus rattaché à cette entreprise mais il fait partie du Groupe scolaire Sainte-Anne -Savoisienne, qui est un lycée privé pour les métiers de l'énergie et des process. Il prépare les élèves à un baccalauréat professionnel en électricité, et des techniciens en usinage. Pour l'année 2012/2013, il accueille 80 élèves sur le site d'Aix-les-Bains.

Natur'Alpes

Institut Français de Naturopathie Appliquée propose des formations plus ou moins longues pour devenir patricien de santé naturopathe. L'originalité de l'institut est axée sur une approche qui se veut à la fois scientifique et pratique; il incluse une vision très riche et très complète de l'alimentation, base fondamentale de la naturopathie.

L'enseignement de cette école concerne une cinquantaine de personnes, qui se répartissent sur différents cycles de formation.

Le choix d'Aix-les-Bains est lié à la proximité de la nature, avec possibilités de sorties botaniques dans les massifs des Bauges, de la Chartreuse, des Belledonnes. De plus l'Institut offre un panel d'outils spécialement adaptés aux sportifs.

Institut Médico Éducatif de Marlioz

Cet institut est géré par une association, Les Papillons Blancs d'Aix-les-Bains, qui a été créée en 1960, par des parents soucieux de pouvoir offrir à leurs enfants différents, une éducation adaptée leur permettant d'acquérir un maximum d'autonomie. Aujourd'hui, cette association permet l'accompagnement de plus de 320 personnes, enfants, adolescents adultes, s'adaptant sans cesse aux besoins des personnes déficientes intellectuelles du secteur. En plus de l'IME, l'association gère l'ESAT, Établissement et Service d'Aide par le Travail, installé aux Combaruches et qui emploie 197 personnes, et un restaurant « le Chantemerle ».

L'Institut Medico Éducatif de Marlioz, IME, accueille avec ou sans hébergement en internat, des enfants et des adolescents, filles et garçons, âgés de 5 à 20 ans, déficients intellectuels. Il est agréé pour l'accueil de 58 enfants, l'hébergement compte 30 places.

L'IME est installé rue Honoré de Balzac sur les hauteurs du quartier de Marlioz; il mène une action éducative favorisant le développement de la meilleure autonomie possible dans la vie quotidienne et sociale, une action pédagogique assurant la maîtrise maximale des outils de types scolaire, lecture, écriture, numération, calcul, et de développement culturel. Il assure pour les plus âgés une première formation professionnelle au travers d'ateliers, jardinage-espaces verts, techniques bois, sous-traitance. Il développe, enfin, une action thérapeutique par les soins et les rééducations.

L'internat, situé à Trévignin, accueille les enfants et les adolescents qui ne peuvent rester au domicile de leurs parents. C'est le lieu de l'apprentissage de l'autonomie dans la vie quotidienne, la sociabilité, mais aussi de l'intégration dans les clubs et activités extérieures parmi les autres enfants et adolescents pour la musique, le sport, l'expression artistique.



L'Institut Français de Naturopathie Appliquée



L'IME de Marlioz



L'internat de l'IME





La façade des thermes Chevalley Photo François Fouger / OT Aix



L'une des nombreuses piscines des thermes Chevalley Photo François Fouger / OT Aix

4-5-2 Aix-les-Bains, ville Santé et Bien-être

La spécificité de la ville est historiquement celle du thermalisme dans les domaines de la rhumatologie et des soins ORL. Aix-les-Bains a été classée station hydrominérale et climatique dès 1914; elle est l'une des deux stations françaises à détenir le label « Ville santé » de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) Deux établissements thermaux accueillent entre 31.000 et 32.000 curistes par an. Grâce à ces deux établissements, il est possible de venir en soins à Aix-les-Bains pour une cure en double orientation.

Les Thermes Nationaux d'Aix-les-Bains, Groupe Valvital, orientation rhumatologie

Ils s'étendent dans un vaste parc derrière la villa Chevalley. Depuis 2011, l'établissement appartient au Groupe Valvital, mais conserve son nom porteur d'une tradition ancienne de qualité de soins due à une forte implication de la communauté médicale aixoise.

Les thermes proposent des cures traditionnelles avec une offre de soins très complète composée pour plus de 85% de soins individuels, en tout 72 soins thermaux répartis sur 18 jours et définis par le médecin thermal. Cette cure traditionnelle peut être complétée avec des options comme le protocole « Mieux Bouger », mis au point avec le Centre de Recherche Rhumatologique et Thermale.

Dans le même établissement le Spa Thermal des Thermes Chevalley, offre sur 1.600 m² au rez-de-chaussée un espace détente et Bien-être grâce à l'eau thermale et à des soins issus du meilleur de la tradition thermale : piscines en eau thermale, intérieure et extérieure, hammams, saunas, salle de détente gymnique, solarium, dans un cadre naturel offrant un beau panorama sur le lac et les montagnes.

Depuis 2009 la fréquentation pour les cures traditionnelles est repartie à la hausse.

2009	2010	2011	2012	
23 799	26 300	27 700	28 300	

Depuis le début de l'année 2013, Valvital a recentré l'ensemble de l'activité thermale, depuis les inscriptions jusqu'aux soins, aux Thermes Chevalley. Prochainement, le groupe doit construire sur le site une résidence hôtelière pour permettre un accès direct aux thermes en peignoir; il est également prévu un agrandissement de l'espace du Spa pour libérer l'unité de soins qu'il utilise actuellement l'après-midi; cette unité sera alors totalement consacrée aux cures traditionnelles.

Les thermes de Marlioz, orientation voies respiratoires

Ils sont situés au sud de la ville, au cœur d'un parc de 10 hectares juste en face de l'hippodrome.

Les thermes sont reliés par des galeries de verre aux deux hôtels installés dans le parc. L'ensemble est propriété du groupe hôtelier Accor.

La cure thermale de Marlioz est recommandée et agréée dans le traitement des affections des voies respiratoires et des muqueuses buccales ; elle permet d'éviter ou d'enrayer le passage à la chronicité, de diminuer largement ou d'interrompre les traitements lourds.

Les thermes accueillent entre 3500 et 4000 curistes par an.

À côté de la cure traditionnelle de 18 jours, les thermes de Marlioz proposent une cure plus courte de 6 jours sous surveillance médicale, et une cure antitabac avec alternance de soins thermaux et des soins de balnéothérapie dispensés à l'Institut Thalassa Sea & Spa du Domaine de Marlioz.

La Balnéothérapie et les soins du corps

À côté de ces deux établissements thermaux, l'offre aixoise dans le domaine des soins du corps par l'eau, est complétée par trois centres de balnéothérapie qui permettent de goûter aux soins d'eau douce, pour des séjours de remise en forme : l'Institut Aqualioz Vacances Bleues, situé au-dessus du Parc des Thermes de Marlioz, le centre Marina d'Adelphia, au bord du lac au Grand Port et l'institut Thalassa Sea & Spa du domaine de Marlioz. Ces trois centres de balnéothérapie sont intégrés à des hôtels, mais ils sont également accessibles à des personnes ne résidant pas à l'hôtel.

Par ailleurs une dizaine d'instituts indépendants et des structures hôtelières offrent des prestations de type spa. Ce qui permet à la ville d'avoir une gamme d'offre de remise en forme tout à fait exceptionnelle. C'est une des raisons du choix de l'école Peyrefitte d'ouvrir un centre de formation à Aix-les-Bains.

4-5-3 Aix-les-Bains, ville touristique et sportive

L'accueil et l'hébergement sont des traditions de la ville d'eaux et les activités sportives sont venues compléter l'offre de loisirs dès la Belle Époque.

Située entre lac et montagnes, très tôt la ville s'est dotée d'équipements sportifs toujours très actifs. Aixles-Bains cultive l'esprit sportif et le rend accessible au plus grand nombre : 55 clubs et associations sportives permettent à 11 500 licenciés de pratiquer tous les sports, avec des points forts pour les disciplines nautiques, de pleine nature et d'hiver. Les équipements sont nombreux et de qualité.





Les thermes de Marlioz Photo J.-L. Rigaux / OT Aix



L'hôtel Adelphia
Photo François Fouger / OT Aix



L'institut Aqualioz
Photo J.-L. Rigaux / OT Aix



Réception du label Qualité Tourisme par l'équipe de l'OT Photo François Fouger / OT Aix



L'Office de Tourisme du centre ville Photo OT Aix



L'Office de Tourisme du Grand Port Photo François Fouger / OT Aix

L'Office de Tourisme d'Aix-les-Bains est une structure importante qui remplit de nombreuses missions, parmi lesquelles celle d'assurer le développement et la promotion des activités touristiques et thermales de la Ville d'Aix-les-Bains. Il porte également des actions de communication pour le compte de l'agglomération, voire du territoire du Lac du Bourget dans le cadre d'une convention établie avec les communautés de communes des Bauges, de la Chautagne et de l'Albanais. Il reste cependant porté par la commune d'Aix-les-Bains. Il vient d'être classé en catégorie I des Offices de Tourisme par arrêté préfectoral du 24 septembre 2013. Enfin, il a reçu le label Qualité Tourisme en 2010.

L'Office de Tourisme d'Aix-les-Bains remplit bien sûr les missions traditionnelles d'accueil, de gestion de l'information pour la clientèle locale, nationale et internationale.

Compte-tenu de la distance entre le centre ville et les bords du lac, plus de 3 km, il est apparu important d'avoir deux sites différents pour accueillir le public qui se révèle très différent d'un site à l'autre

L'Office de Tourisme du centre ville, Place Maurice Mollard, est installé au rez-de-chaussée des anciens thermes nationaux, juste en face de l'hôtel de ville. C'est l'accueil principal qui offre l'ouverture la plus large : il est ouvert du lundi au samedi, de novembre à fin mars et tous les jours d'avril à fin octobre. Proche des thermes Chevalley et du départ des navettes thermales, il est plus orienté vers la clientèle thermale, mais accueille aussi les touristes ou les congressistes.

L'Office de Tourisme du Grand Port, est situé dans un bâtiment neuf construit en 2012 dans le cadre du réaménagement de la Place Édouard Herriot. L'édifice, très transparent pour ne pas masquer le lac et le port, abrite en même temps la Compagnie des Bateaux du Lac et l'accueil de l'Office de Tourisme. Cet accueil n'est ouvert que pendant la saison : en mai, juin, septembre et octobre, tous les après-midi et en juillet et août tous les jours matin et après-midi. La clientèle est très différente de celle du centre ville, il s'agit de personnes qui viennent faire des croisières sur le lac, se promener sur l'esplanade, ou bien participer à un des nombreux évènements organisés au bord du lac et qui ne passent pas obligatoirement au centre ville.

En 2012, plus de 188 000 personnes ont été fréquenté des deux points d'accueil.

L'Office de Tourisme remplit également des missions culturelles qui seront détaillées dans le chapitre consacré à la vie culturelle d'Aix-les-Bains.

Les Hébergements touristiques

Les hôtels et résidences hôtelières

Aix-les-Bains offre une gamme d'hébergements très variée et adaptée aux différentes demandes touristiques, qui vont des séjours de cure ou de remise en forme, aux stages sportifs, en passant par le tourisme d'affaires avec les congrès ou les séjours touristiques pour des groupes.

En 2013 on trouve sur la ville : trois hôtels 4*, douze hôtels 3*, dix-sept hôtels 2* et trois hôtels 1*.

En complément de ces hôtels, 3 résidences de Tourisme classées, proposent 172 appartements.

À cette offre hôtelière importante viennent s'ajouter 1.263 meublés classés.

Tableau récapitulatif de l'offre d'hébergement				
sur Aix-les-Bains, base SITRA, 2012/2013				
Nombre de lits en meublés classés	.3134			
Nombre de lits en hôtels classés	.2844			
Nombre d'emplacements de campings classés	346			
Nombre de lits en résidence de tourisme classés .	769			
Nombre de lits en meublés non classés	.1309			
Nombre de lits en hôtels non classés	196			

Chiffres nuitées hôtels					
Année	Nombre	Nb de personnes	Taux moyen		
	de nuitées	accueillies	d'occupation		
2011	400 293	209 388	58%		
2012	367 078	204 607	54%		

En ce qui concerne les meublés, le taux moyen d'occupation en 2012 est de 54%, avec des variations pouvant aller de 8% à 82% selon le mois.

142 établissements permettent une restauration variée. Pour la restauration traditionnelle, l'offre se répartit entre 64 établissements indépendants et 16 « tables » relevant d'hôtels, mais recevant des clients extérieurs. 32 établissements proposent une restauration de type rapide. Enfin une trentaine de débits de boisson complètent l'offre.

Un projet innovant en cours d'étude « Vacances Répit Famille » Le Groupe PRO BTP a retenu la Ville d'Aix-les-Bains pour la mise en œuvre d'un projet novateur, d'utilité sociale et d'intérêt général qui consiste à apporter une réponse de vacances et de loisirs aux familles qui accompagnent une personne âgée ou handicapée afin de leur permettre de prendre des vacances ensemble, sans créer de rupture entre les aidés et les aidants.

Le concept, auquel il a été donné le nom de « Vacances Répit Famille » doit à ce titre offrir des réponses aussi bien touristiques que de prise en charge médicale et nécessite la création d'un nouveau type d'établissement expérimental qui puisse offrir des services parfaitement



« La Ferdinette », chambres d'hôtes Photo François Fouger / OT Aix



L'Hôtel Acquaviva / Mercure d'Aix-les-Bains



Le Grand Hôtel du Parc



L'environnement «vert» du camping du Sierroz Photo OT Aix



▲ ▼ L'aquarium du lac du Bourget Photo François Fouger / OT Aix



intégrés à vocation touristique et médicale pour assurer l'accueil conjoint des personnes malades, dépendantes ou en situation de handicap, et des familles.

Le projet prévoit la création, sur un site à proximité du lac, de 120 places d'accueil pour les personnes handicapées ou âgées.

Il permettrait l'accueil de 3000 séjours par an soit près de 7000 personnes par année grâce à 120 places destinées aux personnes âgées ou handicapées et à leur famille. La livraison est attendue pour fin 2015 si les autorisations réglementaires nécessaires sont acquises.

Les campings

Le camping International du Sierroz, 3*, est idéalement situé à l'embouchure du Sierroz, juste à côté du Grand Port et du Club Nautique, à proximité immédiate de l'esplanade du bord du lac. Il s'étend sur 4,5 hectares arborés et propose 161 emplacements, 34 mobil-homes et un restaurant. Un projet de rénovation est à l'étude afin de compléter son équipement et devrait démarrer à la fin de l'année 2013.

Alp'Aix, camping 2*, un peu plus au sud vers le Petit Port, complète avec ses 62 emplacements l'offre du camping du Sierroz de juin à fin septembre. Ces deux campings sont gérés par l'Office de Tourisme.

Enfin, un camping privé vient compléter cette offre : il s'agit du Camping du Pêcheur, 2*, avenue du Petit Port qui propose 40 places.

Les activités liées au lac

L'Aquarium

L'Aquarium du Lac du Bourget permet de découvrir une quarantaine de poissons de rivières et de lacs dont une trentaine peuple le lac du Bourget. Les poissons sont présentés dans des aquariums qui reproduisent au mieux leur habitat naturel, on peut y admirer entre autres le brochet, le lavaret, le sandre, l'anguille ou le silure.

Un documentaire fait voyager au gré des quatre saisons et permet de découvrir la vie quotidienne des habitants du lac, essentiellement les poissons et les oiseaux mais aussi les hommes ; des bornes interactives, une maquette du lac du Bourget, un bassin tactile, une vitrine présentant des oiseaux naturalisés agrémentent la visite. Des expositions temporaires viennent compléter la découverte en offrant une approche globale et pédagogique de l'environnement aquatique.

L'Aquarium du Lac du Bourget est situé au Petit-Port, il développe des partenariats avec des acteurs locaux, porteurs de l'offre touristique ou de programmes de sensibilisation à l'environnement naturel. La Communauté d'agglomération du Lac du Bourget est propriétaire du bâtiment et elle a confié la délégation de service public de l'Aquarium à la société Eurogem. En 2012, 23.322 personnes ont visité l'aquarium.

Les plages

La plage d'Aix-les-Bains est intégrée au centre nautique : l'ensemble s'inscrit dans un parc arboré de 12 hectares qui permet de circuler naturellement entre le lac et les deux piscines. La plage a conservé son architecture art déco, et offre en plus de la baignade, de nombreuses activités comme le volley, le badminton, le trampoline, le basket ou bien encore un restaurant.

Deux autres plages permettent un accès libre à la baignade : la plage du Rowing, juste à côté du centre nautique qui vient d'être réaménagée et la plage de Mémard, au nord du Grand Port. Pour ces deux plages, la baignade y est surveillée l'après-midi en juillet et en août.

Les ports

Les deux ports de la ville, le Petit Port et le Grand Port, représentent 1 522 places pour tous les types de bateaux, barques, bateaux à moteur ou à voile. Ils sont séparés par l'esplanade du lac, lieu de promenade très fréquenté.

Le grand Port accueille la Compagnie des Bateaux du Lac du Bourget et du Haut Rhône.

Cette compagnie a été créée en 1977. Avec une flotte de 6 bateaux de 60 à 200 places et une équipe de professionnels à l'écoute des passagers, la compagnie offre une gamme très étendue de promenades sur le lac depuis la croisière découverte d'une heure jusqu'à la croisière d'une journée qui permet de découvrir le lac, le canal de Savières et le Rhône. Trois bateaux restaurants proposent un choix très large de menus ; part ailleurs, ces différentes croisières peuvent être accompagnées d'animation diverses, de musique, de danse voire de poésie.

La Compagnie accueille environ 120 000 passagers par an leur permettant de découvrir les richesses de lac et de ses rives.

Les sports nautiques

Aix-les-Bains - le Lac du Bourget est classé France Station Nautique depuis 2000, première station en eau intérieure à recevoir ce titre ; elle vient de se voir décerner 2 étoiles au titre de ce label qui lui a été renouvelé pour la période 2012-2014. Une station nautique, c'est un faisceau de compétences associées pour faire des activités nautiques un élément moteur du développement local. Ce label apporte la garantie de trouver des infrastructures sportives de qualité et une organisation efficace en matière de coordination et d'accueil. L'ensemble des propositions est regroupé dans une brochure spécifique le « Guide nautique » édité chaque année. En 2010, un peu plus de 120 000 personnes ont été accueillies dans le cadre des différentes activités proposées par la station nautique.

Parmi les nombreuses activités sportives proposées,



La plage municipale d'Aix-les Bains
Photo OT Aix



Le Grand Port d'Aix-les-Bains Photo Gilles Lansard / OT Aix



Championnats du Monde des 49er sur le lac du Bourget Photo François Fouger / OT Aix



Aviron sur le lac du Bourget Photo Gilles Lansard / OT Aix



Le golf de 18 trous Photo Gilles Lansard / OT Aix



L'hippodrome
Photo François Fouger / OT Aix

deux sont particulièrement emblématique de la ville et de son histoire :

Le club nautique se situe au niveau du Grand Port, juste à l'embouchure du Sierroz. C'est un club plus que centenaire, il permet la découverte des plaisirs de la voile, depuis l'école de voile jusqu'à la compétition puisqu'il a vu certains de ses sportifs participer aux Jeux Olympiques de 2004, 2008 et 2012. Fort de plus de 300 adhérents, il a su s'adapter à toutes les évolutions rencontrées par son activité et il œuvre tous les jours à la promotion et au développement de la pratique de la voile sous toutes ses formes.

Le club d'aviron, créé à l'origine au sein du même club que la voile ; la scission entre les deux activités a lieu en 1947 ; le club d'aviron est installé à côté de la plage d'Aix-les-Bains, il présente également un prestigieux palmarès de récompenses.

Les autres équipements sportifs de la ville

Le quartier de Marlioz au sud de la ville, regroupe également des structures sportives importantes : le golf, l'hippodrome et le club de tennis. Cet ensemble contribue à donner, dès l'entrée sud, le caractère villégiature d'Aix-les-Bains, bien complété par le domaine de Marlioz qui abrite les Thermes et des hôtels.

Le golf se déploie sur 46,5 hectares boisés et agrémentés de plans d'eau ; situé aux portes de la ville, il est facilement accessible. Il compte 650 adhérents et accueille en plus de nombreux visiteurs. Des cours pour tous les âges sont organisés toute l'année, et la Semaine du Golf, évènement festif, est organisée tous les ans au mois de juillet. Un restaurant et un pro shop complète l'offre d'accueil.

L'hippodrome, autre équipement emblématique de la ville d'eaux, est le seul hippodrome des Alpes depuis 1883. Pendant les mois de juillet et août, la Société des Courses organise 5 réunions de galop et 5 réunions de trot. Tout le reste de l'année l'espace permet à de nombreux clubs, associations et écoles de s'entraîner.

Enfin le tennis Club grâce à ses nombreux cours couverts permet de pratiquer toute l'année, en attendant la mise en état de ses 11 cours de terre battue.

Au nord de la ville, entre le quartier de Franklin-Roosevelt et celui du Sierroz, le stade Jacques Forestier accueille, entre autres, les athlètes de l'ASA, dont le chef de file emblématique est Christophe Lemaître, athlète reconnu sur le plan international.

Savoie Grand Revard

Le mont Revard qui dessine à la ville son arrière plan de montagne, est également un vaste domaine naturel dédié à la découverte de la montagne dans toutes ses dimensions. Les premiers liens entre le Revard et la ville ont aujourd'hui disparu : Le chemin de fer à crémaillère, inauguré en 1892, et le téléphérique qui l'avait remplacé dans les années 1930. La route reste le seul moyen d'accéder au Revard, distant de 25 km d'Aixles-Bains. Le vaste plateau « Savoie Grand Revard » est géré par un syndicat mixte dans lequel participe la CALB II est accessible par trois portes, le Revard au dessus d'Aix-les-Bains, La Féclaz, au-dessus de Chambéry et Saint-François de Sales du côté du massif des Bauges. Ce petit « Canada » savoyard est un véritable terrain de jeu pour toute la famille et les sportifs grâce à de très nombreuses activités proposées sur le plateau tout au long de l'année.

En hiver Savoie Grand Revard est non seulement le premier centre de ski nordique de France, mais il propose aussi des pistes de ski alpin, 60 km d'itinéraires pour les raquettes, des parcours à faire en chiens de traineaux.

L'offre estivale est tout aussi attractive, avec des kilomètres de randonnées balisés à faire à pied, à cheval ou en VTT L'escalade, le canyonning, le parapente sont également possibles sans oublier le parcours aventure forestier.

Le Revard c'est aussi un belvédère unique offrant un panorama à 360 : le Lac du Bourget et les derniers contreforts du Jura, les Alpes avec le Mont Blanc. La CALB a réaménagé ce belvédère en 2011 en créant des plates formes dominant la vallée du lac du Bourget ainsi qu'une table d'orientation. C'est aujourd'hui le deuxième site le plus visité de Savoie.

Le Revard est desservi par une ligne régulière de bus dont la fréquence varie en fonction des périodes de l'année et qui permet de relier le Lac et la Montagne.

4-5-4 Aix-les-Bains et l'activité économique

Depuis la fin du XIXe, Aix-les-Bains accueille sur son territoire des entreprises de constructions, pour accompagner le développement de la ville. Au XXe siècle elle a su diversifier son offre en accueillant des entreprises nouvelles. Aujourd'hui la ville s'est engagée dans une stratégie de développement économique dynamique, sa situation géographique privilégiée étant un atout important pour attirer les entreprises, elle a créé une offre foncière sur son propre territoire ou bien elle participe à des zones intercommunautaires.

L'Entreprise générale Léon Grosse

L'entreprise Générale Léon Grosse, implantée à Aixles-Bains, depuis la fin du XIXe siècle, constitue l'un des fleurons de l'industrie locale. Spécialisée dans le bâtiment et les travaux publics, elle s'est vue confier durant plus d'un siècle la construction d'une grande partie des immeubles ou bâtiments publics de la ville. Sa renommée est aujourd'hui internationale, mais son siège est toujours sur son site d'origine.



Le belvédère suspendu du Revard Photo François Fouger / OT Aix



Le Grand plateau nordique
Photo Gilles Lansard / OT Aix



Le siège de l'Entreprise Léon Grosse d'hier... Doc. Inventaire du Patrimoine

... et d'aujourd'hui Doc. Inventaire du Patrimoine





Ancien et nouveau bâtiment de la «Savoisienne» (Alstom)

C'est en 1881 que Léon Grosse et son cousin Élie Gerlat créent à Aix-les-Bains une petite entreprise de plâtrerie-peinture, la Maison Grosse et Gerlat. Dès 1888, celle-ci devient une société de travaux publics en commandite simple, l'Entreprise Léon Grosse et Cie qui diversifie son activité en deux secteurs, le bâtiment et les travaux publics. En 1901, grâce à l'acquisition de la licence d'exploitation pour la Savoie du procédé du béton armé mis au point à Paris par François Hennebique, Léon Grosse obtient l'exclusivité des constructions pour les compagnies de chemin de fer PLM et du Midi. En 1912, il crée un bureau d'études pour les calculs du béton et, l'année suivante, construit le pont de la Balme, premier pont en béton armé sur le Rhône, d'une portée de 95m. Devenue société anonyme en 1920, l'entreprise prend peu après son nom actuel : Entreprise Générale Léon Grosse (EGLG). Elle est aujourd'hui présente sur tout le territoire et se place au sixième rang des groupes industriels français.

L'entreprise qui est située de part et d'autres du boulevard de Russie, s'étendant le long de la voie ferrée, conserve au siège l'ensemble de ses archives qui sont gérées par un archiviste à temps plein. Elles représentent 7 200 mètres linéaires répartis dans plusieurs bâtiments. Ces archives témoignent de plus d'un siècle de constructions à Aix; c'est un partenaire essentiel et incontournable des chercheurs de l'Inventaire, et les expositions qui ont eu lieu ont pu présenter des documents anciens d'une rare qualité comme des plans d'architectes.

Alstom

La Société Savoisienne de Constructions Électriques, SSCE, a été fondée en 1921 par deux ingénieurs français. Les premiers bâtiments sont construits au sud de la ville dans le quartier des Plonges, entre 1920 et 1921 par l'entrepreneur Léon Grosse, sur les plans de l'ingénieur Jean Luya. Cette entreprise fait partie aujourd'hui du groupe Alstom. L'usine a été considérablement modifiée en 2008 avec la construction de nouveaux bâtiments réalisés également par l'entreprise Léon Grosse sur les plans du cabinet d'architecture Patriarche.

L'établissement ALSTOM d'Aix les Bains appartient à la division ALSTOM Grid du groupe ALSTOM;

Ce site, qui historiquement fabriquait des transformateurs de puissance et de mesure sous la marque ALSTOM Savoisienne, conçoit, construit et installe dans le monde entier, depuis maintenant plus de 25 ans, des postes électriques à isolation gazeuse, dits "GIS", pour les réseaux haute et très haute tension.

Il est l'un des plus importants au monde pour ce type d'activité et l'effectif du site tourne autour de 850 personnes.

La zone des Combaruches

Aix-les-Bains a développé une zone d'activité située sur son territoire, au nord-est, qui s'étend sur 28 hectares, dont 24 sont aujourd'hui occupés. Les premières acquisitions de terrains ont eu lieu en 1995.Un projet de liaison plus rapide avec la sortie nord de l'autoroute A41 et la zone de Grésy-sur-Aix est à l'étude, pour rendre le site plus accessible.

Elle abrite aujourd'hui une quinzaine d'entreprises, et compte environ 1.000 salariés. Parmi ces entreprises, on peut citer : Clipsol, fabricant historique français et spécialiste du solaire : l'entreprise est la seule à proposer un produit combiné thermique et électrique intégrable dans le toit ; Aixam Mega, créée en 1983, est le premier constructeur européen de voiture sans permis (son siège social et une unité de montage sont toujours à Aix-les-Bains) ; la Manufacture de Haute Maroquinerie, et l'entreprise ABB Cellier, leader mondial dans les technologies de l'énergie et de l'automation.

Savoie Technolac

En 1983 la base aérienne militaire située au Bourget du Lac, à 10 kms d'Aix-les-Bains a été fermée. Les acteurs économiques, politiques et universitaires s'engagent alors dans la création d'un technopôle : Savoie Technolac. La ville d'Aix-les-Bains rejoint le syndicat mixte qui gère Technolac en 1986 aux côtés du Conseil général de la Savoie, des communes de Chambéry, du Bourget-du-Lac, de La Motte Servolex et de la Chambre de Commerce et d'Industrie. Très vite les premières entreprises s'installent suivies en 1992 de l'installation du pôle scientifique de l'Université de Savoie et en 1995 de l'École Supérieure de Commerce de Chambéry. Enfin en 2005 le site accueille l'INES, Institut National de l'Énergie Solaire.

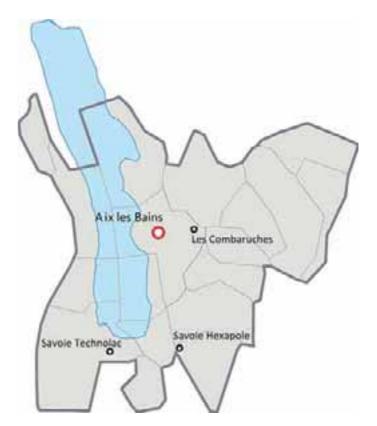
Savoie Technolac est un site sans production avec un cahier des charges très strict en matière de construction dont la première élaboration a été mise au point par l'architecte Chanéac.

Aujourd'hui la CALB est membre du syndicat mixte, Sypartec, qui gère Technolac, à hauteur de 19,5%, comme Chambéry métropole, le Conseil général participant pour 61%, les deux communautés d'agglomération ayant remplacé les 4 communes en 2007.

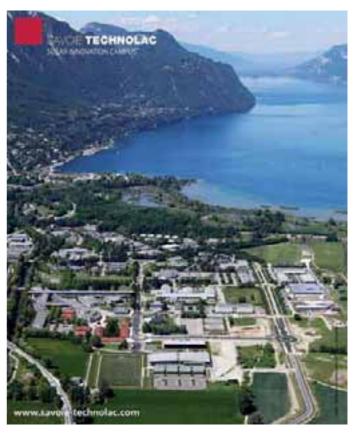
Savoie Technolac génère innovation, Recherche et Développement grâce aux synergies qu'il développe entre ses acteurs : des établissements d'enseignement supérieur, près de 3100 étudiants sur le site, des plateformes de recherches et des entreprises.

En 2013, Savoie Technolac accueille 230 entreprises dont :

- Le numéro 3 mondial de l'énergie solaire avec l'INES et ses 500 chercheurs.
- •Le numéro 1 mondial de l'ingénierie hydraulique avec le Centre d'Ingénierie Hydraulique d'EdF, avec 600



Les zones industrielles d'Aix-les-Bains et de la CALB Doc. CALB



Savoie Technolac, sur l'emplacement de l'ancienne Base Aérienne 725

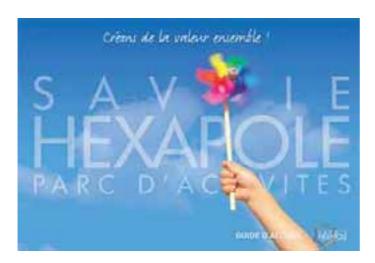




Technolac: concours INES / voitures solaires



Technolac : Pôle d'excellence Energies et Réseaux.



ingénieurs ; c'est également Energy Pool (Schneider Electric), spécialiste de l'effacement énergétique, le premier centre de formation et d'évaluation solaire avec INES Formation-Évaluation, un des premiers centres de certification solaire avec CERTISOLIS et deux pépinières d'entreprises.

Enfin Savoie Technolac a obtenu le label Iso 14001 homologuant son système de gestion environnementale en 2001.

Depuis deux ans Savoie Technolac organise une course de véhicules solaires, qui remporte un grand succès : sur un circuit court des petits engins télécommandés équipés de capteurs solaires se livrent une bataille sans merci. Cette course est ouverte à tous, scolaires, étudiants et particuliers.

Sur le site les étudiants se répartissent entre l'Université de Savoie avec un IUT, une école d'ingénieurs, L'École de Commerce de Chambéry, ESC, qui vient d'intégrer le groupe INSEEC, Institut des hautes Études Économiques et Sociales, pour développer un pôle d'enseignement orienté sur le Tourisme de Montagne. Déjà implanté en Rhône-Alpes, l'INSEEC souhaitait se renforcer géographiquement sur ce grand axe européen, carrefour entre la France, l'Allemagne, la Suisse et l'Italie. Le nouveau campus s'appelle désormais INSEEC Alpes-Savoie.

Savoie Hexapole

Le site a été créé en 1999, il est géré par un syndicat mixte dans lequel interviennent la CALB, La ville de Chambéry et la commune de Sonnaz. Après une période importante de développement, le syndicat mixte réfléchit à une nouvelle étape de croissance à travers l'extension du parc d'activités, la définition d'une stratégie immobilière et l'identification d'une spécialisation.

Hexapole s'étend aujourd'hui sur 60 hectares, accueille 90 entreprises représentant 1.300 salariés, une pépinière d'entreprises, dans un parc d'activités qui est un modèle d'éco parc : le développement du parc a toujours intégré croissance, protection et intégration à l'environnement.

Le cours du Tillet qui traverse le site avant de traverser Aix-les-Bains, a été restauré sur 1.700 m afin de reconquérir le biotope humide, améliorer la qualité des eaux et des habitats et intégrer une valorisation pédagogique. Trois ruches soignées par un apiculteur du rucher des Allobroges ont donné 50 kg de miel en 2011. Les premières actions des plans de déplacement interentreprises se sont concrétisées par la création des chemins mixtes et de pistes cyclables sur certaines communes limitrophes.

La certification ISO 14001 a été renouvelée en 2011 pour 3 ans.

Afin de permettre à Savoie Hexapole d'être bien lisible, il a été décidé de définir des spécialités en cohé-

rence avec le territoire et son histoire. Trois spécialités ont donc été retenues pour Savoie Hexapole : l'industrie des sports « outdoor », déjà bien présente avec les marques Quicksilver, Roxy, Columbia, la santé et le bien-être et enfin les éco industries.

Ces trois marchés potentiels ont l'avantage de prendre racine à la fois dans un marché européen et international en croissance et dans une histoire économique locale d'hier et d'aujourd'hui.

4-5-5 Les équipements culturels de la ville

Traditionnellement la ville d'Eaux a toujours été un lieu de culture et de fêtes. Les équipements de la ville en témoignent encore aujourd'hui.

Le Centre des Congrès

Ce bâtiment municipal, crée en 1977, jouit d'une situation unique au cœur de la ville, derrière le théâtre de verdure, il se situe à 5 minutes à pied de tous les hôtels et s'intègre directement aux infrastructures de la ville.

Le centre a été entièrement repensé en 2005 Il permet l'accueil de nombreuses manifestations grâce à une surface d'exposition qui se déploie sur quatre niveaux. Entièrement modulable, il peut recevoir des évènements de toute taille et de toute nature, spectacles, forum, convention, colloque, work-shop, salon.

L'auditorium contient 1 320 places, et offre une taille optimale pour des assemblées plénières ou des spectacles importants. Il peut aussi être configuré à 380 places, pour des manifestations à caractère plus restreint.

Un vaste hall de 1 000 m² pour des expositions prestigieuses, avec un espace bar et un espace vestiaire et dix salles de réunion ou de sous-commissions modulables, avec une capacité pouvant évoluer de 10 à 200 places, complètent l'offre du Centre des Congrès.

Les Théâtres

Le théâtre du Casino Grand Cercle, construit par Eustache en 1899, est loué par l'Office de Tourisme à la Société du Cercle. C'est le service Animation qui a la charge de la programmation des spectacles.

Il peut accueillir de 789 à 849 personnes. Il est également utilisé pour accueillir des congrès. Il aborde une période de restauration qui sera détaillée plus loin dans le chapître concernant les restauration du patrimoine.

Le Théâtre de Verdure dans le parc thermal permet d'accueillir 3.000 personnes pour des spectacles en plein air. C'est ici que sont donnés en saison les Bonus de l'été, les Pyroconcerts ainsi que de très nombreuses animations.

Les cinémas

Les cinémas se répartissent sur deux établissements : Les Victoria et les Toiles du Lac qui sont gérés par la



Le Centre des Congrès
Photo François Fouger / OT Aix



L'auditorium du Centre des Congrès Photo François Fouger / OT Aix



Le Théâtre du Casino Photo François Fouger / OT Aix



Spectacle pyrotechnique au Théâtre de Verdure Photo François Fouger / OT Aix



Le complexe de 8 salles de cinéma « les Toiles du Lac » Photo François Fouger / OT Aix



Le complexe de 5 salles de cinéma « Victoria » Photo François Fouger / OT Aix

même famille pour laquelle le cinéma est une passion qui se transmet.

Les cinémas Victoria, au centre ville, dans un bâtiment des années trente, offre cinq salles, équipées en numérique et dédiées au cinéma d'Art et d'essai.

Les Toiles du Lac, à côté de la plage, abrite huit salles pour 1 470 places, également équipées en numérique, pour les dernières sorties.

Avec ces deux complexes, c'est une vingtaine de films qui sont proposés sur la ville chaque semaine..

La fréquentation pour l'année 2012 est en hausse de +1,38% alors qu'au plan national la baisse est de 5%

Les autres équipements

Aix-les-Bains possèdent des équipements et des services culturels importants qui jouent un rôle essentiel dans la vie culturelle locale et qui seront présentés dans la seconde partie du dossier.

La Ville compte deux musées qui ont reçu l'appellation « Musée de France » : le musée archéologique, abrité dans le temple de Diane, est actuellement au centre d'une réflexion concertée entre la ville et les services concernés de l'État, quant à son devenir. Le musée Faure présente une très riche collection de peintures et de sculptures de la fin du XIX^e et début XX^e siècles, en cohérence parfaite avec la riche période Belle Époque de la ville. Ces deux musées relèvent de la même direction. La bibliothèque municipale, les archives communales et le conservatoire de musique et d'art dramatique viennent compléter les équipements culturels de la ville.

5 - Un patrimoine riche et varié, lié au thermalisme

Aix-les-Bains présente un patrimoine riche et varié principalement lié au thermalisme qui a marqué les différentes étapes de son histoire et de son évolution depuis la période antique jusqu'à nos jours. Deux périodes importantes sont particulièrement bien représentées : la période gallo-romaine et les XIX^e et XX^e siècles, avec la villégiature.

Le patrimoine de la ville d'eaux se lit à travers ce qu'il est habituel d'appeler « la trilogie thermale » : les thermes, le casino et les hôtels et villas. À cet ensemble il est important d'ajouter la présence de la nature et la littérature.

La ville compte 13 monuments classés ou inscrits, dont la liste complète est présentée en annexe 3 ; le patrimoine paysager est qualifié par la présence du site inscrit du bord du lac du Bourget qui couvre une bonne partie de la ville basse.

5-1 Le patrimoine antique

Parmi les agglomérations des Alpes du Nord, Aix-les-Bains se distingue par un ensemble tout à fait exceptionnel de monuments conservés pour certains en élévation, et par un nombre relativement important d'inscriptions latines. Ces vestiges ont été signalés et étudiés depuis longtemps par les voyageurs et les historiens, mais il reste encore beaucoup à découvrir sur le vicus aquensis. Les vestiges des thermes antiques sont présentés dans le paragraphe concernant le patrimoine thermal.

5-1-1 Le temple dit « de Diane »

Il est enclavé dans le volume de l'ancien château des marquis d'Aix. Malgré différentes utilisations, le monument subsiste dans tout son volume, seule la façade orientale et la couverture ont disparu. La façade occidentale et son fronton ainsi que le mur latéral nord, consolidé par deux contreforts modernes, sont visibles de l'extérieur, inscrits dans l'angle nord-ouest de l'hôtel-de-ville. Le mur sud est quant à lui visible depuis l'intérieur de la Mairie.

Le bâtiment est de forme rectangulaire (17,20 m x 13,65 m). Lors de la campagne de fouilles de 1989/1990, l'archéologue, par sondages, est allé à l'aplomb des murs ce qui lui a permis de trouver le podium, formé de 5 assises sur une hauteur de 3,29 m et reposant sur une large fondation composée de petits moellons. L'ensemble, depuis le niveau du sol antique jusqu'au sommet du tympan s'élève donc sur une hauteur totale de 15,42 m.



Murs ouest et nord du temple « de Diane » Doc. AC Aix-les-Bains



Découverte du podium du temple lors des fouilles de 1989 Doc. AC Aix-les-Bains



Intérieur du temple de Diane Photo François Fouger / OT Aix



L'Arc de Campanus au début du XIX^e siècle Doc. AC Aix-les-Bains

Les murs latéraux et nord, sont composés de 13 assises en grand appareil. Ils supportent un entablement complet probablement de type toscan se décomposant en une architrave à trois fasces, une frise nue et la corniche.

L'intérieur est divisé en deux parties par un mur transversal dont on ne voit aujourd'hui que le départ des pierres. Un premier espace, profond de 4,30 m, correspond au *pronaos*. La *cella* se développe sur 10,50 m pour une largeur de 10,30 m.

À l'intérieur seuls les murs latéraux du pronaos offrent la belle régularité des murs extérieurs. Le mur nord est en arêtes vives et les autres sont recouverts d'un enduit ocre.

Lors des dernières fouilles, des éléments architecturaux ont été mis à jour dont un chapiteau d'ordre toscan et un fragment d'entablement avec bandeau à trois fasces et corniche qui pourraient provenir du temple.

Le temple est appelé traditionnellement depuis l'époque moderne « Temple de Diane », mais on ne connaît pas sa véritable dédicace. Son utilisation permanente est sans doute à l'origine de son bon état de conservation : il a été probablement aula à la période carolingienne ou post carolingienne, puis il est intégré au château, devient théâtre au XIXe siècle quand le Cercle des Étrangers s'installe pour 25 ans dans le château, et enfin musée depuis la fin du XIXe siècle.

L'édifice n'a pas encore livré tous ses secrets et une campagne archéologique sera nécessaire pour mieux connaître son rôle précis dans l'Aix antique.

5-1-2 L'Arc de Campanus

Resté longtemps intégré dans un modeste bâtiment agricole, l'arc est dégagé en 1822. Il s'élève sur la place Maurice Mollard devant l'établissement thermal.

Haut de 9,15 m, large de 7,10 m et épais seulement de 0,75 m, il est construit en blocs monumentaux, à joints vifs. L'arcade en plein cintre d'une portée de 3,50 m pour une hauteur de 6 m, est supportée par deux pilastres intérieurs. L'entablement avec architrave, frise et corniche est quant à lui porté par deux pilastres extérieurs.

La frise de la façade occidentale comprend huit niches, qui ne sont pas identiques : alternativement en cul-de-four ou à fond plat. Leur faible profondeur, 6 à 7 cm, et l'inclinaison de leur base ne pouvaient permettre d'accueillir des urnes et l'absence de point d'ancrage ne peut confirmer l'existence d'effigie.

Sur la façade ouest se déroule une inscription sur trois registres superposés, le sommet de l'arcade, l'architrave et l'attique. Il s'agit de la dédicace du monument fait par L. Pompeius Campanus, de son vivant à ses parents défunts; elle donne les noms de trois générations gravées dans six cartouches sur l'attique et huit cartouches sur l'architrave sous chacune des huit niches.

Au plan chronologique, la construction de l'arc correspondrait à celle du temple ainsi qu'à l'agrandissement et l'embellissement des thermes.

Plusieurs hypothèses ont été faites à propos de cet arc et de sa présence entre les thermes et le « temple ». Il a été vu comme un monument funéraire, puis comme porte monumentale ouvrant vers les thermes. Les chercheurs qui publient aujourd'hui sur les vestiges d'Aixles-Bains, reviennent sur la vocation funéraire de l'Arc, en lien avec l'analyse du temple. Mais il s'agit surtout d'hypothèses que seul un vrai travail archéologique pourrait confirmer.

5-2 Le patrimoine ville d'eaux

5-2-1 Le patrimoine thermal

Le patrimoine thermal d'Aix-les-Bains est représenté par trois établissements : les thermes historiques, au cœur de la ville, qui ne sont plus exploités, les Thermes Chevalley à orientation rhumatologie et les thermes de Marlioz pour les voies respiratoires.

Les thermes historiques

Le bâtiment des anciens thermes nationaux est le résultat de nombreuses campagnes d'agrandissement et de modernisation. Il n'est plus en activité depuis 2008, mais il a la particularité unique d'avoir conservé

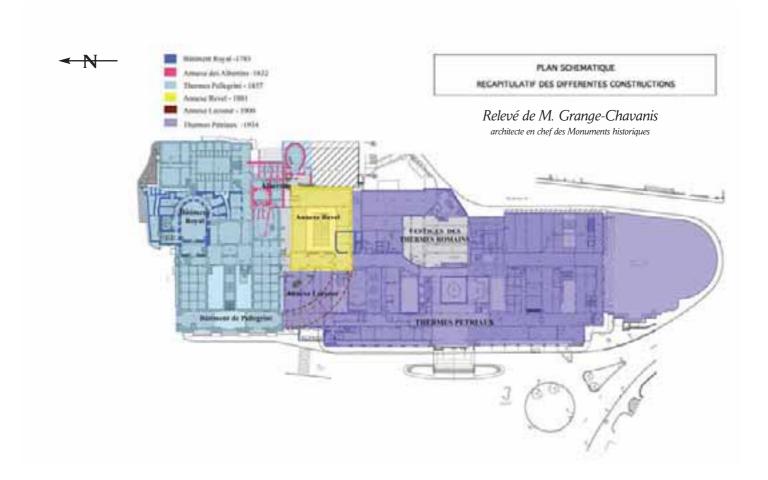


Vestiges des bains romains Photo François Fouger / OT Aix

toutes les strates de son histoire depuis la période romaine jusqu'au XXe siècle. Seule l'annexe Lecoeur de 1900 a été démolie pour laisser la place aux thermes des années trente. Sa surface développée approche les de 50 000 m² et sa monumentalité au centre de la ville, en face de l'Hôtel-de-Ville témoignent de leur importance dans l'histoire de la cité aixoise.

Les thermes romains sont probablement abandonnés à partir du IVe siècle et disparaissent sous des mètres de terre. Seule une piscine est restée apparente jusqu'au XIX^e, alimentée par la source d'alun et connue sous le nom de « bain des chevaux » ou « bain royal ».

Les vestiges ont été en partie redécouverts en 1772





Le bain des chevaux (dessin de Marie Despine) Doc. AC Aix-les-Bains

lors d'une campagne de travaux dans le jardin de la pension Perrier. Ils ont été fouillés une première fois par Fr. Mouxy de Loche, qui fit dès la fin du XVIIIe siècle un relevé de ces bains. De nouvelles fouilles ont été menées par J. Formigé en 1921 dans le jardin de la pension Chabert, aménagée en musée Lamartine.

En 1932 commence la démolition de tous les immeubles construits au-dessus en vue de la construction de nouveaux thermes. De 1933 à 1934 de nouvelles fouilles sont menées par A. Chauvel et P. Wuilleumier, et les vestiges sont protégés dans une vaste salle en

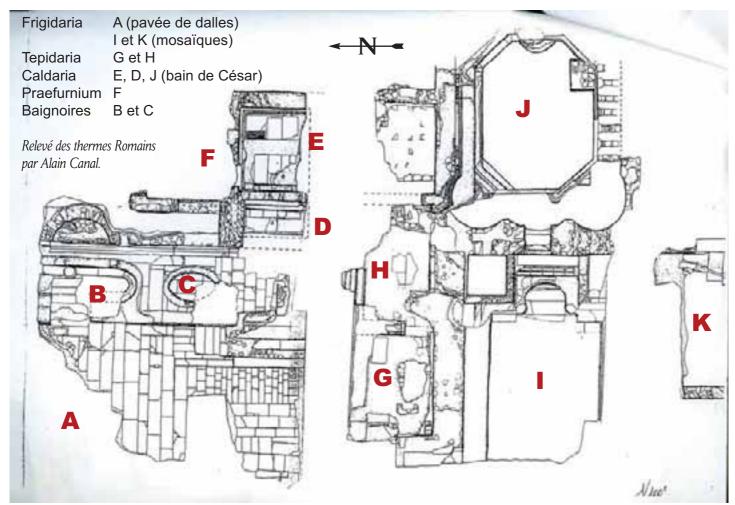
béton au cœur de l'établissement thermal. Les fouilles ont mis à jour les restes de bâtiments s'étendant sur 40 m environ du nord au sud et 25 m d'est en ouest, ce qui représente à peu près 1 000 m².

Une relecture des vestiges ,réalisée en 1992, a permis de retrouver quatre états successifs qui paraissent correspondre à ceux trouvés pendant les fouilles devant la Mairie. Les aménagements les plus importants ont été réalisés au IIe siècle, vers 120 - 165 et seraient donc contemporains de la construction du « temple ».

Ce que l'on peut voir encore aujourd'hui, sur environ 1.000 m^2 :

- Une grande piscine d'eau froide (A), incomplète, d'une profondeur allant de 1,20 à 1,40 m, pavée de dalles.
- Deux baignoires sur une plate-forme surélevée, une en hémicycle (B), l'autre elliptique (C).
- À l'est on distingue une salle de chauffe avec un praefurnium (F), un caldarium (E) et une piscine (D), chauffées par hypocaustes.
- Au sud de cet ensemble on observe deux *tepidaria* contigus (H) et (G) qui menaient à une piscine d'eau froide rectangulaire (I) flanquée d'une exèdre sur le côté est, pavée de mosaïque.

Derrière l'exèdre, un escalier et une porte conduisaient à un caldarium (J), possédant au centre une pis-



cine hexagonale connue sous le nom de « bain de César ».

Au sud on trouve encore une salle pavée de mosaïque (K) et un seuil donnant sur trois hypocaustes aujourd'hui disparus.

L'ensemble est construit pour l'essentiel en briques recouvertes de stucs peints et de placages de marbre de provenance diverse.

Les briques des suspensurae constituant ces sols suspendus ont livré des estampilles où figurent les noms de Clarianamadan, Clarianus, Cisal, Cesar et Censems. Les études qui portent sur la marque Clarianus en datent les productions du II^e siècle ; cette date correspond probablement à un réaménagement du bâtiment thermal.

Compte-tenu de la superficie qui reste visible aujourd'hui, il ne paraît pas possible de donner une interprétation d'ensemble du bâtiment à la période romaine

Il faut attendre 1776 pour décider de construire un nouvel établissement thermal. Le roi de Piémont Sardaigne Victor-Amédée III confie à l'ingénieur militaire Filippo Nicolis de Robilant la réalisation d'un bâtiment thermal pour Aix. Les travaux s'achèvent en 1783.

C'est un bâtiment classique présentant une façade ionique rythmée de quatre colonnes supportant un vaste fronton triangulaire décoré des armes royales. Deux avant-corps latéraux peu proéminents s'incurvent doucement de part et d'autre de l'entrée dont la porte est surmontée d'un fronton curviligne portant une inscription à la gloire du roi.

À l'intérieur une cour centrale abrite un bassin semi circulaire derrière lequel un couloir voûté distribue les six cabines de soins, un côté réservé aux hommes et l'autre aux femmes.

Au sud de l'édifice un corps de bâtiment dit la division des Princes, se divise en deux puis trois cabines, tandis qu'au nord et en sous-sol s'ouvre la division d'enfer réservée aux pauvres.

En 2005, lors des travaux de rénovation des thermes XIX^e réalisés par l'architecte S. Fiszer, architecte des thermes Chevalley, le portail d'entrée du bâtiment royal a été retrouvé et mis en valeur grâce à une restauration respectueuse; l'avant-corps nord est toujours visible depuis l'extérieur.

Après la période révolutionnaire, au moment de la restauration sarde, les docteurs Despine, père et fils, œuvrent pour un agrandissement de l'établissement thermal. Il est enfin décidé en 1828 par la commission des bains. Les plans du chevalier Gimbernat sont retenus et les travaux sont terminés en 1832. Cette annexe en rez-de-chaussée, située au sud du bâtiment royal, possède sa propre entrée et communique avec le premier établissement par la cour de la division des



Les thermes de Victor-Amédée III Doc. AC Aix-les-Bains



Spectacle historique devant le fronton des thermes de Victor-Amédée III redécouvert en 2005

Photo François Fouger / OT Aix



Les thermes de 1832 dits « Albertins »



Le couloir menant aux sources
Photo François Fouger / OT Aix



Les thermes Pellegrini
Doc. Inventaire du Patrimoine

Princes. Elle comprend un vaporarium entouré de cabines d'étuves individuelles, des douches et une piscine, la première de l'établissement, réservée aux hommes et de forme rectangulaire. Une piscine pour les femmes est rajoutée en 1839.

Cet ensemble a été très profondément modifié une première fois lors de l'extension de l'établissement thermal par Pellegrini, puis lors des aménagements du XX^e siècle. Par contre les deux piscines subsistent encore aujourd'hui.

Dès 1852, la commission administrative des thermes sous l'action efficace des docteurs Despine, fils et petit-fils, prend acte de la nécessité de créer un nouvel établissement thermal.

En 1854, l'architecte Bernard Pellegrini associé à l'ingénieur Jules François présente un nouveau projet. Pour anticiper le besoin plus important en eau thermale en raison de ce nouvel agrandissement, ils dirigent des travaux afin de capter la source d'Alun. Une longue galerie de 90 m est creusée pour accéder au griffon. Ce faisant, les grottes creusées dans la roche par l'eau thermale tourbillonnant ici avant de sortir par les failles, sont libérées et deviennent un lieu de visite incontournable.

La première pierre de l'établissement est posée en 1857, mais faute de financement le chantier s'arrête en 1858.

Seule la division dite des Princes Neufs, décidée en 1856, dans un deuxième temps, est terminée l'année suivante. Elle est située à l'est du bâtiment royal.

Le chantier des thermes de Pellegrini reprend juste après l'Annexion en 1860. Le bâtiment de Pellegrini vient se positionner devant une partie du bâtiment royal, laissant libre l'avant-corps nord; il modifie la cour centrale transformée en piscine et la division des Princes et prolonge le bâtiment vers le sud. Il a été bâti avec des matériaux locaux: le calcaire blanc d'Antoger pour les élévations, les ardoises de Cévins pour les toitures, des pierres et marbres essentiellement savoyards ou dauphinois pour les sols.

La façade principale, orientée à l'ouest, présente une belle composition néoclassique. Trois arcs monumentaux encadrés par des doubles pilastres et soutenus par des colonnes marquent l'entrée sur la place.

La composition intérieure reprend le rythme de la façade. Un vaste hall occupe toute la longueur de la façade, dominé de chaque côte par des mezzanines. Au centre s'ouvre un vaste escalier qui monte à la buvette éclairée par une petite coupole, tandis que de chaque côté, au niveau du soubassement et du rez-de-chaussée surélevé, deux couloirs symétriques desservent une série de cabines, un côté pour les hommes et un autre pour les femmes. La buvette est encadrée par deux piscines symétriques. C'est la piscine nord qui a été entièrement restaurée en 2005.

Dès 1860, l'architecte Pellegrini prévoit la construction d'une annexe dans les plans de l'établissement thermal. Il a fallu de longues années de négociations entre l'État et la municipalité aixoise pour que le projet voit le jour. Les plans de l'architecte des thermes, Samuel Revel, sont acceptés en 1878 et l'annexe inaugurée en 1881.

Elle subsiste aujourd'hui derrière les thermes de Pétriaux. Seule la façade, qui était ouverte par de grandes arcades donnant sur un jardin, a disparu. La modification principale de l'annexe concerne la cour intérieure autour de laquelle s'organise le bâtiment qui a vu la grande verrière zénithale être descendue au niveau intermédiaire, portée par des piliers qui ont été rajoutés.

Au début du XX^e siècle, sous la direction de Jules Pin l'aîné, alors architecte des thermes, une vaste campagne de travaux se met en place qui concerne l'ensemble du bâtiment. Pour des raisons hygiénistes les nombreuses cabines soins des différents bâtiments sont recouvertes de faïences et de carrelages fournis par l'entreprise Gilhardi et Fils de Choisy-le-Roi, avec décor de violettes ou glycines de style Art nouveau, avec frise de nénuphars.

En 1904, l'ensemble des voutes de l'annexe des Princes neufs sont reconstruites en ciment armé. En 1909, l'entreprise lyonnaise Bouché et Cie réalise la mosaïque en tesselles de granit et appelée « la source ».

Dans les années 1920, le besoin d'un nouvel établissement plus grand, plus luxueux se fait sentir. La société médicale organise de nombreux voyages d'études dans des villes thermales européennes pour valider le côté technique du projet.

L'architecte Roger Pétriaux est retenu pour réaliser des thermes résolument modernes privilégiant les matériaux de l'époque, le ciment armé, le béton, les mosaïques de grès et le fer forgé.

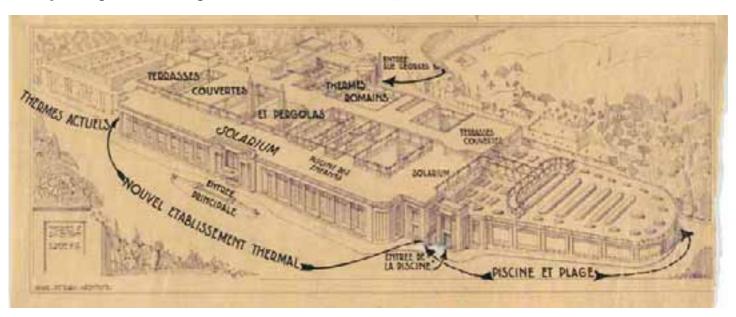


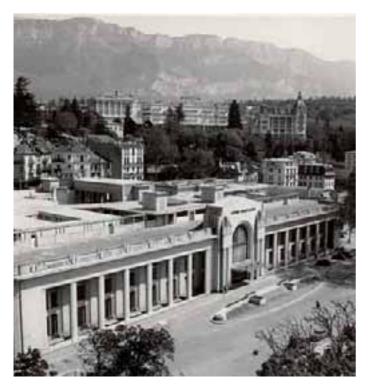
L'annexe Revel (à droite) ouverte en 1881 Doc. Inventaire du Patrimoine



Décor Art nouveau des rénovations début XX^e s. Doc. Inventaire du Patrimoine

Le projet de Pétriaux Doc. Inventaire du Patrimoine









Les thermes de Pétriaux, façade, hall et piscine

La première pierre est posée en novembre 1932. Le chantier commence par une campagne de démolition des maisons anciennes occupant l'espace, dont la villa Perrier où était descendu Alphonse de Lamartine en 1816. C'est à ce moment qu'ont lieu les fouilles qui ont mis à jour les vestiges des thermes romains.

Cet édifice d'un style Art Déco très pur, développe une longue façade de 180 m « qui a l'aspect d'une haute colonnade de composition moderne » enduite au ciment pierre, il est symétrique autour d'un porche d'entrée central décoré de pilastres à pans coupés surmontés de fontaines pétrifiées.

Les galeries latérales sont rythmées par des piliers à pans coupés, juste décorés d'un filet de mosaïque à feuilles d'or et de grandes baies fermées par des verres sérigraphiés s'ouvrent derrière.

Au centre du bâtiment, occupant toute la hauteur prend place le vaste hall éclairé par une coupole en pavés de verres et béton. Du hall partent de longs et vastes couloirs conduisant aux unités de soins. Le côté sud du hall est décoré d'une monumentale fontaine pétrifiée, dessinée par Pétriaux et réalisée par l'entreprise Gentil et Bourdet, qui signe également les mosaïques au sol autour du puits central ainsi que celles des cabines de luxe situées de chaque côté, à l'extrémité du bâtiment. Pour la ferronnerie et les verres gravés au sable avec décor de jets d'eau stylisés, Pétriaux fait appel à Edgar Brandt. Un escalier monumental part sur le côté nord.

Dès les plans d'origine, Pétriaux avait prévu une piscine, conçue comme un équipement sportif indépendant et non comme une piscine thermale. Les travaux commencent en 1936 et sont terminés en 1937. Elle s'élève au sud des thermes Pétriaux, dans leur prolongement. L'espace intérieur est divisé en deux parties. Au nord un vaste vaisseau rectangulaire couvert d'une voûte en berceau en plein cintre porté par de grands arcs en béton recouvre le bassin de la piscine. Au sud une abside semi-circulaire couverte d'une coupole zénithale abritait alors une plage entourée de cabines.

Le décor en mosaïque du mur du fond de la piscine, représentant un grand jet d'eau, ainsi que celui audessus du porche sont signés également par l'entreprise Gentil et Bourdet.

Après avoir servi de piscine publique à plusieurs générations d'aixois, la piscine est profondément transformée par l'architecte Foray. En 1956, il divise alors le bâtiment en deux horizontalement : l'étage au-dessus de la piscine est aménagé en salle de conférence puis dans les années 2000 en gymnase ; la grande piscine devient en 1956 piscine thermale et connaît alors de profondes modifications.

Après la prise en charge par la Sécurité Sociale des cures thermales, le nombre de curistes ne cesse d'augmenter pour atteindre dans les années 1980 le pic de fréquentation aux alentours de 53 000 curistes pour les seuls Thermes Nationaux. De 1966 à 1975, l'architecte Claude Mabileau propose un plan global de modernisation, pour permettre à l'établissement d'absorber cette augmentation.

La façade est surélevée d'un étage technique au détriment des terrasses qui s'y trouvaient, et une tour centrale s'élève au-dessus du bâtiment pour accueillir les bureaux, des locaux techniques et une vaste salle de conférence au dernier étage. C'est à ce moment que les gros piliers de section trapézoïdale sont installés sur les vestiges romains, comme fondation. L'entrée art déco disparaît également au profit d'un vaste porche vitré dans sa partie haute, ce qui a profondément modifié l'aspect général du bâtiment. Pour la même raison, l'architecte intervient également au niveau de la piscine sud, en creusant un bassin à l'emplacement de la plage

Les Thermes Chevalley

La décision de construire un nouvel établissement répondant plus aux normes d'hygiène et d'entretien est prise dans les années 1990. L'équipe lauréate réunie autour de l'architecte d'origine polonaise Stanislas Fiszer est choisie en avril 1993, parmi les candidats retenus pour la construction, l'Entreprise Léon Grosse est choisi pour son savoir-faire dans le traitement du béton.

La construction des nouveaux thermes s'est accompagnée d'une profonde réflexion sur les soins, l'évolution du matériel pour lequel des brevets ont été déposés, l'entretien, le confort des curistes mais aussi du personnel soignant.

Les Thermes de Marlioz

L'établissement thermal de Marlioz est situé au sud de la ville, dans un grand parc arboré, en face de l'hippodrome.

Les qualités curatives des eaux sont connues depuis 1820. Le premier bâtiment, construit par Charles Bernard Pellegrini est inauguré en 1861.

Plusieurs fois agrandi et rénové, il est reconstruit en totalité en 1981 selon les plans de l'atelier Gambert. Seule la façade occidentale de l'ancien bâtiment a été conservée.

L'Établissement thermal est encadré par deux hôtels auxquels il est relié par une galerie vitrée. L'ensemble est aujourd'hui propriété du groupe Accor.

Les thermes de Marlioz ont pour orientation médicale les voies respiratoires.



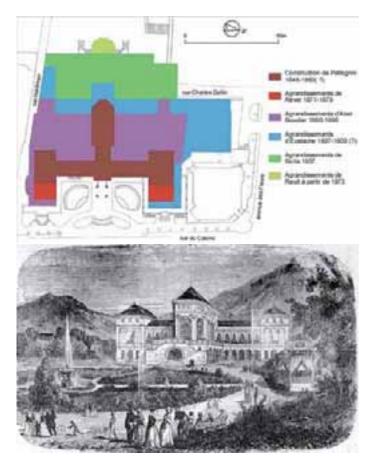
Les thermes transformés par Mabileau



Les thermes Chevalley
Doc. Inventaire du Patrimoine



Fronton des thermes de Marlioz après rénovation



Le Casino Grand Cercle de 1848 ▲ et le théâtre de 1880 ▼



5-2-2 Le Casino Grand Cercle

Le casino est un équipement essentiel de la ville d'eaux, le complément obligé de l'établissement thermal, car selon l'auteur des Promenades d'Aix-les-Bains (1863), « si le plaisir et la distraction ne suffisent pas pour guérir, ils y aident sans contredit dans une certaine mesure : le casino d'Aix-les-Bains est digne de l'Établissement thermal ». Dans de nombreux guides à la fin du XIXe siècle, les hôtels sont situés dans la ville par rapport aux thermes mais aussi au casino. Aujourd'hui le Casino Grand Cercle est propriété de la société du Cercle qui gère également les jeux.

Les étapes les plus marquantes de son évolution

Après plusieurs essais dans différents bâtiments existants, la Société du Cercle, créée en 1824, décide de construire son propre bâtiment. Le projet est confié à Charles Bernard Pellegrini en 1847; les travaux commencent la même année sur un terrain acquis à l'ouest des anciens remparts et assez grand pour y aménager des jardins et des dépendances. Il est inauguré le 15 juillet 1849.

Comme pour l'établissement thermal, le casino va connaître de nombreux agrandissements, modifications, transformations, pour adapter cet édifice aux goûts de la clientèle du moment et lui conserver toute son attractivité.

À partir de 1880, l'architecte Abel Boudier, ajoute de part et d'autre du Colisée - corps de bâtiment qui faisait saillie à l'ouest, et qui servait alternativement aux bals ou aux spectacles suivant la programmation - deux salles symétriques d'architecture métallique.

Le pavillon nord abrite alors le théâtre, et le pavillon sud devient un salon de réception. Ce dernier, jugé trop petit est agrandi en 1887 par l'architecte Eustache qui devient architecte du Casino en 1897.

En 1899 un nouveau théâtre construit selon les plans d'Eustache remplace le précédent installé dans le pavillon nord qui devient alors le foyer du nouveau théâtre.

Jusqu'en 1906, le rythme des démolitions et reconstructions reste identique, mais la Société du Cercle prend alors conscience de la nécessité d'établir un projet d'ensemble, afin de donner « sa physionomie définitive » à l'édifice. Ces travaux sont réalisés selon les plans d'Eustache entre 1906 et 1909. La surélévation d'un étage de l'édifice permet d'accueillir les locaux administratifs à l'étage et libère le rez-de-chaussée.

Entre les deux guerres l'architecte Charles Siclis intervient pour mettre une nouvelle fois le bâtiment au goût du jour, en lui donnant un aspect plus art déco à l'intérieur : blanc lisse et lumineux.

À partir des années 1980, le casino rentre à nouveau dans une période de profonde rénovation, les décors

Belle Époque sont remis à l'honneur, une grande salle est ajoutée sur la façade ouest afin d'adapter l'édifice aux exigences de l'époque et de recevoir des salons ou des congrès importants. La période est aussi marquée par l'arrivée des machines à sous dont l'importance va obliger à remanier l'attribution des activités au sein du bâtiment. Depuis 2011 une nouvelle campagne de rénovation a commencé, elle a concerné tout d'abord la réorganisation des salles de restaurant, de jeux et le bar.

Les éléments du décor

Si régulièrement le décor des salles change au rythme des générations qui se succèdent, certains éléments du décor d'origine perdurent et sont de grande qualité.

En 1882 les travaux de décoration débutent dans le pavillon sud construit par Abel Boudier. Antonio Salviati à qui l'on doit l'exécution des mosaïques de l'avant-foyer de l'Opéra de Paris et la restauration de celles de la basilique Saint-Marc à Venise, réalise la mosaïque de la vaste coupole de la salle sur des dessins de Charles Lameire. Salviati utilise ici des tesselles en pâte de verre qui sont cuites trois fois, à la deuxième cuisson il inclut une feuille d'or, la dernière cuisson donnant à l'ensemble des tesselles un aspect brillant et chatoyant. Cette mosaïque décline le thème du temps, avec au centre de la coupole, les douze signes du zodiaque et aux angles de la coupole des femmes représentant les quatre saisons. Elle est inaugurée en 1883 et célébrée par les visiteurs. La reine Victoria, lors d'un de ses séjours à Aix, vient l'admirer car Salviati en avait réalisé une en Angleterre.

Le hall nord reçoit son décor de mosaïque plus tard, lorsque qu'il devient foyer du nouveau théâtre. La mosaïque est réalisée en 1906 par l'entreprise Facchina sur un carton de Cavaillé Coll. Elle est dans une tonalité plus printanière, évoquant le thème de l'eau et décorée de grands motifs végétaux symétriques cernés d'un filet d'or qui retient la lumière. Les couleurs froides, bleu et vert, sont réchauffées par la présence des rouges et orangés.

En 1896, J.Galland, maître verrier parisien réalise les deux grandes verrières zénithales des galeries des glaces, de chaque côté du hall. Ces verrières dès leur inauguration font l'admiration de tous. En 1897 il signe une verrière à l'extrémité de la galerie sud, exposée auparavant à la Société nationale des Beaux Arts. Elle porte le thème inscrit dans un cartouche au bas de la verrière « L'Amour puise ses forces aux sources bienfaisantes d'Aix-les-Bains ». Il utilise le verre opalin à transparence nacrée selon une technique mise au point par les verriers américains, notamment pour donner des effets de brillance aux visages. Ce vitrail est aujourd'hui installé dans le foyer du théâtre. Les deux verrières zénithales ont disparu dans les années trente lors de la restauration de Charles Siclis.



Mosaïque de Salviati Photo François Fouger / OT Aix



Mosaïque de Facchina Photo François Fouger / OT Aix



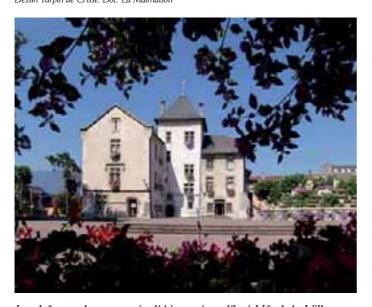
Vitrail de Galland Photo François Fouger / OT Aix



Spectacle d'opérette sur la scène du théâtre Photo François Fouger / OT Aix



L'escalier du château au XIX^e s. Dessin Turpin de Crissé, Doc. La Malmaison



Le château des marquis d'Aix, aujourd'hui Hôtel de Ville Photo François Fouger / OT Aix

La vie du Casino Grand Cercle

Toutes les personnalités qui ont fréquenté Aix-les-Bains à la Belle Époque et entre les deux guerres, ont fréquenté le casino. Présents aux nombreux bals qui rythment la vie de la saison, elles assistent également aux très nombreuses représentations données dans le théâtre. Un orchestre est attaché au casino pendant la saison, qui joue sous la baguette des plus grands chefs de l'époque, comme par exemple Edouard Colonne qui assure la direction pendant plusieurs années. En 1897, pour la première fois en France, l'opéra de Richard Wagner, Tristan et Iseult est donné au théâtre du casino. Plus tard des musiciens comme Massenet ou Camille Saint-Saëns assistent ici à la création de leurs œuvres. Le théâtre accueille les plus grands artistes du moment et connaît toujours aujourd'hui une programmation importante : des pièces de théâtre, le festival des Opérettes et celui des Nuits Romantiques.

5-2-3 Les demeures anciennes

La petite ville d'Aix a été profondément transformée par le développement du thermalisme mondain du XIX^e siècle. Il reste peu d'édifices anciens dans le cœur historique, à l'exception de quelques demeures, qui ont joué un rôle à la naissance de la ville d'eaux.

Le château des marquis d'Aix

La plus prestigieuse est certainement le château des marquis d'Aix, seul témoignage important pour le Moyen Âge.

De l'édifice d'origine composé de plusieurs bâtiments, ne subsistent aujourd'hui que l'ancien corps de logis auquel est accolé, au nord, une tour d'escalier hors-œuvre, de plan carré, construite en grand appareil de calcaire blanc.

Au XIX^e le château s'appuyait sur le rempart de la ville au sud et avait sa propre enceinte bordée d'un fossé sur les autres côtés.

Le logis rectangulaire qui reste aujourd'hui est difficile à dater, tant il a subi de transformation au cours des siècles. Une analyse dendrochronologique de plusieurs poutres du plafond conservé au rez-de-chaussée, propose de dater l'abattage des arbres autour de l'année 1400. Cette partie là remonterait bien du début XVe siècle, ce qui correspond à une période faste pour la famille.

L'escalier monumental, dit « à l'italienne », aurait été construit par Isabeau de Rochechandry, épouse française de François de Seyssel. L'analyse de l'architecture et des documents permet de dater sa construction entre 1575 et 1595. Les armes de la famille de Seyssel et celles de Rochechandry ornent deux clés de voûte d'ogives de l'escalier.



Le château est très régulièrement entretenu au cours des siècles. Il subit des dégradations importantes pendant l'occupation espagnole, entre 1742 et 1748. En 1793 il devient hôpital militaire. Il est loué en 1813 aux sœurs de Saint-Joseph pour l'établissement de l'hospice municipal fondé par la reine Hortense.

En 1824, la Société du Cercle, nouvellement créée, loue le château au marquis de Seyssel, qui se réserve le deuxième étage. Il est transformé en Cercle pour les étrangers suivant les plans de l'architecte Ernest Melano. Le corps de logis est prolongé à l'est pour accueillir la salle de bal et à l'ouest pour y abriter une bibliothèque et une orangerie entre 1832 et 1849. Le temple est quant à lui transformé en théâtre.

Il est acheté par la ville en 1866 pour y installer l'hôtel de ville, ce qui entraîne une nouvelle période de transformation pour adapter ce château à sa nouvelle fonction. La galerie de façade à l'est du temple antique, qui permettait l'accès au théâtre par l'extérieur, est démolie au profit de l'ajout d'un petit bâtiment à deux étages. La salle du conseil est créée en abattant plusieurs cloisons; elle est à nouveau agrandie en 1932 et décorée de boiseries toujours en place.

La Villa Chevalley

Depuis au moins le XIV^e siècle une maison-forte existait sur les hauteurs de la ville, appartenant à la famille de Savoie.

À la fin du XVII^e siècle, cette maison est démolie, du moins en grande partie, pour laisser place à une maison de maître plus confortable. Les travaux datent sans

La salle de bal du château Doc. AC Aix-les-Bains

doute d'avant 1674, car la représentation qu'en donne le *Theatrum Sabaudiae* paraît proche de la villa actuelle.

La maison est vendue en 1754 à Pierre François, procureur au Sénat de Savoie. Le domaine est alors régulièrement agrandi par l'achat de terrains, ce qui permet la création de l'allée bordée d'arbres qui ouvre sur la route du Revard au nord.

En 1803, le gendre de Jacques François, Jean Amédée Chevalley hérite du domaine, qui continue à être agrandi et des transformations ont lieu sur la maison.

Sous l'Empire, la Villa Chevalley est certainement la Villa la plus prisée des personnes qui séjournent à Aix. Elle est louée par Pauline Borghese, la reine Hortense,



La Villa Chevalley au XVIII^e siècle



La villa Chevalley aujourd'hui. Photo François Fouger / OT Aix



Vestige des ramparts rue Daquin
Doc. Inventaire du Patrimoine



Villa Domenget.

Doc. Inventaire du Patrimoine

Joséphine de Beauharnais et un peu plus tard l'impératrice Marie-Louise. Après l'Empire, elle est choisie par les membres de la famille royale sarde, par Alphonse de Lamartine et son épouse, tandis qu'à en croire les guides de l'époque, son jardin est un but de promenade.

En 1866, madame Mollard, propriétaire et fille de Jean Amédée Chevalley, la surélève d'un étage.

Entre 1886 et 1974, la maison est mise en location. Propriété de l'État depuis 1954, elle est aujourd'hui totalement abandonnée et en très mauvais état. Le groupe Valvital la loue avec un bail emphytéotique, et a le projet d'y installer des bureaux et des salles de réception.

La Maison forte du Mollard ou villa Domenget.

Elle est située derrière la place centrale, aujourd'hui place Carnot au numéro 10 de la rue du Dauphin.

En 1674, la maison est représentée sur le *Theatrum Sabaudiae* avec une tour carrée, elle semble alors constituée de plusieurs corps de bâtiments avec une cour extérieure. L'historien Gabriel Pérouse indique que la cour s'appelait, au XVII^e siècle, place du Mollard et que la maison dite maison forte du Mollard conserve un vestige des remparts avec deux petites fenêtres géminées du XV^e. L'ensemble a dû être modifié dans le courant du XVIIIe siècle. La maison est une copropriété depuis 1943.

L'accueil d'étrangers dans cette demeure est attesté depuis l'Empire. En 1812 le cardinal Fesch, oncle de Bonaparte, la loue en entier pour Laetizia, la mère de l'Empereur et toute sa suite.

Une tour du rempart, circulaire, est adossée au nord, visible depuis la rue Daquin. Un escalier intérieur, à la jonction des deux corps de bâtiment, dessert les étages, il se développe dans une cage ouverte en façade par des arcades en anse de panier.

C'était, après la villa Chevalley, l'une des belles maisons à louer à Aix au moment de l'Empire.

5-2-4 Les grands hôtels et les palaces

A Aix, pendant longtemps les étrangers trouvent confort et propreté chez l'habitant. Puis pour répondre à la demande croissante d'hébergement les aixois transforment leur maison en pension. La construction de l'hôtel de villégiature marque une étape décisive dans la conception de la station.

Le premier hôtel créé ex nihilo est le Grand Hôtel d'Aix en 1856. Comme partout dans les lieux de villégiature les palaces se développent entre 1880 et 1914. Au début ils s'implantent au centre de la ville, privilégiant la proximité des thermes et du casino. Puis, ils vont conquérir les coteaux au détriment de la vigne.

Le Grand Hôtel:

Situé juste à côté du casino, il est construit par Charles-Bernard Pellegrini pour la Société de l'Hôtel Royal de Savoie créée pour cela et très soutenue par Cavour, premier ministre du roi Victor-Emmanuel II. Il ouvre en 1857 et connaît de nombreuses modifications : une annexe est ajoutée à l'ouest en 1877. Une publicité de 1883 annonce 120 chambres et 10 salons. En 1898, deux étages sont ajoutés par l'architecte Laurent Faga qui modifie également la façade et restructure le porche en 1908.

Le Grand Hôtel est un hôtel avec atrium sous verrière : il s'organise autour d'un vaste espace central rectangulaire, ceinturé à chaque étage par les couloirs distribuant les chambres. Ce type d'hôtel replié sur luimême est propice à l'observation et à la déambulation, on le trouve plus facilement au cœur de la station quand on privilégie plutôt la proximité des thermes et du casino que la vue sur les lointains.

L'hôtel est transformé et vendu en copropriété en 1953. Le hall, l'ancien fumoir et le salon ont conservé leurs décors Belle Époque.

L'hôtel de L'Europe

Comme beaucoup d'autres, l'hôtel de l'Europe connaît plusieurs phases de construction.

Le premier bâtiment, le long de la nouvelle rue du Casino, est construit en 1857 pour Alphonse Mottet et ouvre sous le nom d'Hôtel du Globe. Il est loué en 1861 à Jean-Marie Bernascon, un des très grands noms de l'hôtellerie aixoise, qui le gère pendant presque trente ans. C'est lui qui lui donne le nom de l'hôtel de l'Europe. Sous sa direction énergique, l'hôtel est agrandi plusieurs fois. Sur ses fonds personnels il installe en 1883 un ascenseur. Jean-Marie Bernascon y reçoit la reine Victoria, pour ses trois séjours aixois ; elle est logée dans l'annexe de l'hôtel construite le long du parc du casino. L'hôtel est transformé en appartements depuis 1955.

Le Bernascon

L'hôtel est construit entre 1897 et 1900, par les architectes Paul Lathoud et Jules Pin l'aîné, pour Jean-Marie Bernascon qui lui donne son nom. À 71 ans, après avoir dirigé l'hôtel de l'Europe pendant de longues années, son contrat n'est pas renouvelé, il décide alors de construire son propre hôtel, le long du boulevard de la Roche du Roi. C'est la période où les palaces quittent le centre ville et recherchent la vue sur la vallée et le lac.

L'édifice, un des plus monumentaux de la ville, se compose de cinq corps de bâtiments principaux disposés en U autour d'une terrasse. Le rez-de-chaussée accueille côté jardin, une galerie couverte d'architecture métallique. Il offrait 350 chambres.



Le Grand Hôtel.

Doc. Inventaire du Patrimoine

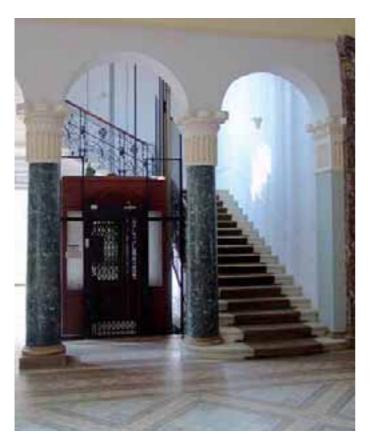


L'Hôtel de l'Europe.

Doc. AC Aix-les-Bains



Le Bernascon et sa terrasse Photo François Fouger / OT Aix



Le hall du Bernascon Photo François Fouger / OT Aix

Les palaces Royal, Splendide et Excelsior (Beauregard)
Photo François Fouger / OT Aix

Les façades sont rythmées par des séries d'avantcorps peu saillants, et s'ornent d'une décoration assez riche. Les balcons sont ornés de garde-corps en ferronnerie pour la plupart, seuls ceux des avant-corps ont des balustres en ciment. L'ensemble fait référence aux châteaux du début XVIIe siècle.

La distribution intérieure s'articule autour d'un grand hall traversant sur lequel s'ouvre l'escalier d'honneur dont la rampe en fer forgé présente des motifs de fleurs d'iris dans l'esprit Art nouveau. Le Bernascon s'apparente au type d'hôtel-bloc : il est divisé dans sa longueur par un long couloir central, véritable rue intérieure. Cela permet de réserver les meilleures chambres du côté de la terrasse avec vue sur la vallée et le lac. À l'arrière, le côté montagne accueille l'escalier principal et les escaliers de service, les chambres de moindre importance.

L'hôtel ferme en 1956 et il est vendu en copropriété en 1960 ; la ville est propriétaire de l'aile nord qui accueille de nombreux clubs sportif ainsi que du rez-de-chaussée et du premier étage de la partie nord du bâtiment principal, qui sont occupés par le tribunal des prud'hommes.

La villa Régina a été construite en 1905-1906 par Jules Pin l'aîné, au sud de l'hôtel auquel elle servait d'annexe. Construit en pierre et briques, l'édifice présente des similitudes avec le Bernascon, en particulier au niveau de certains éléments de décor, ce qui contribue à l'harmonie de l'ensemble.



Le complexe Royal Splendide Excelsior

L'hôtel Splendide

Gaudens Rossignoli fait construire l'hôtel Splendide entre 1882 et 1884 par l'entreprise Bona sur les plans de l'architecte suisse Antoine Gouy. L'inauguration officielle a lieu le 24 mai 1884. L'ascenseur est présent dès la construction; l'hôtel va être plusieurs modifié et agrandi.

Situé rue Georges 1er, le Splendide est un hôtel bloc qui domine la ville et offre à ses clients une vue magnifique sur le lac du Bourget. De style néoclassique, le Splendide s'inscrit dans la grande famille des palaces qui font référence à Versailles.

En 1914 la terrasse couverte d'une structure métallique est agrandie, elle est alors protégée par une galerie sur colonnes doriques qui accueille la terrasse sur laquelle s'ouvrent les baies du premier étage. Le toit disparaît derrière une rambarde ouvragée et décorée autrefois de pots-à-feu et de statues dont une partie a été remplacée en 2011.

Les pièces du rez-de-chaussée conservent une décoration riche et variée. Le hall et le grand salon, aujourd'hui privé, présentent des pilastres et colonnes ioniques recouvertes de stuc de lapis-lazulli. Les murs latéraux sont ornés de toiles peintes marouflées qui encadrent une cheminée et une fontaine. Certaines chambres ont également gardé leur décoration et parfois du mobilier.

L'hôtel ferme en 1966 et il est vendu en appartements en 1966 et 1967.

L'Excelsior

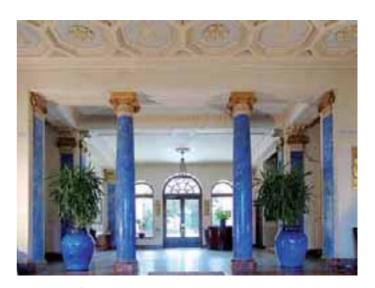
Dés 1895, pour agrandir le jardin de l'hôtel Splendide, Gaudens Rossignoli achète un terrain de l'autre côté de la rue qui monte de la ville. Une passerelle devait permettre aux clients de rejoindre tranquillement ce jardin. L'Excelsior est construit sur ce terrain en 1906, conçu par son commanditaire Gaudens Rossignoli, qui s'investit totalement dans la réalisation de ce bâtiment considéré comme une annexe de l'hôtel Splendide. Les travaux sont réalisés par l'entreprise Bonna, sur les plans de l'architecte genevois Alfred Olivet.

Il est à l'origine relié au Splendide par un passage couvert, aujourd'hui disparu.

De style éclectique, l'Excelsior présente une façade orientale très richement décorée, alors que l'arrière est extrêmement sobre. Le hall a conservé de beaux décors Art nouveau :

Un vitrail domine le palier intermédiaire de l'escalier. Il représente une jeune fille de dos, qui se détache sur un fond d'eau ; une cascade sort de rochers sur la gauche, avec des iris.

Les grilles de la porte de l'ascenseur, qui est d'origine, ainsi que celles de la cage de l'escalier sont ornées d'un



Le hall du Splendide Doc. Inventaire du Patrimoine



Le vitrail de l'Excelsior



Le salon du Royal

Doc. Inventaire du Patrimoine



L'Astoria et son atrium Doc. Société d'Art et d'Histoire



motif de monnaie du pape.

L'hôtel est vendu en appartements en 1957

Le Royal

En 1913, le projet d'une nouvelle annexe est conçu par la Société des hôtels Splendide-Excelsior, dont Louis Rossignoli, fils de Gaudens, est l'administrateur principal.

Les plans sont signés par Alfred Olivet et réalisés par l'entreprise Léon Grosse, le bâtiment est construit intégralement en béton. La construction est menée très rapidement puisque l'hôtel ouvre juste avant la déclaration de guerre.

Le hall qui occupe la totalité du corps sud, est éclairé par une verrière zénithale. Chaque mur est rythmé par les pilastres en stuc de lapis-lazulli, et le hall s'ouvre largement sur le jardin auquel on accède par un perron. L'hôtel est vendu en appartements en 1967.

C'est dans ce complexe prestigieux que descendent de très nombreux représentant de l'empire britannique, des princes orientaux, Georges 1^{er} de Grèce, l'hôte couronné le plus fidèle à Aix, Elisabeth d'Autriche, pour n'en citer que quelques-uns. C'est également là qu'ont lieu au mois d'août 1955 les entretiens, entre la France et le Maroc, qui ont mené l'année suivante à l'indépendance du Maroc.

L'Astoria

Situé Place des Thermes, son volume imposant marque le centre historique de la ville entre l'Hôtel de ville et les anciens thermes.

L'Astoria est un bon exemple de l'évolution de l'hôtellerie aixoise. Depuis la fin du XVIII^e siècle un ensemble de bâtiments avec une maison est propriété de la famille Vidal. Plusieurs générations se succèdent, ils sont médecins et reçoivent dans leur maison des étrangers, jouant ainsi le rôle d'hébergeur comme d'autres médecins aixois et garantissant aux personnes venues prendre les eaux, gîte, couvert et conseils pour une cure réussie.

En 1867, un des descendants de cette famille fait exhausser la maison d'un étage et la transforme en hôtel, sous l'enseigne « hôtel de l'Arc Romain », qui devient vite un des hôtels élégants de la station.

Cet hôtel, jugé alors en mauvais état est acheté en 1904 par Marius Petit qui décide sa démolition pour faire place à un hôtel moderne. Les plans sont signés de trois architectes suisses, Henri et Frédéric de Morsier et Charles Weibel, l'hôtel ouvre en 1906 et il devient l'année suivante le Grand Hôtel Astoria et de l'Arc Romain.

Il change plusieurs fois de propriétaires, devient simplement l'hôtel Astoria et fonctionne en tant qu'hôtel jusqu'en 2011. Fermé depuis, un projet de transformation en résidence hôtelière est annoncé mais aucun chantier n'est ouvert à ce jour.

C'est un hôtel avec atrium sous verrière qui présente des éléments de décors Art nouveau d'origine, comme les ferronneries des garde-corps des balcons et les verrières des grandes salles de réception, qui s'ornent dans les parties hautes de vitraux à motifs de fleurs et de fruits et sur lesquels se retrouvent la même ligne « coup de fouet » que celle des balcons.

L'hôtel a été profondément rénové intérieurement dans les années 1990.

5-2-5 Les villas

Dès la fin du XIXe siècle de très nombreuses villas se développent le long des voies de circulation principales en direction du lac : les avenues du Grand Port, du Petit Port, de Tresserve. Les coteaux qui jusqu'en 1879, n'abritaient que des vignes et des bois, se recouvrent peu à peu de maisons. Les étrangers y trouvent à la fois la proximité avec la nature, la jouissance d'un jardin, la vue sur le lac.

Ces villas révèlent à travers des styles architecturaux d'inspiration aussi bien historique que régionale, une richesse architecturale exceptionnelle qui est due aux influences étrangères et à la présence de personnalités fortunées amatrices d'art et de culture. Les styles vont du régionalisme, vision édulcorée du chalet alpin, de la maison anglo-normande ou basque, à l'éclectisme, le néo renaissance, et, pour le plus représenté, au néoclassicisme.

Sur les coteaux ce tissu lâche de villas est ponctué par la masse imposante des palaces qui se distinguent par leur position dominante et leurs façades monumentales, toujours serties d'un écrin de verdure. Cet ensemble confère à la ville son caractère villégiature.

C'est bien souvent leur concentration le long d'une rue, ou sur les hauteurs, qui caractérise l'espace urbain et contribue à donner à Aix-les-Bains sont aspect de ville jardin.

Parmi toutes ces villas, certaines sont tout à fait remarquables :

Le château de la Roche du Roi

Il est construit par l'entreprise Léon Grosse selon les plans de l'architecte Jules Pin l'aîné pour Jean Archiprêtre-Dugit, gérant d'un hôtel place Carnot et administrateur du casino la Villa des Fleurs.

Le chantier s'étire de 1897 à 1900 et se déroule en deux parties. La première concerne les travaux importants pour l'aménagement de la terrasse sur laquelle le bâtiment est construit. La deuxième est consacrée à l'édification de la villa elle-même. Pour desservir la demeure, Jean Archiprêtre fait modifier le tracé du Boulevard de la Roche du Roi.

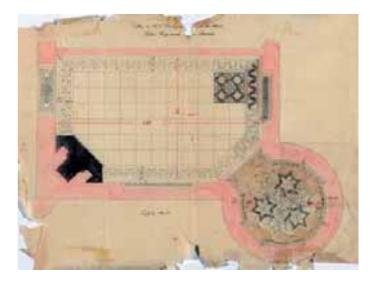
Plusieurs propriétaires différents se succèdent. Acheté en 1957 en très mauvais état il est alors restauré, puis à



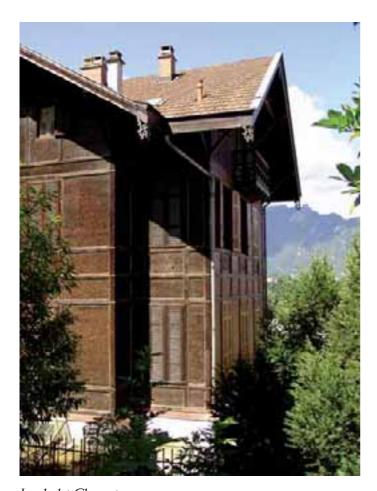
Les villas et les palaces sur les coteaux Doc. OT Aix-les-Bains



Le château de la Roche du Roi



Détail du plancher du salon japonais
Doc. Inventaire du Patrimoine



Le chalet Charcot
Photo François Fouger / OT Aix



Le chalet de Solms

Doc. Inventaire du Patrimoine

nouveau vendu en 2000. Pas entretenu par son propriétaire qui n'y réside pas, il est à nouveau dans un état proche du délabrement. C'est un des rares bâtiments de la ville classé au titre des Monuments historiques.

Cet édifice monumental qui domine et marque l'entrée sud de la ville, juste après le domaine de Marlioz, est emblématique d'Aix-les-Bains.

Le « château » est construit suivant un plan rectangulaire, cantonné de tourelles circulaires coiffées d'un dôme. Un donjon central couvert d'une flèche polygonale s'élève au-dessus des couvertures en terrasse.

Seule la façade sud ne possède pas de marquise métallique en raison de la présence d'une grande baie de style Art nouveau qui éclaire l'escalier. L'Art nouveau se retrouve également au niveau de la grille d'entrée, des balcons, dont les garde-corps sont ornés de fleurs d'iris, des ferronneries, des portes et des soupiraux.

Le Chalet Charcot

Le Chalet Charcot et son annexe, le petit casino à l'italienne sont construits sur les coteaux de la ville, juste devant l'ensemble des palaces Royal - Splendide - Excelsior.

Ils ont été bâtis tous les deux pour l'avocat au barreau de Paris, Léon Cléry, par l'entreprise Léon Grosse.

Le chalet est réalisé en 1881 selon les plans de l'architecte Antoine Gouy. Les murs en maçonnerie sont recouverts d'écailles de bois, ce qui donne à la construction un aspect tout à fait original.

Le petit « casino à l'italienne » est lui construit en 1896 selon les plans de l'architecte Jean Chevalley, pour être un lieu de travail et de réception en toute tranquillité.

En 1907, Jean-Baptiste Charcot, fils du célèbre neurologue, médecin lui-même mais plus connu comme explorateur, épouse en deuxième noces Marguerite Cléry, la fille de l'avocat qui avait fait construire cet ensemble. C'est dans ce chalet qu'elle apprend en 1936 la disparition de son mari au large de Reykjavik à bord du *Pourquoi Pas*. L'ensemble est toujours aujourd'hui la propriété des descendants de la famille et sert régulièrement comme résidence secondaire ; peu de modifications sont venues perturber l'état d'origine.

Le Chalet Marie de Solms

Situé entre les rues Alfred Garrod et Marie de Solms. Il est construit à partir de 1853 à l'initiative du comte Alexis de Pomereu pour Marie de Solms, en exil à Aixles-Bains. Elle y réside de 1853 à 1863, et en fait un haut lieu culturel, puis après ses remariages, elle l'utilise en résidence secondaire. Elle le vend en 1894 et le chalet connaît une succession importante de propriétaires différents. Il est modifié en 1932 par l'ajout d'un avant-corps sur la façade occidentale dans un esprit très Art-déco. Le parc a été plusieurs fois amputé pour

laisser place à des immeubles.

En plus du caractère historique pour la vie culturelle aixoise dans la seconde moitié du XIXe siècle, ce chalet présente des éléments de décor intéressants comme l'ensemble des garde-corps du balcon qui règne sur les trois côtés de la maison, qui sont en ciment moulé imitation bois, ainsi que les colonnes qui le supportent.

De nombreuses autres villas, on en compte environ 300, rythment le paysage aixois. Parmi elles, on peut citer le castel Salambô, le castel Bizolet, la villa de Russie, la villa Grimottière. Et un immeuble, le Castel aixois, de l'architecte Fanton, qui dresse rue du Petit-Port sa façade Art nouveau.

5-2-6 La nature : Un élément du patrimoine de la ville d'eaux

La nature est bien un élément du patrimoine d'une vraie ville d'eaux. Les pré-romantiques ont associé l'amour de la nature et la découverte des montagnes avec le séjour aux eaux : Le pré-romantisme qui a lancé le goût des montagnes trouve dans le thermalisme une justification à son épanouissement qui traverse tout le XIXe. L'excursion est un des éléments forts du séjour aux eaux et on ne sépare plus le séjour à Aix d'une visite à l'abbaye d'Hautecombe, aux Gorges du Sierroz, d'une promenade sur le lac.

La remarquable inscription de la ville dans son cadre naturel est une des caractéristiques d'Aix-les-Bains, ainsi que la grande présence du végétal en cœur de la ville. La topographie permet d'offrir de nombreux points de vue dominants et panoramiques et d'appréhender globalement la ville dans le grand paysage. Depuis la ville, les perceptions visuelles sont très diversifiées et des perspectives s'ouvrent soit vers les coteaux et le Revard, soit vers le lac et la Dent du Chat, ou les deux collines vertes de Tresserve et Corsuet, offrant ainsi au regard un arrière-plan très « vert » : la nature est toujours présente. De plus les nombreuses perspectives tracées par le réseau viaire mettent en scène le patrimoine architectural au cœur de parcs qui leur sont un écrin naturel.

Aix-les-Bains dévoile aussi une trame végétale et diversifiée qui participe à son identité. Elle se décline à travers : les espaces naturels boisés comme le bois Vidal, les espaces verts publics tels l'hippodrome, le golf ou le bord du lac, les parcs, privés et publics, les espaces agricoles résiduels et les alignements d'arbres.

Déjà à la période romaine, l'épigraphie révèle la présence dans le vicus Aquensis, d'un bois sacré. Les romains ayant toujours divinisé les forces de la nature, cet élément est très souvent représenté lié aux sources ther-



Le Castel Aixois

Doc. Inventaire du Patrimoine



Aix-les-Bains vue depuis le bois Vidal Photo François Fouger / OT Aix



Promenade du Gigot de 1783. Doc. Inventaire du Patrimoine



Le parc thermal ca 1880 Doc. Inventaire du Patrimoine



La pergola du parc Photo François Fouger / OT Aix

males. Il est difficile de le situer aujourd'hui.

L'étude approfondie du *Theatrum Sabaudiae* montre la présence de nombreux jardins privés à l'arrière des maisons.

Il faut attendre la fin du XVIII^e siècle pour voir Aix se doter d'un vaste promenoir situé au nord de la ville, juste après la construction des Bains de Victor-Amédée III

Le promenoir appelé « Le Gigot »

La première promenade publique est aménagée en 1783, sous les auspices du conseil de ville sur des terrains appartenant à la famille Chevalley. La promenade est dessinée par l'architecte de l'Intendance, Louis Lampoz, elle est alors située hors de la ville, le long de la route qui mène à Genève et du ruisseau de la Chaudanne. Elle est plantée d'une double rangée de marronniers qui offrent une ombre recherchée à la belle saison, remplacés le siècle suivant par des platanes. Elle est prolongée en 1787 par la future avenue du Grand Port, plantée jusqu'au Pont Rouge de peupliers d'Italie.

Le square Alfred Boucher, enserré dans un milieu urbain très présent est ce qu'il en reste aujourd'hui. L'architecte Francis Crochon le réaménage en 1925, il clôture l'espace restant dans des grilles dessinées par ses soins.

Le parc thermal

En 1824 le château est loué à la Société du Cercle qui y installe un cercle pour les étrangers. Le jardin paysager qui s'étend directement au sud devient alors un lieu mondain incontournable. Il est complété par le vaste pré, clos de murs, qui s'étend encore au sud.

À la fin du bail et après la construction du nouveau casino, la famille de Seyssel laisse aux baigneurs un libre accès à son clos.

Après l'annexion, pour éviter l'urbanisation de ce secteur et pour répondre à la forte demande des étrangers, la création d'un parc thermal à cet emplacement est proposée. En 1866, la Ville achète le château et ses dépendances ; l'État achète le parc et s'engage à l'aménager en parc thermal. L'architecte Samuel Revel s'en voit confier la réalisation. Le parc réalisé en 1868 est organisé « à l'anglaise » avec un ensemble d'allées de déambulation propices à la promenade et à la détente des étrangers, avec des arbres remarquables en bouquet, avec parfois de belles essences rares, pour dispenser une ombre appréciée. Des étendues de pelouses, des fabriques, tonnelles, statues et bassins rythment l'ensemble.

L'espace du parc diminue peu à peu sous l'action de l'urbanisation. À partir des années 1880, c'est l'ouverture du boulevard de la Roche du Roi, puis la création de la gare de départ du chemin de fer à crémaillère, et enfin la rue du Zander. Entre 1888 et 1913 le parc accueille les premiers lawn-tennis de la ville.

Au moment de la construction des thermes par Roger Pétriaux, le parc thermal est réaménagé sous la direction de l'architecte-paysagiste Charles Bouhana, célèbre pour ses travaux au Parc des Princes et à Roland Garros. Il adapte son projet initial au budget disponible et à la demande de sauvegarder tous les arbres existants. Roger Pétriaux se voit confier la partie architecturale du projet. Il intègre alors au parc tous les éléments essentiels d'un parc thermal classique : le promenoir des sources, des kiosques en périphérie pour accueillir le marché aux fleurs, un restaurant, la Rotonde et un kiosque pour les autocaristes, le tout dans un esprit art déco parfaitement en harmonie avec les thermes qui se devinent au détour d'une allée.

En 1953, le théâtre de verdure est aménagé en réutilisant le promenoir des sources ; une cavea est creusé devant pour accueillir les spectateurs.

Malheureusement le parc continue à perdre de la surface. Après l'arrêt du chemin de fer à crémaillère, le terrain est resté longtemps en friches. Il accueille en 1976 le palais des congrès construit par l'architecte Pierre Rault. Et la partie située à l'arrière du Promenoir des sources devient un parking. Enfin en 2005 le bassin des années trente est remplacé par une fontaine marocaine, dessinée par l'architecte franco-marocain Jean-Paul Ichter qui utilise l'art ancestral de la zellige. Cette création s'est inscrite dans les festivités organisées dans le cadre du cinquantième anniversaire des premiers entretiens qui ont eu lieu à Aix en 1955 et qui on conduit à l'indépendance du Maroc.

Le parc thermal est entretenu par le service des parcs et jardins de la ville depuis les années trente. Cédé par l'État au groupe Valvital en même temps que les thermes Chevalley, il vient d'être racheté par la ville. Pour protéger l'ambiance de parc thermal et éviter la dérive vers un jardin public, le parc a été inscrit à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques en 2008.

Le bois Vidal

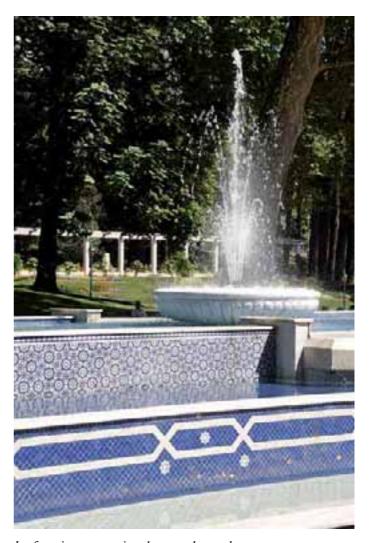
Il était connu autrefois sous le nom de Martinel et apparaît déjà sur la Mappe sarde. Il a dû être acheté par la famille Vidal dans la première moitié du XIXe siècle. La famille Vidal est une famille très ancienne de la ville, parmi laquelle on trouve de nombreux médecins. Le domaine est vendu à la ville en 1960 ; le chalet, construit fin XIXe, brûle dans les années 1980.

De nombreux guides des années 1830 - 1850 signalent le bois comme une des promenades à ne pas manquer. L'impératrice Elisabeth d'Autriche, en séjour à l'Hôtel Splendide, le fréquentait.

Le bois Vidal est classé en secteur À au PLU. C'est-àdire comme un ensemble à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des



Les pavillons des sources dans les années 1930 Photo François Fouger / OT Aix



La fontaine marocaine du parc thermal Photo François Fouger / OT Aix



Le bois Vidal
Photo OT Aix



Le jardin japonais ▲ ▼ Photo François Fouger / OT Aix



terres agricoles. De plus, il est classé en espace boisé classé en application de l'article L. 130-1 du Code de l'urbanisme : ce classement interdit tout changement d'affectation ou tout mode d'occupation du sol de nature à compromettre la conservation, la protection ou la création des boisements.

Pour l'entretien du bois, le service des Parcs et Jardins travaille en collaboration avec l'ARQA, L'Association Régie des Quartiers d'Aix, dans le cadre de chantiers de réinsertion.

Le Jardin Japonais

Ce jardin a été créé en 1998, dans le cadre des animations proposées à Aix-les-Bains pour célébrer l'année du Japon en France. Il a été aménagé grâce à l'action de madame Kobayashi, veuve d'un diplomate japonais qui a joué un rôle important dans le comité d'organisation de ces « 10 semaines au Japon ». Elle a permis la venue à Aix, en janvier 1998, de deux « maîtres » dans l'art du jardin : Seïji Imanaka, créateur de son jardin qui est venu accompagné de Sadao Yasumoro, lui aussi une référence dans son pays.

Le choix du lieu pour implanter ce jardin s'est imposé très rapidement : le jardin à l'ouest du casino. Les deux japonais ont été séduits par le cadre du Revard qui se dessine en arrière plan, ce qui correspond à un type de jardin très connu au Japon.

Les deux jardiniers ont travaillé en collaboration avec le service des Parcs et Jardins de la ville. Ils ont respecté leurs traditions en apportant des éléments essentiels de leur pays, comme du riz, du sel, des petits vêtements blancs et du saké pour procéder à une cérémonie religieuse avant la création : c'est une tradition au Japon, avant l'implantation d'un jardin, il faut d'abord demander la permission et la protection des dieux.

Le jardin a été inauguré en janvier 1998, en présence de l'ambassadeur du Japon en France.

Il appartient à la catégorie des jardins des Samouraïs, Bushi, il ne comprend pas de mur de fond et peut se contempler de tous les côtés. Il est construit à partir du concept du « cœur », qui représente la communication au-delà des mots.

Le gravier blanc parle d'eau, de mer, de lac, de rivières. En l'occurrence, il s'agit du lac du Bourget. Les pierres, choisies avec soin, parlent d'îles et le pont est le trait d'union entre la France et le Japon.

Un petit bassin creusé dans la pierre avec des bambous coupés en deux évoque l'eau et la purification. La lumière est symbolisée par la lanterne posée sur une colonne avec le soleil et la lune représentés dessus.

L'espace du jardin est délimité par des bambous qui viennent de la bambouseraie d'Anduze, attachés entre eux par des cordes de chanvre et des nœuds traditionnels pour lesquels les jardiniers ont été formés. C'est un jardin qui se contemple de l'extérieur, devant lequel on médite mais dans lequel on ne doit pas pénétrer.

Les bords du lac, site inscrit.

Les bords du lac constituent un lieu de promenade incontournable et très appréciée de tous. Ils dévoilent des espaces verts proposant des ambiances et usages divers : la promenade, entre le Petit Port et le Grand Port, plantée d'une double rangée de platanes qui structurent l'espace, offrant l'ombre aux promeneurs, les grandes étendues de pelouse ponctuées d'arbres remarquables en bouquet et l'espace Lamartine, au nord du Grand Port, qui est un parc arboré rappelant les jardins à l'anglaise et qui se prolonge par le Jardin Vagabond. Cet espace connaît actuellement une période d'aménagements importants qui est présentée dans le chapitre présentant la politique de la ville en matière de valorisation de son patrimoine naturel.

Les jardins des hôtels

Un recensement effectué par le CAUE de Savoie en 1991, a permis de repérer plusieurs parcs présentant un caractère paysager, historique et botanique. Parmi ces jardins, il y a le parc thermal et celui des thermes de Marlioz, le jardin du Chalet Charcot qui est privé et deux jardins d'hôtels.

Royal-Splendide

Le jardin était autrefois d'un seul tenant, il a été remanié lors des nouvelles constructions, et aujourd'hui



Promenade entre les ports en hiver ▲ et en été ▼ Photo François Fouger / OT Aix

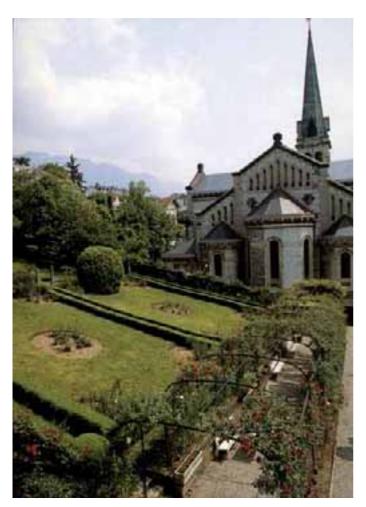


Le parc et la grotte en rocaille du Splendide ▼ Doc. Inventaire du Patrimoine





La grotte en rocaille du Splendide Doc. Inventaire du Patrimoine



Les jardins de l'Hôtel des Eaux Doc. Inventaire du Patrimoine

les différentes copropriétés sont séparées par une haie basse de buis qui coupe la terrasse en deux.

Le jardin du Splendide constitue par sa pureté un témoignage fidèle de l'époque où il a été créé. Après la terrasse, un bombement de la pelouse épouse la forme du terrain et vient se terminer dans le bas du jardin, vers le grand portail qui débouche sur la rue Georges 1 er par des grottes en rocaille artificielle qui donne un aspect sauvage et naturel. On retrouve cette rocaille artificielle le long de l'escalier qui descend vers la rue Georges 1 er. Il faut noter également la magnificence des plantes grimpantes, glycine et bignone qui montent le long du porche occidental et de la terrasse couverte.

À l'arrière de l'hôtel, se trouve un bassin, bordé d'une margelle basse en béton moulé et décoré d'une statue représentant Neptune dressé sur des rochers.

Le jardin du Royal, adjacent est redessiné à sa construction par Alfred Olivet et l'entreprise Léon Grosse. Il est l'expression d'un style néoclassique en vogue à l'époque. Il reprend un plan en demi-lune, dans l'axe principal de l'hôtel et présente un ordonnancement régulier. Au nord du jardin il y a un promenoir ou pergola avec des arceaux métalliques qui portent encore aujourd'hui quelques rosiers grimpants, et qui mène à deux rotondes identiques, supportées par des colonnes de béton peint et qui abritent un mobilier de jardin en béton imitation bois. On retrouve d'ailleurs d'autres éléments en faux bois situés dans le jardin du Splendide.

Ces deux jardins sont des témoignages intéressants et relativement bien conservés des jardins de palaces.

L'hôtel des Eaux

Cet hôtel était autrefois l'école de sœurs de Saint-Joseph, qui s'installent ici à la fin du XIXe siècle. Elles arrivent à Aix en 1812 à la demande du cardinal Fesch, l'oncle de l'Empereur. Installées d'abord dans le château, puis dans des bâtiments à côté du château. Elles construisent ce nouveau pensionnat au moment de la restructuration de la place devant l'hôtel de ville. Le pensionnat ouvre en 1895 et il accueille un jardin qui s'inscrit dans la tradition du jardin savoyard : il est au sud de la maison dont il est séparé par une cour, entouré de murs qui le protègent des courants froids. Il se compose de quatre carrés bordés de buis, d'une hauteur d'environ 50 cm qui protègent les cultures qui se trouvaient à l'intérieur, potager, plantes médicinales ; le jardin savoyard est un jardin utilitaire qui se perpétue sous cette forme du Moyen Âge jusqu'au XIXe.

Cet ensemble est aujourd'hui un hôtel et le jardin accueille régulièrement des visites guidées.

Les nombreuses villas, implantées le long des axes historiques et sur les coteaux, sont bâties au cœur de parcelles souvent conséquentes accueillant des parcs arborés. Ces parcs constituent des espaces de respiration dans la ville et offrent visuellement des espaces verts souvent remarquables par leur imposantes et diverses essences arborées ornementales qui ponctuent le paysage.

Enfin les axes majeurs sont presque toujours accompagnés d'alignement d'arbres qui accompagnent les perspectives; il s'agit souvent de platanes, mais lors des travaux de réaménagements des rues, ils sont remplacés par des essences et variétés plus diverses qui sont sélectionnées pour leur qualité esthétique, comme par exemple le ginkgo-biloba, le liquidambar, et leur meilleure adaptation au contexte urbain et à la proximité des habitations.

5-2-7 Le patrimoine religieux

L'église Notre-Dame de l'Assomption

Dès le milieu du XIX^e siècle, l'idée de construire une nouvelle église est présente, l'église à côté du château étant devenue trop petite pour accueillir les étrangers de plus en plus nombreux. De plus la ville souhaitait réaménager l'espace devant les thermes pour le dégager.

Le concours est lancé en 1890, il est remporté par l'architecte chambérien Arthur Bertin. L'église, de style romano-byzantin, est de taille particulièrement imposante à l'époque pour accueillir les nombreux baigneurs; elle est consacrée en juillet 1899.

Elle a conservé quelques objets de l'ancienne collégiale, et en particulier un ensemble de tableaux anciens :

Un chemin de croix, 14 tableaux offerts à la paroisse par Gaspard-François Forestier, l'aîné des deux frères généraux d'Empire, lors de son retour de la campagne d'Espagne, en 1812 ou en 1814, la date n'est pas certaine. L'iconographie de ces œuvres est assez mélangée, l'expression néoclassique y côtoie volontiers une typologie baroque, preuve qu'elles ont été peintes à la fin du XVIIIe siècle par un artiste qui s'est inspiré des grands peintres espagnols des XVIe et XVIIe siècles.

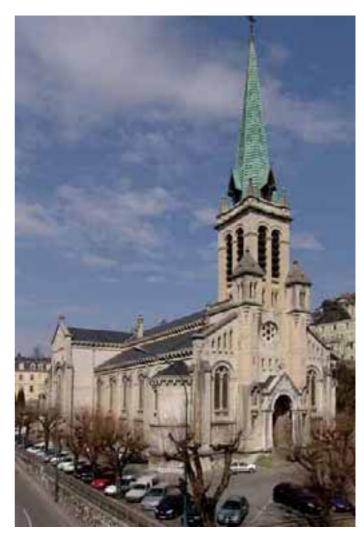
Dans le chœur douze toiles représentent les douze apôtres ; il s'agit d'un ensemble pictural de belle qualité, indéniablement lié à la période baroque italienne de la première moitié du XVIIe siècle, dans une veine très caravagesque. Il n'existe pas, à ce jour, de trace de leur arrivée à la collégiale, simplement la date de leur première restauration en 1862.

Une statue de Notre-Dame des Eaux, dans le chœur, qui évoque la création en 1867 d'une confrérie, l'œuvre de Notre-Dame des Eaux, dans le but de venir en aide aux malades nécessiteux venus prendre les eaux à Aixles-Bains.

Le chœur et les absidioles latérales nord, sont décorés de grandes verrières réalisées par le maître verrier lyonnais Lucien Bégule. Sur les cinq verrières, Bégule a fait

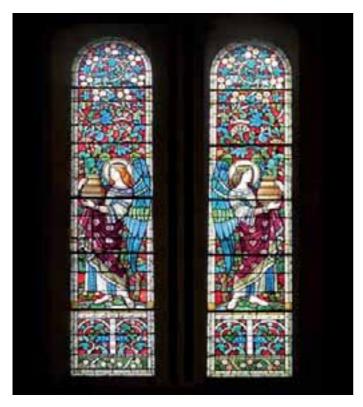


Les constructions des coteaux entourées de verdure Photo François Fouger / OT Aix



L'église Notre-Dame de l'Assomption

Doc. Inventaire du Patrimoine



Vitraux du chœur de l'église Notre-Dame Doc. Collection particulière



L'église Saint-Swithun, extérieur et intérieur Doc. Inventaire du Patrimoine



appel pour quatre d'entre elles à Eugène Grasset qui en a signé les cartons. Dans les absidioles, on peut admirer saint Joseph et dans l'autre le Cœur Sacré de Jésus. Dans le chœur, de part et d'autre du vitrail axial dédié à Notre-Dame de l'Assomption et réalisé par Bégule sur un carton de Tony Tollet, on peut voir deux magnifiques anges porteurs de vase de parfum, de ligne très Art nouveau.

L'église anglicane Saint-Swithun

Pour répondre à la demande des britanniques de plus en plus nombreux dans la station, le chevalier Samuel Walley (1800 - 1883) est très actif pour implanter une église anglicane à Aix-les-Bains. Le permis de construire est signé en août 1869 ; l'église est construite par l'entreprise de Paul Bonna, grâce au financement des nombreux anglophones et de la ville d'Aix-les-Bains. Elle est ouverte au culte dès 1870, mais elle n'est consacrée qu'en septembre 1885 par monseigneur Titcomb.

Après la deuxième guerre mondiale et en raison de la baisse de la fréquentation des visiteurs anglais, l'église est désertée et faute d'entretien l'orgue se détériore. Une association « Les amis de l'orgue de Saint-Swithun » est créée pour permettre la restauration de l'instrument et des négociations aboutissent à l'achat de cet édifice par la ville. Des subventions permettent la restauration de l'orgue qui est inauguré en 1983. Saint-Swithun devient alors un centre œcuménique et culturel, qui accueille des temps de prières ou des manifestations musicales autour de l'orgue.

Saint-Swithun est un témoin très important de l'importance de la fréquentation des britanniques à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle. La reine Victoria s'y est recueillie lors de ses séjours à l'hôtel de l'Europe et elle offrit le retable.

L'orgue initial a été fabriqué à Londres par Hunter & son ; lors de sa restauration en 1983 le nombre de ses jeux a été augmenté.

La chaire en marbre est offerte par lady Whalley. Le vitrail au-dessus de l'autel est installé en 1883, en souvenir de Samuel Whalley. Il représente la guérison de la piscine de Bethesada. Il est encadré de peintures représentant saint Pierre et saint Paul, l'ensemble est encadré des sept dons de l'esprit écrits en anglais.

5-3 Le patrimoine XX^e siècle

Un certain nombre d'architectes ont participé au développement de la ville d'eaux au début du XXe siècle et ont contribué très nettement à doter Aix-les-Bains d'une architecture villégiature variée.

Les différents édifices, publics ou privés, présentent des styles différents de l'éclectisme à l'architecture contemporaine, avec une forte présence de la période Art déco. La présentation du patrimoine d'Aix-les-Bains a été faite de façon thématique plutôt que chronologique, donc des édifices ont été présentés précédemment; il s'agit de certains palaces : l'Excelsior (1906) et le Royal (1914), qui ont reçu le label « Patrimoine du XXe siècle », L'Astoria (1906) sur la place des Thermes.

5-3-1 L'architecture Art nouveau : Étienne-Jules Fanton

L'Art nouveau est peu représenté dans la ville en ce qui concerne l'architecture. Il est à rechercher au niveau des arts décoratifs : le vitrail, la ferronnerie, les carreaux de ciment pour les sols.

L'architecte Étienne-Jules Fanton réalise plusieurs constructions à Aix-les-Bains. Deux immeubles révèlent des caractéristiques qui les rattachent à l'Art nouveau :

En 1905, il réalise un immeuble sur l'avenue Charles de Gaulle qui présente plusieurs utilisations de la céramique. L'animation des façades est en partie assurée par le contraste créé entre l'utilisation de brique jaune pour les murs et de ciment moulé pour les encadrements. Le décor des élévations est complété par des fleurs en céramique disposées sur les poutres métalliques séparant le rez-de-chaussée du premier étage.

Le castel aixois, avenue du Petit Port est construit en 1903. En raison de certaines similitudes avec l'immeuble précédent, il pourrait bien être aussi une œuvre de Fanton. Il développe une longue façade le long de la rue qui offre une grande variété dans le traitement des volumes et des décors : décrochements, encorbellements aux lignes fluides, oriels, bow windows, oriel.

5-3-2 Les architectes de la Ville qui « ont façonné » Aix-les-Bains

Depuis la fin du XVIIIe siècle, Aix-les-Bains a toujours eu un architecte pour la ville. Trois architectes vont marquer le développement de la ville par un ensemble de constructions, transformations ou réaménagements :

Jules Pin l'aîné, diplômé de l'institut technique et professionnel de Turin est architecte de la ville entre 1888 et 1921. Aix-les-Bains lui doit des édifices emblématiques comme le château de la Roche du Roi et le Bernascon, tous deux construits en 1900, de style encore éclectique même si des éléments de décor Art nouveau y introduisent une certaine modernité. Ces constructions ont été présentées précédemment.

Sa succession est assurée entre 1922 et 1941 par l'architecte aixois Francis Crochon diplômé des Beaux Arts. Comme son prédécesseur, il participe à de nombreux



Immeuble Fanton, vue générale ▲ et détail ▼ Doc. Inventaire du Patrimoine





Art nouveau pour le toit de l'Astoria Photo François Fouger / OT Aix



L'école de Boncelin par Francis Crochon Doc. collection privée



Le Panoramic, art déco Doc. Inventaire du Patrimoine



Kiosque « art déco » du parc

chantiers et signe les plans de plusieurs édifices.

Entre 1912 et 1913, pour recevoir au mieux le premier tournoi international de lawn-tennis, il réalise le club house du club de tennis. L'édifice a été modifié à l'arrière pour l'aménagement de vestiaires plus confortables, sa couverture d'origine en tuiles en écailles a été remplacée, mais il conserve l'intégralité de sa façade principale de style villégiature.

Enfin, entre 1925 et 1931, il construits deux écoles jumelles, celle du quartier de Boncelin et celle de Saint-Simond, de style néo régionaliste.

Enfin il signe, en 1932, les plans pour la goutte de lait, bâtiment qui est terminé vers 1939. C'est aujourd'hui l'école maternelle du centre qui vient d'être rénovée de manière très respectueuse tout en l'adaptant aux toutpetits qu'elle accueille.

5-3-3 L'architecture Art déco

La période entre les deux guerres mondiales est également bien présente. Il n'y a pratiquement plus de construction d'hôtels à cette période ; l'un des rares à être construit, mais pas terminé, est l'Hôtel Panoramic qui domine le bois Vidal de son imposante façade Art déco ; Les plans sont signés de l'architecte parisien Léon Bouille en 1929. Le bâtiment, transformé tout de suite en appartements, n'a pas subi de modifications sur le parti d'ensemble, ni sur les façades. Son ornementation, le décor de ses balcons où alternent béton et ferronnerie, ses baies à pans coupées, l'apparentent bien à la période Art déco.

Plusieurs architectes importants vont réaliser pendant ces années des ensembles conséquents d'édifices qui confèrent à la ville une forte présence de l'architecture Art déco avec une grande unité de réalisation. Il s'agit de Roger Pétriaux, Francis Crochon, déjà présenté et d'André Farde.

Roger Pétriaux et la commande publique

Roger Pétriaux a signé l'agrandissement monumental des thermes en 1932 -1934, puis dans son prolongement, la piscine sud et la plage. Dans le cadre du réaménagement du parc thermal réalisé par Charles Bouhana, Roger Pétriaux réalise l'ensemble des pavillons en bordure du parc pour le marché aux fleurs, le restaurant la Rotonde et les pavillons des sources avec le promenoir dans le fond du jardin. Cet ensemble architectural complète en harmonie l'établissement thermal, toujours très visible depuis le parc.

Au bord du lac deux œuvres viennent compléter les réalisations de Pétriaux. L'Aquarium est construit en 1933, pour l'École nationale des Eaux et Forêts. Il a été conçu pour abriter une station d'études hydrologiques. Dès l'origine, à la demande de la Ville, un aquarium est

aménagé au sous-sol. L'école ferme en 1967, et après des travaux, l'aquarium occupe l'ensemble de bâtiment. Le bâtiment est d'une grande simplicité, symétrique, du côté lac, avec au centre l'entrée décorée d'une mosaïque avec des poissons. À l'intérieur, un vitrail avec scène de chasse sur fond de lac décore l'escalier.

Roger Pétriaux construit la plage dans les années trente ; il développe un ensemble d'installations pour la baignade, des cabines pour se déshabiller en demicercle, des douches de chaque côté. L'orientation de cette plage permet une insolation prolongée, répondant aux principes de l'héliothérapie prônée par le corps médical, en complément des bienfaits de l'hydrothérapie. Cette réalisation s'inscrit dans une vaste campagne de restructuration de la station pour créer un nouveau pôle d'animation sportive et dynamiser la fréquentation. La plage a conservé intact tous les aménagements de Pétriaux.

L'établissement thermal et l'aquarium ont été labellisés Patrimoine XXe siècle.

André Farde

En ce qui concerne l'architecture privée, l'architecte André Farde construit ou transforme un nombre important d'immeubles dans la ville, toujours très représentatifs de l'architecture Art déco.

En 1930, il transforme un immeuble situé dans le haut de l'avenue Charles de Gaulle, en réunissant deux bâtiments plus anciens et en rehaussant l'ensemble pour le transformer en habitations. Une terrasse avec pergola est aménagée au dernier étage et un bowwindow anime la façade qui porte également un riche décor : les devantures des magasins à décor de mosaïques avec pilastres et chapiteaux décorés de rinceaux d'or, bandeau sculpté avec un motif floral traité en méplat, balcons légèrement triangulaires avec ferronneries à motifs géométriques.

Quelques années plus tard, André Farde reprend le même esprit pour un immeuble plus imposant situé avenue de Marlioz. Dans cette même avenue, en 1930, il transforme un petit garage construit au début du siècle en le rehaussant d'un étage afin d'aménager au premier étage un appartement : la façade porte un discret décor art déco.

L'asile évangélique

La Société civile Immobilière Philanthropique, propriétaire de l'asile évangélique, confie à André Farde, son architecte, la réalisation du nouvel asile évangélique financé par l'État, dans le sud du Parc thermal, en remplacement de l'ancien appelé à démolition pour la construction des thermes de Pétriaux. L'ensemble mêle style néo-régionaliste, notamment dans le traitement des toitures et des parements extérieurs des murs, et le



L'entrée monumentale de la plage dessinée par Pétriaux Photo OT Aix



Immeuble ▲ et garage ▼ dessinés par André Farde





L'Asile évangélique d'André Farde Doc. Inventaire du patrimoine



L'église Saint-Simond de Maurice Novarina Doc. Inventaire du patrimoine



Intérieur de l'église Saint-Simond Doc. Inventaire du patrimoine

style Art Déco. Seul le temple, toujours propriété la Société civile immobilière philanthropique, a conservé sa fonction d'origine. La chair et les plaques commémoratives proviennent de l'ancien édifice. De même, le décor intérieur du temple a été refait à l'identique.

5-3-4 Maurice Novarina et l'église Saint-Simond

La paroisse Saint-Simond, supprimée à la Révolution est restaurée vers 1960. L'ancienne église ayant été détruite, la décision de construire une nouvelle église est prise. Le terrain est situé le long de l'avenue de Saint-Simond, plus proche de l'ancien hameau. L'architecte de Thonon, Maurice Novarina est retenu. L'architecte a voulu une église simple, originale, moderne par sa forme, ses matériaux et son ambiance : austérité, dépouillement, silence sont bien les bases de sa conception. Le béton est utilisé brut portant en lui les traces du coffrage en bois. Dès la porte, précédée d'un narthex, la nef s'ouvre largement vers le chœur, éclairée par des claustras situées au plus haut tiers des parois et orientées vers l'autel. La combinaison de cet éclairage et de la pente douce du sol, favorise la vue et centre l'attention sur le chœur. Le plafond qui monte de l'entrée vers le chœur accompagne cette perspective. L'acoustique a été soignée. Le plafond en lames de bois barré par des poutres transversales en lamellé collé évite les effets de résonance de même que les échos que pourrait produire le béton. L'acoustique musicale est excellente.

5-3-5 L'œuvre de l'architecte Jean-Louis Rey dit Chanéac, 1931 - 1993

Jean-Louis Chanéac, peintre et architecte, exerça à Aix-les-Bains de ses premières recherches en 1958 à son décès accidentel en 1993. Il fut distingué par de nombreux prix, au sommet desquels le Nombre d'Or au Grand Prix International d'Architecture et d'Urbanisme de 1969. Inclassable, il fut toutefois principalement rangé, notamment par Michel Ragon dans son Histoire mondiale de l'architecture, dans le Mouvement Prospectif. Il ne cessa, en effet, de rechercher une architecture plus adaptée aux aspirations contemporaines, hors des conventions traditionnelles autant que de la froide épuration Moderne. Il explora toutes les formes et techniques innovantes de son époque, d'abord librement, s'inspirant de sa peinture, puis contextuellement, réinterprétant les signes culturels et environnementaux locaux. Son domicile (1976), et la résidence touristique Les Bords du Lac (1973-1982) sont particulièrement témoins de la charnière entre ces deux approches. Tous deux ont usé de formes et de techniques alors expérimentales : double courbure et double voile de béton projeté pour l'un, paraboloïde hyperbolique et distribution spatiale imbriquée, pour l'autre ; et tous deux ont su prendre en compte la réalité physique du site ; mais à partir d'un imaginaire intérieur, pour l'un, extérieur, pour l'autre.

Sa maison, parfaitement inscrite dans le paysage dans lequel elle semble se lover, a la forme souple d'une cosse de petit pois, composée de plusieurs alvéoles à l'intérieur où presque tout est intégré, le béton est taloché à l'extérieur. Cette forme a été inspirée à Chanéac par une sensation d'enfance lors d'une séance familiale d'écossage de petits pois. Elle a conservé son état d'origine.

La résidence de loisirs au bord du lac, au niveau du Petit Port, est un ensemble résidentiel de trois collectifs dialoguant avec la chaîne montagneuse lui faisant face et visant à rompre l'effet « front de lac » par deux ruelles sécantes et par des façades générées par des PH qui permettent par ailleurs une différenciation de chacun des 106 appartements.

Chanéac est également l'auteur du plan d'organisation et du cahier des charges pour l'aménagement de la zone d'activités de Savoie Technolac, au sud du lac.

5-3-6 Le Monument de la Victoire d'Alfred Boucher

Après la première guerre mondiale, pour commémorer la mémoire de ses très nombreux morts, Aix-les-Bains confie la réalisation de son monument aux morts à Alfred Boucher. Cet artiste très important séjourne régulièrement à Aix-les-Bains à partir de 1884 où il possédait une maison et un atelier ; il meurt à Aix-les-Bains en 1934. Le musée Faure abrite de nombreuses œuvres de ce sculpteur.

Le monument aux Morts est inauguré en juillet 1922, il est installé sur la place du Gigot et Alfred Boucher l'appelle « Le Monument de la Victoire », nom significatif de la charge symbolique d'une telle commémoration. Il est réalisé en ciment moulé, matériau moins onéreux que la pierre, sur une âme en grillage et armature métallique. Son œuvre montre un sens développé du mouvement à l'image du groupe des cinq soldats qui brandissent leurs armes en signe de victoire au sommet. Les différentes armes sont évoquées au bas de la colonne par des hauts-reliefs, regroupées deux par deux et en alternance avec deux figures féminines symbolisant l'Alsace et la Lorraine d'une part et une mère en costume savoyard tenant son fils mourant dans ses bras d'autre part.

Il a été restauré en 1964 et en 2005.



Immeuble ▲ construit par JL Chanéac, et sa maison ▼.

Doc. OT Aix-les-Bains

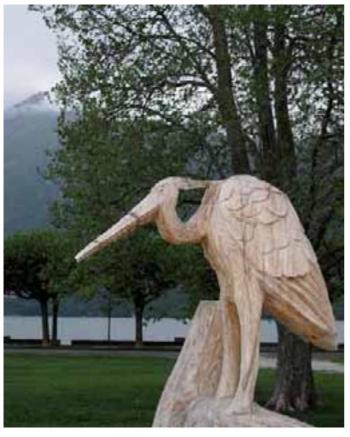




Le monument aux morts d'Alfred Boucher Doc. Inventaire du patrimoine







De haut en bas : «Il neige» de Mars Valett, « La Femme à la musique » de Livio Benedetti, « Le Héron » de Patrice Lesage. Photo François Fouger / OT Aix

5-3-7 La sculpture dans la ville

Alfred Boucher est également l'auteur du « Grand Nu féminin » installé sur la terrasse au sud du musée Faure. (vers 1895)

Marius Valett, dit Mars Valett, 1869 - 1957

Sculpteur chambérien d'origine et plusieurs fois primé lors de différents salons parisiens. Il est nommé conservateur du musée savoisien en 1904 et des Charmettes en 1940. Il est l'auteur du groupe « il neige », en ferro-ciment, situé dans le bas du jardin du musée Faure et représentant deux jeunes savoyards luttant contre le froid dans leur pèlerine, 1912.

En 1923, le conseil municipal décide d'ériger une statue, place du Revard, en hommage à la reine Victoria et à ses trois séjours aixois. La statue en bronze est l'œuvre de Mars Valett, elle est installée en 1924.

Livio Benedetti (1946) un sculpteur savoyard, né près de Vérone, qui s'installe en Savoie en 1959, avec son père maçon. Il suit une formation pour pratiquer le même métier que son père, mais il découvre la sculpture lors de son service militaire. Il est l'auteur de nombreuses oeuvres monumentales installées dans plusieurs sites en Savoie.

Trois œuvres sont présentes dans le centre d'Aix-les-Bains : « Le dernier des Justes », statue en bronze de 1981, offerte à la ville par la Commission d'Animation du Palais des Congrès et installée aujourd'hui dans le rond-point devant les thermes historiques.

En 1990, la ville lui commande une statue en bronze représentant Alphonse de Lamartine, à l'occasion du bicentenaire de la naissance du poète. Elle est librement inspirée d'une statuette de l'artiste nivernais Émile Boisseau, conservée au musée Faure.

Enfin, en 2011, la Ville lui commande la « Femme à la Musique », statue en bronze, installée en haut de l'avenue Charles de Gaulle représentant une femme aux courbes rondes, tête inclinée et demie lyre en mains.

Pierre Margara. Originaire du revers piémontais, la famille de Pierre Margara est fixée à Aix-les-Bains depuis deux générations. Pierre est né à Aix-les-Bains en 1946 et réalise sa première exposition en 1966. Une Larme d'Elvire, est commandée en 1999, réalisée en marbre et bronze, elle est installée dans le jardin du musée Faure.

Patrice Lesage réalise, entre 2010 et 2012 plusieurs sculptures sur bois, un héron sur l'esplanade du lac, un golfeur à l'entrée du club de golf. Dans le parc thermal, un immense tronc de cèdre, malade, lui a été confié. Il l'a transformé en une longue forme féminine appelée « Réflexion ».

5-4 Le patrimoine littéraire :

Durant tout le XIX^e et le début du XX^e siècle les villes d'eaux séduisent de très nombreux écrivains, soit parce qu'ils y viennent en séjour, soit parce qu'ils les choisissent comme cadre pour leurs œuvres.

5-4-1 La période romantique

Avec la génération romantique les villes d'eaux de montagne attirent touristes et buveurs d'eaux, tous héritiers de Jean-Jacques Rousseau, ils recherchent un cadre pour laisser s'exprimer leurs émotions.

La petite ville d'Aix-en-Savoie déploie, à l'aube du XIXe siècle, des atouts incomparables : un lac sauvage, des montagnes lui faisant un écrin de verdure et les ruines moyenâgeuses de l'abbaye d'Hautecombe se reflétant dans les eaux profondes du lac du Bourget.

Dès 1809 elle accueille Madame de Staël et Benjamin Constant. Pauline Borghese, sœur de Bonaparte, y séjourne en 1811 accompagnée, entre autres, du grand tragédien Talma.

Aix trouve en Lamartine un ambassadeur de choix. Il séjourne ici pour la première fois en octobre 1816. Il y rencontre Julie Charles et vit avec elle une idylle mémorable qui demeure l'emblème de l'amour tel que le conçoit le XIX^e siècle. Le Lac du Bourget et Lamartine sont liés à jamais ; il est ici en 1817, pour le rendez-vous qu'ils s'étaient donné. Julie, trop malade, ne peut le rejoindre. Lamartine compose alors le célèbre poème « Le Lac », immortalisant le lac dans la littérature française.

Ainsi toujours poussés vers de nouveaux rivages, Dans la nuit éternelle emportés sans retour Ne pourrons-nous jamais sur l'océan des âges Jeter l'ancre un seul jour ?

Après le retentissement de la parution des « Méditations poétiques » en 1820, Aix et son lac deviennent le symbole du paysage romantique.

Cet amour romantique sert de trame au roman « Raphaël », publié en 1859, où il décrit la beauté des paysages et la force des sentiments qu'il a éprouvés ici.

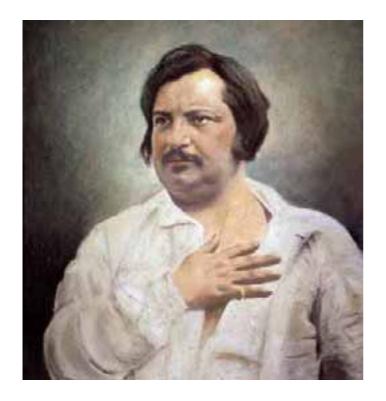
5-4-2 Les écrivains de la deuxième génération du Romantisme

La prospérité littéraire s'épanouit encore avec les écrivains de la deuxième génération romantique représentée par deux auteurs importants : Honoré de Balzac et Alexandre Dumas père, qui séjournent tous les deux à Aix en 1832.

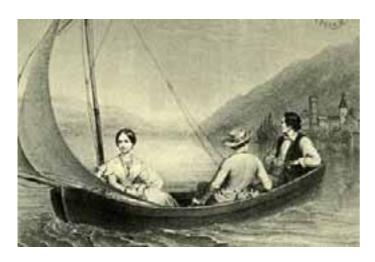


Lamartine à 22 ans ▲, et « croqué » par Verlaine ▼ Doc. AC Aix-les-Bains









De haut en bas : Balzac, Stendhal et Marie de Solms.

Alexandre Dumas aborde Aix comme un vrai reporter, plus intéressé par les hommes que par les paysages, livrant dans ses « Impressions de Voyage » des souvenirs très vivants d'épisodes la vie aixoise.

Honoré de Balzac suit la duchesse de Castries à qui il fait une cour pressante. Travaillant d'arrache-pied la journée avant d'aller, en soirée, rendre ses hommages à la dame, comme il l'explique lui-même dans de nombreuses lettres. Il élabore ici la première version de son roman « Médecin de campagne ».

Il avait publié en 1831 la « Peau de Chagrin » dont certaines scènes se passent à Aix et en particulier au Cercle des Étrangers, alors installé dans le château. Plusieurs fois retouché, ce roman offre une des plus belles descriptions du lac :

« Le Lac du Bourget est une vaste coupe de montagne tout ébréchée où brille, à sept ou huit cents pieds au-dessus de la Méditerranée, une goutte d'eau bleue comme ne l'est aucune eau dans le monde. Vu de la Dent du Chat, ce lac est là comme une turquoise égarée. »

En 1837 c'est Stendhal qui passe à Aix, après un séjour à Grenoble et en venant de Chambéry. Il raconte ses souvenirs en 1838, dans « Mémoires d'un Touriste » et il utilise le cadre de la ville d'Aix pour sa nouvelle Mina de Vanghel.

Marie de Solms, petite-fille de Lucien Bonaparte, est contrainte à l'exil par son cousin l'empereur Napoléon III qui la soupçonne de complot. Elle animait déjà, avec sa mère, un éblouissant salon à Paris, très fréquenté par de nombreux auteurs.

À Aix, elle met toute son énergie à faire vivre un salon du même niveau. Très artiste, elle a de nombreuses cordes à son arc. Elle accueille dans son chalet une pléiade de littérateurs, d'artistes et de poètes qui donnent à la vie aixoise de 1853 à 1862 un niveau culturel tout à fait exceptionnel. Aix lui doit le premier véritable théâtre où elle fait jouer des pièces de Marivaux, de Musset, de Dumas, de Ponsard, puis des comédies de sa composition.

En 1858, elle fonde une revue artistique et littéraire, Les Matinées d'Aix, que suivent, en 1863, le Journal du Chalet, puis, en 1865, Les soirées d'Aix-les-Bains. Elle y commente la vie littéraire française ainsi que les activités aixoises, mais associe également des grandes signatures : Dumas, Nerval, Musset, Théodore de Banville et son grand ami Eugène Sue.

Elle meurt en 1902, mais elle a souhaité reposer en terre aixoise auprès de sa petite fille décédée à Aix à l'âge de six ans, d'un terrible accident.

5-4-3 Les écrivains de la Belle Époque

Guy de Maupassant est un client fidèle des villes d'eaux. Il fait trois séjours à Aix-les-Bains.

En 1888 il est là avec sa mère et son fidèle valet de chambre François Tassart, logés dans la maison Varicourt. En 1890 il descend à l'hôtel de l'Europe et prépare un nouveau roman, l'Âme étrangère, resté inachevé, où il dépeint la société cosmopolite d'Aix et les mondanités avec les soirées au théâtre et au casino. Il passe plus rapidement en 1891 pour rendre visite à son médecin, le docteur Cazalis.

Paul Verlaine vient à son tour en 1889. Il est très usé, presqu'un vieillard, il soufre d'un rhumatisme chronique du genou. Son séjour est consacré aux soins, il n'a pas les moyens pour participer à la vie mondaine :

« On se met nu comme un ver et on entre dans une piscine où deux solides gaillards vous prennent, vous assoient sur un tabouret et allez-y de deux puissants jets d'eau à 35° légèrement sulfureuse et chaude de source... Puis ou plutôt pendant, on vous masse dans un déluge... Après un quart d'heure de ces exercices, vous vous mettez debout et on vous lance un jet d'eau devant, derrière et sur le côté de la partie malade. Un jet d'eau à vous renverser si on ne se cramponnait pas à des choses au mur là exprès. Après quoi on va dormir ou se reposer... »

Le Docteur Cazalis exerce l'hiver à Paris et vient pour la saison à Aix suivre ses malades, parmi lesquels Maupassant. Mais il est aussi homme de lettres, il écrit sous le pseudonyme de Jean Lahor. Plusieurs de ses poèmes ont été mis en musique par Camille Saint-Saëns, Massenet, hôtes également d'Aix-les-Bains.

Enfin pour compléter une liste déjà longue et non exhaustive, on peut citer encore Henri Bergson, Paul Claudel... et aujourd'hui Didier Van Cauwelaert, qui ayant passé de nombreuses vacances à Aix dans sa jeunesse, a choisi la ville comme cadre pour son roman « La Vie Interdite ».



Promenade sur le lac du Bourget en 1888. À gauche, le compositeur Édouard Lalo ; à sa droite, le docteur Cazalis ; à l'extrême droite, Guy de Maupassant Doc. AC Aix-les-Bains

II La politique de la Ville

culture, patrimoine, tourisme, aménagement de l'espace, mise en valeur du patrimoine naturel

1 - La vie culturelle aixoise

La ville d'Aix-les-Bains offre une vie culturelle riche et variée, portée soit par des acteurs institutionnels soit par de très nombreuses associations. La Ville n'ayant pas de service des Affaires culturelles, les différentes institutions culturelles, musées, bibliothèque, archives municipales, conservatoire de musique, sont rattachées directement à la Direction générale des Services de la mairie. Cependant la Ville accompagne la vie culturelle, d'une part par l'intermédiaire de ses services qui travaillent de plus en plus en transversalité et, d'autre part, en soutenant les actions des nombreuses associations culturelles par des subventions et grâce à l'aide technique du service Animation de l'Office de Tourisme qui harmonise la programmation culturelle des spectacles et apporte le soutien logistique nécessaire aux créations artistiques.

La vie musicale est intense : la formation est assurée par deux écoles : le conservatoire et DEVA ; des festivals offrent une riche programmation de concerts et spectacles. Cette tonalité musicale, véritable tradition de la ville d'eaux, trouve plusieurs lieux pour s'exprimer.

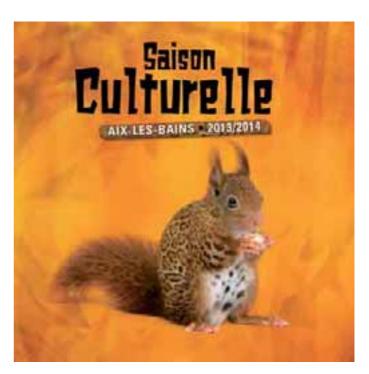
La littérature se développe également de façon notoire avec la restructuration de la bibliothèque, qui s'ouvre de plus en plus aux jeunes et avec le festival du Livre Jeunesse qui devient un rendez-vous attendu du printemps. Des écoles et des compagnies permettent de découvrir la danse et le théâtre.

Ces différents acteurs ont la volonté manifeste de travailler ensemble, la commission extramunicipale « culture » permettant à chacun de se rencontrer et de se connaître.

Enfin deux musées présentent des collections qui ont reçu l'appellation « musée de France ».

1-1 Les musées

En 1872 le comte Ludovic Napoléon Lepic fonde le premier musée d'Aix-les-Bains. Il y dépose les collections de son père, général aide de camp de Napoléon III, et il y joint un lot d'objets préhistoriques qu'il a lui-même trouvés dans les villages lacustres du pourtour du lac ou recueillis dans les grottes de Savigny et des Fées situées à Corsuet. L'objectif était alors de réunir « tout ce qui avait trait à l'histoire du pays ». En 1875 ce musée était encore à l'état embryonnaire et occupait une salle du deuxième étage de l'Hôtel de ville ; il est transféré dans le temple de Diane en 1883. Une mezzanine métallique est alors créée et les murs du temple sont épaulés à l'extérieur par des contreforts. Le musée disparaît en 1939, et seule la collection archéologique est restée dans le temple.



Brochure de l'Animation aixoise Doc. OT Aix-les-Bains



Le musée Lepic installé dans le Temple de Diane Doc. AC - Aix-les-Bains



Musée archéologique dans le Temple de Diane Collection particulière



Musée archéologique dans le Temple de Diane Collection particulière

1-1-1 Le musée archéologique

L'idée de créer un musée archéologique est lancée à la fin des années 30 par Pierre Wuillermier, professeur à la faculté de Lyon, en charge de la conservation des antiquités gallo-romaines de Savoie, et responsable des fouilles des thermes romains lors de l'extension des thermes de Pétriaux. Les pièces romaines étaient conservées alors soit dans le musée municipal soit dans les thermes.

Des travaux d'aménagements se font dans le temple, entre 1942 et 1948 : la mezzanine est supprimée, les contreforts sont conservés et le dallage en béton est réalisé. Le musée occupait les deux salles.

Depuis 1962, la première salle accueille des services de la Mairie et la deuxième salle, la cella du temple, abrite la collection qui se compose des objets trouvés à Aix-les-Bains lors de campagnes de travaux, et quelques objets venus de sites proches. Elle est variée, comptant une trentaine d'inscriptions, quelques objets de la vie quotidienne et d'autres provenant des thermes, trois statues et une tête de déesse.

Le premier catalogue du musée date de 1978 ; depuis la collection s'est enrichie à la suite des fouilles menées par Alain Canal lors de la construction du parking devant la Mairie en 1989 ; de ce fait le musée a accueilli de nouveaux objets et en particulier la grande statue féminine acéphale.

Le musée archéologique est un musée « en sommeil » :

- la présentation de la collection s'apparente plus à un dépôt lapidaire, sans aucune scénographie didactique.
- à l'intérieur même du temple, deux des trois murs sont recouverts d'un enduit de couleur jaune moderne.

Depuis 2001, la nouvelle municipalité a clairement affirmé sa volonté de mettre en valeur le temple de Diane qui fait partie des trois exemplaires connus en France, ayant conservé des façades en élévation. En 2009, une réunion a permis aux services concernés de l'État et de la Ville, de définir les étapes à franchir pour mettre ce patrimoine en valeur :

- Le déménagement de la collection doit précéder toute intervention sur le temple. La préparation de ce transfert demande :
 - Un inventaire de la collection selon la méthodologie des Musées de France : il a été réalisé en 2013, par un chargé de mission financé par la Ville, en accord avec le Service régional de l'Archéologie.
 - La rédaction d'un projet scientifique et culturel (qui reste à faire) pour définir un avenir aux objets.
- Une fois le temple vide, une intervention archéologique est un préalable à tout chantier de restauration. Le diagnostic se concentrera sur le bâtiment et la voûte

- située exactement sous le temple afin de déterminer son origine.
- La rénovation pourra alors commencer. L'objectif premier est de supprimer l'enduit qui recouvre les murs afin de rendre visible l'appareil antique et de restituer à l'édifice son unité intérieure.

1-1-2 Le musée Faure

Souvent qualifié de « plus charmant musée de Rhône-Alpes », le musée Faure présente une belle collection de peintures et sculptures de la seconde moitié du XIXe siècle, dans le cadre bourgeois d'une villa de style italien, la « Villa des Chimères ».

A l'origine du musée Faure, un legs : celui fait à sa mort en 1942 à la Ville d'Aix-les-Bains par le docteur Jean Faure, haute personnalité du monde paramédical français de l'Entre-deux-guerres et grand collectionneur d'art. Cet Aixois d'adoption a constitué un ensemble de peintures très homogène, et de goût très bourgeois, tournant autour de l'Impressionnisme. Sa collection de sculptures n'est pas moins prestigieuse.

Le musée Faure ouvre ses portes en 1949. Depuis lors, les conservateurs qui se sont succédé se sont attachés à respecter l'esprit de collectionneur dans la présentation des œuvres, de façon à la fois intimiste et proche.

Le Dr Faure avait un goût prononcé pour la nudité féminine et les paysages où l'eau est présente, mer, lac, rivières... De très grands noms dans les peintres présentés : romantiques tels Georges Michel ; grands paysagistes impressionnistes ou contemporains : Monticelli, Ravier, Corot, Cézanne, Sisley, Boudin, Jongkind, Pissarro, Marquet ; maîtres de l'intimisme comme Degas, Vuillard, Bonnard, Aman-Jean. C'est un véritable itinéraire à travers la peinture de la seconde moitié du XIX^e siècle, agrémenté de quelques maîtres du début du XX^e siècle, comme Foujita.

Pas de très grands formats dans cet ensemble, et une cohérence historique et qualitative qui a permis un accrochage simple où le visiteur évolue de 1830-1840 jusqu'aux environs de 1900 de manière très agréable et didactique. La présence de quelques grands maîtres impressionnistes et postimpressionnistes donne un cachet particulier et prestigieux à cette collection. Des œuvres de petits maîtres moins illustres, cependant fort belles (Fantin-Latour, Ziem, Sargent, Vignon...) offrent une bonne vision de l'univers pictural de l'époque.

Même richesse pour les œuvres de sculpteurs de la même période : Carpeaux, Barye, et surtout Rodin : le musée Faure possède de cet artiste une cinquantaine



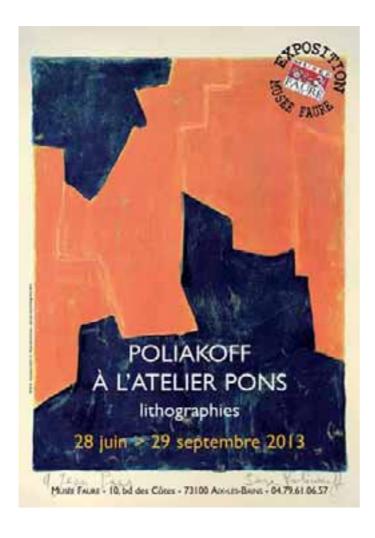
Le musée Faure Photo François Fouger / OT Aix



Salle du premier étage du musée Faure Photo François Fouger / OT Aix



Salle Rodin du musée Faure Photo François Fouger / OT Aix





Musée Faure. Visite guidée du Fil de l'Eau Photo François Fouger / OT Aix

d'œuvres, dont une bonne trentaine de sculptures qui est présentée dans une salle dédiée au second étage. Le musée Faure posséderait ainsi la seconde collection publique française d'œuvres de l'artiste.

La collection Faure s'est étoffée par des acquisitions parfois importantes, tel un dessin de Maillol en 2006, un paysage romantique du Suisse Ulrich (La Cascade de Grésy sur Aix vers 1850) en 2007 et le Château d'If de Camoin en 2012.

Le musée Faure présente aussi au 2ème étage un ensemble de céramiques, faïences régionales du XVIIIe siècle, porcelaines de diverses époques, et une petite collection de poteries de style britannique victorien, rappelant qu'Aix-les-Bains fut au XIXe siècle une ville anglaise durant les saisons thermales.

dernière évocation : la figure de Lamartine, à travers une salle dite « Chambre de Lamartine », comportant des meubles d'époque provenant de la Pension Perrier, où le poète descendit en 1816 et où il rencontra Julie Charles (Elvire) pour une idylle désespérée à l'origine de l'écriture du « Lac », véritable manifeste de la poésie romantique française. D'autres souvenirs lamartiniens complètent le mobilier de cette pièce.

Depuis sa rénovation en 1985-86, le musée Faure n'a cessé, dans les deux salles du rez-de-chaussée réservées à cet effet, de présenter des expositions temporaires, au rythme de quatre ou cinq à l'année, et qui sont des « produits d'appel » en direction de visiteurs soucieux de nouveauté. Ces expositions complètent la collection Faure dans certains de ses aspects particuliers, mais se font aussi l'écho du cadre local et des particularités aixoises au travers de nombreuses évocations. Autre cible de ces animations: l'art contemporain à travers des expositions qui ont accueilli d'importants artistes de la fin du siècle dernier. Ces expositions contemporaines sont souvent très appréciées du public scolaire. Pendant l'été 2013, le musée a exposé des œuvres de Serge Poliakoff : « à l'atelier Pons », des lithographies originales témoignages de l'amitié de Serge Poliakoff et de Jean Pons à travers la couleur. L'exposition comportait également des aquarelles d'une collection privée.

Depuis 1991, des visites animées par les guides-conférenciers du Fil de l'Eau permettent une découverte approfondie des artistes et des œuvres.

Enfin un effort particulier a été porté depuis quelques années sur l'accessibilité du musée au public handicapé, notamment les aveugles et les malvoyants. Il convient de noter aussi les nombreuses actions d'animation à destination des scolaires (mallette pédagogique, visites guidées spécifiques). Le musée Faure participe régulièrement aux deux grandes fêtes culturelles que constituent au printemps la « Nuit des Musées » et à l'automne les « Journées européennes du Patrimoine ».

Le musée Faure accueille de 11 000 à 15 000 visiteurs et demeure un atout important de la vie artistique et touristique aixoise, présentant des collections très en adéquation avec le passé et le présent d'Aix-les-Bains, ce qui permet de développer de nombreuses actions transversales et de mettre en relation des expressions différentes.

Il est dirigé par un attaché de conservation qui supervise aussi la collection archéologique; l'adjoint, assistant qualifié, a une formation de médiation pour les musées et le reste de l'équipe est constitué du personnel de surveillance.

1-2 La bibliothèque municipale Lamartine

1-2-1 Présentation

Créée à la fin du XIXe, grâce à la générosité de quelques personnalités aixoises elle est installée en 1885 dans l'Hôtel de ville et offre déjà trois mille cinq cents ouvrages à la curiosité du public. En 1946 elle est déplacée dans la Villa des Chimères (qui abrite aussi le musée Faure) ; puis en 1985, elle est installée rue Lamartine, dans l'ancien bâtiment des écoles qui date de 1835. Depuis 1993, elle partage les lieux avec le service des Archives municipales qui en occupe le dernier étage. Cet édifice ancien est porteur d'une histoire, mais impose des contraintes de locaux qui obligent la bibliothèque à se développer sur trois niveaux et demi.

Depuis quelques années la bibliothèque Lamartine s'est engagée dans une transformation importante s'inscrivant dans le contexte général des médiathèques d'aujourd'hui qui s'ouvrent sur le monde et deviennent des lieux de vie et de sociabilité au cœur des villes.

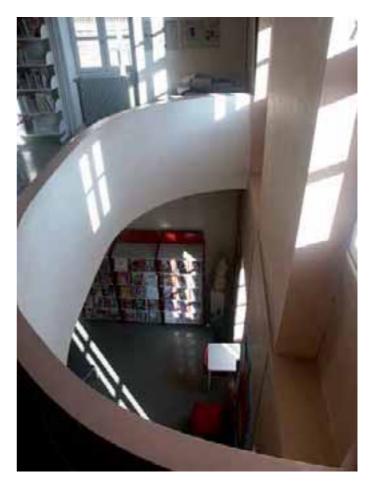
Elle offre aujourd'hui un attrait incontestable pour la population et demeure un équipement majeur pour la politique culturelle de la Ville.

Elle est ouverte 27 heures par semaine, compte 3945 inscrits et accueille entre 200 et 400 visiteurs par jour d'ouverture et à la fin 2011, mettait à disposition 53 000 documents. 68% des lecteurs inscrits sont des aixois et sur les 32% restants qui ne viennent pas de la commune, 40% sont des saisonniers.

Les collections sont assez équilibrées et correspondent aux moyennes recommandées, avec un secteur bandes



Bibliothèque Lamartine et Archives municipales Doc. Inventaire du Patrimoine



Bibliothèque Lamartine : intérieur Doc. Bibliothèque



Bibliothèque Lamartine : mise en rayon
Doc. Bibliothèque





Bibliothèque Lamartine : lecture et animation Doc. Bibliothèque

dessinées adulte très bien représenté, mais aussi avec des besoins repérés en romans policiers, science-fiction et bandes dessinées enfants. La bibliothèque offre en accès libre la consultation d'environ une centaine de journaux. Elle n'est pas une médiathèque, il n'y donc pas d'offre en documents audiovisuels, mais elle a un fonds qui tourne bien en textes lus et livres enregistrés.

Une évaluation précise des collections réalisée en 2012 a permis de révéler une partie obsolète. La bibliothèque vient donc de terminer une période intense de « désherbage ». A partir de là une politique d'acquisition va permettre de développer les collections de façon plus équilibrée et d'augmenter notablement la qualité de l'offre, notamment en créant un fonds adolescent bien séparé du fonds jeunesse avec lequel il est aujourd'hui confondu. Chaque secteur pourra alors être réorganisé. La création de ce fonds adolescent permettra une meilleure collaboration avec les collèges et lycées.

En 2002, l'informatisation a été mise en place. En 2009 un site a été ouvert qui permet de consulter le catalogue, de suivre son compte ou de se tenir informé de l'actualité de la bibliothèque par l'internet.

1-2-2 Les actions particulières

Pour conforter sa place d'acteur culturel elle mène plusieurs actions pour toucher des publics différents, pour attirer et fidéliser de nouveaux publics. Ainsi elle organise des expositions, des spectacles vivants, des accueils d'auteurs, des conférences, en direction de différents publics

Vers la petite enfance

Afin de familiariser les tout-petits au livre et à l'écoute d'histoires, la bibliothèque assure, depuis plusieurs années, un partenariat avec les structures Petite Enfance aixoises : Le relais des Assistantes Maternelles, La crèche familiale, La crèche collective, les accueils les Moussaillons et l'Île aux Enfants

Chaque année, ces structures collaborent à la création d'animations sur un thème choisi.

Une petite pause lecture-détente est ouverte gratuitement aux enfants à partir de 3 ans

Les actions menées ont porté leur fruit, les abonnements suivent : il y avait aucun enfant de 0 à 3 ans inscrits en 2008, ils sont aujourd'hui une centaine.

Vers le public scolaire

En 2011, 85 classes issues de 12 écoles ont été accueillies, soit 2 250 enfants.

Avec le réaménagement du secteur adolescent, la

Bibliothèque espère mettre en place des partenariats avec les collèges et lycées.

Enfin, en partenariat avec le CCAS, des animations sont organisées pour les personnes du troisième âge, comprenant le portage de livres à domicile.

Partenaire du chéquier « Atout Cure », opération promotionnelle mise en place par l'Office de Tourisme, la bibliothèque offre un abonnement gratuit aux curistes en février et mars. Elle est également partenaire du Festival du Livre de Jeunesse pendant lequel elle assure des animations.

1-3 Les Archives municipales

Le service est complètement réorganisé en 1991 avec l'embauche d'un archiviste qui est toujours en poste aujourd'hui. Les archives étaient jusque là entreposées au dernier étage de la mairie et dans un local au sous-sol de l'école du Centre.

Les archives se sont installées au troisième étage de la bibliothèque municipale en 1993. Depuis cette date, la gestion du fonds ancien de bibliothèque relève des archives municipales.

Elles représentent une source exceptionnelle d'information : tous les inventaires sont disponibles sur Internet, et les bases de données sont consultables directement aux Archives.

Elles conservent toutes les archives depuis la Révolution, les cadastres, les permis de construire et les archives du service d'urbanisme depuis 1840.

Le travail de numérisation des documents est en cours depuis 1995. La présentation du fonds est présentée dans l'encadré ci-contre.

Les Archives municipales présentent donc un fonds très complet et homogène et se révèlent très utiles pour le travail de l'Inventaire

Le directeur des Archives est un attaché de conservation, il répartit son temps de travail, à 50% chacune, entre la direction du service et l'Inventaire du patrimoine en cours de réalisation.

Il est secondé d'un assistant de conservation, chercheur pour l'Inventaire à 90% de son temps, le reste est dédié à la vie du service des Archives, accueil, permanence. Deux agents du patrimoine complètent l'équipe permanente qui est renforcée par un ou deux emplois aidés, plus ou moins réguliers, et des stagiaires.

Le service des Archives participe pleinement à la vie culturelle de la Ville. Il est partie prenante du travail de l'Inventaire, il sert de soutien logistique à la Société d'Art et d'Histoire, il est présent dans de nombreuses commissions où il apporte son expertise, comme le comité de

Les archives municipales d'Aix-les-Bains en bref

- 1 542 mètres linéaires d'archives modernes et contemporaines
- 3 675 affiches, entre 1792 et 2011, dont 104 affiches de cinéma
- 4 221 cartes postales pour la plupart d'avant-guerre
- 2 319 photographies anciennes, avant 1945,
- 18 432 photographies contemporaines, après 1945
- 11 112 diapositives
- 7 932 plaques de verre et négatifs numérisés
 - 296 typons d'imprimerie : base de données et numérisés
 - 118 vidéocassettes, inventoriées et numérisées
- 3 463 estampes, gravures, lithographies...
- 2 605 monnaies, depuis l'antiquité, dont 285 monnaies de Savoie

Documents classés et répertoriés

- 12 180 livres du fonds ancien et local, dont
 - 940 titres pour le fonds local
 - 730 brochures
 - 98 titres de périodiques et revues de presse

Fichiers numériques :

- 214 642 documents dont:
- 47 078 documents photographiques
- 11 112 diapositives
- 12 777 pages de journaux numérisées
- 64 994 pages de registres d'État Civil
- 30 421 pages de registres de délibérations
- 6 260 pages de manuscrits Despine
 - 100 vidéos
 - 110 ml de partitions musicales, utilisées par les orchestres du Casino à la Belle Époque (fonds en cours de classement)



Bilans annuels des Archives municipales Doc. AC - Aix-les-Bains



Entrée du conservatoire de musique Doc. Inventaire du Patrimoine



pilotage pour la création de l'AVAP et enfin il a été un partenaire régulier pour le travail de préparation du dossier de candidature au label VPah.

1-4 Enseignement artistique

1-4-1 Le Conservatoire de musique et d'art dramatique

Fondé en 1967 en remplacement d'une association créée en 1946, il est placé sous contrôle pédagogique du ministère de la culture. En 1988 il s'enrichit d'une classe d'art dramatique installée à l'origine dans les annexes du théâtre du casino Grand Cercle et intégrée aujourd'hui dans les locaux du conservatoire, 5 boulevard de Paris.

Depuis 2006, il est classé dans la catégorie des conservatoires à rayonnement communal (CRC).

Le CRC a pour vocation de favoriser, par un enseignement rigoureux, l'éveil à la musique et à l'art dramatique, ainsi que l'apprentissage vivant d'une pratique instrumentale, vocale ou théâtrale.

Trente-deux professeurs proposent à plus de 700 élèves un enseignement complet et classique qui couvre une large diversité d'esthétiques : musiques classique, baroque, contemporaines, jazz et traditionnelles ainsi que l'art dramatique

Dans le respect du schéma départemental, les pratiques collectives occupent une place importante dans l'enseignement: les élèves sont tenus de participer au moins à l'une d'entre elles qu'ils peuvent choisir parmi 25 groupes différents.

Pour développer un lien étroit entre enseignement et diffusion, le conservatoire organise plus de 50 manifestations par an. Les prestations publiques des élèves font partie intégrante de leur scolarité, ce qui leur permet d'appréhender « in vivo » la relation au public : Les professeurs peuvent ainsi faire le point sur les acquis et ouvrir le conservatoire sur la ville. Ces auditions ou petits concerts ont lieu à l'auditorium du conservatoire mais peuvent aussi « sortir des murs » et se dérouler dans des lieux aixois comme le théâtre, l'église Saint Swithun, le kiosque à musique, le musée Faure, la bibliothèque, des maisons de retraite qui deviennent autant de scènes publiques pour un évènement ou une manifestation.

En dehors des auditions liées à son activité pédagogique, le conservatoire propose une saison de concerts dans le cadre de sa programmation « *Musiques au pluriel* », qui s'étend de janvier à juin. Un dépliant spécifique en assure la communication.

Afin de répondre avec cohérence et lisibilité à ces dif-

férentes missions, le CRC vient de rédiger un projet d'établissement fédérateur, participatif et identitaire.

Le CRC participe pleinement au développement culturel territorial :

- en partenariat avec l'Education nationale, le CCAS et les structures accueillant des personnes en situation d'handicap, il développe des actions de sensibilisation à la musique. L'éveil musical est assuré par trois professeurs à temps plein qui assurent le cours d'éveil et qui sont détachés en permanence dans les structures éducatives de la Ville.
- Depuis plusieurs années des actions précoces dans le domaine de la petite enfance, sont proposées afin d'accompagner l'enfant dans son développement par l'éveil sensoriel. Cette collaboration entre les professionnels de la petite enfance et des artistes permet d'offrir « un bain musical et sonore » aux enfants dans le cadre des crèches collectives, familiales, halte-garderie et relais d'assistantes maternelles.
- Ils interviennent dans les établissements scolaires de la ville qui en font la demande, participant ainsi à la formation artistique de tous les élèves d'Aix-les-Bains.

Depuis 2005, les établissements d'enseignement artistique spécialisé doivent pendre en compte les publics en situation de handicap. Des actions avec l'IME de Marlioz ont été mises en place et vont être amplifiées.

L'ensemble de ces interventions concerne plus de 3.500 personnes qui bénéficient ainsi d'une sensibilisation, d'un encadrement ou d'un enseignement musical tout au long de l'année.

Le CRC a noué des partenariats avec d'autres acteurs de la vie culturelle aixoise :

Le festival des Nuits Romantiques

Par son animation « Festifestival », le CRC accompagne chaque année la programmation des Nuits Romantiques. Des concerts sont proposés par les élèves du conservatoire dans les rues de la ville ou au Palais des Congrès, juste avant le concert du soir. Les élèves ayant participé à cette animation sont invités ensuite au concert du jour.

Des rencontres pédagogiques avec des artistes se font aussi en dehors du cadre du festival des Nuits Romantiques, en lien avec la programmation culturelle de la Ville ou lors d'accueil en résidence d'artistes.

Le service des Parcs et Jardins

Pour la première fois en 2011, le service des Parcs et Jardins, en partenariat avec le conservatoire de musique et d'art dramatique, a choisi comme thème de son fleurissement d'été les comptines de notre enfance. « J'ai descendu dans mon Jardin ». Le partenariat est reconduit en 2013 avec « Du vent dans les Plumes ».



Audition sur la scène du Conservatoire Photo Service communication / Mairie d'Aix-les-Bains



Animation par les élèves du CRC dans une école Photo Service communication / Mairie d'Aix-les-Bains



Concert des élèves du conservatoire dans le cadre du «vent dans les plumes»



DEVA : concert des élèves Collection particulière



DEVA : concert des élèves Collection particulière

« Tous au Spectacle »

L'enseignement de la musique passant aussi par l'assistance à un concert, le conservatoire a développé, en lien avec ses partenaires du Spectacle Vivant (l'Orchestre des Pays de Savoie (OPS), les Nuits Romantiques, le festival d'Art Lyrique l'Espace Malraux, scène nationale de Chambéry et de la Savoie) et avec le soutien de l'Association des Parents d'Elèves du Conservatoire et de L'Association Vivre au Conservatoire, un ensemble de propositions visant à conduire ses élèves au spectacle : des tarifs préférentiels pour certains spectacles sont proposés aux élèves et pour un de leurs parents. C'est ainsi qu'en 2012, 130 personnes ont participé au concert des Nuits Romantiques, donné par l'Orchestre des Siècles, et ont pu entendre le concerto pour piano et le Boléro de Ravel.

1-4-2 DEVA

Présentation

DEVA est née en 2005, au sein du Conservatoire de musique, de la création d'un DEpartement de VAriétés, ce qui a donné le nom DEVA. Aujourd'hui séparée du conservatoire, DEVA est une école de musique associative financée à 100% par des fonds publics, la Ville d'Aix-les-Bains et le Conseil Général de la Savoie. L'école s'inscrit dans le cadre des commandes politiques concernant l'enseignement spécialisé de la musique. La Ville attend de l'école qu'elle développe un projet d'établissement complémentaire à celui du conservatoire de musique et qu'elle soit une structure de référence sur les musiques actuelles, tant pour l'enseignement et l'éducation artistique que pour l'animation culturelle du territoire.

Les musiques actuelles, largement diffusées, sont parfois perçues comme une marchandise, un bien de consommation courante sans ambition artistique. DEVA souhaite s'inscrire contre cette perception en proposant l'accès au plus grand nombre à une pratique artistique de qualité dans le domaine des musiques actuelles. L'école, qui participe le plus possible à des projets variés d'éducation artistique et culturelle, souhaite être une force de proposition dans le cadre de la politique jeunesse ou plus largement des politiques de la Ville.

L'enseignement de DEVA valorise de façon prioritaire les pratiques collectives, l'oralité, le développement de la créativité et de l'autonomie, la connaissance du contexte culturel, la maîtrise des outils théoriques, techniques et technologiques liés à la pratique musicale. L'école est aussi attentive à donner aux élèves l'occasion régulière de se produire sur scène pour qu'ils puissent acquérir les compétences techniques spécifiques liées à cet exercice.

Enfin, pour permettre le développement des musiques

actuelles dans leur diversité et leur richesse artistique, DEVA s'implique non seulement dans l'enseignement de ces musiques, mais aussi dans leur création et leur diffusion.

300 personnes, tous âges confondus, sont concernées par l'enseignement de DEVA. Lors de sa création, l'école a hérité d'un recrutement constitué d'une grande majorité d'adolescents. Depuis et pour répondre à une forte demande, l'école a développé une offre de cours destiné aux jeunes : des parcours Eveil et Découverte ont ainsi ouvert l'école aux 6-10 ans et connaissent un fort développement.

Les groupes d'adultes sont proportionnellement moins nombreux que les groupes d'adolescents, mais les deux grands ensembles de l'école, chœur et batucada, sont majoritairement pratiqués par des adultes très motivés par les nombreux concerts, spectacles, créations et stages proposés.

DEVA et la diffusion

Les spectacles

La scène et le contact avec le public faisant partie intégrante de la formation, DEVA organise environ une quarantaine de concerts ou évènements par an dans le département. Ainsi un public très large, environ 8000 personnes, est concerné avec une majorité de concerts gratuits et en plein air, et des évènements payants, au théâtre du casino ou dans des structures privées.

Le milieu scolaire

Comme il a été dit, le conservatoire de musique, dispose de musiciens intervenants qui assurent une présence importante dans le milieu scolaire. Pour DEVA, ce type d'interventions ne peut être possible ; aussi c'est plutôt dans le cadre de projets spécifiques, donc plus rares, que des liens peuvent se créer. L'école est plutôt présente en milieu scolaire par le biais de concerts ou de démonstrations, batucada par exemple.

Lieu de vie sociale

L'école s'ouvre également aux lieux de vie sociale majoritairement sous forme de concerts qui sont un bon moyen de créer un réseau de contacts pour envisager des ateliers hors les murs. C'est ainsi que des concerts sont proposées dans les maisons de retraite, à l'hôpital, à la MJC ou encore dans les centres sociaux. En ce qui concerne la petite enfance, une musicienne enseignante intervient avec des petits concerts dans les structures liées à la petite enfance.

Grâce au conservatoire municipal et à DEVA, structure de formation associative, deux approches différentes et complémentaires sont proposées aux aixois, jeunes mais



DEVA : concert de la batucada et du chœur Anima Collection particulière



DEVA : concert des élèves Collection particulière



DEVA : concert des élèves Collection particulière



Le bâtiment MJC (en bas) Conservatoire (en haut)
Doc. Inventaire du Patrimoine



Un atelier de la MJC
Doc. MJC



Exposition à la MJC : la rénovation urbaine vue par les enfants Doc. MJC

aussi adultes. Un peu plus de 1000 personnes sont concernées par cette formation musicale qui touche pas loin de 12 000 spectateurs,

1-4-3 La Maison des Jeunes et de la Culture

Après une période de remise en cause des missions de la MJC, une réflexion importante a permis de faire naître un projet associatif pour les années 2011 – 2014. Il s'agit, pour la MJC, d'apporter une contribution pertinente et originale dans le développement social et culturel de la Ville. La MJC a bien été confirmée dans ses missions et un nouveau directeur a été embauché en septembre 2012.

Ce projet associatif a établi des priorités en termes d'axes de développement :

- La MJC partage avec le Conservatoire de Musique et d'Art dramatique, le même bâtiment ancien considéré comme peu attractif pour les jeunes, mais qui est en cours de restauration. L'un des premiers objectifs est de rendre la MJC plus lisible de l'extérieur et plus ouverte sur la ville.
- La MJC veut placer la jeunesse au cœur de sa politique, en créant un environnement porteur pour que l'ensemble des différents types de jeunesse puissent trouver place et reconnaissance. C'est ainsi que la MJC s'est vue confier à nouveau la gestion de l'Accueil Jeunes situé sous la véranda au rez-de-chaussée. C'est un espace d'accueil pour les 12 17 ans, encadré par un animateur professionnel. C'est un lieu où l'on propose des activités à la carte, des soirées, des sorties culturelles, sportives ou de loisirs ; c'est aussi un lieu d'échanges, de rencontres, d'initiatives et de convivialité où chaque jeune peut venir librement. Cette mission de la M.J.C. a été réaffirmée dans le cadre du CUCS.
- Depuis la rentrée, la MJC ouvre aux collégiens un accompagnement à la scolarité. Une aide est apportée à chacun dans un esprit d'échanges et de convivialité encadrée par des animateurs.
- L'accès à ces différentes activités est facilité par une réduction de la participation financière grâce à la Carte Atout-Jeunes.

Grâce à cette politique les jeunes reviennent à la MJC, où de nombreux ateliers leur sont proposés avec des créneaux horaires prioritaires.

 Enfin la MJC doit devenir un lieu connu et reconnu d'action culturelle, de création et de diffusion à l'échelle locale

En partenariat avec la Ville d'Aix-les-Bains, le CCAS, le Conseil général, la MJC a lancé en 2012 la 1ère édition du "Printemps des Cultures urbaines". Cette animation doit

être pérennisée et connaître une nouvelle édition en 2013.

La galerie Vaugelas, lieu d'exposition, est située au centre de la MJC. Son programme d'expositions est mis au point par un groupe de travail interne, mais il est ouvert à tous les artistes; il permet de présenter des œuvres contemporaines.

Aujourd'hui la Maison des jeunes et de la Culture offre plus de 35 activités à plus de 750 adhérents

1-5 Les festivals d'Aix-les-Bains

De nombreux festivals animent la saison culturelle. Ils sont tous portés par des associations qui ont à cœur de faire partager leur passion et d'offrir le meilleur aux aixois et aux touristes.

1-5-1 Le festival « Les Nuits Romantiques »

Historique

Le festival des Nuits Romantiques a été fondé en 1992 par l'association « Musique Passion » avec le soutien de la Ville d'Aix-les-Bains.

L'objectif est de décliner toutes les formes de l'expression romantique et tout particulièrement la musique dans le cadre prédestiné que représentent le Lac du Bourget et Aix-les-Bains, « berceau de la poésie romantique française ». Depuis l'origine, les festivals ont permis de rendre hommage aux plus grands compositeurs romantiques de Liszt à Mendelssohn, Chopin, Schubert, Tchaïkovski ou Brahms et d'inviter des interprètes parmi les plus prestigieux de notre temps (Martha Argerich, Radu Lupu, orchestre de la BBC)

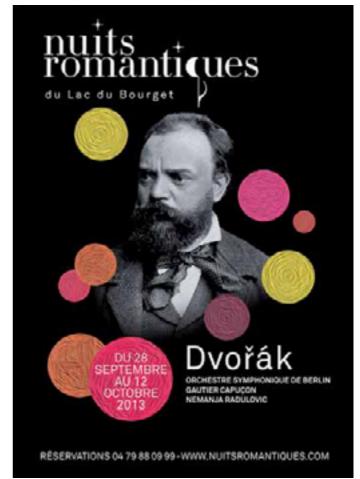
Très rapidement le projet a été intégré dans un ambitieux plan de développement impulsé par le Conseil Général de Savoie dont il représente le volet culturel et éducatif.

Depuis mai 2008 les destinées du festival ont été confiées à Pierre Korzilius, directeur de l'Institut Français de Düsseldorf.

La musique romantique est peut-être l'expression la plus aboutie du mouvement intellectuel et artistique qui a traversé l'Europe dans la première moitié du XIXe siècle.

Mais il serait absurde de la confiner dans un cadre historique aussi étroit car, en réalité, le romantisme est un courant de pensée universel et intemporel, réaction du sentiment contre la raison, exaltation de la nature et de l'individu, et, à ce titre, reste d'une brûlante actualité.

Le festival s'est donc voulu universel dans son approche du romantisme mais unitaire dans sa concep-





Nuits Romantiques : Philippe Cassard à Hautecombe Collection Musique Passion



Master class de Nemaja Radulovic Collection Musique Passion





Festival de l'Opérette : «Andalousie»
Photo François Fouger / OT Aix

tion, évoquant chaque année un grand compositeur ou un grand thème romantique dans des lieux magiques tels que la grange batelière de l'Abbaye d'Hautecombe, et en ce moment privilégié où les premières langueurs de l'automne éveillent en nous la nostalgie du passé.

Pour réaliser ce projet ambitieux, le festival a pour règle de n'inviter que des artistes parmi les meilleurs de leur génération, aussi bien les plus grands d'aujourd'hui que les plus grands de demain et de ne jamais faillir à une extrême exigence artistique.

Les actions particulières

Depuis plusieurs années, le festival a mis en place de nombreuses actions pour aller à la rencontre des habitants et les sensibiliser à la musique : des classes sont invitées au conservatoire pour assister aux séances proposées par les artistes invités du festival.

Par ailleurs, de nombreuses places sont réservées dans les concerts pour les écoles.

Depuis deux ans, des actions sont entreprises en collaboration avec les services sociaux de la Ville, la Politique jeunesse et la Vie dans les Quartiers, le festival et les intervenants en musique, pour que les habitants et les musiciens se rencontrent. Cette action est préparée en amont par les services spécialisés et les intervenants. Pendant le festival, un mini concert est donné par les élèves des master-class suivi d'un temps d'échange et de convivialité autour d'un goûter.

1-5-2 Le festival de l'Opérette

Un autre genre musical est à l'honneur à Aix-les-Bains, très en harmonie avec l'ambiance Belle Époque de la ville d'eaux et remarquablement adapté au cadre du théâtre du casino : il s'agit de l'opérette, festival porté par les associations « Aix Opérettes » et « Sortons ce Soir » ; c'est l'un des évènements phare du mois de juillet.

L'histoire de ce festival commence en 1988 à l'occasion de la programmation de « l'Auberge du Cheval Blanc » montée en coproduction entre Grenoble et Chambéry. Les représentations ne pouvant se faire à Chambéry, c'est Aix-les-Bains qui accueille le spectacle : un public nombreux répond présent. Les opérettes ne quitteront plus Aix, renouant avec une tradition ancienne.

Le cadre enchanteur du théâtre du casino, sa conception en « théâtre à l'italienne » avec son incroyable acoustique, et sa machinerie d'origine en font un lieu idéal pour accueillir des spectacles à multiples tableaux nécessitant quantité de cintres et de tabs.

Les coulisses laissent des dégagements afin de modifier les décors au gré de l'évolution du synopsis. Enfin, les loges nombreuses et spacieuses permettent aux différents intervenants (solistes, danseurs, choristes, musiciens...) de se préparer dans des conditions optimales avant d'entrer en scène.

Le Festival a présenté en 25 éditions plus de 60 ouvrages différents, 170 représentations allant de l'opérette classique, l'opéra-bouffe, l'opéra-comique à des œuvres viennoises ou bien encore les opérettes de Francis Lopez, pour le plaisir de près de 100 000 spectateurs.

1-5-3 La nuit du Jazz

Depuis sa première édition en 2010, à la fin du mois d'août, La Nuit du Jazz s'attache à se démarquer des autres festivals de la région en gardant une ligne artistique originale. La Nuit du Jazz, c'est la rencontre sur une même scène d'une légende et d'une étoile montante de la musique jazz, rencontre que le spectateur aura l'occasion de vivre une fois dans sa vie.

La Nuit du Jazz est un festival entièrement gratuit qui a vocation à le rester afin de toucher le plus grand nombre de personnes. Ainsi, chaque édition rassemble plus de 2 000 spectateurs venus de tous les horizons, qu'ils soient connaisseurs ou non initiés.

La Nuit du Jazz est proposée par le saxophoniste aixois Geoffrey Secco

La version 2013 a accueilli les élèves de la Horns Academy, Thomas Enhco et Tony Allen

1-5-4 Le festival du Livre Jeunesse

C'est de la passion de deux bénévoles de l'association « Lire et faire Lire » qu'est née en 2008 l'Association « Lire aux Aixclats », et l'idée de créer un festival avec comme objectif « favoriser la découverte et la promotion du livre et de la lecture auprès de tous les publics et surtout des jeunes », et qui deviendrait une manifestation phare accessible à tous et pouvant instaurer un dialogue entre les jeunes lecteurs, les auteurs, les illustrateurs, les créateurs. Ainsi est né ce Festival du Livre Jeunesse qui a reçu dès sa création le soutien des parents d'élèves, d'établissements scolaires, de bibliothécaires et de libraires.

Il s'agit bien d'un festival et non pas d'un salon, cela signifie qu'il y a un aspect festif, point d'orgue de nombreuses actions menées en amont dès le début de l'année scolaire dans les établissements scolaires, les bibliothèques où tout un travail de préparation est mis en place pour sensibiliser les jeunes au thème choisi pour l'année, les faire travailler sur les auteurs qu'ils vont rencontrer afin qu'ils deviennent acteurs de l'évènement.

La première édition du festival, en 2010, avait pour thème « Comment un livre vient au monde » et a accueilli près

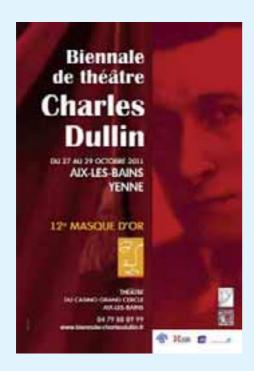


Jazz Academy pendant la Nuit du Jazz Collection particulière





Festival du Livre Jeunesse Collection particulière



de 1000 personnes, dont 800 écoliers et collégiens du bassin aixois.

Le thème de 2011 était « Du livre au film » et celui de 2012 « Portrait de filles, portraits de garçons en mots et en images ». Cette dernière édition a accueilli plus de 2000 personnes autour de nombreuses animations : dédicaces, ateliers créatifs, café-littéraire et exposition des lithographies et des écrits du livre d'artiste « Jazz de Matisse ».

La version 2013 a été consacrée au thème du « Carnet de Voyage » accueillant à nouveau de nombreuses classes du bassin aixois. Pour la troisième année consécutive, le festival a reçu le forum « alTerre Ado » organisé par Savoie-Biblio. Une occasion pour les ados venus des pays de Savoie, de vivre la littérature comme une fête. A l'issue du forum, le prix littéraire AlTerre Ado est décerné à l'auteur plébiscité par les jeunes.

1-5-5 Prix Charles Dullin et Masque d'Or du théâtre amateur

Vers la fin des années 1950, le Cercle Comedia, Compagnie théâtrale d'Aix-les-Bains, dont l'animateur était Roger Picchio (1910 – 1981) directeur artistique du théâtre du casino, fut amené à jouer sur la scène du théâtre de l'Atelier à Paris. Ce fut pour les comédiens aixois une expérience exaltante et émouvante, l'Atelier était encore tout imprégné de la présence de Charles Dullin.

En quittant Paris, le Cercle Comedia avait décidé de faire quelque chose pour maintenir vivant le souvenir de Dullin. C'est ainsi qu'après de nombreuses discussions naquit le Prix Charles Dullin, dont la première édition eut lieu en juin 1961 au théâtre du casino d'Aix-les-Bains.

Annuel jusqu'en 1970, le prix devient biennal en 1972 et fut organisé jusqu'en 1980.

Pendant cette époque d'éminentes personnalités participèrent au jury : Marcel Achard, André Barsacq, Eugène Ionesco...Le Prix s'inscrivait dans le calendrier de la Fédération nationale des Sociétés de Théâtre amateur, FNSTA, et dans la programmation culturelle d'Aixles-Bains.

A partir de 1981, le Masque d'Or remplace le Prix Dullin dans une organisation itinérante. La biennale revient à Aix en 1999 en alternant dorénavant les deux récompenses.

Cette Biennale est portée par une association subventionnée par la Ville et par le Département.

Le Prix Charles Dullin ou le Masque d'Or, selon les années, constituent la plus haute distinction nationale attribuée à la meilleure compagnie de théâtre des deux années écoulées. Le Masque d'Or se construit sur des sélections régionales qui aboutissent à une finale avec 4 compagnies.

Le Prix Charles Dullin s'appuie sur les avis des délégations régionales et de la FNSTA, qui ont assisté aux représentations et sur le choix de l'Association Charles Dullin.

Ces différentes sélections aboutissent à retenir 4 compagnies pour la finale qui a lieu au théâtre du casino pendant les vacances de la Toussaint. Chaque compagnie présente son spectacle devant un public important et un jury différent de celui des sélections.

Autour du Prix Charles Dullin ou de Masque d'Or, la biennale Charles Dullin, accueille des spectacles hors compétitions qui permettent à des troupes locales d'avoir accès à cette programmation et à la scène du théâtre. C'est ainsi que des compagnies de théâtre aixoises comme Caravelle a pu donner Amerika Suit et Nymphe Art le Seul souffle.

Cette manifestation accueille, selon les années, autour de 2000 spectateurs sur trois jours de représentations.

En parallèle avec le prix donné par le jury, un prix « jeune public » est également attribué. Il est donné par des jeunes de 16 à 20 ans, habitant la région et pratiquant le théâtre. Les deux jurys délibèrent séparément ; il arrive parfois que le même spectacle reçoive les deux prix.

Prévue en 2013 avec le Prix Charles Dullin, la Biennale n'aura pas lieu cette année en raison des travaux de mise aux normes du théâtre. Le prochain prix est donc reporté à 2014.

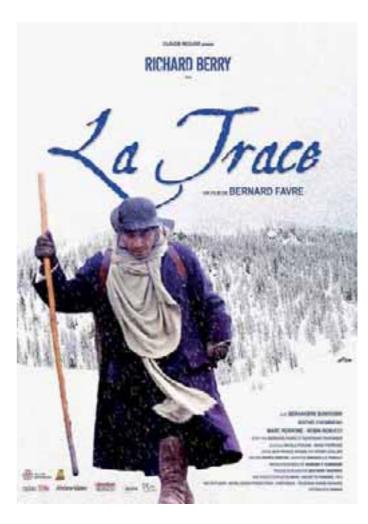
1-6 Le cinéma, véritable partenaire culturel

Le propriétaire propose régulièrement des actions spéciales pour promouvoir le cinéma sur la ville, comme par exemple :

- Des projections en présence de réalisateurs et d'équipes de films dans le cadre d'avant-premières.
- Il est partenaire du Printemps du cinéma, en mars, en proposant les places à 3.50 euros.
- Il participe également à la Fête du Cinéma, en juin où pour une place achetée, chaque place suivante est à 2.50 euros.
- Au Victoria il propose des retransmissions d'opéras et de ballets, qui séduisent un public de plus en plus nombreux : cela représente trois à quatre retransmissions par mois sur la saison qui se déroule de fin septembre à début mai.
- Enfin grâce au partenariat avec Pathé Live, il retransmet des spectacles ou des visites d'expositions.



Prix Charles Dullin : «Prévert en octobre» Collection particulière





Les Toiles du Lac
Photo François Fouger / OT Aix



Le cinéma est un partenaire pour de nombreux acteurs de la vie culturelle ou associative aixoise.

- En 2010, dans le cadre des manifestations pour le 150e anniversaire du rattachement, en final de l'année, il a programmé la projection du film La Trace, de Bernard Favre de 1983.
- En janvier 2013 il a accueilli la réalisatrice Mathilde Syre venue présenter son documentaire Dans les Prés d'en haut, retraçant la vie en montagne de paysans originaires du village de La Compote en Bauges, projection suivie d'un débat
- En février 2013, c'est un film italien Scialla de Francesco Bruni, destiné aux élèves du lycée de Marlioz dans le cadre de leur programme scolaire.
- En avril 2013, trois journées ont été consacrées au cinéma russe : 4 films à l'affiche en version originale sous-titrée. Il s'agit de films récents aux sujets assez différents afin de satisfaire la plus large variété de spectateurs.

2 - L'Office de Tourisme, acteur important entre tourisme et culture

2-1 Présentation

L'Office de Tourisme est un EPIC depuis 2001. En plus de ses missions d'accueil et de promotion évoquées dans le chapitre « Aix aujourd'hui », il assume de nombreuses autres missions. Il gère plusieurs centres de recettes, comme la centrale de réservation, le service réceptif Groupes ou bien encore l'espace curistes, mais également des équipements importants comme le Centre des Congrès, le théâtre du Casino Grand Cercle et le camping international du Sierroz. Il assure aussi des missions culturelles avec le Fil de l'Eau qui met en place les visites guidées et le Service Animation qui s'occupe de la programmation culturelle.

En avril 1999, face aux difficultés rencontrées par les stations thermales, le Secrétariat d'État au Tourisme a confié à l'Agence Française d'Ingénierie Touristique la réalisation d'un diagnostic stratégique pour les aider à mieux définir leur problématique de développement touristique et d'aménagement, leur positionnement marketing et les éléments essentiels de leur stratégie de développement et d'urbanisation. La Ville a bénéficié de ce dispositif en novembre 2001

Cette opération a mis en œuvre sur Aix-les-Bains une expertise financière réalisée par la Caisse des Dépôts et Consignation, une expertise urbanistique et une expertise marketing. Parmi les conclusions majeures de ce diagnostic, il a été validé comme principe de reconstruire une image moderne de la ville d'eaux autour d'un positionnement de « domaine réservé au ressourcement dans un environnement naturel d'exception ». Ce choix replaçait le patrimoine et sa valorisation au cœur de la stratégie de la Ville avec comme axes prioritaires :

- Rénovation des principaux pôles de la cité (Marlioz, centre ville, lac et quartiers) et fluidification des liens entre eux (transformation du plan de circulation, aménagement voies vertes, dispositif carte d'hôtes visant à favoriser l'usage des transports en commun par les visiteurs...)
- Conformément à une des caractéristiques premières de la villégiature thermale d'omniprésence de la nature au sein de la ville, valorisation et réhabilitation des parcs et jardins, création d'un jardin en mouvement et aménagement des lieux de contemplation.
- Développement de la visibilité et de l'accès à l'eau avec la définition d'un plan fontaines, les aménagements bord de lac, la promotion de l'offre de balnéothérapie







L'accueil de l'Office de Tourisme du centre ville Photo François Fouger / OT Aix

et la reconquête de l'activité thermale.

- Revendication des caractéristiques historiques et architecturales au travers de chartes façades, terrasses et enseignes ainsi que dans les choix de mobilier urbain et les validations des projets d'aménagements de bâtiments contemporains...
- Rénovation des principaux équipements touristiques : casino, camping, centre des congrès, golf, ports, théâtre.

Fort de ce diagnostic, l'Office de Tourisme d'Aix-les-Bains a conforté certaines de ses actions et en particulier l'animation du patrimoine par l'intermédiaire du Fil de l'Eau et sa politique évènementielle autour de ce qui faisait vivre et rayonner la ville durant la Belle Époque : les notions de « ville de spectacles, de musiques, d'activités sportives, de jeux... » en accompagnant, par l'intermédiaire du service Animation, la mise en place d'une programmation culturelle riche et variée.

2-2 Les visites guidées : bilan de 20 ans d'animation du Patrimoine avec le Fil de l'Eau

2-2-1 Historique

Le concept du Fil de l'Eau est né en 1988 au sein de l'Office de Tourisme d'Aix-les-Bains afin de définir un cadre plus exigeant pour développer les quelques visites guidées qui existaient déjà et attirer ainsi un public plus important, individuels et groupes. Il tire son nom du rôle actif de l'eau dans l'histoire de la ville

Pendant l'automne 1989 l'Office de Tourisme a pris contact avec les guides- conférenciers de Chambéry, agréés à l'époque par la CNMHS afin de voir s'ils pouvaient mettre leur expérience et leur savoir-faire au service du patrimoine aixois. L'idée était de préparer avec eux, dans un premier temps, des circuits pour célébrer en 1990 le bicentenaire de la naissance d'Alphonse de Lamartine.

Parallèlement et toujours à la demande de l'Office de Tourisme, les guides –conférenciers ont commencé à préparer des visites guidées thématiques plus approfondies.



Programme des visites guidées de l'OT Doc. OT Aix-les-Bains



La seule visite qui existait alors était une visite générale de la ville. Pour cela il a fallu rencontrer de très nombreux partenaires, Les Thermes Nationaux, les Thermes de Marlioz, le Casino Grand Cercle, le musée Faure, la Compagnie des Bateaux, pour les sensibiliser à cette nouvelle démarche de mise en valeur du patrimoine et de l'histoire de la ville et les convaincre d'ouvrir leurs portes à des visites guidées.

Pour préparer ces visites les guides-conférenciers ont pu s'appuyer sur les recherches initiées par la personne responsable de cette animation, mais qui, dans le cadre de son travail à l'Office de Tourisme, avait d'autres missions.

- Dès 1991, plusieurs visites thématiques sont créées :
 - Les Thermes Nationaux et les sources, les Thermes de Marlioz, le Casino Grand Cercle, Le musée Faure et la promenade Littéraire.
 - Deux croisières mettent en lumière les liens entre Alphonse de Lamartine et le Lac du Bourget:
 - une croisière romantique proposée l'aprèsmidi pour découvrir ensemble le lac et la vie du poète en admirant les sites lamartiniens tout autour du lac.
 - La croisière nocturne « Les Amants du Lac » est une évocation poétique et musicale à partir d'extraits des Méditations Poétiques et de Raphaël portés par un récitant en dialogue avec des extraits de la Jeune Fille et la Mort de Franz Schubert, joués par un quatuor de musiciens.
 - Le Fil de l'Eau proposait également des découvertes à l'extérieur de la ville : Chambéry et les circuits Lamartine, l'Aquarium, les forêts de Corsuet et du Revard, animées par des personnes de la Maison du Lac et de l'Office National des Forêts, ONF.
 - Au cours des années suivantes l'offre du Fil de l'Eau s'enrichit de nouvelles visites, en ville avec les anciens palaces, les jardins et un parcours en car pour découvrir l'ensemble de la ville « Aix-Panorama », et à l'extérieur avec les vignobles de la Chautagne.
- 1995 : des changements importants interviennent. A la suite du changement de l'équipe municipale, l'Office



«Les Amants du Lac» Doc. OT Aix-les-Bains



Journées Européennes du Patrimoine. Concert au Grand Hôtel Photo François Fouger / OT Aix





Journées Européennes du Patrimoine. Visite théâtralisée des thermes Photo François Fouger / OT Aix



Journées Européennes du Patrimoine. Création «les Cavaliers» d'Emilie Camacho au Bernascon



Journées Européennes du Patrimoine. Théâtre à la Galerie Bagatelle.

de Tourisme a été restructuré et le Fil de l'Eau s'est recentré alors sur le seul patrimoine de la ville ; il n'organise plus de découverte de sites extérieurs et développe des visites à thème.

Depuis cette période, Le Fil de l'Eau continue sa vocation d'animation du patrimoine, sans moyens supplémentaires, puisque son responsable, à temps partiel, a toujours rempli d'autres missions au sein de l'Office de Tourisme. Les évolutions se sont faites petit à petit en fonction de la demande. L'évènement le plus marquant a été l'arrêt de la visite des thermes nationaux en 2007.

2-2-2 Les Journées Européennes du Patrimoine

Avant 2004, il n'y avait pas d'action concertée et centralisée pour les Journées européennes du Patrimoine, JEP. Certains sites organisaient indépendamment leur ouverture, et ponctuellement des visites ont été proposées comme celle, par exemple, des Thermes Nationaux.

En 2004, à l'initiative de l'Office de Tourisme, des visites théâtralisées des Thermes Nationaux ont été organisées. Cette création s'est faite en collaboration avec le service du Fil de l'Eau, un metteur en scène pour la création et l'animation des acteurs bénévoles non professionnels.

Ces visites théâtralisées étaient proposées pour le week-end des JEP, elles associaient dans chacun des lieux choisis dans les thermes, une brève présentation patrimoniale par un guide conférencier suivie d'une saynète pour faire vivre la riche histoire du thermalisme aixois, la Belle Époque, le rôle des médecins, l'évolution des techniques thermales.

La Cure d'Histoire, nom choisi pour cette animation, a remporté un vif succès ; elle était programmée dès le vendredi soir.

A la suite de la fermeture à la visite des thermes, L'Office de Tourisme a décidé de maintenir des animations en les répartissant dans différents lieux patrimoniaux de la ville, et plus particulièrement dans les halls de certains anciens palaces.

A partir de 2008, un ensemble d'animations gratuites a donc été proposé avec la réalisation d'un dépliant spécifique pour Aix-les-Bains, intégrant les visites du Fil de l'Eau et celles des différents sites ou associations désirant s'associer à ces journées.

Depuis 2004 les Journées Européennes du Patrimoine ont permis d'offrir le cadre d'un lieu patrimonial à une création artistique, danse, théâtre, musique, en gardant le plus possible le principe d'une courte présentation du lieu par un guide conférencier qui précède et introduit une animation particulière, choisie en lien avec le thème national ou le lieu.

2-2-3 Activités pédagogiques

En 1993, deux visites spécifiques pour le public scolaire ont été créées :

- Aix à la période romaine, pour découvrir la riche période gallo romaine à partir des vestiges présents dans la ville et présentés ensemble.
- Aix il y a 100 ans, pour découvrir Aix à la Belle Époque à travers la vie d'un baigneur au virage du XXe siècle, et mettre en valeur le patrimoine de cette période, Thermes, Casino et grands hôtels.

Chaque visite commence par un bref montage de diapositives pour asseoir le vocabulaire et les connaissances, puis la visite des sites de la ville liés au thème choisi.

D'autres visites sont venues compléter cette première offre :

- Un atelier de découverte du temple dit de Diane et de sa collection archéologique. Pour cet atelier deux maquettes du temple sont réalisées :
 - En 1998 une maquette en carton souple en pliage à monter plus tard à l'école ou bien à la maison.
 - En 2000, une maquette en bois, isolant les différentes parties du bâtiment, podium, murs, entablement, fronton... à monter par les enfants pendant la visite.
- Une visite spécifique sur l'Eau Santé, préparée en partenariat avec la Maison du Lac, et permettant de comprendre l'origine de l'eau thermale, et son utilisation à travers les techniques thermales aux Thermes Nationaux et aux Thermes de Marlioz.
- Deux visites thématiques ont été préparées avec le musée Faure: la découverte générale du musée et les courants picturaux; ces deux thèmes sont abordés de façon simple, ludique et adaptée aux enfants.

En 2005, en collaboration avec l'Education Nationale, le Fil de l'Eau a voulu relancer les actions vers le public scolaire. Les interlocuteurs en Mairie ayant changé, il a fallu à nouveau prouver ce qui pouvait être fait dans ce domaine.

Un projet est né autour du thème « la nature un élément du patrimoine aixois », ce qui permettait un travail plus transversal au niveau du patrimoine et l'introduction d'une création artistique. Bien relayé par l'Education Nationale, 5 classes de la ville ont accepté le projet :

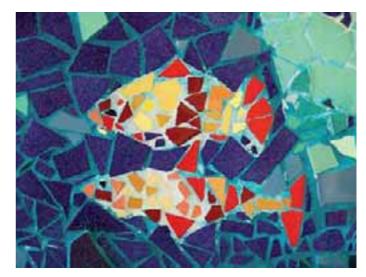
- Deux classes de l'école de Choudy, autour du thème de l'eau, danse et peinture
- Une classe de l'école du Centre : la mosaïque, l'eau et ses reflets
- Une classe à Marlioz : la nature source d'inspiration
- Une classe à Lafin : les cheminements verts dans la ville. Chaque classe commençait par trois visites de la ville,



Maquette du temple à monter par les enfants lors des ateliers Doc. Fil de l'Eau - Aix



Classe de l'école du Centre devant «leur» mosaïque en cours d'installation. Doc. Fil de l'Eau - Aix



Détail de la mosaïque Photo François Fouger / OT Aix



Carte réalisée par une classe de l'école de Choudy Doc. Fil de l'Eau - Aix



«Les âmes frères», ballet Julien Lestel Doc. Fil de l'Eau - Aix



Une visite guidée du Fil de l'Eau devant l'Hôtel de ville Photo François Fouger / OT Aix

une première générale sur le thème de la nature à Aix, les deux autres adaptées au projet de l'école. Chaque classe travaillait, seule ou accompagnée par un artiste sur le thème choisi. Au printemps, un après-midi festif a permis une mise en commun des différentes réalisations: une compagnie de danse invitée pour l'occasion a présenté une chorégraphie sur la place de la Mairie, juste avant celle de la classe présentée dans le hall des Thermes Pétriaux. Une exposition présentait dans les Thermes Nationaux les cartes réalisées à partir du travail des enfants. L'école du centre a réalisé une mosaïque qui décore toujours le hall de l'école.

Pour l'année scolaire 2009/2010, Aix-les-Bains a rejoint le projet Archicurieux, initié l'année précédente par l'Education Nationale et le Conseil de l'Ordre des Architectes, pour faire connaître l'Architecture en milieu scolaire.

Sensibiliser les jeunes à l'architecture au moment où la Ville initie l'étude d'une Zone de Protection de son Patrimoine Architectural et Paysager a paru intéressant et les deux projets ont été réunis : « une classe, un architecte, un guide, un artiste ». Le projet a été monté en partenariat entre l'Education nationale, le Fil de l'Eau, le service Animation de l'Office de Tourisme. Les écoles aixoises impliquées dans un projet Archicurieux, ont pu bénéficier de la résidence de la Compagnie de danse de Julien Lestel, danseur de l'Opéra de Marseille. Des visites guidées ont permis aux enfants de découvrir le centre historique puis leur quartier et les danseurs ont été accueillis dans l'école pour faire vivre aux élèves un autre regard sur leur environnement scolaire.

Ces deux expériences d'animations scolaires proposant une transversalité des intervenants, guide, artiste, création artistique ont remporté un très grand succès auprès des écoles et des artistes. Ils ont permis de montrer l'intérêt de ce type de projets. Faute de véritables moyens comme un conseiller pédagogique, ils n'ont pu être pérennisés. Leur reprise et leur développement sera un axe de travail pour le service Ville d'Art et d'Histoire.

2-2-4 Les guides-conférenciers

Dès la création du Fil de l'Eau, Aix a employé des guides agréés par le ministère de la Culture à Chambéry, et cela est toujours le cas aujourd'hui. L'expérience et le savoir-faire permet d'assurer un ensemble de visites de qualité et adaptées aux différents publics.

En1991, le Fil de l'Eau était animé par 6 guides conférenciers. Ils sont aujourd'hui 10 qui travaillent à des rythmes très différents. Tous sont vacataires de l'Office de Tourisme, certains sont à la retraite mais continuent à travailler.

Depuis 1994, ces guides-conférenciers sont regroupés

en association. Leur activité à Aix-les-Bains ne s'appuyant pas alors sur un service d'animation du patrimoine, cette association permettait de mettre en place des formations continues adaptées au patrimoine de la ville : des voyages d'études ont été organisés : à Arenenberg et Baden Baden, dans des stations thermales d'Auvergne, à Marseille et Paris, des journées à Lyon, Vienne et de nombreuses visites d'expositions en lien avec les collections du musée Faure.

L'association permet aussi l'achat de livres pour constituer progressivement une documentation adaptée aux thématiques aixoises. Elle est en sommeil depuis plusieurs années et sera dissoute dès la création du service de l'Architecture et du Patrimoine. Les visites guidées et leur gestion ont toujours relevé directement de l'Office de Tourisme

2-2-5 Le bilan du Fil de l'Eau

Depuis 2007 les Thermes anciens sont fermés à la visite, à l'exception du grand hall des thermes de Pétriaux, 1932. Le thermalisme est toujours évoqué dans le cadre de certaines visites, mais sans l'accroche visuelle des bâtiments, ce qui est bien sûr un handicap majeur. La programmation des visites doit régulièrement s'adapter à l'accès des sites, et à l'évolution de la fréquentation thermale. Depuis que l'activité thermale s'est concentrée dans les thermes Chevalley, en haute période de fréquentation, les soins ont lieu toute la journée. Des visites guidées plus courtes « Une Bulle d'Histoire » ont été programmées le matin ce qui ne faisait pas auparavant.

Des visites à thème ont été également créées avec une programmation moins régulière : le Cimetière, l'Art nouveau et l'Art déco à Aix et au musée Faure 1 heure / 1 thème.

Le bilan du Fil de l'Eau est présenté en annexe 4

Plusieurs conférences font aujourd'hui partie de l'offre de l'Espace Curistes :

L'histoire du Thermalisme à travers l'évolution des thermes historiques

L'Art nouveau et l'Art déco à Aix-les-Bains L'Abbaye d'Hautecombe.

2-3 Le service Animation : programmation de spectacles

Ce service a pour mission d'animer la ville, de centraliser, de coordonner les actions des associations culturelles et de les aider techniquement pour leurs spectacles ou leurs évènements. Il est donc en relation avec des producteurs de spectacles et les associations locales.

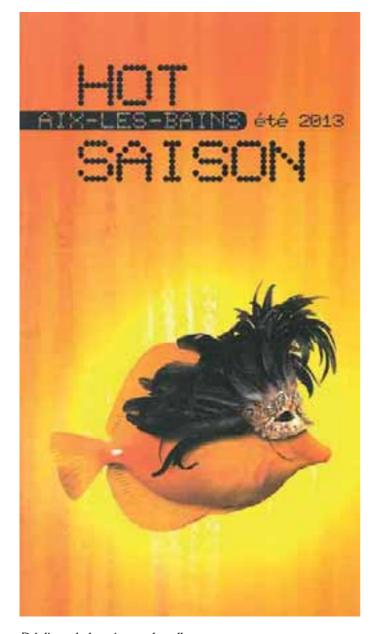
Le grand nombre d'équipements et leur variété : un



Visite guidée au Bernascon Photo François Fouger / OT Aix



L'ascenseur du Beauregard, ancien hôtel Excelsior



Dépliant de la saison culturelle Doc. OT Aix-les-Bains



Musilac Photo François Fouger / OT Aix

théâtre ancien, un vaste auditorium moderne, un théâtre de verdure et une grande esplanade entre les deux ports, permet d'organiser de nombreux spectacles très différents, depuis des concerts de musique classique, des opérettes, des pièces de théâtre, des chanteurs modernes ou des concerts rock.

Le service Animation assure la mise en place et la coordination de la programmation annuelle.

Pour la saison d'été tout est mis en œuvre pour dynamiser la station et offrir le maximum d'animations pour que chacun y trouve son compte et donner une atmosphère festive à la ville :

Le festival d'Opérettes, des concerts gratuits au théâtre de verdure dans le parc thermal et au Grand Port qui permettent à des groupes locaux de se faire connaître, des pyroconcerts alliant musique et feux d'Artifice et mettant en lumière le cadre art déco du théâtre de verdure.

Depuis 2002, date de sa création, Musilac présente au bord du lac du Bourget les meilleurs groupes pop-rock internationaux. Installé sur l'esplanade du bord du lac du Bourget, ce festival accueille chaque année une vingtaine d'artistes de la scène musicale française et internationale : Carlos Santana (2011), ZZ Top (2010), The Prodigy (2009), Mika (2008 et 2010), Muse (2007), Iggy Pop & The Stooges (2005) ont marqué les temps forts du festival qui a rencontré un succès grandissant au cours des 10 dernières années. Le site de ce rendez-vous musical contribue fortement à son ambiance, entre lac et montagne, il se fait petit à petit une place parmi les grands et accueille entre 70 000 et 82 000 festivaliers et contribue certainement au changement d'image d'Aix-les-Bains.

Pour la saison d'hiver, la programmation offre un choix varié de spectacles avec possibilité d'abonnement.

Perpétuant la tradition de la ville d'Eaux, lieu de culture et de spectacles, le service Animation a programmé en 2011 102 spectacles différents, dont 9 pièces de théâtre, 50 spectacles organisés par des associations, 19 organisés par Tremplin Productions, permettant ainsi à près de 53 000 spectateurs de venir entendre, écouter, voir les meilleurs artistes du moment.

Le jeune public n'est pas non plus oublié, 4 spectacles différents ont été proposés en 2011 pour les jeunes. Le service Animation s'est rapproché du Conseil Général de la Savoie, pour permettre d'accueillir, autour de la programmation Jeune Public, des artistes en résidence, et de pouvoir monter pour les écoles des parcours qui rentrent dans le dispositif des PACTES, (Parcours Artistiques et Culturels pour Tous En Savoie).

En effet, pour certains projets importants, autour d'artistes en résidence, le Conseil Général de la Savoie, l'Inspection académique et la Direction régionale des Affaires

culturelles, DRAC, ont renforcé leur collaboration en faveur du développement de l'éducation artistique et culturelle dans les écoles et les collèges du département. Le volet scolaire des PACTES est destiné à organiser et à financer les actions scolaires réalisées dans ce cadre par les enseignants, les équipes artistiques et les structures culturelles. Les objectifs sont :

- Apporter aux écoles et aux collèges des ressources artistiques et culturelles de qualité pour construire des projets pédagogiques.
- Accompagner les écoles et collèges ainsi que les équipes artistiques et les structures culturelles pour mettre en place ensemble des résidences d'action culturelle.
- Favoriser la coordination des actions artistiques et culturelles proposées aux écoles et aux collèges sur un territoire.

C'est ainsi que le service Animation, bien structuré au sein de l'Office de Tourisme et bien lisible des partenaires extérieurs, joue le jeu d'interface pour la mise en place de parcours culturels autour de sa programmation. Au début des années 2000, le danseur Julien Lestel de l'Opéra de Marseille a présenté plusieurs de ses créations dans le cadre de la programmation de la saison d'hiver. En 2009 et 2010 il est resté en résidence sur Aix-les-Bains et a participé à plusieurs rencontres avec les jeunes. Depuis 2012, la danseuse Marina Morel est en résidence à Aix-les-Bains et participe également à de nombreuses animations autour de ses créations.

2-4 L'espace curistes

L'une des originalités d'Aix-les-Bains est la création d'un espace dédié aux curistes et aux accompagnants. Cet Espace Curistes, géré par l'Office de Tourisme, est localisé au premier étage des thermes anciens. Il a été mis en place avec l'objectif de divertir, en dehors du temps des soins, de faire découvrir des activités et de mieux informer les clients.

Les curistes y adhèrent pour une durée de trois semaines. Ils peuvent alors accéder à une trentaine d'ateliers différents dans un espace convivial de près de 200 m²; ils trouvent également une bibliothèque, un club de lecture proposant des discussions autour de titres de romans récemment sortis, les titres principaux de la presse locale ou nationale et une conférence thématique hebdomadaire, souvent consacrée au patrimoine local. C'est un lieu de rencontre, d'échange très apprécié des curistes et qui permet maintenant qu'il est ouvert aux aixois, de créer des liens entre les deux populations.

En 2011, le club des curistes a enregistré 1379 adhésions pour une durée de trois semaines : chiffres 2012 : 1972 personnes ont fréquenté l'Espace.



La danseuse Marina Morel en résidence à Aix-les-Bains



L'Espace Curiste
Photo François Fouger / OT Aix





2-5 Les actions spécifiques

Chaque personne en séjour à Aix-les-Bains et logée dans un hôtel ou un meublé, reçoit au début de son séjour une « carte d'Hôte » personnalisée qui lui donne droit à un ensemble de réductions sur des activités, dont les visites guidées du Fil de l'Eau et certains spectacles.

Depuis 2010, afin de développer l'activité thermale de début de saison, février et mars en améliorant l'attractivité de la station, l'Office de Tourisme a créé le « chéquier Atout-Cure ». Il est remis à son inscription à chaque curiste qui vient à cette période de l'année et lui donne accès à 21 activités gratuites, soit une par jour. Parmi les différentes activités, il y une visite guidée du Fil de l'Eau, la Balade dans Aix ou bien Aix à la Belle Époque, selon les années. Des circuits ont également été intégrés au chéquier, permettant aux curistes de se rendre en Chautagne ou bien dans les Bauges, à la rencontre de partenaires du chéquier difficilement accessibles aux personnes sans voiture. Ces circuits sont accompagnés par un guide conférencier du Fil de l'Eau qui commente le parcours en car afin de présenter Aix-les-Bains et ses environs. Ces circuits ont connu un immense succès en 2012, ils ont dû être doublés et ils sont reconduits en 2013 à raison d'un par semaine pour chaque destination, la Chautagne ou les Bauges.

3 - Valorisation du patrimoine et aménagement de l'espace urbain

3-1 Les outils de la connaissance

Plusieurs acteurs, institutionnels ou associatifs, ont développé des actions pour mieux connaître la ville à travers son histoire et son patrimoine qu'il soit bâti ou naturel.

3-1-1 L'Inventaire général du Patrimoine culturel

Afin de mieux connaître son bâti et d'avoir une base scientifique d'informations permettant de maîtriser son évolution, la Ville a initié une démarche d'inventaire qui a été lancée par la signature d'une convention le 30 décembre 2002, entre l'État et la Ville d' Aix-les-Bains.

La loi du 13 août 2004 en a attribué les compétences aux Régions à compter du 1er janvier 2005.

L'inventaire topographique et architectural d'Aix-les-Bains porte sur l'ensemble de la commune divisée en 16 secteurs d'études. Des opérations d'urgence sont également menées en fonction de l'actualité des chantiers urbains et des demandes spécifiques des services de la Ville.

Après un récolement de la documentation disponible, un recensement exhaustif des édifices, édicules et ensembles, bâtis et non bâtis, est effectué. Il permet de construire l'atlas historique de la ville et d'étudier son évolution.

Trois nouvelles conventions ont été signées en 2005, 2009 et 2012.

L'équipe des chercheurs se compose aujourd'hui d'un chercheur mis à disposition par la Région, un deuxième chercheur et un photographe sont mis à disposition par la Ville, ainsi qu'une partie du temps de travail du directeur des Archives.

En plus de la mise à disposition d'un chercheur, la Région subventionne chaque année des actions de valorisation. Ainsi trois expositions d'une durée d'un mois et inaugurées à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, ont été présentées au grand public. Elles ont tourné ensuite dans d'autres lieux, comme l'antenne de Région, à Aix-les-Bains :

En 2005 : « Patrimoine et Architecture », augmentée en 2006 de nouveaux panneaux. Cette exposition est aujourd'hui accessible sur le site internet de l'Inventaire.





Deux revues de la Société d'Art et d'Histoire éditées pour les Journées Européennes du Patrimoine

Inventaire du patrimoine

Le bilan des recherches aujourd'hui:

Dossiers Mérimée	1020
Illustrations	7574
Références documentaires	7765
Annexes	885

Répartition des dossiers par secteurs

Baie de Mémars	3
Centre historique*	88
Choudy-Pont Rouge	9
Corsuet	
Franklin-Roosevelt	11
Les Bords du Lac	17
Les Coteaux	
Les Hauts de Marlioz	5
Les Massonats	0
Les Plonges	9
Plaine de Marlioz*	252
Quartier de la Gare*	290
Quartier de la Liberté	15
Saint Pol-Biollay	
Saint-Simond	3
Ville basse	80

*Secteurs étudiés



Ouverture de la visite virtuelle des thermes historiques

En 2008 : « Trésor, splendeur et folie, le décor dans l'architecture aixoise »

En 2010 : « Aix en 1860 », dans le cadre de l'année du cent cinquantième anniversaire de l'Annexion.

Pour chacune de ces expositions, le catalogue a été édité par la Société d'Art et d'Histoire, comme un numéro spécial de sa revue Arts et Mémoire.

Depuis 2011, la subvention de la Région est consacrée à la préparation d'une visite virtuelle des thermes historiques. Cette visite virtuelle a été présentée par les chercheurs lors des Journées Européennes du Patrimoine 2013.

Ce travail très important va permettre d'avoir un état des lieux des thermes avant leur transformation. La visite sera accessible sur le site de l'Inventaire et celui de la ville et présentée au public à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine 2013.

Le bilan des recherches est présenté dans un encadré ci-contre et un dossier électronique en annexe 5.

Les dossiers sont versés dans la base Mérimée du ministère de la Culture et sur la plateforme SDX de la Région Rhône-Alpes qui accueille tous les dossiers électroniques produits par l'Inventaire Rhône-Alpes.

L'ensemble du travail est également consultable sur le site Internet de l'Inventaire d'Aix : www.patrimoine.aix-lesbains.fr. Celui-ci a fait l'objet d'une refonte pour le rendre plus accessible, selon un cahier des charges rédigé par l'équipe de l'inventaire. En créant ce site qui rend accessible sur internet un SIG Patrimoine avec les données de l'inventaire, la Ville d'Aix-les-Bains a été pionnière. Aussi ce travail a été présenté plusieurs fois : au Brésil, au cours d'une présentation de l'inventaire du patrimoine français effectuée par l'un des inspecteurs du Patrimoine ; à Paris, lors d'une journée du CNFPT consacrée à la médiation et aux outils de diffusion de l'Inventaire et enfin à Toulouse en 2012.

Les chercheurs ont travaillé avec le cabinet d'études en charge de la création du PLU approuvé en mars 2007. Ils ont repéré une série de bâtiments sur lesquels des étoiles, pleines ou vides, ont été mises, afin d'alerter le service de l'urbanisme sur l'importance patrimoniale de ces édifices, 50 étoiles pleines signalent des bâtiments à ne pas démolir et environ 300 étoiles vides indiquent des bâtiments à propos desquels il convient de se poser des questions. Pour chaque étoile, un dossier électronique a été ouvert et il est alimenté eu fur et à mesure des recherches.

Les travaux de l'Inventaire ont servi de base de données pour la rédaction de ce dossier.

3-1-2 Les associations attachées à la protection du patrimoine

La SAHA, Société d'Art et d'Histoire d'Aix-les-Bains

La Société d'Art et d'Histoire d'Aix-les-Bains est née en 1992 de la volonté du maire qui souhaitait favoriser la naissance d'une société spécialisée dans l'histoire et le patrimoine. Le parrain est un professeur de l'Université de Savoie, André Palluel-Guillard qui depuis l'origine est présent à tous les rendez-vous importants de la vie de la SAHA. Très vite une équipe de bénévoles a pris en charge les premiers pas de la société, bien appuyés par le service culturel et les Archives municipales. Si la SAHA résulte bien de la rencontre entre une impulsion municipale et l'envie de quelques passionnés, elle a rapidement conquis son autonomie par rapport à la municipalité.

La société compte aujourd'hui plus de 500 adhérents et vient de fêter son vingtième anniversaire avec un bilan dont elle peut s'enorgueillir, acteur reconnu de la vie culturelle aixoise.

En 1993 paraît le premier numéro de sa revue Arts et Mémoire, dont le numéro 73 est sorti fin 2013. Mais il faut compter aussi les numéros spéciaux et les catalogues des expositions du musée Faure ou de l'Inventaire, ce qui fait plus de 80 numéros parus. La revue traite de tous les sujets, et permet à des passionnés de partager leurs connaissances et le fruit de leurs recherches. Les centenaires de l'église Notre-Dame et de l'hôtel Astoria ont été couverts par un numéro spécial, de même que les palaces Rossignoli en juillet 2013. C'est une ressource importante pour connaître l'histoire et le patrimoine aixois.

En ce qui concerne les publications, des ouvrages ont été édités, comme « les Corbières » en 2005 et en 2010 « Hautecombe » qui est le travail de Dom Romain Clair, moine Bénédictin de l'Abbaye, spécialiste de l'histoire de ce monument et dont le document manuscrit a été légué à la SAHA pour être publié.

La Société assure aussi des missions de conservation et d'édition. C'est ainsi qu'en 1996 elle a reçu plus de 5000 plaques de verres et négatifs d'un photographe mondain Edouard Navello, qui couvre les années 1912 - 1954, et qui partage sa vie entre Aix l'été et Nice l'hiver. Grâce à des subventions régulières, ces plaques ont été numérisées et peuvent maintenant être exploitées.

La qualité des photos a décidé la SAHA à organiser une exposition en 1996 et à publier son premier livre : «Le Lac du Bourget – Photographies 1870 – 1970», en 1998 qui intègre une partie des clichés de Navello.











Photographies d'Edouard Navello.
Coll. Société d'Art et d'Histoire

La SAHA vient d'acquérir un nouvel ensemble d'environ 2000 plaques de verres d'un photographe aixois, Georges Brun : elles sont en cours de numérisation.

La SAHA propose des cycles de conférences, ouvertes à tous, et couvrant des thèmes très variés, liés parfois à l'actualité aixoise, artistique ou musicale. En 2010, tout le cycle a été consacré à l'annexion de la Savoie à la France, en essayant de proposer différents éclairages, comme la musique ou la littérature en 1860, Aix en 1860 par un chercheur de l'Inventaire. Dans le cadre de cet anniversaire important la SAHA a organisé son premier colloque en septembre avec pour thème « L'impact économique de l'Annexion » suivi de la parution des actes du colloque dans la revue Arts et Mémoires.

La SAHA intervient lorsqu'un élément du patrimoine aixois lui paraît en danger : articles, prise de position publique. Elle a ainsi joué un rôle important pour la conservation de la Villa Chevalley, au moment de la construction des thermes Chevalley ; la réhabilitation de l'hôtel International après l'incendie de novembre 2001 qui l'avait en partie détruit ; le château de la Roche du Roi pour lequel elle questionne régulièrement la Mairie.

Depuis que les thermes historiques n'accueillent plus de thermalisme, un important matériel est resté dans les bâtiments et la SAHA. s'est engagée afin que ce matériel ne disparaisse pas, et que la mémoire des techniques thermales soit conservée ; la SAHA a sensibilisé les élus à ce sujet et a demandé à ce que la Ville puisse racheter tout ou partie de ces objets. Cette sensibilisation a porté ses fruits : la société Valvital en a fait don à la SAHA en 2013.

Enfin pour accompagner la mutation profonde que vit le thermalisme aixois depuis la création des thermes Chevalley, la SAHA a décidé de conserver la mémoire des savoir-faire thermaux. Une étude scientifique a commencé à l'automne 2012, confiée à un chercheur spécialisé dans la mémoire des métiers. Cette étude est financée par la SAHA, avec l'aide d'une subvention de l'État dans le cadre du projet État-Région « Mémoires du XXe siècle en Région Rhône-Alpes », et des participations privées comme la Société Médicale d'Aix-les-Bains et le groupe Valvital. La SAHA s'est appuyée sur les services de l'État, et en particulier le conseiller pour l'ethnologie de la DRAC Rhône-Alpes.

A la fin de l'étude, expositions et conférences permettront au grand public d'accéder à ce travail.

Grapevine, l'importance des britanniques à Aix-les-Bains

L'association Grapevine a été créée en 1992. Son projet associatif est d'encourager et de promouvoir la pratique de la langue anglaise et d'améliorer la connaissance de la culture et des traditions des pays anglophones. Mais elle a aussi pour mission de mettre en lumière le patrimoine aixois qui témoigne encore aujourd'hui de l'importance de la présence britannique dans l'histoire de la ville afin de le faire vivre et de le transmettre.

Les membres de Grapevine ont mis au point un rallye dans la ville pour découvrir les lieux liés à la présence des britanniques qui est régulièrement proposé aux différentes écoles d'Aix-les-Bains et des alentours, primaires et collèges.

L'association organise tous les ans des animations autour du buste de la Reine Victoria, situé en plein centre ville sur la Place du Revard, où elle a fait planter un arbre pour le deuxième millénaire. Ces animations ont lieu autour du 24 mai, date anniversaire de la reine Victoria, devenu L'empire Day puis le Commonwealth Day. Des classes primaires préparent ce jour en répétant en classe un chant en anglais qu'elles donnent ce jour-là. Elles font également le jeu de l'Oie, créé par l'association.

Des membres de l'association ont également mis au point deux visites, qui se font anglais ou en français, sur deux thèmes différents :

- La reine Victoria à Aix-les-Bains
- Aix-les-Bains et le « Discours d'un Roi » : cette visite permet de découvrir le séjour des principaux personnages historiques de ce film à Aix-les-Bains.

Ces deux visites sont régulièrement proposées dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, dans les deux langues, où elles remportent un grand succès.

Deux membres de l'Association viennent de terminer un livre sur les séjours aixois de la reine Victoria, ouvrage en cours d'impression. Ce sujet est également régulièrement proposé dans le cadre de conférences.

L'action de cette association est essentielle pour rappeler le rôle primordial qu'a joué à Aix-les-Bains la très grande présence britannique et qui a très certainement influencé l'évolution de la ville et la création de nombreuses infrastructures sportives toujours actives.

Grapevine devrait devenir un partenaire important du service de l'Architecture et du Patrimoine.

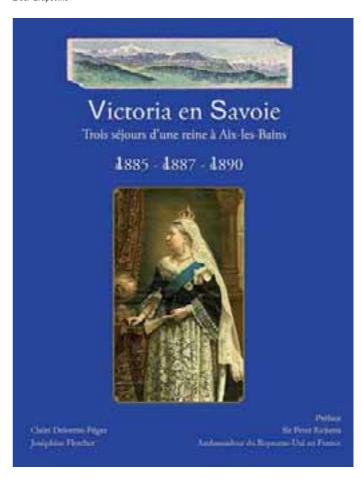
Au Cœur des Gorges du Sierroz

L'association Au Cœur des Gorges du Sierroz a été créée en 2010. Elle œuvre pour la sauvegarde et la valorisation du site classé des Gorges du Sierroz, premier site de Savoie à être classé comme site naturel au plan national, en 1910.

C'est un canyon de 800 mètres de long, qui se situe au nord d'Aix-les-Bains, sur la commune de Grésy-sur-Aix. Le site appartient cependant à la Ville d'Aix-les-Bains.



Chants de Noël à Saint-Swithun
Doc. Grapevine



Livre relatant les séjours de la reine Victoria à Aix-les-Bains Doc. Grapevine



L'ancien barrage des Gorges du Sierroz
Collection particulière



L'orgue de Saint-Swithun Photo François Fouger / OT Aix

C'est un site touristique important pendant tout le XIXe siècle et jusqu'au années 1980.

Un barrage, un des premiers à voûte mince de France, est construit entre 1880 et 1883. Il permet alors la navigation en bateau à vapeur sur le Sierroz. Des passerelles et passages taillées dans la roche offraient également des beaux points de vue sur la cascade.

Les gorges du Sierroz ont reçu la visite de très nombreux étrangers en villégiature à Aix-les-Bains. Le 10 juin 1813, lors d'une visite, la baronne Adèle de Broc s'y noie sous les yeux de la reine Hortense. Cette dernière fait élever une stèle sur les lieux de l'accident, qui devient vite l'objet de la curiosité des visiteurs : Napoléon III visite la cascade le 29 août 1860, pendant son voyage en Savoie après l'Annexion. La reine Victoria, Alexandre Dumas et bien d'autres encore, les ont visitées.

Depuis 1980 le site n'est plus ouvert à la visite, et l'ensemble est laissé à l'abandon.

L'association s'est donné pour objectif de sauvegarder le site et de travailler à une meilleure connaissance d'un lieu qui est très lié à l'histoire d'Aix-les-Bains : cette période préromantique si importante pour la naissance de la ville d'eaux. L'association organise annuellement des colloques pour enrichir la connaissance du site ; elle étudie également un projet d'aménagement.

Les Amis de l'Orgue de Saint Swithun

L'église Saint Swithun a été édifiée en 1869 par la communauté anglicane très nombreuse à cette époque. L'orgue, fabriqué à Londres par Hunter & Son, est installé en 1895. L'église, moins utilisée après la deuxième guerre mondiale est vendue en 1976 par l'Intercontinental Church Society à la Ville pour un franc symbolique, pour en faire un centre œcuménique et culturel. Grâce à l'initiative et à l'implication forte de Marcel Bertinotti, l'association des Amis de l'orgue de St Swithun est née en 1977 pour restaurer l'instrument avec l'aide de la municipalité et de généreux donateurs et l'entretenir de façon permanente.

Dans cet objectif, l'association organise des concerts réguliers de haut niveau. Des artistes et ensembles internationaux et locaux se produisent à St Swithun. Chaque année, une douzaine de concerts et manifestations sont programmés.

L'association compte une centaine de membres bénévoles dont plusieurs organistes qui utilisent journellement cet orgue magnifique.

3-2 Les mises en valeur du patrimoine architectural

La Ville a mis en place de nombreuses actions pour rendre Aix-les-Bains plus attractive pour ses habitants et pour les nombreux touristes qui y séjournent. Depuis quelques années avec la baisse de fréquentation des thermes, de nombreux hôtels cessent leur activité et sont transformés en copropriété, leur architecture Belle Époque est une des caractéristiques de la ville et leur transformation en résidence ne doit pas modifier le paysage urbain, des réhabilitations sont à remarquer. Enfin les bâtiments publics, comme les écoles, nécessitent des modernisations, certaines réhabilitations méritent d'être soulignées.

3-2-1 Les restaurations du patrimoine

La ville abrite 13 monuments classés ou inscrits, dont beaucoup sont des propriétés privées (cf annexe XXX). En mars 2012 les thermes historiques sont devenus propriété de la Ville : un appel d'offre à projet a été lancé avec un cahier des charges élaboré par la municipalité. Le projet de réhabilitation est en cours de réflexion. Depuis 2001, la Mairie souhaite mettre en valeur le Temple de Diane et permettre une meilleure accessibilité à la collection archéologique. La collaboration avec les services de l'État et le Service Régional de l'Archéologie a permis de mettre en place une mission pour terminer l'inventaire de la collection, première étape pour tout projet scientifique et culturel.

L'escalier de la Mairie

L'escalier de la Mairie, qui date de la fin du XVIe siècle, a été restauré en 2011. Les travaux ont été réalisés sous la responsabilité du service de Monuments Historiques de la DRAC Rhône-Alpes ; le maître d'œuvre était l'Architecte en chef des Monuments Historiques. Ils ont consisté à faire un sablage des pierres, à reprendre les enduits au mortier de chaux, refaire le rejointement et à réaliser un badigeon au lait de chaux. Tous les réseaux ont été repris et dissimulés, les menuiseries et les vitraux révisés. Le chantier a duré un peu plus de 6 mois, sans pour autant arrêter l'activité des bureaux, ce qui a imposé des contraintes très lourdes pour les intervenants. L'État, le Département et la Ville ont participé au financement.

Le théâtre du casino Grand Cercle

Le théâtre du casino est propriété de la Société du Cercle qui le loue à l'Office de Tourisme qui a en charge la coordination de la programmation des spectacles et qui gère également les équipes techniques.

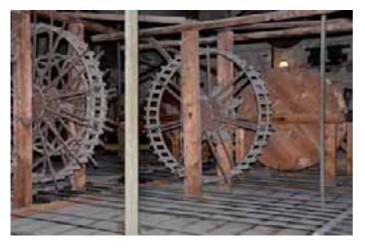
Le théâtre avait besoin d'être rénové et surtout d'être mis aux normes de sécurité et adapté aux exigences des



L'hôtel du Louvre, exemple réussi de réhabilitation en logements Doc. Inventaire du Patrimoine



L'escalier de la mairie
Photo Service communication / Mairie d'Aix-les-Bains



L'ancienne machinerie du théâtre Collection particulière



Réhabilitation en cours de la scène du théâtre Collection particulière



Les anciens vitraux de la Collégiale. Détails. Photo François Fouger / OT Aix

spectacles d'aujourd'hui en ce qui concerne la cage de scène et le grill. Construit en 1899, ce théâtre a conservé son mécanisme d'origine, ce qui est tout à fait exceptionnel. La collaboration au sein de l'Office de Tourisme des différents service concernés, l'équipe du théâtre, la Direction générale, l'animation du patrimoine avec le Fil de l'Eau, a permis une prise de conscience des enjeux de cette rénovation. Le Casino Grand Cercle étant un édifice inscrit à l'Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques, l'ingénieur des Monuments Historiques de la DRAC Rhône-Alpes a été consulté et sur ses conseils une étude approfondie du théâtre a été commandée et réalisée par un cabinet d'architectes du patrimoine de Lyon qui a confirmé tout l'intérêt patrimonial du bâtiment. Un diagnostic a été réalisé en 2012 et des solutions techniques ont été trouvées pour moderniser l'outil de scène sans pour autant toucher les éléments historiques. Les travaux vont se faire entre juillet et novembre 2013, financés par la Société du Grand cercle. Devant l'intérêt certain de cet édifice, une demande de classement du théâtre au titre des Monuments Historiques a été demandée, elle a été validée par la commission nationale au printemps 2013.

Les éléments du patrimoine religieux

Les anciens vitraux de la collégiale

EN 2000, à l'occasion des préparatifs du centenaire de l'église Notre-Dame, des caisses ont été retrouvées dans le clocher de l'église actuelle. Ils contenaient les restes des vitraux de l'ancienne collégiale et réalisés dans la deuxième moitié du XIXe siècle par le maître verrier Pagnon de Lyon. Ils avaient été démontés avant la destruction de l'édifice et stockés dans la nouvelle église. La Ville décide en 2003 de financer une opération de restauration de ces vitraux. En 2008 ils sont replacés dans le bas-côté est de l'église Notre-Dame, dans une structure métallique spécialement conçue à cet effet.

Les vitraux correspondaient aux deux baies qui entouraient le vitrail axial, chacune des baies étant composée de trois lancettes. Ils étaient consacrés à la Vierge Marie. Ils ont été placés côte à côte dans la même structure métallique éclairée à l'arrière.

L'Oratoire Notre-Dame des Eaux

Il a été édifié en 1867, sur un terrain donné à la paroisse, boulevard de Chantemerle. L'édicule, conçu par l'architecte Hector Duvernay, fut réalisé par deux maçons. En 2009 il est restauré par la Ville qui a confié le chantier à une entreprise spécialisée dans la restauration des monuments historiques. Il a fallu remplacer deux colonnes en pierre et un chapiteau très dégradés. Les nouveaux ont été taillés dans la même pierre et selon le même modèle. L'ensemble a également été nettoyé par gommage afin de restituer une unité de couleur.

3-2-2 Les réhabilitations

Certaines transformations d'hôtels sont particulièrement réussies respectant l'architecture du bâtiment et son inscription dans l'espace de la cité.

L'hôtel « Les Iles Britanniques »

On peut citer par exemple celle de l'Hôtel des lles Britanniques, construit en 1891 par l'entreprise Léon Grosse sur les plans de l'architecte genevois Antoine Gouy, qui a réalisé, entre autres, le Splendide et l'International. L'hôtel, toujours propriété de la même famille depuis l'origine, ferme en 2007. Les propriétaires le transforment en appartements et en meublés. La réhabilitation a été très respectueuse du bâtiment : seuls des balcons en ferronnerie ont été rajoutés et une surélévation essentiellement vitrée est venue se glisser sous le toit sans alourdir l'ensemble.

L'hôtel « International »

L'hôtel est construit en 1892 sur les plans d'Antoine Gouy, qui meurt à 50 ans pendant le chantier. La construction est confiée à l'entreprise Léon Grosse. L'édifice est situé juste en face de la gare. Quelques années plus tard, le propriétaire fait construire de l'autre côté de la rue qui monte vers les thermes, le Pavillon Rivollier, toujours par l'entreprise Grosse. Ces deux bâtiments, sans être identiques, sont une véritable « porte d'entrée » de l'avenue Charles de Gaulle dès que l'on sort de la gare encadrant la belle perspective sur le Revard. L'hôtel International brûle en novembre 2001. La Société d'Art et d'Histoire et la Municipalité sont régulièrement intervenues pour demander une réhabilitation de cet édifice. L'entreprise Léon Grosse se voit attribuer la restauration de ce bâtiment qu'elle avait construit presque cent ans plus tôt. L'immeuble est entièrement doublé d'une nouvelle construction intérieure et n'a gardé du bâtiment d'origine que les façades, ce qui a permis de conserver la « porte » Belle Époque dès la sortie de la gare. L'immeuble a été réhabilité en 31 logements locatifs sociaux, en veillant tout particulièrement à la création d'un habitat durable grâce à un cahier des charges ambitieux : un grand soin a été apporté aux finitions intérieures. Il rentre dans le cadre du relogement des personnes du quartier du Sierroz concerné par le plan de rénovation urbaine.

L'école maternelle du Centre

Francis Crochon signe en 1932, les plans pour la goutte de lait, le bâtiment est terminé vers 1939. C'est aujourd'hui l'école maternelle du centre qui a été rénovée en 2011 par le cabinet d'architectes icmArchitecture d'Aix-les-Bains.

Le bâtiment initial avait une forte valeur architecturale, représentatif de l'architecture des années trente ; il est



L'oratoire Notre Dame des Eaux
Photo François Fouger / OT Aix



L'ex hôtel des Îles Britanniques transformé en appartements et résidence hôtelière

Photo Service communication / Mairie d'Aix-les-Bain



L'Hôtel International réhabilité en logements Photo François Fouger / OT Aix



L'école du Centre avant travaux



L'école du Centre après travaux

Photo icm Architecture



L'école du Centre rénovée. Détail intérieur Photo icm Architecture

particulièrement bien exposé, présentant une grande façade au sud et une autre largement ensoleillée à l'ouest.

L'équipe de maitrise d'œuvre s'est attachée à magnifier ou solutionner ces différents points en décidant de respecter la typologie spécifique de l'école et présente ainsi son travail : la façade sud est débarrassée de l'extension de la véranda, et l'isolation de bâtiment se fait à l'intérieur des parois afin de ne pas dénaturer les modénatures des façades, qui seront simplement restaurées.

Les architectes ont apporté des animations et des colorations sur les façades ouest et sud, permettant de l'identifier, la dynamiser et l'égayer. La protection solaire que l'exposition privilégiée de l'établissement rend indispensable pour assurer le confort des locaux devient le support de ces animations : des pare-soleil réflecteurs sont positionnés à l'horizontale, reprenant une modénature existante, servent à la fois de pare soleil et de réflecteur qui optimise l'éclairement naturel des salles de classes, offrant une lumière indirecte des plafonds.

Ces pare-soleil permettent en outre de rabaisser par endroits la hauteur de la façade, remettant le bâtiment à l'échelle du très jeune enfant.

Ils ont également réalisé le décaissement partiel de la cour, permettant de se rapprocher du niveau de la parcelle nouvellement acquise à l'ouest. Grâce à ce dénivellement, le niveau inférieur de l'école, anciennement sous-sol, est davantage éclairé, facilement accessible, devenant ainsi un niveau exploitable et agréable à vivre.

L'école maternelle du Centre étant un lieu dédié aux petits enfants, pour lesquels le jeu garde une grande place, le parti d'aménagement intérieur s'appuie sur l'origami, jeu de pliage ; il s'agit de rompre d'avec la linéarité de l'architecture initiale, grâce aux cloisons et plafonds rajoutés.

Le plafond suspendu, rabaissé, composé de facettes acoustiques décalées et différemment orientées, tel un pliage d'origami, accompagne, tel un ruban, le cheminement depuis l'entrée jusqu'au niveau supérieur. Il s'agit, une nouvelle fois, de remettre le lieu à l'échelle des jeunes écoliers.

Enfin, et parce que l'enfant aime à se retrouver dans de petits espaces, tels une cabane, des alcôves sont proposées dans trois classes du rez-de-terrasse (classes des petits et moyens). Ces alcôves sont lisibles depuis l'extérieur, comme des clins d'œil multicolores.

La cage d'escalier et d'ascenseur, élément structurant de l'architecture, point de repère pour l'enfant, est un autre support de la mise en couleur de l'espace scolaire.

Les valeurs du développement durable ont été largement prises en compte dans le projet de réhabilitation de l'école maternelle du Centre d'Aix les Bains.

La Maison des Associations (en cours de réalisation)

Le même cabinet d'architecte, icmArchitectures, a été retenu pour une nouvelle réhabilitation qui concerne la Maison des Associations, Boulevard des Anglais.

A l'origine il s'agit d'une école publique supérieure de garçons construite sur les plans de Jules Pin, architecte de la Ville, grâce à une donation de Jean-Marie Bernascon, hôtelier, qui exige en échange que l'école porte son nom. Dès 1911, elle comporte une section commerciale et une section d'industrie hôtelière. L'école devient collège en 1943, puis lycée et Maison des Associations en 1982, dans le cadre du contrat de ville moyenne.

Comme beaucoup d'ouvrages remarquables d'Aix-les-Bains, la Maison des Associations est un bâtiment visible de partout, mais tourné vers la colline. Le projet s'est fondé sur trois idées fortes présentées ainsi par les architectes :

« Tourner le bâtiment vers le lac et le grand paysage, travailler une façade qui permette de gérer les circulations et apports solaires tout en redonnant une identité forte à cette maison et en atténuer l'aspect vertical ».

Afin de mettre en valeur le patrimoine et optimiser au mieux la surface du bâtiment existant, l'idée du projet a été de sortir toutes les circulations verticales de la maison en créant une extension en façade nord, ouest et sud intégrant les escaliers, l'ascenseur et les coursives extérieures. Le volume créé permet ainsi d'apporter un confort thermique en gérant les apports solaires par une double peau en métal micro perforé (50% de vide) laissant passée la lumière tout en créant de l'ombre. Cette nouvelle organisation des circulations permet une certaine indépendance des utilisateurs avec des accès directs depuis cette coursive. Des vides au niveau de ces coursives sont prévus, permettant de détacher l'extension du bâtiment et donc de le mettre en valeur -lecture continue de la façade - et de créer des espaces d'échanges entre les différents niveaux de la maison. Un travail très important de mise en conformité répondant aux normes de sécurités incendie et d'accessibilité handicapé a également été mis en place.

Pour accéder à la nouvelle entrée du bâtiment, une place est créée, pouvant également être le lieu de manifestations publiques type Fêtes des Associations. Dans un second temps, dans le but de gérer au mieux l'intégration de ce projet dans le paysage et de rendre l'accès plus confortable, une passerelle directe permettra d'accéder à l'entrée en façade ouest depuis l'arrivée depuis le sud. Le parking sera également recouvert par une treille végétale, créant ainsi de l'ombre pour le stationnement et permettant de cacher les voitures depuis le boulevard des Anglais.

La Maison des Associations par sa restructuration devient donc un nouvel espace de rencontre, d'échanges et de partage, un nouveau pôle de communication pour



La ville et la Maison des Associations vues du lac Photo icm Architecture



Projet de rénovation de la Maison des Associations AV

Doc icm Architecture







Trésors de l'architecture des thermes Pellegrini Photo François Fouger / OT Aix

une ville en pleine évolution. Le projet est en cours et la livraison est prévue pour juillet 2014

Les thermes historiques

La réaffectation de cet édifice en plein centre-ville est le projet central qui concerne la valoristaion et le développement d'Aix les Bains par son importance historique et architectural.

La recherche d'un opérateur global et la mise en place d'une consultation publique

Suite à l'acquisition, le 9 Mars 2012 du bâtiment des anciens thermes, la Ville a souhaité prendre l'initiative sur ce bâtiment emblématique de l'histoire thermale de la station. Consciente de la dimension exceptionnelle du projet, le choix a été fait de recourir, dès le départ, à un opérateur global capable de fédérer les différents réseaux et financements nécessaires au projet. Il a paru également que seul un opérateur de ce type pouvait offrir les garanties de compétences suffisantes pour un traitement architectural et une rénovation la plus respectueuse possible de ce bâtiment extrêmement vaste et complexe.

Ainsi, dès, le 26 Mars 2012, le conseil municipal d'Aix les Bains a voté à l'unanimité en vue du lancement d'une procédure publique d'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI). Son objectif était de recruter un candidat capable, en lien avec la Ville, de concevoir un projet global, de rénover ensuite le bâtiment et de promouvoir la vente ou la location d'une partie des surfaces. Un comité de suivi par les élus de l'ensemble de la procédure a été mis en place.

Le 15 Avril 2012 était publié, au Moniteur des Travaux Publics et au Journal Officiel de l'Union Européenne, l'avis d'appel public à la concurrence et le cahier des charges de l'opération.

A l'ouverture des propositions, le 15 Juin 2012 une seule offre a été ouverte, proposition émanant de la Société Adim Lyon, filiale du Groupe Vinci.

Sur la base de cette première offre, la Ville a souhaité engager un échange avec le candidat pour affiner au fur et à mesure un projet cohérent et global.

Depuis, 4 réunions du comité de suivi de l'AMI se sont tenues les 5 Juillet, 22 octobre, 13 décembre 2012 et 21 mars 2013.

Le candidat a ainsi pu présenter une deuxième version de son projet au comité de suivi mais également à la DRAC Rhône-Alpes lors d'une réunion particulière dédiée spécifiquement à cet échange DRAC/Ville/Opérateur en date du 30 Mai 2013. Une future présentation en est prévue courant de l'automne 2013.

Le contenu du projet

Sans pouvoir exposer, pour les raisons liées au secret du commerce et de l'industrie, les détails de la version II en cours d'élaboration, nous pouvons toutefois évoquer les grands axes de l'aménagement prévus :

- sur le bâtiment central (bâtiment Mabileau) : des aménagements réalisés en vue d'accueillir du logement en partie centrale et haute (réaménagement de la tour Mabileau) ; au Sud, une rénovation orientée « tertiaire » avec la mise en place de plateaux de bureaux ; au Nord, l'aménagement de surfaces « services de proximité et commerces ». L'ensemble de l'aménagement serait conçu par le cabinet d'architectes Patriarche, en lien avec une agence d'architectes du patrimoine renommée au niveau régional sur ces opérations de rénovation.
- Sur le bâtiment Pellegrini : très tôt, la Ville a souhaité maîtriser et sécuriser totalement ce bâtiment marqué au niveau historique. La décision a donc été prise par la collectivité de le rénover en régie directe, par la voie de marchés publics de travaux. Cette intervention serait réalisée parallèlement à la rénovation engagée par l'opérateur sur le bâtiment Mabileau. Sitôt rénovés, ces espaces devraient accueillir un ensemble de services capables d' « amener » touristes mais également aixois dans ce haut lieu de l'histoire thermale de la ville. Un produit articulant au mieux office du tourisme de la ville, CIAP et musée lapidaire est ainsi envisagé. Le service municipal de l'état civil serait également transféré dans ces bâtiments.

Les points sensibles surveillés par la ville

Quatre questions majeures ont été levées tout au long de la procédure.

- La question des parkings : c'est un sujet structurant pour toute l'opération. Il s'agit pour le candidat de réussir à combiner le développement de parkings (le bâtiment n'en a pas) en préservant la qualité architecturale de l'ensemble. Plusieurs solutions sont à l'étude notamment sur des poches de stationnement en proximité directe du bâtiment.
- Le programme de commerces : il s'agit là d'attirer une clientèle sans capter celle existante en centre ville et sans dénaturer l'image très soigné des surfaces commerciales aixoises. C'est pourquoi des commerces type grande surface ne pourront être accueillis dans le bâtiment.
- L'équilibre financier de l'opération : l'objectif de la Ville est de rénover l'intégralité du bâtiment. L'équilibre financier de l'opération devra donc permettre à la collectivité de se concentrer au maximum sur l'aména-



Les thermes modifiés en 1972 par Mabileau Photo François Fouger / OT Aix



Façade des thermes Pellegrini Photo François Fouger / OT Aix



Façade de la grande piscine des thermes Pétriaux Photo François Fouger / OT Aix



L'arrondi de la grande piscine des thermes Pétriaux Photo François Fouger / OT Aix



Rénovation de la façade de l'immeuble «Les Ambassadeurs» Photo Service communication / Mairie d'Aix-les-Bain

gement du bâtiment Pellegrini. D'ores et déjà les sources de financement ont été identifiées au niveau du Conseil Général (inscription de l'opération sur le Contrat Territoire de Savoie) mais aussi de la DRAC (crédits État pour la conservation et la mise en valeur d'espaces inscrits ou classés).

• La conservation et la mise en valeur des espaces, matériaux et mobiliers repérés comme ayant une valeur historique : l'enjeu pour la Ville est de faire « renaître » ces bâtiments en permettant aux aixois et non aixois de déambuler dans un espace vivant, ouvert et dont les éléments les plus remarquables auront été soit protégés, soit mis en valeur et scénarisés. Une attention toute particulière est portée à cette dimension du projet avec la mise en place d'échanges réguliers entre DRAC et opérateur.

En conclusion, à travers cette opération, la Ville fait la preuve de son engagement fort et résolu au service de son patrimoine. Elle engage, dès son acquisition (pour un montant de 1.2 Millions d'euros), la rénovation d'un bâtiment historique majeur de son centre ville. Ces travaux constitueront sans aucun doute un des projets les plus structurants du prochain mandat municipal.

3-2-3 Plan de rénovation des façades

Depuis 2003, la Ville a initié une opération de ravalement de façades d'immeubles et de réfection de devantures commerciales en s'appuyant sur un opérateur, le PACT Savoie, qui est un organisme départemental, pour accompagner administrativement et techniquement les propriétaires. L'objectif est d'améliorer et entretenir ces « bâtis » afin de rendre la commune plus agréable pour ses habitants et augmenter son attractivité touristique et commerciale.

Pour la mise en place de cette opération, le centre ville a été divisé en deux secteurs, l'hypercentre et sa périphérie. Pour le premier, après étude du bâti, la Mairie définit des rues à rénover et prend des arrêtés de ravalement. Si les bâtiments n'ont pas été ravalés depuis plus de quinze ans, elle adresse une injonction de travaux aux propriétaires. En contrepartie de cette obligation, elle soutient financièrement les projets, 35% du montant des travaux (HT) avec un plafonnement.

Dans le reste du centre ville, le dispositif est incitatif. Le propriétaire n'a pas obligation de ravaler la façade de son immeuble mais il y est encouragé par une aide de la Ville, mais inférieure à la précédente. Dans tous les cas, la Mairie apporte un concours spécifique aux copropriétaires à revenus modestes.

Depuis le lancement de cette opération en 2003, plus de 200 bâtiments ont été traités, les trois quarts dans le

périmètre obligatoire.

Un dispositif existe pour les hôtels avec une innovation en 2012 : tous les établissements de la commune, aux mêmes conditions que les autres immeubles, peuvent y accéder et non plus seulement ceux situés dans le centre. Il s'agit d'un dispositif uniquement incitatif.

En ce qui concerne les devantures commerciales, le secteur concerné a été élargi à l'ensemble du centre ville depuis 2012, et non plus uniquement l'hypercentre. Le système est incitatif et il s'adresse à toutes les boutiques. Les résultats sont bons, il y a un doublement des dossiers en 2012, soit une quinzaine.

3-2-4 Plan lumière

En 2010, la Mairie a signé un contrat de Partenariat Public Privé pour la mise en lumière de la ville qui a pour objectif de rénover et d'exploiter sur 15 ans l'éclairage public; il inclut un investissement important pour la mise en valeur des principaux sites touristiques et monuments de la ville.

Le plan lumière prend en compte trois dimensions : le grand paysage montagneux et aquatique, le patrimoine architectural et la vie des citadins. La lumière contemporaine peut permettre de tisser des liens nocturnes symboliques entre le centre ville, les bords du lac et le paysage montagneux qui disparaît la nuit.

Pour cela le plan lumière doit souligner les grands axes de pénétration de la ville, rythmer les rues et les places.

Aujourd'hui, la mise en lumière de l'esplanade du bord du lac, du parc thermal, de l'église Notre Dame et des thermes historiques a déjà été réalisée.

3-3 La maîtrise de l'espace

3-3-1 La mise en place du PLU

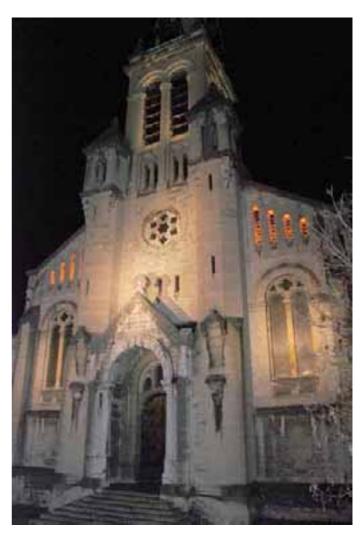
La démarche pour préparer le Plan Local d'Urbanisme, PLU est lancée en 2004, à la demande de la Ville, par la Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget, compétente en matière d'urbanisme, afin de remplacer le Plan d'Occupation des Sols.

Compte tenu de l'importance du Plan Local d'Urbanisme, pour l'avenir des aixois et de la commune, son élaboration a fait l'objet d'une importante concertation. La CALB a mené sa démarche en étroit partenariat avec la Ville et en association avec d'autres partenaires institutionnels, État, Conseil général, chambres consulaires et Métropole Savoie. Des réunions publiques ont permis de consulter le grand public. La modification n°2 du PLU a été approuvée par le conseil communautaire de la CALB en novembre 2011.

Le PLU a intégré dès sa réalisation le principe d'étoiles,



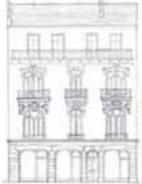
Plan lumière : le théâtre de Verdure Photo Service communication / Mairie d'Aix-les-Bains



Plan lumière : l'église Notre Dame Photo Service communication / Mairie d'Aix-les-Bains



Néo classique





Art Nouveau







Décoration simplifiée

Nomenclature des immeubles

pleines ou vides, pour souligner l'importance de certains bâtiments et jouer le rôle de signal d'alerte en cas de projets de réhabilitation ou de construction. Ce travail a été fait en collaboration avec les chercheurs de l'Inventaire.

3-3-2 Le projet d'AVAP d'Aix-les-Bains

Aix-les-Bains évolue en permanence, de nombreux aménagements ont lieu, des quartiers sont rénovés, des immeubles neufs fleurissent partout au détriment, souvent, des villas. L'ambiance particulière de la ville d'eaux est fragile : équilibre entre ville et nature, ville-jardin, richesse des styles architecturaux, intégration des nouveaux courants architecturaux ; elle constitue cependant l'identité forte de la ville. Maîtriser l'évolution, maintenir l'équilibre ville et nature et les caractéristiques de la villégiature, tout en permettant une architecture contemporaine de qualité, sont les enjeux de la création de l'AVAP.

Historique

Plusieurs réunions ont permis de faire avancer assez vite le projet de mise en place d'une ZPPAUP pour Aixles-Bains (Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager), devenu aujourd'hui projet d'AVAP (Aire de valorisation de l'Architecture et du Patrimoine)

- L'étude a été lancée en 2008, soutenue financièrement par l'État; dès la fin de l'année, un bureau d'études, dirigé par Michèle Prax, est retenu; un comité de pilotage accompagne régulièrement son travail.
- 2010 : diagnostic, proposition des zones, étude des règlements d'urbanisme par zone.
- Juillet 2011 : rendu de la première étude, (format avant la sortie des textes d'application).

Le dossier est passé en janvier 2012 au niveau de la CALB qui a la compétence de l'urbanisme : en effet la loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (dite Grenelle II) institue les AVAP en remplacement des ZPPAUP et stipule clairement que le projet d'AVAP doit être porté par l'autorité compétente en matière de plan local d'urbanisme.

- La CALB a pris deux délibérations :

Une première en date du 21 février 2012 a été prise pour la finalisation de l'étude du projet d'AVAP

Une deuxième délibération en date du 3 mai 2012 a validé la constitution de la commission locale.

L'étude rendue à la commune doit encore être complétée, suite à la parution du décret d'application (décembre 2011) et de la circulaire (mars 2012), pour avoir la forme d'un projet d'AVAP. Afin de finaliser ce projet d'AVAP une réunion est organisée en septembre 2013, et un échéancier a été établi (cf Annexe 6).

Cette étude va être terminée afin que l'AVAP devienne un outil opérationnel pour permettre l'évolution de la ville en protégeant son identité villégiature et intégrant la création architecturale.

Présentation de l'AVAP

Le bureau d'étude a souligné le caractère ville d'eaux de la ville d'Aix-les-Bains, tant au niveau de son patrimoine et de son architecture, que de sa remarquable inscription dans le paysage et de son caractère de ville-jardin.

Dans la présentation de la ville, un chapitre entier est consacré à l'étude de l'évolution des structures paysagères végétales : parcs, jardins et alignements ; un autre chapitre présente le paysage d'Aix-les-Bains, et sa perception depuis différents points de la ville

La carte du patrimoine bâti localise de nombreux édifices liés au thermalisme et à la villégiature (palaces, hôtels, villas....)

La carte du patrimoine paysager recense des structures paysagères liées au thermalisme et à la villégiature (parcs, jardins, promenades....)

Sept secteurs patrimoniaux ont permis de définir les zones de l'AVAP :

Voir les cartes en annexe 6.

- 1. Les fronts bâtis remarquables de la ville historique et thermale
- 2. La ville basse
- 3. Les coteaux du Revard
- 4. L'entrée sud, une ambiance de villégiature thermale
- 5. Les entrées de ville Nord : les avenues du Grand-Port et de Saint-Simond
- 6. Le quartier de la Liberté
- 7. Les bords du lac, périmètre du site inscrit

3-3-3 La rénovation urbaine, opération ANRU

Présentation en annexe 7.

En 2001, la nouvelle Municipalité crée une Direction de la Politique de la Ville et s'engage alors dans une démarche en faveur du lien social et de la solidarité territoriale.

Le projet de rénovation urbaine des quartiers dits « sensibles »se focalise sur les quartiers Nord de Franklin Roosevelt et du Sierroz.

La convention avec l'Agence Nationale de Rénovation



Nomenclature des immeubles



Les quartiers de Franklin-Roosevelt et de Lafin avant rénovation

Photo Service communication / Mairie d'Aix-les-Bains



Les quartiers de Franklin-Roosevelt et de Lafin en cours de rénovation Photo Service communication / Mairie d'Aix-les-Bains

Urbaine, ANRU est signée en juillet 2008.

Une étude approfondie de ces deux quartiers est menée par le cabinet lyonnais « Passagers des Villes ». Ils sont situés à l'ouest de l'avenue Franklin Roosevelt. Cette avenue, qui correspond à la RN 201 qui traverse la ville vers Annecy, est une véritable coupure entre les deux quartiers qui la bordent. Cette entrée Nord de la ville est peu significative, l'organisation des espaces extérieurs n'étant pas ou peu structurée avec des repères urbains existants. Les différentes zones sont plaquées les unes à côté des autres sans lien cohérent ce qui ne permet ni une reconnaissance ni une appropriation des lieux par les utilisateurs.

Si le quartier Franklin Roosevelt présente une bonne articulation avec le centre ville, celui du Sierroz semble beaucoup plus enclavé. Le Stade Jacques Forestier, équipement municipal important, est aussi une barrière franche, un espace clos qui isole physiquement le quartier du Sierroz du reste de la ville et limite les liaisons naturelles entre les deux quartiers en question.

Franklin Roosevelt est constitué de quatre barres d'immeubles disposées autour d'une cour sur dalle. Ils représentent 272 logements. En 2005 il y avait 1 006 habitants, dont 18% de demandeurs d'emploi, 37% de nationalités étrangères et 221 jeunes de moins de 24 ans. Par contre la mixité des âges et des populations fonctionne bien et le taux de rotation est assez faible, 4%. A l'ouest est située l'école primaire Franklin Roosevelt.

Le quartier du Sierroz est constitué de 6 tours de conception identique, 15 étages et 75 logements chacune et d'une école. En 2005, il y avait 2 028 habitants dont 30% de demandeurs d'emploi, 37% de nationalités étrangères et 506 jeunes de moins de 24 ans.

Ces deux quartiers étaient donc en rupture avec le reste de la cité pour l'un et séparés par le stade. Ils présentent cependant des atouts indéniables mais inexploités : la proximité du centre ville, la présence d'équipements publics et de commerces, la présence du stade, équipement public à l'échelle de la ville et un potentiel paysager proche avec la rivière du Sierroz, la forêt de Corsuet et le lac et la Baie de Mémars.

Par contre ces deux quartiers souffraient d'un déficit d'image : les tours qui sont presque les seules dans le paysage aixois, la concentration d'une seule typologie d'habitat, le logement social et des espaces publics lâches, distendus et peu qualifiés.

L'objectif principal du projet de rénovation urbaine est d'intégrer ces deux quartiers à la ville et de requalifier

l'entrée Nord de la ville :

L'avenue Franklin Roosevelt doit devenir une couture entre ses deux côtés ; des cheminements piétons sont prévus pour irriguer le quartier et le relier au centre ville et aux berges du Sierroz aménagées et repositionner les commerces en front d'avenue.

Les formes d'habitat doivent devenir cohérentes avec l'environnement aixois. La démolition de quatre des six tours permettra de libérer du foncier et de recomposer un quartier avec une architecture en adéquation avec l'environnement du site : une hauteur limitée à R+4, des petits collectifs et d'introduire à nouveau de la mixité sociale. Les logements sont prévus en Très Haute Performance Energétique, T.H.P.E. ou en Bâtiment en Basse consommation, B.B.C. L'offre locative doit être répartie sur l'ensemble de la ville, au centre ville et au bord du lac. Pour les immeubles de Franklin Roosevelt et les deux tours les plus au nord, Le grand Pavois et l'Artimon, seules une réhabilitation et une résidentialisation sont prévues.

Pour la réalisation du projet, une équipe dédiée est installée aujourd'hui dans l'école du Sierroz, 58 opérations sont prévues sur 5 ans et l'opération est accompagnée de nombreux partenaires.

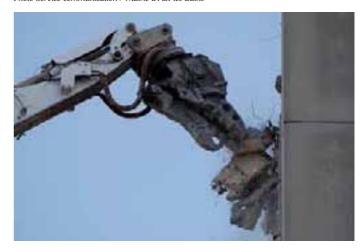
Début 2013, de nombreuses actions ont été réalisées : L'école du Sierroz a été réhabilitée, les « Jardins d'Eden » première construction sur les parkings du Stade, ont été livrés en 2010, sur les plans du cabinet d'architecture Patriarche. Ils représentent 44 logements locatifs sociaux BBC et 37 logements en Accession Sociale à la Propriété, ASP, en THPE. Des rues ont été créées autour des « Jardins d'Eden », et deux tours ont été démolies, la troisième tour, le Beaupré, est en cours de déconstruction.

Les travaux de réhabilitation des immeubles de Franklin Roosevelt se poursuivent et les aménagements au niveau de la dalle centrale sont en cours pour la doter d'aires de jeu pour les enfants, d'espaces canins, de mobilier urbain et de végétaux. L'accueil de loisirs a lui aussi été réhabilité et des bacs pour des jardins pédagogiques ont été installés.

Des opérations sont prévues hors périmètre zone de rénovation urbaine, afin de compléter l'offre en logements sociaux et la rééquilibrer sur l'ensemble de la ville. En ville, l'ancien hôtel International, accueille 31 logements sociaux. Au bord du lac dans le parc urbain en cours de réalisation, trois immeubles accueillent 77 logements sociaux sur les 318 appartements prévus. Enfin l'Ourasi à côté de l'hippodrome compte 13 logements sociaux sur les 45 réalisés. En complément de ces nou-



Déconstruction des tours du quartier de Lafin Photo Service communication / Mairie d'Aix-les-Bains





Les nouvelles constructions remplaçant les tours. Photo Service communication / Mairie d'Aix-les-Bains



L'Ourasi
Doc. OT Aix-les-Bains



Jardins familiaux
Photo Service communication / Mairie d'Aix-les-Bains



Le collége Garibaldi Photo Service communication / Mairie d'Aix-les-Bains

velles constructions, 189 logements existants ont été conventionnés en loyers sociaux avec l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat.

Pour 2013, la deuxième tranche de construction d'immeubles est lancée, avec le même cabinet d'architectes; cela représente 60 logements locatifs sociaux, 10 en Accession Sociale à la Propriété, un multi-accueil et un centre de loisirs. Ces constructions seront accompagnées de création de voiries. Les jardins familiaux en bordure du Sierroz ont été améliorés et une chaufferie bois est en cours de réalisation.

Bilan en annexe XXX.

3-3-4 Plan de cohésion Sociale, CUCS

La Ville a signé en 2007 le Contrat Urbain de cohésion Sociale (CUCS.) avec l'État, le Conseil Régional de Rhône-Alpes et le Conseil Général de Savoie.

Le CUCS concerne les quartiers de Franklin-Sierroz, de Marlioz, de la Liberté et de Puer. Il vise à promouvoir l'égalité des chances, à lutter contre les discriminations et à développer des actions en faveur des jeunes.

Initialement prévus pour la période 2007 à 2009, les CUCS ont été prorogés par l'État jusqu'en 2014.

Les quartiers de Franklin-Sierroz, de Marlioz et de la Liberté enregistrent des données sociales plus défavorables que celles des Zones Urbaines Sensibles - ZUS - du département. Le quartier de Puer-Bord du Lac doit également bénéficier d'une attention particulière au regard de l'augmentation importante du nombre de logements sociaux sur ce secteur, dans le cadre des relogements opérés au titre du programme ANRU. Par ailleurs, certains outils centraux, par exemple la Maison des Jeunes et de la Culture, MJC sont confortés dans leur vocation à accueillir davantage les jeunes des quartiers, en complément des réponses de proximité qui y sont apportées.

Réussite éducative

Lors de la signature du CUCS en 2007 le constat avait été fait d'un niveau d'échec scolaire important touchant les quartiers du CUCS inférieur au niveau départemental pour l'évaluation en sixième, de 3 à 9%; selon les quartiers.

Partant de ce constat, la signature du CUCS a été suivie de la mise en place d'un programme réussite éducative labellisé fin 2007. La coordinatrice recrutée dans le cadre de ce dispositif financé par l'ACSE, a engagé des actions permettant la mise en place de parcours individualisés en faveur de jeunes de 4 à 16 ans repérés en difficulté.

Ce programme porté par le collège Garibaldi a mobilisé plus de 280 000 euros. Il a permis à 79 jeunes de contractualiser un parcours individualisé (accompagnement éducatif, à l'orientation scolaire, accès aux soins,

aux loisirs), et à plus de 300 familles de bénéficier d'actions collectives (médiation scolaire, appui à la parentalité). Les partenaires institutionnels et de terrain se montrent aujourd'hui tous très investis et se disent favorables au projet qui a acquis une légitimité certaine sur le territoire.

Les résultats du brevet en 2011 pour le collège Garibaldi enregistrent une réussite de 80%, mais ils sont cependant inférieurs de quatre points à la moyenne nationale et de six points à la moyenne de l'académie.

Parallèlement la Ville a répondu à l'appel à projet de la Région Rhône-Alpes et mis en place en 2008 à titre exceptionnel un programme de lutte contre le décrochage scolaire pour les jeunes de 16 à 18 ans qui a permis de suivre 60 jeunes.

Le Programme de Réussite Educative, PRE, pour les 16-18 ans se donne comme objectif prioritaire d'accompagner le jeune décrocheur/décroché à obtenir un diplôme, une qualification, une certification professionnelle.

Le cadre défini par la Région comporte des exigences en termes de méthodologie : regard pluridisciplinaire, suivi individualisé, implication du jeune, existence d'un référent.

Depuis 2011, ce dispositif n'est plus expérimental et est reconduit chaque année.

Par leur fonctionnement partenarial, ces outils permettent aux professionnels d'avoir un regard vigilant et une cohérence éducative auprès des jeunes des quartiers CUCS de 4 à 18 ans.

Enfin un certain nombre d'actions à contenu éducatif autour de la culture (nouvelles formes d'expression relatives à la danse ou à la musique) et du sport ont été soutenues dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale.

Le contrat reconduit jusqu'en 2014 aura pour objectif d'approfondir ces actions afin de prévenir les risques de décrochage avec le souci constant de renforcer la complémentarité des dispositifs existants.

3-3-5 Le Projet Urbain Intégré d'Aix-les-Bains

La Ville a déposé un Projet Urbain Intégré en 2007, en faveur de la cohésion sociale et territoriale soutenu par des fonds européens, pour un montant égal à 50% des projets.

Sélectionné lors d'un appel à projets du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER en 2007, le projet urbain intégré d'Aix-les-Bains répond aux objectifs suivants : réhabiliter les quartiers en difficulté, élargir et



La Maison de Quartier de Puer Photo Service communication / Mairie d'Aix-les-Bains



Le restaurant de l'IME de Chantemerle Photo Service communication / Mairie d'Aix-les-Bains



Détail de l'architecture des thermes Chevalley Photo François Fouger / OT Aix

renouveler l'offre de services, développer l'activité touristique en misant sur la valorisation des atouts, sur l'innovation et le développement durable, faciliter l'accès à la société de l'innovation et soutenir le développement de l'activité économique.

Le projet urbain intégré d'Aix-les-Bains s'inscrit dans une démarche initiée en 2001 en faveur du lien social et du développement durable. Il a été élaboré dans la continuité du CUCS grâce à la mobilisation de plus de 150 participants.

Un volet important est dédié à la réhabilitation des équipements de quartier ainsi qu'à l'amélioration des services rendus aux habitants.

Parmi les projets soutenus par l'Europe on peut citer : le Restaurant le Chantemerle, géré par l'Association les Papillons Blancs, la salle Sainte Bernadette à Marlioz, l'accueil de loisirs de Franklin-Roosevelt, les Balcons du Lac, le Multi-accueil Le Choudy et l'Espace Puer, inauguré en 2010, qui est conçu comme un pôle de service de proximité. Il offre différentes salles et équipements utilisés par à l'accueil de loisirs et, par la maison de quartier des Bords du Lac et par différents clubs sportifs et le collège Garibaldi situé juste à côté.

3-4 La création architecturale

Dans la ville en pleine mutation, l'architecture contemporaine est présente dans les nombreux programmes immobiliers qui intègrent les nouvelles normes de protection de l'environnement.

Depuis le début du XIXe siècle, Aix-les-Bains s'est développée en intégrant les différents courants artistiques, tant au niveau de l'architecture que des arts décoratifs. L'architecture contemporaine, présente dans la ville révèle les différentes identités de la ville : thermalisme, industrie, loisirs sont les secteurs on l'on peut trouver l'architecture contemporaine la plus emblématique.

3-4-1 L'architecture publique : Les thermes Chevalley

Les thermes Chevalley ouvrent leur porte pour la saison 2000. Ils sont l'œuvre de Stanislas Fiszer, architecte rigoureux qui adoucit la rationalité du bâti par un renouveau inédit de l'ornementation.

« Le curiste doit avoir le sentiment de se trouver dans un véritable palais dont il serait l'hôte » confie S. Fiszer.

La tradition thermale et le site exceptionnel ont dicté à l'architecte une composition horizontale très intégrée dans la pente naturelle du terrain et qui dialogue avec le grand paysage. Le bâtiment d'une hauteur maximum de 13m étire sa façade sur une longueur de 100m derrière

le belvédère d'une galerie avancée en première ligne sur le paysage et surmontée de lanterneaux de verre qui se répètent sur l'ensemble du bâtiment comme une ponctuation. Le volume imposant du hall d'entrée se greffe sur cette première galerie.

Les unités de soins se tiennent en deuxième plan et s'élèvent en gradins sur quatre niveaux où alternent étage de soins et étage technique. Effectivement les installations techniques sont extrêmement complexes et rappellent parfois une raffinerie, mais elles sont parfaitement dissimulées par l'architecture. La rationalité du projet tient à cette stratification des espaces en hauteur et en profondeur. Des éléments reviennent de façon répétitive et donne du rythme à l'édifice : les lanternons en verre, les tabourets en béton au plissé à l'antique, le motif d'un occulus repris le long des galeries qui traversent le bâtiment dans toute sa longueur.

L'intérieur se révèle aussi riche en décor : le béton très apparent mais travaillé de façon variée, les carrelages, les mosaïques, les vitrages sérigraphiés, la charpente ondoyante qui recouvre l'espace ludique.

3-4-2 L'architecture industrielle

Le siège sud-est de l'Entreprise Générale Léon Grosse

En 2009, Léon Grosse construit le nouveau siège de son agence Pays de Savoie. Il est situé sur l'extrémité nord du dépôt, entre la voie ferrée et le boulevard de Russie, en face du siège historique de la société. Le bâtiment est le fruit d'un véritable travail d'équipe entre le bureau d'études de l'entreprise et l'Architecte Stéphane Curtenaz du cabinet In Extenso pour illustrer le savoirfaire de l'entreprise en matière de traitement du béton : le soubassement a été réalisé en béton gris anthracite matricé. Le modèle de cette « peau » est l'empreinte d'un rocher de Maurienne, symbole de l'ancrage persistant de ce grand groupe industriel en Savoie. Les pignons et les murs de façade des étages sont réalisés en béton laissé brut avec une formulation spéciale pour la mise en œuvre. Enfin, comme des cadres pour mettre en valeur l'œuvre générale, des encadrements en béton blanc qui portent les brise-soleil verticaux, rythment les trois blocs séparés par des transparences de verre posés sur le socle foncé. Ces encadrements sont constitués d'éléments préfabriqués.

Les Combaruches

Dans la zone d'activités des Combaruches, certaines entreprises ont implanté leur usine avec une grande recherche architecturale.

La Manufacture de Haute Maroquinerie a fait réaliser un ensemble signé de l'architecte Gilles Carnoy. La maroquinerie est une activité mi-industrielle, mi-artisanale qui nécessite un apport important de lumière naturelle du



Les thermes Chevalley : façade ▲ et hall ▼ Photo Archives OT / Thermes Nationaux





Les nouveaux bureaux de l'Entreprise Léon Grosse



Les Combaruches (vue partielle)
Photo François Fouger / OT Aix



Le complexe des cinémas «Les Toiles du Lac» Photo Service communication / Mairie d'Aix-les-Bains



Projet de rénovation du Centre nautique Doc. Services techniques / Mairie d'Aix-les-Bains

nord sur le plan de travail des ouvriers. La couverture des ateliers est une évolution de la forme shed inventée par les anglo-saxons au milieu du siècle dernier ; elle conserve les avantages du shed : apport de lumière du nord tout en supprimant l'effet passéiste de la toiture en dent de scie. Elle est composée d'une portion de sphère formant une demi-coupole aplatie recouverte de plaques d'acier inoxydable de finition glacée.

3-4-3 L'architecture de loisirs

Le multiplexe Les Toiles du Lac

En 2006, les cinémas d'Aix-les-Bains s'agrandissent par la construction d'un multiplexe au bord du lac, dans un environnement qui accueille le centre nautique et la plage ainsi qu'une végétation importante; ce cadre a inspiré l'expression du projet: de grandes voiles qui rappellent le lac et les bateaux couvrent le complexe et assurent l'écriture architecturale du programme. Côté nord-est une végétation grimpante prolonge l'élément végétal très présent sur les rives. Le projet organise les volumes des salles en séquences, de façon à générer une lecture animée du bâti. Un édifice avec une partie accueil très vitrée donnant une impression générale de légèreté, qui a été réalisé sur les plans du cabinet d'architecture Linéaire A de J.G. de Castelbajac, auteur de nombreux complexes cinématographiques et de restauration de théâtres.

Le centre nautique, en cours

Le Centre nautique construit en 1973, n'avait jamais connu de rénovation importante. Ayant beaucoup vieilli, il s'est énormément dégradé et ne répondait plus aux nouvelles normes et exigences, que ce soit en termes d'accueil, de gestion des flux ou de techniques, notamment la qualité de l'air et le coût énergétique. La CALB ayant repris la gestion du centre nautique en 2010, a lancé un concours d'architectes et la maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet Po & Po, avec mission d'intégrer le nouveau bâtiment dans le site d'entrée de ville, avec la Plage Art déco, le multiplexe les Toiles du Lac et le nouveau casino Poker Bowl.

Le programme architectural s'inscrit dans le paysage de montagnes, avec une disposition et une orientation nord. Les verrières zénithales permettront d'éclairer le bassin, sans effet de rayonnement direct préjudiciable pour la surveillance et la sécurité dans les bassins. Les choix techniques tiennent compte du confort thermique, acoustique, esthétique et d'une utilisation optimum quelque soit la saison. Le chantier a démarré par une déconstruction complète de l'ancien bâtiment qui sera suivi de la construction dans laquelle est prévue une extension vers le sud où se feront l'entrée et l'accueil. Les travaux devraient durer 14 mois pour une livraison en février ou mars 2014.

3-5 La mise en valeur du patrimoine naturel

3-5-1 Un acteur important : le service des Parcs et Jardins

Aix-les-Bains est une véritable ville jardin. A côté des nombreux jardins privés et des jardins des palaces et hôtels, héritage de la villégiature, le territoire est jalonné d'espaces naturels ou aménagés dont l'entretien relève du service des Parcs et Jardins de la Ville : des espaces boisés avec la forêt de Corsuet et le bois Vidal ; des parcs et des jardins : le parc thermal, le jardin japonais, le parc du Casino, l'espace Lamartine au Grand Port, l'esplanade du lac, le Jardin vagabond, chacun de ces parcs ayant une identité bien définie ; des espaces sportifs de grande envergure avec le golf et l'hippodrome. Tous ces ensembles sont reliés par des trames pérennes constituées de pelouses, d'arbustes et d'arbres d'alignement ponctuées ça et là de giratoires fleuris et un fleurissement important qui constituent une trame verte reliant les différents quartiers.

Le bilan des actions est présenté dans l'encadré cicontre.

Depuis 2006, la prise en compte du développement durable guide tout aménagement paysager, d'où l'utilisation de plantes plus économes en eau et plus naturelles. Aix-les-Bains est la première ville en Savoie à se lancer dans la lutte biologique intégrée, un mode de production écologique des plantes, afin d'éviter les traitements chimiques et de protéger l'environnement. Derrière cette formule se cache l'utilisation d'organismes vivants (guêpe, coccinelle) pour prévenir ou réduire les dégâts causés par les ravageurs sur les productions végétales. Cette nouvelle façon de produire et de traiter demande aux agents une compétence supplémentaire pour apprendre à intervenir au bon moment et avec l'espèce d'auxiliaire la mieux adaptée pour combattre l'insecte phytophage.

La Ville s'est engagée dans une réflexion sur la gestion différenciée des espaces verts, de la création à l'entretien, sur la gestion des interventions et l'utilisation des produits phytosanitaires. Le service s'inscrit dans une démarche de développement durable avec le plan « Zéro phyto », la pratique de la Protection Biologique Intégrée, PBI, une réflexion sur de nouvelles pratiques culturales : l'arrosage, la biodiversité, le respect du végétal et des distances de plantation, la limitation maximale des intrants chimiques

La stratégie de fleurissement est ramenée à une échelle plus large d'embellissement du cadre de vie.



Fleurissement du parc thermal « structures et textures » Photo Service communication / Mairie d'Aix-les-Bains

Le service des Parcs et Jardins créé en 1924, présente un palmarès prestigieux :

4 fleurs depuis 1959

Prix européen de la ville la plus fleurie en 1992

Lauréat de l'Arbre d'or, décerné par la profession horticole (U.N.E.P.) en 1993

En Février 2012, Aix a reçu la Fleur d'or. C'est la deuxième ville en Rhône-Alpes qui reçoit cette distinction.

Le service en quelques chiffres :

63 personnes qui assurent la création, la plantation, la mise en massif, l'entretien et le fleurissement pour les évènements importants.

 $2800 \, m^2 \, de \, serres$

190 ha de surfaces totales entretenues par le service

201.000 plantes produites, pour un fleurissement tout le long de l'année.

3.500 arbres d'alignement

175 ha de forêts communales et un espace boisé classé de 10 ha, en partenariat avec l'Office National des Forêts.

26 aires de jeux, squares et cours d'école



Fleurissement du parc thermal « du vent dans les plumes » Photo Service communication / Mairie d'Aix-les-Bains



Fleurissement du parc thermal « j'ai descendu dans mon jardin » Photo Service communication / Mairie d'Aix-les-Bains

La ville d'eaux a une tradition de fleurissement, elle continue cet héritage au rythme des quatre saisons, dans les endroits les plus fréquentés : le centre ville et le parc thermal pour les curistes, l'esplanade et les bords de lac pour les vacanciers, Les entrées de ville et les giratoires pour les personnes de passage, sans oublier les habitants qui en profitent jusque dans leur quartier.

Le fleurissement est renouvelé chaque année en fonction d'une thématique particulière, d'un évènement ou selon le lieu :

En 2011 : le thème « j'ai descendu dans mon jardin » était une invitation musicale et florale accordée aux rythmes de 12 comptines ayant chacune un lien avec le végétal. En 2012 : le fleurissement s'est fait autour de « Structures et Textures », ou le voyage dans la 3e dimension. « Du vent dans les Plumes » est le thème de 2013.

Chaque année depuis 4 ans, un fleurissement particulier est crée pour le musée Faure en proposant la reconstitution d'un tableau de maître sous forme végétale. En 2011, en lien avec la thématique générale, le tableau était le Piano de Nicolas de Staël.

Pour les nouveaux projets immobiliers, la volonté est de relier les nouveaux quartiers au centre ville, comme par exemple le Grand Parc urbain des bords du Lac, le quartier de Lafin et les quartiers concernés par la rénovation urbaine. Les espaces verts créent ce lien avec des plantations d'arbres, des massifs d'arbustes et de plantes vivaces.

Les actions pédagogiques

Le service des Parcs et Jardins participe a de nombreuses animations de la ville.

Les écoles sont toujours accueillies lorsqu'elles demandent des visites des serres municipales. Lors de certaines manifestations particulières des ateliers de « rempotage » sont organisés.

L'accueil de loisirs « Les Portes du Soleil » propose pendant les vacances de printemps un atelier jardinage. 8 jardinets ont été mis en place à cet effet, et les animateurs du centre trouvent auprès des agents du service conseils et avis.

En 2011 et 2013, une collaboration entre le Service des Parcs et jardins et des structures culturelles (conservatoire, bibliothèque, musée Faure) a permis de définir une thématique qui se retrouve dans le fleurissement de la ville et permet de nombreuses animations : en 2011, « j'ai descendu dans mon jardin » et en 2013, « du Vent dans les Plumes ».

Enfin chaque année le service des Parcs et Jardins participe à la manifestation nationale du « Rendez-vous au Jardin » : des visites à deux voix du parc thermal et du jardin japonais sont proposées en partenariat avec les guides-conférenciers du Fil de l'Eau. Les serres sont ouvertes au public et accueillent parfois des musiciens du conservatoire.

3-5-2 Les aménagements du bord du lac :

valorisation du patrimoine naturel

Ces aménagements au bord du lac s'inscrivent dans la politique mise en place par la Ville dans le cadre de l'action « les Balcons du Lac » et plus largement dans la reconquête des rives du Lac du Bourget initiée en 2000 par le Conseil Général dans le cadre du Projet Grand Lac. Ce projet relève un triple défi : environnemental, économique et social. L'opération la plus emblématique est certainement l'aménagement des berges de long de la RD 1201 entre le Viviers-du-Lac et Aix-les-Bains, avec la réalisation d'un chemin lacustre à « fleur d'eau » pour les déplacements doux. Aix-les-Bains, par l'intermédiaire de la CALB prend le relais pour continuer jusqu'à la pointe de l'Ardre à Saint-Innocent, cette promenade en contact permanent avec le lac et son environnement.

Les Balcons du Lac

Le projet « Les Balcons du Lac » est un volet important du CUCS et du PUI d'Aix-les-Bains au service de l'économie, de l'insertion et du développement durable, porté par la Communauté d'agglomération.

Il s'agit d'offrir aux habitants des quartiers visés par le CUCS d'Aix-les-Bains et aux jeunes des communes de la CALB en grande difficulté d'insertion professionnelle, des possibilités d'insertion et une occasion de participer à l'amélioration du cadre de vie urbain et périurbain, tout en étant sensibilisés à leur environnement en prenant part à un projet d'aménagement du territoire.

Pour y parvenir, le projet « Les Balcons du Lac » se décline en plusieurs volets qui ont un point commun : la création et l'aménagement de sites et parcours de ressourcement et de découverte du lac du Bourget en associant largement les habitants des quartiers aixois à un grand projet de développement touristique maîtrisé et solidaire dont ils ont vocation à être les premiers utilisateurs.

Le projet comprend trois opérations :

- La création des circuits « Savoie Rando Lac » qui permettent la randonnée sur des itinéraires accessibles en train, en bateau, à pied ou à vélo et qui concerne l'ensemble de l'Entente « Le Lac du Bourget et ses Montagnes ».
- Le cheminement « Au fil de l'eau » est une promenade nature, sur l'eau et à proximité, qui invite les habitants qui en sont naturellement les premiers utilisateurs et les visiteurs de notre région à découvrir les milieux lacustres et à les sensibiliser sur l'environnement.
- Le Jardin vagabond a pour objectif de préserver la biodiversité dans un jardin récréatif et pédagogique de plus de 5 hectares aménagé selon les principes d'un jardin en mouvement inspirés par Gilles Clément.

Le cheminement « Au fil de l'eau » et le Jardin vagabond Le parcours « Au fil de l'eau » se veut une participation à l'économie touristique en général, un lieu de sensibilisa-





Cheminement «déplacements doux» entre le lac et la D1201 Photo François Fouger / OT Aix



Pointe de l'Ardre : cheminement «Au fil de l'eau» Photo Service communication / Mairie d'Aix-les-Bains



Cheminement «Au fil de l'eau»

Photo Service communication / Mairie d'Aix-les-Bains



Cheminement «Au fil de l'eau»

Photo Service communication / Mairie d'Aix-les-Bains



Le Jardin vagabond
Photo Service communication / Mairie d'Aix-les-Bains

tion à l'environnement qu'est le lac du Bourget et un espace de ressourcement et d'expression pour les habitants et les visiteurs de la région.

Ce cheminement permet de rejoindre le Grand Port d'Aix-les-Bains à la Pointe de l'Ardre, situé sur la commune de Brison-Saint-Innocent, plus au nord sur la rive est du lac.

La CALB, maître d'ouvrage, a souhaité faire émerger un projet en adéquation avec les caractéristiques du Lac du Bourget. Le secteur connaît déjà une fréquentation réelle de visiteurs qui se répartissent sur différents lieux séparés par des espaces peu attractifs. Le parcours est longé par les vastes roselières de la Baie de Mémars, visibles en différents points et présentant des milieux naturels de très haute valeur à observer pour toutes personnes sensibles à la nature. Cette baie, située juste au nord du Grand Port d'Aix-les-Bains, est constituée d'une roselière aquatique favorable à de nombreux oiseaux dont certaines espèces sont rares en Savoie. Plus largement les différents lieux traversés par le cheminement se révèlent très favorables pour une découverte naturaliste et pédagogique, dans le respect des habitats et des espèces présentes.

Pour préserver les qualités écologiques du site et suivre les objectifs d'ouverture au public et de découverte de la nature, le cheminement « Au fil de l'eau » a été découpé en séquences proposant des vocations différentes autour des thèmes de la promenade et de l'observation :

Le sentier offre une liaison douce grand public du Grand Port au Port de Mémars et se poursuit de manière plus confidentielle et naturaliste du Port de Mémars à la pointe de l'Ardre.

Certaines séquences seront accessibles à tous sans contrôle, alors que d'autres devront avoir un accès plus réglementé en fonction des exigences de la faune et de la flore des espaces naturels à proximité, en prenant en compte des risques de piétinement surtout en période printanière et de dérangement des oiseaux d'eau en période de nidification.

Deux entrées principales permettent d'accéder « Au fil de l'eau » :

La première est située sur la commune d'Aix-les-Bains au niveau du parking du Grand Port, avec ses commerces, son port, sa plage et la base de loisirs de Mémars.

La seconde, au niveau de la pointe de l'Ardre, vient conforter la destination « Nature et Loisirs » de la Pointe de l'Ardre reconnu pour sa plage, son restaurant.

Le long de ce parcours alternent des points de vue remarquables sur le lac et son écrin de montagnes, les roselières, l'Abbaye d'Hautecombe, des espaces plus intimistes avec découverte des espèces végétales et animales, un passage sur des pontons sur l'eau permettant de découvrir des herbiers aquatiques.

Enfin, tout au long du parcours, le cheminement « Au fil de l'eau » veille à préserver quelques arbres morts en chandelles et au sol, sur les hauts de berge : cette action favorise la présence d'espèces cavernicoles, chouettes, pics et d'espèces xylophages et procure des caches pour les amphibiens ou les micromammifères ; à supprimer toutes les essences non indigènes et envahissantes, tout particulièrement la Renouée du Japon et enfin à proscrire l'utilisation de désherbants chimiques et à exporter tous les produits de coupe lors des travaux et durant le suivi et l'entretien.

La mise en place de ce sentier, impliquera un suivi annuel de son impact sur la flore et la faune.

La CALB a pour partenaires dans cette réalisation : l'Europe au titre du FEDER, la Région Rhône-Alpes au titre du Contrat de Développement Rhône-Alpes, le Conseil général de la Savoie au titre du Plan tourisme Offre Locale.

Le Jardin vagabond

Le projet du Jardin vagabond est né dans le cadre des

groupes de travail lancés par la Ville d'Aix-les-Bains pour l'Agenda 21, pour imaginer des actions à mettre en œuvre pour préparer le XXI^e siècle.

L'idée de mettre en œuvre « un jardin en mouvement » vient du groupe « Eau et bords du lac » qui souhaite protéger une zone au bord du lac en respectant la faune et la flore, en favorisant la biodiversité et en cohérence avec l'image santé, bien-être de la ville.

La visite à Aix-les-Bains de Gilles Clément, créateur du principe de jardin en mouvement, confirme l'intérêt du site et du projet. La mise en œuvre technique du jardin commence en 2007. Elle est confiée à une classe d'un Lycée agricole de Chambéry qui travaille sous la direction de leur professeur, ancien élève de Gilles Clément. Un inventaire floral a été réalisé par la Société d'Histoire Naturelle et de Mycologie d'Aix-les-Bains, il a permis de dénombrer 160 espèces végétales différentes.

A la fin de l'année 2008, l'Association des Amis du Jardin vagabond est créée. Dans le cadre d'une convention signée avec la Municipalité, propriétaire du terrain, elle a pour objectif de prendre le relais pour l'entretien et l'animation du jardin.

Depuis 2011 avec la participation du service Parcs et Jardins de la ville, une nouvelle impulsion est donnée sur la base de schémas dessinés par Gilles Clément.



Le Jardin vagabond offre de nombreux atouts :

C'est un jardin expérimental qui complète parfaitement l'offre et l'évolution globale du Service des Parcs et Jardins qui a réduit de façon drastique l'utilisation des herbicides et des pesticides.

Le programme de ce jardin est novateur, il s'inscrit dans la notion de jardin en mouvement créée par Gilles Clément, il est et doit rester un support d'actions sociales et pédagogiques.

Il est un maillon important du programme « Au fil de l'eau » et plus largement celui des « Balcons du Lac », un élément de liaison majeur entre le Grand Port déjà rénové et le port de Mémars en cours de rénovation

Pour ces différentes raisons, le cabinet d'études Wabi Sabi qui travaille sur le cheminement a décidé de l'intégrer à la promenade, et a fait un projet d'aménagements pour lequel il s'est rapproché de Gilles Clément. Ce dernier n'a pas souhaité s'investir personnellement dans la conception, mais il a donné son accord à la méthodologie et aux grandes lignes d'esquisse proposées par le cabinet Wabi Sabi.

Trois thèmes ont prévalu pour l'étude de réaménagement

• Le panorama exceptionnel à 360° sur les montagnes

qui bordent le lac.

- La qualité écologique du site reflétée par sa biodiversité, 160 espèces présentes, qu'il serait bien d'augmenter.
- La volonté d'intégration sociale : vivre et partager le jardin. Le Jardin vagabond est un jardin urbain, inséré dans la ville. Il faut offrir un espace naturel de liberté aménagée : accueillir le monde scolaire, les particuliers, les structures d'insertion via la médiation de l'Association « Les Amis du Jardin vagabond », pour des moments de rencontre et de convivialité.

Dans le réaménagement, il est prévu dix espaces thématiques : l'accueil du public et des expositions ; le maintien des prairies et leur entretien ; le jardin cultivé : potager, vignes et verger ; les structures végétales : osiers et haies ; la mare, pour sensibiliser au thème de l'eau rare ; le belvédère, qui est un balcon sur le lac ; les espaces senteurs ; le buis ou l'antichambre de Corsuet en perspective visuelle de la forêt ; les plantes venues d'ailleurs ou l'espace des voyageuses.

La CALB pilote et finance la mission de maîtrise d'œuvre pour le Jardin vagabond, sur le territoire aixois,



avec de nombreux partenaires, associatifs ou institutionnels, dont le CISALB, Comité Intersyndical pour l'Assainissement du Lac du Bourget, qui suit et accompagne également le cheminement « Au fil de l'eau ».

Restauration écologique du Tillet, réalisation d'un port à barques (en cours)

Le Tillet descend du col de saint Saturnin, traverse Savoie Hexapole, puis le Golf, il est couvert et canalisé sous le Bd Lepic, puis réapparait après le rond point au nord de Tresserve, sinue au travers d'un vaste espace vert avant de se jeter dans le lac. La rivière est recouverte dans son parcours final depuis les années soixante, avant il y avait déjà un port pour les barques.

Le quartier est en pleine évolution avec des constructions nouvelles, hôtels, résidences hôtelières ; le partigénéral de restructuration de ce quartier propose d'organiser les espaces autour d'un nouveau port à barques dont l'implantation se fera à la croisée des perspectives de l'avenue du Petit Port, du Boulevard Barrier et de la passe d'entrée dans ce port.

Le projet ne prévoit pas une reconfiguration historique qui ne serait pas en adéquation avec le vécu actuel du secteur. La forme oblongue du port permettra d'accueillir à chacune de ses extrémités le débouché du Tillet et la passe de sortie vers le lac

Des ouvrages sont prévus pour permettre des circulations douces avec la mise en place de passerelles pour les piétons et un nouveau plan de circulation pour déplacer plus loin du lac le passage des voitures. La première phase des travaux, à savoir le creusement du port à barques, la mise à jour du Tillet et l'installation d'une passerelle débute en avril 2013.

Ce projet important devrait modifier profondément cette partie du port ; un lien doux en promenade est prévu avec la partie loisirs, cinémas, Centre aquatique et casino et plus loin vers le sud, la grande promenade le long du lac aménagée par le Conseil Général. Il sera alors possible d'aller en pied depuis le sud du lac jusqu'à la pointe de l'Ardre, en contact permanent avec l'eau sur un cheminement piétonnier.

Le maître d'ouvrage de ce projet de port à barques est la CALB; le maître d'œuvre, la Ville d'Aix-les-Bains par l'intermédiaire de ses Services techniques, accompagnés par le CISALB.



Le Jardins vagabond
Photo Service communication / Mairie d'Aix-les-Bains



Projet de rénovation de l'embouchure du Tillet Doc. Services techniques / Mairie d'Aix-les-Bains



Travaux de rénovation de l'embouchure du Tillet Doc. Services techniques / Mairie d'Aix-les-Bains

III Aix-les-Bains, Ville d'art et d'histoire

1 - Les enjeux du label « Ville d'art et d'histoire »

Présentée dans le chapitre précédent, la vie culturelle aixoise se révèle riche et variée ; elle est animée par de nombreux acteurs institutionnels, privés et associatifs.

Par ailleurs, au cœur d'une région qui se développe, la ville se transforme à beaucoup d'égards et le thermalisme n'est plus le seul moteur de son développement : ces évolutions méritent d'être mieux connues des Aixois et il est important de préserver l'identité de la ville.

Aujourd'hui la Ville d'Aix-les-Bains veut structurer son offre culturelle en lui donnant plus de cohérence et de lisibilité.

En 2013 Diapason, EPCC, lié au Conseil général, a présenté une première étape de son diagnostic culturel réalisé à la demande de la Ville d'Aix-les-Bains. Il s'agit pour le moment d'un outil de travail qui doit être discuté afin d'élaborer un projet de territoire :

- Il souligne, d'abord, les contraintes et les atouts de la vie culturelle aixoise. Parmi les contraintes, le diagnostic relève le manque de cohérence et de stratégie d'action culturelle lisible pour les habitants et l'absence d'un service des affaires culturelles qui ne permet pas d'avoir un interlocuteur bien identifié et d'assurer une synergie entre les différents acteurs ; de plus l'offre doit s'adapter à un public pluriel : touristes et résidents.
- Puis il insiste sur la qualité des acteurs de la vie culturelle, la présence de très nombreuses structures et la volonté politique largement favorable à la Culture et aux Arts; deux points forts sont bien notés: la volonté d'obtenir le label Ville d'art et d'histoire et le développement des musiques actuelles.

6 propositions sont présentées constituant une base de travail pour répartir les missions entre les différents acteurs concernés :

- 1 Donner une signature, une couleur, une orientation artistique et culturelle au projet.
- 2 Aller vers davantage de cohérence dans la dynamique de l'ensemble des acteurs
- 3 Mettre en place un Comité d'Action Culturelle
- 4 Rendre les arts et la culture plus accessible pour tous
- 5 Obtenir le label Ville d'art et d'histoire
- 6 Soutenir la scène locale

Afin de construire un projet culturel et artistique pour le plus grand nombre, de structurer l'offre culturelle en lui donnant la cohérence qui lui manque et de permettre une synergie entre les différents acteurs, en demandant le label Ville d'art et d'histoire, la Ville s'engage :

- dans un premier temps, à construire une politique culturelle qui soit structurée autour de la protection des patrimoines et du développement d'actions de valorisation et de médiation vers les habitants ; cette politique permettra à chacun de mieux connaître les richesses de la ville ; de devenir acteur de son évolution, de sa protection et de sa promotion ; enfin, de soutenir la qualité architecturale.
- Dans un deuxième temps et en s'appuyant sur la dynamique créée par le label Ville d'art et d'histoire, la Ville souhaite prolonger le diagnostic réalisé par Diapason, en étudiant ensemble comment faciliter l'accès à la culture pour tous et donner du sens à la politique culturelle de la Ville.

2 - Une Ville qui s'est mise en marche pour préparer la candidature au label Vah

En décidant de préparer sa candidature au label Ville d'art et d'histoire, Aix-les-Bains a mis en place des actions de protection, de valorisation et a commencé à construire les bases d'une politique patrimoniale et culturelle.

Dès le début du travail de préparation à la candidature, l'une des priorités a été de renforcer les liens avec les différents services de l'État à la DRAC Rhône-Alpes ; de nombreuses rencontres ont eu lieu, des visites sur le terrain ont été organisées, particulièrement avec les services concernés : la Conservation régionale des Monuments historiques, le Service territorial de l'Architecture et du patrimoine, le service régional de l'Archéologie, les conseillers pour les Musées et pour l'Ethnologie. Un partenariat efficace s'est mis en place et a permis différentes opérations :

- Le lancement de la démarche d'Inventaire général du patrimoine culturel. Une première convention est signée entre l'État et la Ville le 30 décembre 2002. Une équipe mixte de chercheurs est constituée au sein des Archives municipales. Les chercheurs de l'Inventaire ont été des partenaires indispensables pour la préparation de la candidature et la rédaction du dossier.
- La mise en place rapide fin 2008 de l'étude pour la création d'une ZPPAUP; l'étude a été réalisée entre 2009 et 2011 cofinancée par l'État et accompagnée d'un comité de pilotage sous la présidence de l'adjoint à l'Urbanisme.
- La reprise en 2009 de la réflexion pour la valorisation du temple de Diane et de la collection archéologique.
- La restauration de l'escalier de la Mairie en 2011, sous la maîtrise d'œuvre de l'architecte en chef des Monuments Historiques et avec l'aide financière de l'État.
- La sensibilisation du propriétaire du Casino Grand Cercle et de l'exploitant du théâtre a permis de placer la protection de ce patrimoine au centre de leur réflexion pour la mise en sécurité de la scène. L'intervention d'un cabinet d'architectes du patrimoine a confirmé la valeur patrimoniale de cet édifice et a permis de trouver des solutions techniques pour assurer la sécurité de tous, tout en conservant l'ensemble des éléments patrimoniaux. Ce travail en

commun a abouti au classement du théâtre au titre des Monuments Historiques validé au printemps 2013 par la commission nationale.

• Cette collaboration entre la Ville et la Conservation régionale des Monuments Historiques a été de nouveau sollicitée pour accompagner le projet de réhabilitation des thermes historiques. Elle se met en place et sera concrétisée, d'une part, par la demande de la Ville d'une étude d'extension de protection pour cet édifice essentiel de l'histoire d'Aix-les-Bains et d'autre part, par l'intégration d'un architecte du patrimoine au sein de l'équipe dédiée au projet de réhabilitation des thermes historiques. Des contacts ont déjà été pris ouvrant la perspective d'une collaboration entre le groupe Vinci – Patriarche et un architecte du patrimoine.

Toutes ces étapes ont été décrites dans la 2e partie.

Cette mise en route pour préparer la candidature au label Ville d'art et d'histoire a été rendue possible par le travail en commun des trois services liés au patrimoine : les Musées, les Archives municipales et le Fil de l'Eau ; ce dernier, qui est un service de l'Office de Tourisme, propose des animations autour du patrimoine et préfigure le futur service de l'Architecture et du patrimoine. En charge de la préparation du dossier de candidature, il a régulièrement organisé des réunions, coordonné des actions communes et sollicité le soutien et l'expertise des deux autres.

Il a donc été décidé d'institutionnaliser cette collaboration et d'aller plus loin dans le travail en commun de ces trois acteurs de la vie culturelle aixoise, en créant un réseau coordonné par l'animateur de l'Architecture et du patrimoine, sous la responsabilité et l'arbitrage du Directeur général des services de la Mairie, afin de resserrer les liens et d'initier des actions concertées de valorisation des patrimoines.

Le label Ville d'art et d'histoire deviendra l'outil opérationnel de cette nouvelle dynamique qui place le patrimoine, sa connaissance, sa protection et sa valorisation comme élément essentiel de la politique culturelle de la Ville et de son développement urbain.

3 - Les objectifs

du service de l'Architecture et du patrimoine

Le projet culturel et patrimonial s'articulera autour de quatre grands axes :

3-1 - Coordonner les actions de connaissance

Il est important d'associer au projet culturel et patrimonial tous les services municipaux et les associations qui permettent par leurs recherches ou leurs actions de faire évoluer la connaissance de la ville afin de répondre aux attentes de tous en partageant une même histoire.

Parmi ces différentes structures, on peut citer :

- L'Inventaire général du patrimoine culturel, outil essentiel pour la connaissance de la ville, qui est accessible en consultant son site internet, www.patrimoineaixlesbains.fr
- La Société d'Art et d'Histoire d'Aix-les-Bains SAHA qui publie régulièrement les recherches d'amateurs passionnés ou de professionnels. Parmi ses dernières actions, il faut rappeler la commande d'une étude sociologique sur l'évolution des techniques et des métiers thermaux, soutenue par la DRAC Rhône-Alpes au titre de l'appel à projet Mémoires et terminée à l'automne 2013, en ce qui concerne la première phase.
- Les membres de l'association Grapevine qui mettent en lumière l'importance des Britanniques à la Belle Époque et leur influence sur la Ville d'Aix-les-Bains. Les trois séjours de la reine Victoria ont fait l'objet d'un livre paru en 2013. Cette spécificité aixoise pourrait devenir un axe fort de développement d'actions culturelles et contribuer à enrichir le positionnement de la Ville.
- L'association « au Cœur des Gorges du Sierroz » qui veut remettre en état ce site exceptionnel très visité pendant tout le XIXe siècle. Elle organise chaque année une journée de travail et de communication autour de l'histoire de ce lieu. Le site, bien que situé sur la commune de Grésy-sur-Aix, est propriété de la Ville d'Aix-les-Bains.

Le service de l'Architecture et du patrimoine aura pour mission de valoriser cette connaissance par des actions de sensibilisation afin de la rendre accessible au plus grand nombre, d'enrichir les actions de médiation et de promouvoir ainsi de nouvelles recherches.

Afin d'enrichir la connaissance de la ville et de permettre la création de relations avec d'autres sites qui présentent des thématiques semblables à celles d'Aix-les-Bains, des axes de recherche pourront être développés selon plusieurs thèmes qui mériteront d'être abordés :

La période romaine

Cette période est riche pour le patrimoine de la ville avec trois monuments importants encore en élévation : le temple de Diane, l'Arc de Campanus et les vestiges des thermes romains, mais des pans importants de cette époque aixoise sont aujourd'hui encore méconnus.

Le thermalisme

Aix-les-Bains pourrait devenir un centre de recherches à la fois historiques et scientifiques autour de cette médecine très ancienne, en impliquant aussi les sociétés médicales, les fédérations thermales et l'État longtemps acteur du thermalisme aixois.

Autour du thermalisme peuvent se décliner d'autres thèmes comme celui de la villégiature.

La ville jardin et le grand paysage

Dans cette thématique de la nature, des recherches seront à faire en particulier sur Jean-Claude Nicolas Forestier, aixois d'origine et membre d'une branche de la famille Forestier, qui a laissé son nom à de nombreux aménagements de jardins à Paris où il a fait sa carrière, mais aussi dans d'autres pays. Comment a-t-il influencé la réalisation de jardins dans sa région d'origine?

La sensibilisation à ces trois grands thèmes relevant de l'identité de la Ville doit concerner l'ensemble des services de la Ville et permettre la mise en place de voyages d'études ouverts aux services concernés. Certains ont déjà eu lieu avec les services techniques pour découvrir les réalisations de Vichy, importante ville thermale d'Auvergne, ou les aménagements autour du Lac Majeur en Italie.

3-2 - Protéger et valoriser le patrimoine, promouvoir la qualité architecturale

Des grands chantiers de rénovation, de réhabilitation et de protection sont en cours de réalisation ou d'étude. L'animateur de l'Architecture et du patrimoine devra les accompagner, comme référence scientifique, tant au niveau de la protection du patrimoine qu'au niveau de la sensibilisation des publics en mettant en place une politique active de médiation culturelle. Cette démarche de sensibilisation permettra d'impliquer les habitants, de les faire participer à l'évolution urbaine, de leur faire « vivre » leur ville.

3-2-1 La valorisation du patrimoine :

La réhabilitation des thermes historiques

En plein centre de la ville, ce bâtiment est, par sa monumentalité, la concrétisation de l'importance du thermalisme. Pourtant, réservé longtemps aux seuls curistes et fermé aux visites guidées depuis 2008, il est mal connu des Aixois.

Le programme de réaffectation de cet édifice est, pour la ville et ses habitants, le projet essentiel pour les années à venir.

Il est important de sensibiliser les Aixois et les touristes à l'intérêt patrimonial de ces thermes tant sur le plan local que national : en effet, peu de thermes ont conservé dans un même bâtiment les différentes strates de l'histoire. Des conférences, des expositions mettront en lumière leur richesse patrimoniale, complétées par la visite virtuelle réalisée par le service de l'Inventaire et accessible sur internet depuis l'automne 2013.

L'animateur de l'Architecture et du patrimoine sera présent dans le comité de pilotage qui accompagne le projet de réhabilitation; ses connaissances enrichiront la réflexion commune sur les éléments patrimoniaux à préserver afin de conserver la cohérence architecturale de cet édifice et les témoins de son histoire millénaire et de permettre son évolution par une création architecturale de qualité.

La réhabilitation des bâtiments devra intégrer la conservation de la mémoire des savoir-faire thermaux et du matériel. L'étude sur les métiers thermaux donne une base scientifique d'une grande richesse. Elle doit être valorisée et être accompagnée de médiation pour sensibiliser le grand public. Une exposition sera l'une des premières actions du futur service de l'Architecture et du patrimoine.

Le temple de Diane et sa collection archéologique

Comme cela a été dit dans la partie 2 au moment de la présentation des musées, en octobre 2009 une réunion importante a défini les axes de travail pour la mise en valeur du temple et de la collection archéologique.

Le temple de Diane

Une fois le temple vidé de la collection, l'animateur de l'Architecture et du patrimoine, en tant que responsable de la valorisation du patrimoine, sera le coordinateur des actions de restauration entre le Service régional de l'archéologie, les services techniques de la ville et, si une campagne d'étude archéologique est initiée, l'entreprise assurant le diagnostic.

Lors de la réunion de 2009, le retour de la collection dans le temple après sa restauration a été unanimement exclu : une collection lapidaire, pierre sur pierre, ne ressortira absolument pas sur des murs qui auront été nettoyés de leur enduit pour faire apparaître l'appareil antique. Compte tenu de la qualité exceptionnelle de certains objets, en particulier des sculptures, ce serait tout à fait dommageable.

La question de l'usage du bâtiment après sa restauration n'a pas été tranchée. Le temple est un objet qui, même vide, a du sens. L'animateur de l'Architecture et du patrimoine coordonnera alors un groupe de travail pour répondre à cette question, en partenariat avec la Conservation régionale des Monuments historiques.

La collection archéologique.

La Ville est aujourd'hui propriétaire des thermes historiques et dans le projet de réhabilitation, elle a décidé de réserver les parties les plus anciennes pour y installer, entre autres services, l'Office de Tourisme, le CIAP et la collection archéologique. Les différents objets qui la composent témoignent d'un aspect de la vie du vicus : religion, administration, vie quotidienne, gens... Il est donc prévu d'intégrer la présentation de cette collection dans le futur CIAP, comme une page de l'histoire de la ville. L'animateur de l'Architecture et du patrimoine devient responsable de la collection tant au niveau de sa conservation que de sa valorisation. Il rédigera le projet scientifique et culturel du CIAP en y associant la présentation des éléments les plus importants de la collection archéologique. Cette présentation devra renvoyer à l'ensemble monumental - temple, arc de Campanus et thermes insister sur l'épigraphie et renforcer la présentation de la vie quotidienne par des objets encore dans les réserves.

3-2-2 L'urbanisme et la qualité architecturale

Mise en place de l'AVAP

Les étapes, pour finaliser l'AVAP, ont été fixées par un échéancier établi en septembre 2013. En attendant la création du poste de l'animateur, un référent patrimoine sera présent dans les réunions et commissions mises en place afin d'apporter les éléments de connaissance du patrimoine et de permettre la création d'actions de médiation. Il sera remplacé par l'animateur, dés sa nomination.

L'AVAP doit devenir un outil opérationnel qui permet l'évolution de la ville tout en protégeant son identité villégiature et en intégrant la création architecturale. Afin de permettre aux habitants et aux professionnels de s'approprier cette culture, des actions de médiation seront mises en place avec les services concernés, l'Urbanisme, le STAP et des architectes.

La rénovation des quartiers Nord

Parmi les transformations de la ville, le quartier Nord connaît actuellement une campagne de rénovation urbaine, qui le modifie profondément et requalifie l'entrée Nord de la ville.

La convention avec l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine, ANRU, a été signée en juillet 2008 ; elle concerne les quartiers de Franklin-Roosevelt et du Sierroz. Avant le lancement de l'opération, les atouts et les faiblesses de ces quartiers ont été analysés par un cabinet d'études et ont alimenté le travail de rénovation :

Requalifier l'entrée Nord de la ville

Intégrer ces ensembles à la ville, en les reliant au centre ville et en les harmonisant visuellement à l'architecture aixoise où il y a peu de tours.

Conserver le lien avec l'élément naturel de la forêt de Corsuet et des bords du lac grâce à la création « Au fil de l'eau », cheminement-promenade le long du lac.

Le service de l'Architecture et du patrimoine devra se rapprocher de l'équipe dédiée à la rénovation afin de mettre en place des actions de sensibilisation :

- Par des visites guidées de ces quartiers et du centre ville. En effet, relier le centre historique et les quartiers périphériques passe aussi par une lecture historique de l'évolution urbaine.
- Conserver, valoriser, relayer les paroles d'habitants qui ont été enregistrées pendant ce programme et les faire vivre par des expositions mêlant iconographie et éléments sonores.

L'entrée Sud, côté lac : un ensemble conjuguant nature et architecture contemporaine

Depuis quelques années, des constructions nouvelles marquent l'entrée Sud de la ville, côté lac : le complexe des cinémas Les Toiles du Lac, le centre aquatique en cours de réalisation, et un peu plus au nord de l'autre côté du Tillet, les immeubles réalisés par l'architecte Chanéac, au début des années 1980. La fin de la promenade des bords du lac, créée par le Conseil général, et les aménagements autour du cours du Tillet qui la prolongent, en cours de réalisation, permettent une déambulation douce et un contact avec le cadre naturel d'exception du Lac du Bourget. Cet espace accueillait déjà des bâtiments de l'architecte Roger Pétriaux, la Plage et l'Aquarium, tous deux Art déco. Lorsque les travaux seront terminés, des visites permettront de découvrir l'architecture XXe siècle et contemporaine, qui dialogue avec la nature qui a été source d'inspiration pour ses créateurs.

3-3 Elaboration d'un plan de gestion du patrimoine

En partenariat avec le service de l'Urbanisme et les services concernés de la DRAC, le service de l'Architecture et du patrimoine mettra en place un plan de gestion du patrimoine qui permettra :

Une meilleure connaissance des bâtiments protégés, de leur niveau exact de protection et des implications que cela entraîne pour les travaux à prévoir. Cela permettra également de réfléchir à des extensions de protection.

La création d'un planning d'interventions afin de dégager les budgets nécessaires et de rechercher des partenariats pour les programmes de rénovation en lien avec les services financiers de la Mairie.

En partenariat avec la Conservation régionale des Monuments Historiques et le Service territorial de l'Architecture et du patrimoine, la mise en place de moyens permettant aux différents acteurs, publics ou privés, de s'informer afin de mieux maîtriser le cadre défini pour la gestion des bâtiments ou des espaces paysagers protégés.

La participation aux comités de pilotage accompagnant la réflexion autour des projets importants de rénovation ou réhabilitation, comme par exemple la réhabilitation des thermes historiques.

La validation d'une politique de conservation de la mémoire des métiers thermaux et des techniques thermales qui ont beaucoup évolué dans le temps, la conservation du matériel toujours présent dans les locaux et qui permettra de faire vivre la mémoire des acteurs du thermalisme ; ce travail pourra s'appuyer sur l'étude de la SAHA

L'animateur de l'Architecture et du patrimoine sera le référent pour l'élaboration et l'application de ce plan.

3-4 Développer une politique des publics

La baisse importante de la fréquentation thermale a fortement déséquilibré la ville qui avait su évoluer après la guerre en s'appuyant sur plusieurs secteurs d'activités, autour d'un thermalisme très présent; Aix-les-Bains travaille aujourd'hui à développer de nouvelles orientations.

Trois identités fortes cohabitent dans la ville : le thermalisme, le tourisme et le monde de l'entreprise. Leurs attentes peuvent parfois diverger et Aix-les-Bains est en recherche d'une identité forte qui donnerait du sens à ses différentes actions et qui proposerait les clés du « vivre ensemble », pour avancer vers un avenir commun

La mise en place d'actions dans le cadre du label permettra au patrimoine et à la culture de jouer leur rôle de lien social et d'intégration. La politique mise en place s'attachera à réduire les inégalités d'accès à la culture et à permettre le partage des différentes cultures.

Depuis sa création en 1990, le Fil de l'Eau, service de l'Office de Tourisme, a pour mission la mise en place d'un programme de visites guidées ; il anticipe en quelque sorte le futur service de l'Architecture et du patrimoine ; il cessera d'exister à la création de ce dernier qui reprendra complètement l'activité des visites guidées conformément à la convention signée entre la direction de l'Office du Tourisme et l'animateur de l'Architecture et du patrimoine. A partir de l'obtention du label Ville d'art et d'histoire, les programmes de visites se feront sous la charte graphique du réseau.

Il n'a pas eu la mission de développer des actions de sensibilisation en direction des habitants en dehors des Journées Européennes du Patrimoine.

Les grands thèmes liés à la ville d'eaux sont bien abordés par des visites thématiques. En s'appuyant sur cette expérience du Fil de l'Eau, le service de l'Architecture et du patrimoine aura donc comme mission prioritaire de créer et de développer des actions pour sensibiliser les habitants à leur environnement architectural et paysager. Cette politique est essentielle pour leur permettre de s'approprier leur patrimoine, d'apprendre à le connaître, à le reconnaître et d'être vigilants à sa protection en acquérant les clefs de compréhension.

3-4-1 Mettre en place d'une politique commune et concertée de médiation

Aix-les-Bains s'engage à mettre en place et à développer un programme d'actions conduit par le service de l'Architecture et du patrimoine à destination des différents publics. Ce programme s'appuiera sur la mutualisation des moyens en confortant une équipe de médiateurs qui interviendront dans différents lieux, monuments, musées, permettant ainsi une transversalité des actions

L'animateur de l'Architecture et du patrimoine devra se rapprocher du musée Faure ; le conservateur a pour adjoint un assistant qualifié de conservation formé à la médiation dans les musées. Le musée Faure propose des animations pour le public scolaire mais un véritable service pédagogique est à créer.

Les Archives municipales gèrent un fonds iconographique ancien entièrement numérisé et finalisent la numérisation des fonds plus contemporains. Le directeur apporte ses compétences dans de nombreuses réunions et comités de pilotage. L'équipe des chercheurs de l'Inventaire général du patrimoine culturel travaille au sein des Archives. Le chercheur aixois, assistant de conservation a préparé les deux dernières expositions de l'Inventaire, « Trésor, splendeur et folie, le décor dans l'architecture aixoise » et « Aix en 1860 », en collaboration avec le chercheur de la Région Rhône-Alpes.

Les guides conférenciers du Fil de l'Eau interviennent au musée Faure pour des visites individuelles et groupes et pour les scolaires, à la demande.

Ces trois services auront à réfléchir ensemble à la création d'un service pédagogique commun qui pourrait se mettre en place dans les deux ou trois prochaines années.

De même un travail en concertation avec les différentes structures culturelles permettra d'anticiper les animations, les expositions prévues par chacune afin de créer une synergie entre elles et de définir parfois un thème commun. Cette anticipation permettra de préparer les actions de sensibilisation et de prévoir un temps de formation pour les médiateurs.

3-4-2 Les animations pour les habitants

- Il est important de rendre le patrimoine accessible. Actuellement les thermes historiques ne se visitent plus, à l'exception du grand hall Pétriaux. Le temple de Diane et sa collection archéologique sont visibles uniquement dans le cadre des visites guidées. Le service de l'Architecture et du patrimoine, en collaboration avec les services municipaux, devra réfléchir rapidement à rendre accessible ces éléments essentiels du patrimoine aixois.
- Rendre accessible, c'est aussi donner à voir, permettre de reconnaître: une signalétique devra être mise en place en ville, utilisant les nouvelles technologies, internet, audio guides, smartphones, qui viendront compléter des parcours thématiques déjà en place et téléchargeables sur le site de l'Office de Tourisme.
- Une étude de signalétique menée à l'échelle du territoire du Lac du Bourget est actuellement en cours de lancement. La problématique aixoise devra être intégrée dans la réflexion grâce à la présence du service de l'Architecture et du patrimoine dans le groupe de travail : le volet « valorisation du patrimoine » sera traité prioritairement
- Accompagner par des visites spécifiques, des conférences, des campagnes de photographies, les grands chantiers de la Ville: restaurations, rénovations, aménagements paysagers, mise en place de l'AVAP. Prévoir des visites avec les services concernés, qu'ils soient publics ou privés, pour faire comprendre les enjeux de ces chantiers importants.
- Mettre en place la découverte des quartiers en partenariat avec les centres de loisirs, les associations de quartier et avec le service de la Politique de la ville qui souhaite proposer des découvertes de la ville. Les tra-

vaux de l'Inventaire et le fonds iconographique ancien permettront d'illustrer l'évolution urbaine et pourront donner lieu à des expositions, des éditions de documents. Ces visites permettront un enrichissement mutuel. Les habitants des quartiers sont des témoins importants : conserver leurs témoignages et les faire connaître font partie du travail de mémoire collective.

- Depuis plusieurs années l'Office de Tourisme par l'intermédiaire du Fil de l'Eau, participe aux grands rendez-vous que sont les Journées Européennes du Patrimoine, le Rendez-vous au Jardin, Lire en Fête. Le service de l'Architecture et du patrimoine aura pour mission de reprendre l'organisation de ces animations, de coordonner les différentes actions en lien avec le thème national et de susciter des actions spécifiques comme des expositions, des conférences et des témoignages. En 2013, une présentation du chantier de rénovation du théâtre du casino a été organisée dans le cadre de Journées Européennes du Patrimoine, en présence d'un guide-conférencier et d'un représentant du cabinet d'architectes qui a la maîtrise d'œuvre. : le classement du théâtre au titre des Monuments Historiques en 2013 rentrant tout à fait dans le thème national des IEP.
- La richesse et l'homogénéité du patrimoine aixois permettent des actions transversales, entre les musées, les arts décoratifs présents dans les différents bâtiments (vitrail, ferronnerie) ou la littérature. Différentes expériences ont été menées, dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine ou bien de projets pédagogiques qui ont permis à des acteurs, des musiciens, des danseurs, d'intervenir et d'apporter leur regard sur l'architecture : il est important de les maintenir et de les développer, cela permet à des artistes d'apporter leur regard sur le patrimoine.
- Sensibiliser à l'architecture : la ville est par essence en mouvement et en transformation. Aix-les-Bains, ville d'eaux a évolué en permanence sous l'action du thermalisme. Elle a toujours intégré les nouveaux courants architecturaux et présente aujourd'hui une grande variété de styles : antique, médiéval, éclectique, néorégional, art-déco, contemporain.

A partir de l'observation des exemples aixois, il est possible de sensibiliser à l'évolution de l'architecture, de mettre en lumière les caractéristiques de chaque période, l'importance de la qualité architecturale et d'insérer dans cette longue tradition l'architecture contemporaine, avec des réalisations telles que les thermes Chevalley, Les cinémas Les Toiles du Lac, le nouveau centre nautique. Ces actions se feront en partenariat avec des architectes, le CAUE. ou le STAP.

 Il est également important d'impliquer les professionnels dans cette démarche de valorisation du patrimoine. Le service devra mettre en place des actions en direction des professionnels du Tourisme, commerçants, hôteliers et restaurateurs, personnel de l'accueil de l'Office de Tourisme; en direction également des élus, des services techniques, des promoteurs, afin de les sensibiliser aux enjeux de la protection du patrimoine, de la qualité architecturale et de la mise en place de l'AVAP.

Une attention particulière sera portée aux enseignants de l'école primaire et secondaire pour leur permettre de découvrir le patrimoine de la ville et faire naître avec eux des projets éducatifs, en partenariat avec les structures de l'Education nationale.

3-4-3 Initier le jeune public à l'architecture et au patrimoine

Plusieurs raisons incitent à la création d'actions vers les jeunes.

- En 2012, les ministères de la Culture et de l'Education Nationale ont mis en place une nouvelle politique concertée mettant l'accent sur l'éducation artistique et culturelle.
 - Le parcours d'éducation artistique et culturelle doit se décliner autour de trois secteurs : l'enseignement, la pratique artistique et la rencontre avec des œuvres et des artistes ; enfin il est transversal et concerne tous les acteurs culturels.
 - ▶ A Aix-les-Bains, le musée Faure et les principaux bâtiments Belle Époque permettent de découvrir différentes expressions, peinture, sculpture, arts décoratifs, littérature, couvrant les XIX^e et XX^e siècles, ouvrant ainsi des passerelles pour mettre en relation ces différentes expressions.
 - Pour les jeunes, partir de l'observation des richesses de leur ville permet d'avoir une démarche très concrète, surtout si elle est accompagnée d'ateliers et de création artistique.
- Il est important de permettre aux jeunes de se situer dans le temps et dans l'espace, tout en développant l'esprit de citoyenneté : ils appartiennent à la même ville.
- Par les enfants, on touche également les parents, c'est donc un bon relai pour sensibiliser aussi les habitants.
- Enfin, la ville réfléchit sur la question des rythmes scolaires pour la rentrée 2014. Le service de l'Architecture et du patrimoine participera aux groupes de réflexion sur le temps scolaire, afin de proposer des

animations autour du patrimoine.

Des locaux pour accueillir deux classes seront mis à disposition dans les thermes historiques en attendant la création du CIAP et la restauration du bâtiment. Ils permettront de présenter des vidéo projections et de recevoir des classes dans le cadre d'ateliers autour du patrimoine. Ces locaux pourront accueillir aussi des animations liées à la découverte des musées, ce qui n'est pas possible actuellement dans ces bâtiments. Ils seront équipés d'un matériel éducatif approprié.

Initiées et coordonnées par le service de l'Architecture et du patrimoine, les différentes animations s'adresseront aux élèves de la maternelle à la terminale. Elles devront illustrer notamment des sujets figurant au programme scolaire. Des projets particuliers peuvent être définis dans le cadre des projets d'établissement et des dispositifs partenariaux (Éducation nationale).

L'animateur du service de l'Architecture et du patrimoine et les guides-conférenciers travailleront en transversalité avec les services municipaux et territoriaux (enfance, jeunesse et sport) et en collaboration avec les différents partenaires (Éducation nationale).

En fonction des thématiques développées, les animations feront appel à des compétences multiples: architectes, urbanistes, paysagistes, scientifiques et techniciens du patrimoine, artisans, plasticiens, musiciens, écrivains et comédiens... Le label permettra de créer une synergie entre les actions engagées en faveur de la création et de l'éducation artistique.

En temps scolaire

Des visites spécifiques pour les classes ont été montées par le service du Fil de l'Eau dans les années 1990 ; elles devront être retravaillées au plus près des attentes des écoles. Certains éléments, comme par exemple la maquette du temple à construire, pourront être réutilisés et intégrés dans la découverte du patrimoine gallo-romain.

Le premier travail du service sera de repenser complètement les outils de médiation. Pour cela il sera nécessaire de constituer un groupe de travail avec certains enseignants et les conseillers pour l'éducation artistique au sein de l'Inspection d'Académie, afin de répondre au mieux aux souhaits des écoles en lien avec les programmes et de les adapter aux différents niveaux, élémentaires, collèges et lycées. Si une école a un projet particulier, il faudra que la découverte du patrimoine soit conforme au projet d'établissement. Ces visites et ateliers devront être accompagnés de documents pédagogiques présentant les enjeux et les contenus pour informer les enseignants.

Les thèmes à développer sont nombreux et peuvent

se décliner selon tous les niveaux, de la maternelle au lycée ainsi qu'aux formations professionnelles :

- Pour la période romaine : l'étude des monuments, la vie quotidienne, l'épigraphie, la religion, le monde des morts, le thermalisme, les recherches dans des textes d'auteurs antiques.
- Les XIX° et XX° siècles offrent beaucoup d'approches possibles : la littérature, les arts décoratifs, la peinture et la sculpture, l'architecture, les affiches, la presse, l'art de la mosaïque ou du vitrail, la vie culturelle intense qui était présente dans les villes d'eaux à la Belle Époque.
- Des ateliers sont également à créer autour du patrimoine : il est formateur et enrichissant d'aller jusqu'à une création complète, peintures, modelages, mosaïques, cartes, danse, cela rend l'enfant acteur de la découverte. Restituer le travail des jeunes devient alors prétexte à une animation festive. Cela a été fait en 2005, dans le cadre de l'animation « la Nature, un élément du patrimoine aixois » ou celui des animations « Archicurieux » et le succès a été total. La mémoire des travaux sera conservée grâce à des films ou éditions de cartes.
- Les guides-conférenciers interviendront dans les écoles en véritables médiateurs du patrimoine, en complément des intervenants pour le sport et la musique.

Le service de l'Architecture et du patrimoine se rapprochera du Conseil général de la Savoie pour intégrer le volet scolaire des PACTES (Parcours artistique et culturels pour tous en Savoie) déjà évoqué dans la partie 2.

Hors temps scolaire

Des ateliers fonctionneront aussi à l'intention des jeunes, hors temps scolaire : activités du mercredi, du samedi et durant les vacances (été des 6-12 ans).

Des actions seront menées avec les centres de loisirs et devront s'appuyer sur la Politique Jeunesse pour rencontrer les jeunes en difficulté. Des ateliers d'Architecture et du patrimoine pourront se dérouler dans les quartiers défavorisés en liaison avec les services chargés de la mise en place de la politique de la ville. (Écoles ouvertes ou autres dispositifs partenariaux...).

Des fiches de découverte du patrimoine seront créées pour les lieux où les familles peuvent accéder sans visite guidée : le hall des thermes Pétriaux avec les mosaïques au sol, tout ce qui symbolise l'eau, dans la ville avec des rallyes à faire en famille, dans les rues, le parc thermal, le jardin japonais.

Les ateliers seront proposés aux centres de loisirs afin

de les intégrer à leur programmation pendant les vacances. Il faudra travailler avec la Politique de la Ville, les centres de loisirs et les maisons de quartiers pour être au plus près de leurs attentes.

3-4-4 Accueillir les visiteurs

Depuis 1990, les visites sont proposées par l'Office de Tourisme sous l'appellation « le Fil de l'Eau ».

Il est nécessaire aujourd'hui de les faire évoluer, de les adapter à une demande qui change tout en conservant celles qui séduisent toujours le public : cette réflexion sera menée par l'animateur de l'Architecture et du patrimoine en y associant les guides-conférenciers et l'Office de Tourisme qui est en contact avec la clientèle et à l'écoute de leur attente. La future programmation se fera sous la charte graphique des Villes et Pays d'art et d'histoire.

Aujourd'hui la programmation est faite à l'année: la saison principale va d'avril à fin octobre; en février et mars, une programmation adaptée est mise en place dans le cadre de l'opération « Atout Cure » de l'Office de Tourisme, avec des visites et des circuits autour du Lac et dans le massif des Bauges; enfin en raison d'une fréquentation thermale encore forte, la programmation du mois de novembre devient de plus en plus importante et variée pour répondre à la demande.

La gestion des visites guidées et des guides-conférenciers resteront sous la responsabilité de l'Office de Tourisme : l'animateur de l'Architecture et du patrimoine et le directeur de l'Office de Tourisme prépareront ensemble la saison de visites avec un programme précis de visites guidées pour les individuels et avec un programme adapté pendant les périodes de vacances scolaires. Une convention de partenariat sera signée entre les deux services, qui relèveront tous les deux de l'adjoint à la Culture et au Tourisme.

Des nouvelles visites sont à créer pour les adapter au

mieux à l'attente des visiteurs. La visite-conférence correspond assez bien aux curistes qui ont du temps, mais il important de réfléchir à des visites plus courtes et plus ludiques pour les familles et les visiteurs de passage. Il faudra également prévoir des visites en langues étrangères ou mettre en place des moyens de rendre accessible le patrimoine aux étrangers. L'intégration des nouvelles technologies sera étudiée et participera à la valorisation du patrimoine vers tous les publics.

En partenariat avec l'Office de Tourisme, il sera nécessaire de mettre en place des moyens différents pour découvrir le patrimoine. Une signalétique doit être conçue pour « repérer », « voir » les monuments dans la ville.

Des parcours seront proposés sur des thématiques variées. Il en existe déjà quatre proposées par des dépliants disponibles à l'accueil de l'Office de Tourisme : Un peu d'histoire, Eau et Nature, Sculptures et statues, Fresques et Trompe-l'œil et téléchargeables sur le site de l'Office de Tourisme.

De nouveaux thèmes sont à créer autour de la villégiature : les palaces, les villas.

La Ville aménage actuellement les bords du lac en réservant l'accès à des déambulations douces. Aujourd'hui il est possible de relier à pied l'extrémité sud du lac jusqu'à la pointe de l'Ardre à Brison-Saint-Innocent, au nord d'Aix-les-Bains. Il est nécessaire maintenant de créer des promenades douces entre le centre ville et les bords du lac en valorisant les axes historiques que sont les avenues du Grand Port et du Petit Port, le long desquels s'est développée la ville dès le XVIIIe siècle. Pour ce travail le service de l'Architecture et du patrimoine devra travailler en collaboration avec le service de l'Urbanisme.

4 - Les moyens pour faire vivre le label

4-1 Création du service de l'Architecture et du patrimoine

Dès l'obtention du label Ville d'art et d'histoire, la Ville s'engage à créer un service de l'Architecture et du patrimoine. Ce nouveau service municipal sera intégré dans l'organigramme interne de la Ville et directement rattaché à la Direction Générale des Services. Il aura la mission d'animer le réseau « patrimoine » à créer avec le musée Faure et les Archives municipales et de le coordonner sous la responsabilité et l'arbitrage du Directeur général des services. Des réunions mensuelles permettront de travailler ensemble en profondeur, de faire circuler les informations, de partager l'actualité de chacun des services, d'ouvrir aux autres services culturels quand ce sera nécessaire ; il sera possible ainsi de préparer en amont certaines manifestations communes et de mettre en place un temps de formation pour les médiateurs ; il permettra enfin de susciter les recherches nécessaires pour faire avancer la connaissance et de rechercher des partenariats avec les universités ou avec d'autres villes.

Le service de l'Architecture et du patrimoine sera porteur du projet culturel que la Ville veut mettre en place autour de la protection et de la valorisation de ses patrimoines, artistique architectural, paysager, archéologique, iconographique. Par l'animation du réseau, Il permettra la création d'animations transversales, la mutualisation des moyens techniques, comme des salles pour les ateliers pédagogiques, d'un fonds documentaire, des moyens humains avec une équipe commune de médiateurs. Ce service deviendra l'interlocuteur reconnu par tous et le partenaire lisible pour monter des animations transversales.

Cf. annexe 8.

4-1-1 L'animateur de l'Architecture et du patrimoine

L'animateur de l'Architecture et du patrimoine sera recruté dès l'obtention du label, selon les préconisations du ministère de la Culture et de la Communication : attaché de conservation de catégorie A, il sera recruté par concours. Il doit présenter un profil axé sur l'histoire et l'histoire de l'art, les périodes importantes pour Aix-les-Bains étant la période romaine, les XIX^e et XX^e siècles.

Il doit également avoir une bonne expérience d'animation d'équipes.

Il a pour mission la mise en œuvre de la convention Ville d'art et d'histoire, et il est intégré dans les différentes commissions, urbanisme, politique jeunesse, culture, affaires scolaires, tourisme. Il doit créer et consolider les réseaux internes pour favoriser la transversalité de son action et permettre les liens entre les différents services de la Ville. Il est interlocuteur privilégié pour les questions concernant le patrimoine bâti.

Il travaille régulièrement avec la direction de l'Office de Tourisme qui conserve la gestion des visites guidées et qui salarie les guides-conférenciers : une convention entre le service de l'Architecture et du patrimoine et l'Office de Tourisme fixe les obligations de chaque service pour optimiser l'application de la convention Ville d'art et d'histoire et est jointe à cette dernière.

En ce qui concerne le programme de formation permanente des guides conférenciers, il est responsable du contenu scientifique des visites et de la formation aux techniques de médiation.

Pour ce qui est des formations aux techniques d'accueil, aux langues étrangères, à la politique marketing, le programme est établi en collaboration avec la direction de l'Office de Tourisme.

Ensemble ils mettront en place des entretiens annuels pour définir des objectifs à chaque guide conférencier et ils valideront les acquis de ces formations.

4-1-2 L'adjoint de l'animateur de l'Architecture et du patrimoine

Ce poste existe déjà, il s'agit du chargé de mission pour la mise en place des visites guidées au sein de l'Office de Tourisme ; c'est également lui qui a préparé la candidature de la Ville au label Ville et Pays d'art et d'histoire. Il sera mis à disposition du service dans le cadre d'une convention avec la Ville.

Guide-conférencier, il a un profil axé sur la médiation. Il transmettra son expérience et sa bonne connaissance de la ville et de ses différents acteurs, afin de permettre la mise en place rapide des actions reconnues prioritaires et des réseaux.

Il assurera plus particulièrement la mission de conseiller pédagogique pour la création des animations vers le jeune public.

4-1-3-Les quides-conférenciers

La Ville s'engage à ne recruter que des guides-conférenciers titulaires de la carte professionnelle définie par le décret N°2011-930 du 1er août 2011 relatif au statut des guides-conférenciers.

Les neuf guides-conférenciers qui travaillent aujourd'hui pour Aix-les-Bains ont tous été agréés par le Ministère de la culture, selon l'ancien fonctionnement. Ils se partagent entre Chambéry et Aix-les-Bains, suivant leur disponibilité, et certains travaillent également pour le Pays d'art et d'histoire des Hautes Vallées de Savoie. Parmi ces guides-conférenciers, quatre sont à la retraite mais continuent à assurer des visites, pour les groupes et les individuels. L'une des premières missions de l'animateur de l'Architecture et du patrimoine sera de recomposer cette équipe en veillant tout particulièrement à l'équilibre des compétences en histoire de l'art, architecture et langues étrangères.

Aujourd'hui deux guides ont un contrat avec l'Office de tourisme pour des missions complémentaires : la première pour animer le service Fil de l'Eau, la seconde pour assurer un temps à l'accueil de l'Office de Tourisme et des visites. Ce dernier contrat a été mis en place en 2013 pour offrir un poste plus stable à une guide tout en renforçant l'équipe accueil par une présence supplémentaire sur l'année et en l'enrichissant grâce à des compétences en matière de patrimoine. Si l'expérience est concluante, l'objectif est d'aller vers un deuxième poste, également à mi-temps, et de réfléchir à des missions au sein du service de l'Architecture et du patrimoine pour la création d'outils pédagogiques et de l'accueil au futur CIAP. Les guides retraités vont arrêter prochainement leur activité et les autres resteront à la vacation pour compléter en fonction des besoins.

Les guides-conférenciers ayant des statuts différents, un dédommagement financier forfaitaire pour les formations est à l'étude par le service comptabilité de l'Office de Tourisme et sera mis en place, avec un quota d'heures de formation rémunéré.

Un règlement intérieur est en cours de réalisation pour bien établir le fonctionnement de l'activité des guidesconférenciers et sera validé par l'animateur de l'Architecture et du patrimoine et le directeur de l'Office de Tourisme.

4-2 La mise en place de partenariats

Pour permettre de développer ces différentes actions, le service de l'Architecture et du patrimoine devra mettre en place des partenariats et créer des réseaux avec différentes structures :

4-2-1 Avec les services de la Ville

Travaillant en transversalité, il se rapprochera des différents services : les centres de loisirs, les associations de quartier, les services municipaux concernés par la vie des quartiers, l'urbanisme, la rénovation urbaine, la cohésion sociale, les nombreuses associations. Il organisera des rencontres régulières pour favoriser les échanges afin de faire naître des projets communs qui permettent la découverte des richesses de la ville, en adéquation avec les activités des uns et des autres.

4-2-2 Les partenariats vers l'extérieur

Le service de l'Architecture et du patrimoine sera également l'interlocuteur privilégié pour les différents services de la DRAC, concernés par le patrimoine aixois.

Deux sites en périphérie aixoise viennent de recevoir un label de l'UNESCO : le Parc des Bauges a été classé en 2011 Géopark. Aix-les-Bains est une ville porte du Parc Naturel Régional des Bauges.

Certains sites palafittiques du Lac du Bourget font partie du réseau classé au patrimoine mondial de l'UNESCO en 2011. Il n'y a pas de sites aixois retenus, mais il est important se sensibiliser le public à l'existence de ces sites du Lac du Bourget.

Le service de l'Architecture et du patrimoine devra se rapprocher de ces structures extérieures pour créer des liens et être relais pour des animations.

Des liens sont également à créer avec les universités, les Unités de recherche du CNRS, les CAUE de Savoie et de Haute Savoie, en particulier pour la période romaine et la villégiature, afin de susciter des recherches ou proposer des sujets de thèses. Pour la période romaine, des contacts seront pris avec des villes alpines ayant du patrimoine romain en élévation, Aoste et Suze par exemple.

En intégrant le réseau des Villes et Pays d'Art et d'Histoire, des liens seront créés avec des villes concernées par la villégiature, qu'elle soit thermale ou balnéaire, et avec des villes thermales, labellisées ou au sein de Pays labellisés.

4-3 Création du Centre d'Interprétation de l'Architecture et du patrimoine, CIAP

La réalisation d'un CIAP sera la concrétisation de cette politique culturelle et patrimoniale : véritable lieu de ressources et de débats c'est un équipement de proximité accessible à tous.

Il est, pour la Ville, un lieu d'information et de présen-

tation des enjeux de l'évolution architecturale, urbaine et paysagère. Pour les habitants, c'est un lieu de rencontre et d'information sur les activités de valorisation du patrimoine et les projets urbains et paysagers. Véritable outil de médiation, il renvoie les visiteurs vers la ville après leur avoir donné des clés de compréhension. Enfin il est le lieu d'accueil des ateliers pédagogiques pour le jeune public.

L'ensemble des thermes historiques est appelé à devenir un lieu de vie mêlant de nombreuses activités, les aixois comme les touristes seront nombreux à le fréquenter.

Dans le projet à l'étude pour la réhabilitation des thermes historiques, la Ville a décidé de garder les parties les plus anciennes, construites entre 1783 et 1866 et de réserver une partie de cet ensemble pour y installer l'Office de Tourisme, le CIAP et le futur musée archéologique

En intégrant ainsi des parties à fort caractère patrimonial, cet équipement deviendra en lui-même un objet d'interprétation lié à l'histoire de la Ville.

L'animateur de l'Architecture et du patrimoine aura la mission de créer ce centre d'Interprétation et de l'animer. Pour cela il devra participer au comité de pilotage qui suit le projet de réhabilitation des thermes, pour permettre de réserver les parties les plus adaptées à cette mission. Il travaillera en concertation avec l'Office de Tourisme et la Direction des Musées, et avec les services du réseau des VPah, pour réfléchir ensemble à la meilleure coordination entre les différentes fonctions, tout en mutualisant les fonctions communes.

Le CIAP intègrera la collection archéologique dans une présentation qui sera précisée dans le Projet scientifique et culturel. Elle constitue en effet un témoignage pour comprendre le vicus antique et renseigne sur différents aspects de sa vie et de son organisation : l'administration, la religion, la citoyenneté, les liens avec la cité de Vienne, la vie quotidienne. Sa valorisation devra renvoyer sur les monuments encore en élévation dans la ville et permettre de les relier les uns aux autres.

Pour valider les choix de présentation, la réflexion sera accompagnée par un comité scientifique, qui se composera des services de l'État et de la Ville pour les Musées et l'Archéologie, ainsi que les Monuments historiques et des représentants du monde universitaire.

L'animateur du patrimoine responsable du CIAP rédigera le Projet scientifique et culturel, qui sera validé par le comité scientifique et qui permettra sa réalisation.

Une exposition permanente donnera les clés de compréhension pour comprendre l'évolution de la ville, le rôle important du développement du thermalisme et son influence sur la ville et son architecture. Elle mettra en lumière la caractéristique de la villégiature, l'importance du paysage et de la présence de la nature qui dialogue avec l'architecture, les témoins de la « trilogie thermale » - thermes, casino, hébergement (hôtels et villas) - mais aussi l'architecture contemporaine, l'évolution urbaine

actuelle, l'urbanisme, la mise en place de l'AVAP.

Des expositions temporaires souligneront un sujet particulier, l'importance d'un architecte, une création architecturale contemporaine, une réhabilitation emblématique, la mise en place de l'AVAP ou l'avancée du projet ANRU.

Le CIAP regroupera les salles réservées pour les ateliers pédagogiques et pour les présentations en vidéo projection ou des conférences, ainsi que le fonds documentaire accessible pour le public, les enseignants, les professionnels.

Il accueillera également les bureaux du service de l'Architecture et du patrimoine.

Conclusion

Aix-les-Bains, candidate au label Ville d'art et d'histoire, souhaite mettre en place une politique d'excellence pour la valorisation de son patrimoine et pour la maîtrise de son développement.

La création d'un poste d'animateur de l'Architecture et du patrimoine, au sein de la Mairie permet d'avoir un référent pour toutes les actions liées au patrimoine et à l'architecture qui va travailler avec l'ensemble des autres services municipaux ; de la sorte, la volonté municipale est clairement affichée.

Aix-les-Bains vient d'ouvrir le dossier essentiel de la réaffectation des thermes historiques, dossier qui va mobiliser toutes ses ressources pour les années à venir. Le thermalisme est au cœur de son histoire et il concerne la vie de nombreux Aixois. Le dossier également très important de la restauration du temple de Diane est lié au projet de réhabilitation des thermes historiques : deux chantiers qui sont de véritables défis à relever pour l'avenir.

Aix-les-Bains, grâce à l'AVAP dont la fin d'étude est prévue en 2014, souhaite protéger les éléments caractéristiques de son identité ville d'eaux et maîtriser son évolution en soutenant la création et la qualité architecturales qui ont toujours accompagné son développement.

Pour réussir ces projets ambitieux, il est nécessaire de mobiliser tous les acteurs et d'impliquer les Aixois pour qu'ils en deviennent acteurs et ambassadeurs; ce sera fait grâce à la mise en place d'actions pour les sensibiliser aux enjeux de ces projets.

De nombreux habitants s'engagent avec passion pour faire vivre la Culture à Aix-les-Bains : les nombreux festivals, structures de formation, associations, parutions de livres et de recherches en témoignent. Le service de l'Architecture et du patrimoine pourra s'appuyer sur ce dynamisme, coordonner certaines actions pour une meilleure synergie et permettre à tous, ensemble, de faire vivre et évoluer la Ville d'Aix-les-Bains.

IV Annexes

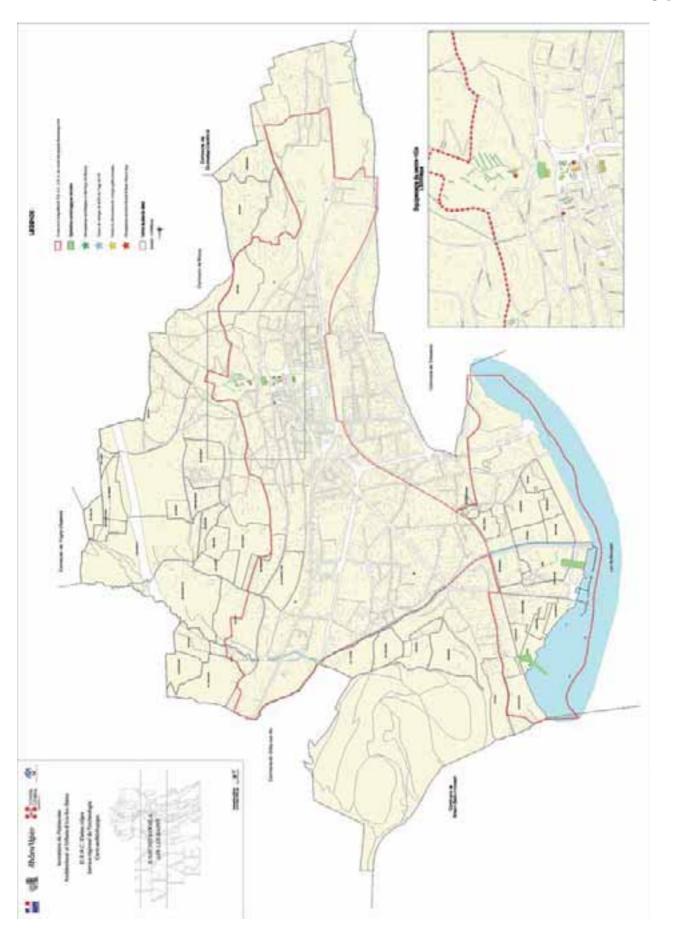
Localisation d'Aix-les-Bains en France



Localisation d'Aix-les-Bains en Savoie

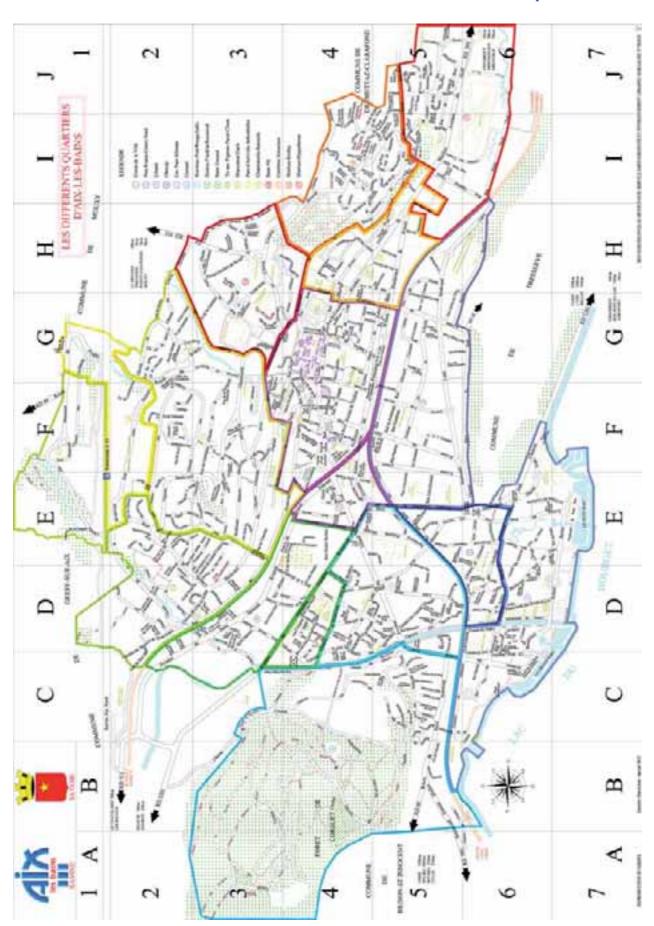


Carte des fdécouvertes et fouilles archéologiques



Annexe 2

Plan déformé des quartiers d'Aix-les-Bains



Liste des monuments protégés d'Aix-les-Bains.

Arc de Campanus

Place Maurice Mollard

Classement par arrêté le 7 août 1890

Temple romain dit de Diane

Accolé au château des Marquis d'Aix

Classement par liste en 1875

Thermes romains, vestiges

A l'intérieur des Thermes Nationaux

Classement par arrêté le 9 août 1921

Thermes nationaux

Place Maurice Mollard

Inscription partielle:

- Inscription le 24 avril 1986 des façades et toitures de l'ancien bâtiment royal et des thermes Pellegrini ; le hall d'entrée et les deux cabines de luxe avec leur décor des thermes Pétriaux
- Inscription le 23 avril 2008 des jardins des thermes nationaux d'Aix-les-Bains, y compris le mobilier (les statues, les bancs), les fabriques d'architecture (cinq kiosques, le bar « la Rotonde ») et le promenoir qui appartiennent à leur composition, sis avenue lord Revelstoke à Aix-les-Bains, cadastré section CE parcelle n°9 pour une contenance de 2ha 98a 20ca.

Hôtel de ville, château des marquis d'Aix

Place Maurice Mollard

- Classement le 7 août 1890 de l'escalier
- Classement par arrêté le 11 décembre 1982 de l'Hôtel de Ville, à l'exception de l'aile nord, dit bâtiment du syndicat d'initiative.

Château de la Roche du Roi

40 boulevard de la Roche du Roi

• Classement par arrêté du 23 avril 1986 des façades et toitures y compris la terrasse, l'escalier avec sa cage et sa rampe en fer forgé, la salle-à-manger et la salle contiguë au rez-de-chaussée avec leur décor, les deux chambres au premier étage.

Casino Grand Cercle

200 rue du Casino

Inscription par arrêté du 15 janvier 1975

Palaces Rossignoli,

rue Georges 1er

Protection mixte

- Classement le 30 décembre 1987 des cages d'escalier et d'ascenseur, la rampe en ferronnerie
- Classement le 30 décembre du vestibule et du grand salon avec son décor
- Inscription le 5 novembre 2010 de la cage et de la cabine d'ascenseur, la cage d'escalier et toutes les parties communes de l'ancien palace Royal ainsi que l'ensemble des jardins et terrasses des anciens palaces Royal et Splendide et la parcelle correspondante.
- Inscription le 20 juillet 1977 de la salle de restaurant en totalité
- Inscription le 30 décembre 1987 des façades et toitures ainsi que des parties communes des étages courants.
- Inscription le 30 décembre 1987 des façades et toitures.

Hôtel Bernascon

6 boulevard de la Roche du Roi

• Inscription par arrêté le 24 avril 1986 des façades et toitures y compris la marquise de la façade est, la galerie couverte, la terrasse et la rampe d'accès, le hall d'entrée.

Grand Hôtel

3 place du Revard

• Inscription par arrêté du 24 avril 1986 du porche d'entrée avec ses éléments décoratifs, le hall et sa verrière, le fumoir au rez-de-chaussée.

Chalet Charcot

29 rue Georges 1er

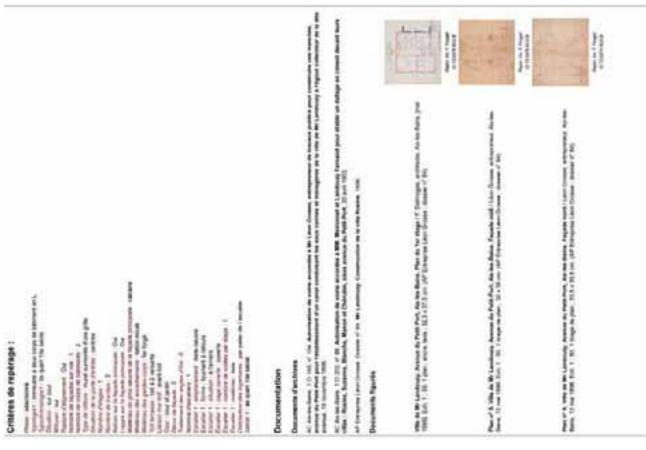
• Inscription par arrêté des façades et toitures, la grille d'entrée, le décor intérieur de l'annexe.

Bilan du Fil de l'Eau depuis 1999, individuels et groupes

Année	Nombre Visites Individuels	Total Nombre de personnes Visites individuels	JEP Nombre de personnes	Nombre de visites vendues pour les groupes	
1999	143	2878		257	
2000	134	2651		291	
2001	147	2710		250	
2002	135	2254		212	
2003	134	2190		231	
2004	145	2318	400	289	
2005	146	2198	744	272	
2006	172	2327	799	253	
2007	150	2252	621	233	
2008	136	2120	4522	197	
2009	139	2426	5001	146	
2010	144	3326	5851	173	
2011	148	3247	5686	209	
2012	159	2978	3992	201	

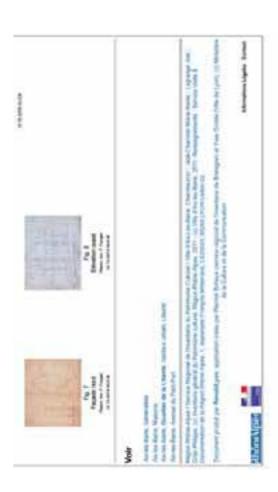
Pour les visites guidées et pour les Journées Européennes du Patrimoine, le nombre de personnes par visite et par site est limité.

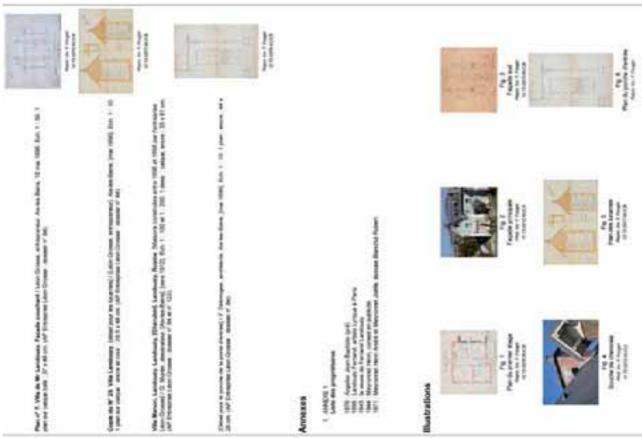
Exemple de dossier électronique : la Villa Rosine



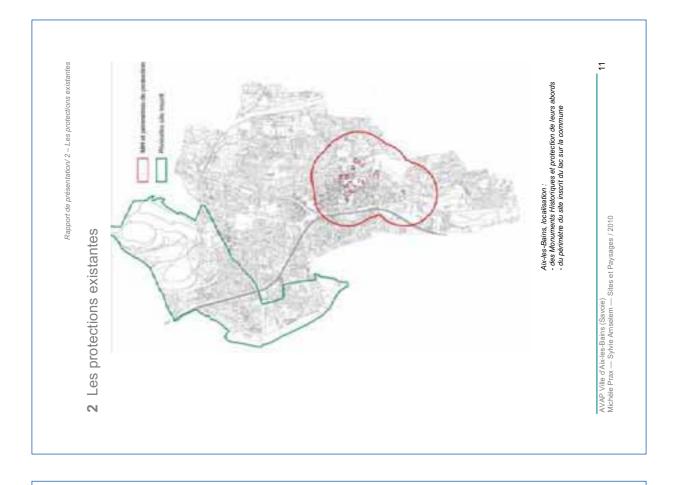


Exemple de dossier électronique : la Villa Rosine





Présentation des zones de l'AVAP





Présentation des zones de l'AVAP

Echéancier prévisionnel pour finaliser l'AVAP

Suite à la réunion du 9 septembre en présence de M. Dord et Mmes Casanova et Cochet validant le contenu de l'étude AVAP menée par la ville, voici les prochaines échéances concernant ce dossier. AVAP et enclenchant la procédure de création par la CALB (cf schéma en PJ) : 25.06.2013 Conseil CALB: délibération AVAP / modifications et précisions portant sur la concertation et les membres de la commission locale – un projet de délibération est en cours de rédaction

1" octobre 2013 : démarrage de la concertation avec mise à disposition d'un cahier de concertation et d'un dossier AVAP alimenté au fur et à mesure de l'avancement des études à la maine d'Aix-les-Bains (service Urbanisme – 150b bouleavalt Lepic à Aix-les-Bains) et au siège de la CALB, aux heures et jous d'ouverture nabituels. + Mise en ligne sur le site internet de la ville d'un dossier AVAP avec possibilité de s'exprimer depuis internet.

7 octobre 2013 à 10H à la CALB 1^{ere} réunion de la commission locale / ordre du jour : validation du règlement interne, élection du Président, présentation de l'AVAP, validation de l'AVAP (fond) Octobre/décembre 2013 : Reprise du dossier AVAP par Mme Prax et Sites et paysages (actualisation du document pour être conforme à la circulaire + suivi de la procédure) – Sur la base du nouveau devis en date du 9.09.2013, prévoir préalablement une demande de subvention à la DRAC pour reprise du document Février 2014 : 2de réunion de la commission locale / ordre du jour : bilan de la concertation, avis sur le projet d'AVAP qui sera soumis à l'organe délibérant de la CALB

Février/mars 2014? Conseil CALB pour arrêt du projet AVAP

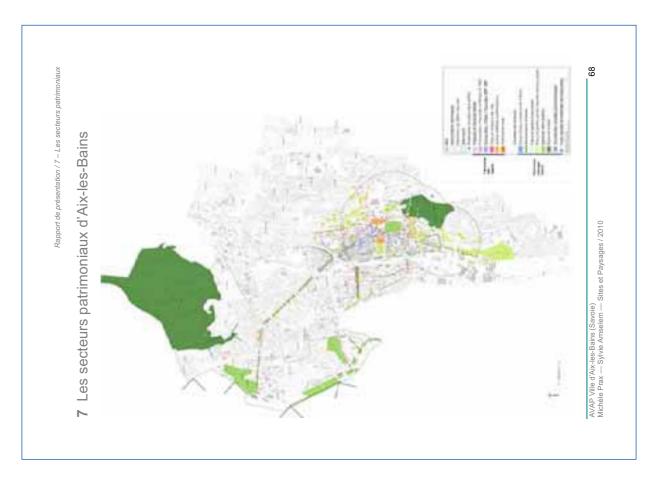
Mai/juin 2014 ? : Avis de la CRPS sur saisine du Préfet de département Examen par les personnes publiques (sous 2 mois)

Projet AVAP modifié pour tenir compte ou non des avis

Automne 2014 ? Enquêtes publiques conjointes AVAP/mise en compatibilité du PLU/ enquête PPM (procédure pour suspendre les effets des périmètres de protection hors AVAP)

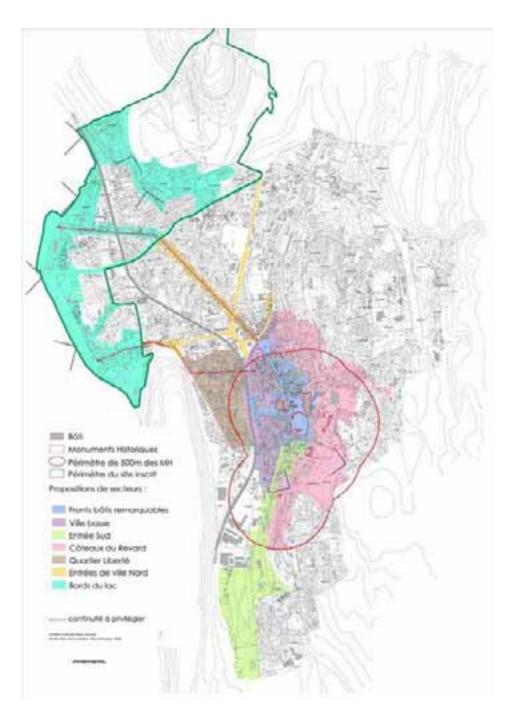
Projet de création éventuellement modifié transmis à l'avis du Préfet de département . Si désaccord soit abandon soit nouvel arrêt . Si accord, création de l'ANAP par délibération du conseil de la CALB

Fin 2014 : création de l' AVAP



Rapport de présentation/8 – Périmètre de l'AVAP et secteurs

8 Périmètre de l'AVAP et secteurs



AVAP Ville d'Aix-les-Bains (Savoie) Michèle Prax — Sylvie Amselem — Sites et Paysages / 2010 91

Rénovation urbaine du quartier Sierroz / Franklin-Roosevelt

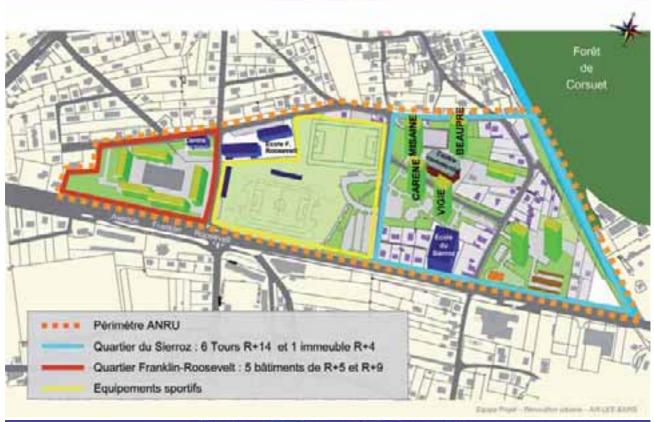


Site d'intervention et lieux de constructions



Rénovation urbaine du quartier Sierroz / Franklin-Roosevelt

Plan initial



Plan du périmètre en fin de projet



Rénovation urbaine du quartier Sierroz / Franklin-Roosevelt



Easys Paper - Strongton school - APGET AAM

Logements sur le périmètre R.U

> Construction-déconstruction

- 300 logements locatifs sociaux à démolir (4 tours : Vigie, Carène, Beaupré et Misaine)
- · 306 logements à reconstruire sur le périmètre :
 - 98 locatifs sociaux
 - 80 locatifs privés
 - 83 en accession sociale
 - 45 en accession privée
- 202 logements locatifs sociaux à reconstruire sur d'autres quartiers

Réhabilitation et résidentialisation

- 183 logements sur le quartier du Sierroz.
- 272 logements sur le quartier Franklin-Roosevelt.

Aménagements

- · Voiries : requalification, création, prolongement
- Liaisons douces
- Carrefours
- Place
- > Equipements publics : école, multi-accueil ...

Insertion par l'emploi

- Objectif: 52 050 h à atteindre
- Au 31 janvier 2013, 58 800 h d'insertion ont été réalisées

Easte Prov. Strouter stress - AFCET AND

Rénovation urbaine du quartier Sierroz / Franklin-Roosevelt

81 logements 44 en locatif social (Certificat BBC - Effinergie)

Sierroz

« Les Jardins d'Eden » (OPAC de la SAVOIE)

Livré en février 2010

Opération lauréate du concours « Habitat durable en Savoie »

MESURES ENVIRONNEMENTALES

- . Isolation par l'extérieur du titt
- Toitures végétalisées
- . Pannessux solaires thermiques et photovotaliques
- . VMC double flux
- · Récupération des eaux de pluie
- . Orise schill
- . Pieces à vivre exposées au sud
- Tests d'infiltromètrie

CŒUR D'ÎLOT





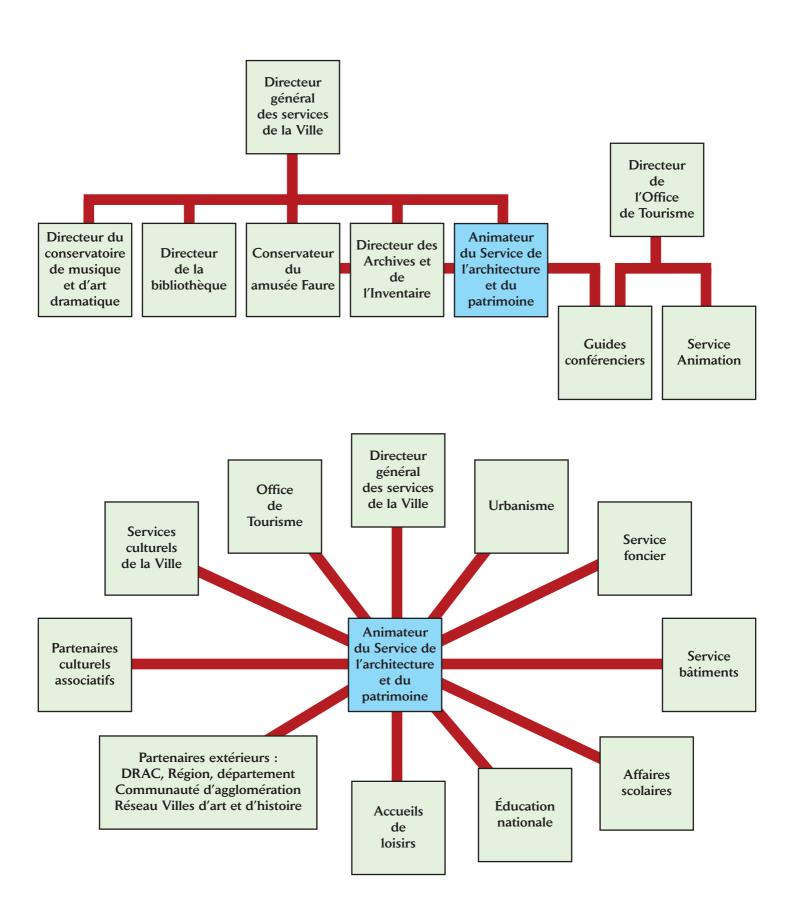
Equips Projet -Rénovation urbains - AN LES-BAINS

Relogement

Relogement des ménages Vigie, Carène et Beaupré



Organigramme des services culturels de la Ville d'Aix-les-Bains



• Les missions, activités et compétences du poste

3-1- Les missions et activités du poste

MISSIONS	ACTIVITES		
	En tant que référent scientifique pour le patrimoine bâti et l'architecture, coordonner les actions conduites en faveur du patrimoine bâti et de l'architecture; concevoir et mettre en place des projets liés à la protection du patrimoine, à la promotion de qualité architecturale et à la médiation.		
Faire vivre la convention Ville d'art et d'histoire	Responsable du développement de l'éducation artistique et culturelle, dans les domaines du patrimoine, de l'architecture et du paysage, concevoir et mettre en place la politique des publics (habitants, jeune public, visiteurs, professionnels) en concevant et réalisant tous les moyens de médiation, supports de communication nécessaires (dépliants, brochures, affiches, guides, site internet, signalétique) Organiser des stages thématiques pour les enseignants et les professionnels (architectes, commerçants) et les services municipaux pour les sensibiliser au patrimoine, à l'architecture et au paysage (enjeux de l'AVAP). Ces deux activités se font en collaboration avec le STAP. Concevoir le contenu scientifique des visites guidées et de la formation des guides-conférenciers, en lien avec le directeur de l'Office de Tourisme		
	Organiser les évènements visant à valoriser le patrimoine et l'architecture (Journées Européennes du Patrimoine et journées thématiques, montage d'expositions, visites de chantier, recherches, organisation de comités scientifiques et de colloques)		
	Développer le travail en transversalité avec les services de la Ville pour faire prendre conscience de la dimension « patrimoine » des actions à mener		
	Travailler en réseau avec les partenaires privilégiés (Ministère de la Culture et de la communication, Région, Département, Education Nationale, , réseau VPah)		
	Rédiger le projet scientifique et culturel du futur CIAP. Initier et coordonner des études thématiques.		
	Assurer le suivi administratif et financier des actions mises en œuvre		
Concevoir, élaborer et réaliser le plan de	Informer et sensibiliser les services municipaux et les propriétaires des enjeux, impératifs et obligations liés aux bâtiments protégés au titre des Monuments historiques, par exemple par le biais de fiches techniques. Ce travail se fera en collaboration avec le STAP et la Conservation régionale des Monuments historiques.		
gestion du patrimoine	Participer à la recherche de subventions et de financements pour les actions à mener		
	Assurer la responsabilité du musée lapidaire, veiller à la conservation et la valorisation des objets. Intégrer la mise en valeur de la collection dans le projet scientifique et culturel du CIAP.		
Animer le réseau patrimoine de la collectivité	Coordonner le travail en commun du service de l'Architecture et du patrimoine, des Archives municipales, avec l'Inventaire, et des Musées. Coordonner la réflexion sur la création d'un service pédagogique mutualisé.		
	Faire émerger des projets collectifs et favoriser le travail en transversalité de ces trois services. Contribuer au suivi financier de ces actions communes.		

3.2- Les compétences attendues du poste

	Niveau		
Les compétences et techniques requises	1 Base	2 Maîtrise	3 Expertise
Les connaissances théoriques :	2430	T Idicino	_ ZAPOI CISC
Connaissances en Histoire et histoire de l'Art			×
Connaissance des collectivités locales, de leur enjeu en matière d'aménagement urbain, de développement touristique et d'action culturelle		×	
Connaissance des enjeux des acteurs liés au patrimoine et à l'architecture			×
Connaissance des circuits de formation		X	
Les connaissances pratiques :			
Elaboration et suivi de budgets		X	
Suivi d'études			X
Aisance rédactionnelle			X
Conduite de projets			×
Montage dossiers de subvention			
Techniques de conservation		X	
Les savoir-être professionnels :			
Aptitudes au travail en équipe			
Aisance relationnelle			
Diplomatie			
Disponibilité			
Force de conviction			
Bonne capacité d'élocution			

4. Le positionnement institutionnel et relationnel du poste

4-1- Les relations hiérarchiques du poste

Poste du responsable hiérarchique direct : **Directeur Général des Services**

Nom et prénom de la personne occupant ce poste : **Alain GABRIEL**

Responsabilités d'encadrement liées au poste de l'agent : 🔟 Oui

Nombre d'agents encadrés : 9

Nombre d'agents évalués : 9

Date de création ou de dernière mise à jour de la fiche de poste : Définition de poste réalisée par : Béatrice DRUHEN-CHARNAUX Validation de la Direction : Date :

Validation DRH : OK Date : 04/10/2013

Remerciements

De nombreuses personnes ont été sollicitées pour permettre la rédaction de ce dossier de candidature. Que toutes celles et tous ceux qui y ont participé soient sincèrement remerciés pour leur contribution.

Plus particulièrement :

Monsieur Jean-François Connille, président de la Société d'Art et d'Histoire d'Aix-les-Bains qui a très largement contribué à la rédaction de la partie historique.

Monsieur Joël Lagrange, directeur des Archives municipales qui a très largement participé à la présentation de l'évolution urbaine;

Monsieur André Liatard, conservateur des musées, qui a présenté le musée Faure.

Monsieur François Fouger, pour l'iconographie

Pour l'État:

Madame Béatrice Grandchamp, conseillère pour l'Action culturelle patrimoniale qui nous a accompagnés pendant toute la démarche.

Madame Odile Bousquet, Direction générale des patrimoines, Bureau de la promotion de l'architecture et des réseaux

Monsieur Franck Senant, ingénieur à la Conservation régionale des Monuments historiques

Madame Marie-Pierre Feuillet, service régional de l'Archéologie

Monsieur Lionel Bergatto, conseiller pour les musées

Monsieur Philippe Ganion, chef du service territorial de l'Architecture et du patrimoine

Monsieur Samuel Bouvier, service territorial de l'Architecture et du patrimoine

Monsieur André Marguet, DRASM

Pour la Ville d'Aix-les-Bains

Monsieur Dominique Dord, député maire d'Aix-les-Bains Madame Annie Aimonier-Davat, conseillère municipale pour la Culture en charge du patrimoine

Madame Sylvie Cochet, adjointe en charge de l'Urbanisme Madame Corinne Casanova, vice-présidente à la CALB, déléquée à l'Urbanisme, à l'Habitat et au Foncier

Madame Monique Viollet, conseillère municipale pour le fleurissement

Pour les services municipaux d'Aix-les-Bains :

Monsieur Alain Gabriel, directeur général des services Monsieur Pierre-Jean Fustinoni directeur adjoint des services Monsieur Dominique Blanc, directeur général des Services techniques

Madame Nathalie Ponard, directrice du Service des relations humaines

Madame Catherine Fabbri, chargée de mission

Madame Gaëlle Baron, directrice de la Bibliothèque Lamartine Monsieur Marc Lefebvre, directeur du Conservatoire de musique et d'art dramatique

Monsieur Philippe Gras, chercheur pour l'Inventaire Madame Elsa Belle, chercheur de la Région Rhône-Alpes pour l'Inventaire

Madame Estelle Barthélémy, Rénovation urbaine Madame Pascale Denis, Politique Jeunesse Madame Rémée Rios, Politique des quartiers

Pour l'Office de Tourisme

Monsieur Nicolas Durochat, directeur général Madame Béatrice Druhen-Charnaux, Fil de l'Eau Les services Communication, Animation et Édition

Pour la CALB

Madame Véronique Mermoud, responsable du service Urbanisme, Foncier et Habitat

Monsieur Thierry Mailland, responsable du service

Monsieur Christian Berger, responsable du service Maîtrise d'ouvrage

Pour les Associations

Monsieur Jean-Michel Paillot, Musique Passion
Monsieur Olivier Duroux, MJC
Monsieur Clément Dumesnil, DEVA
Madame Claire Delorme-Pegaz, Grapevine
Madame Sonia Dayan, Le festival du Livre Jeunesse
Monsieur Sébastien Pomini, Au Cœur des Gorges du
Sierroz

Monsieur Nicolas Grumel, Aix-Opérettes Monsieur Guy Rosset, Prix Charles Dullin / le Masque d'Or





